



Mouvement Français Pour le Planning Familial Association Départementale de l'Isère

36, rue Lesdiguières – 38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.87.94.61 Fax : 04.76.87.72.70

Courriel : mfpf-isere@wanadoo.fr

www.planning-familial-isere.org

30 boulevard Gambetta – 38000 GRENOBLE

Tél : 04.76.87.94.61 Fax : 04.76.87.72.70

ASSEMBLEE GENERALE Mardi 18 mai 2010

Rapport Moral et rapport d'activité 2009

Les Groupes locaux du Planning Familial de l'Isère

Groupe local MFPF de BOURGOIN-JALLIEU

14 Place A. Schweitzer
38307 Bourgoin-Jallieu
Tél : 04.74.28.30.22

Groupe local MFPF de St EGREVE

2, rue du 19 mars 1962
Immeuble le Fié
38120 St Egrève
Tél : 04.76.75.33.04

Groupe local MFPF de VILLEFONTAINE

Centre Simone Signoret
Place Léon Blum BP 3
38091 Villefontaine Cedex
Tél/Fax : 04.74.96.78.99

Groupe local MFPF de EYBENS

29 rue Victor Hugo
38320 Eybens
Tél : 04.76.59.37.69
Fax : 04.76.59.37.72

Groupe local des quartiers de Grenoble

Grenoble : 04.76.87.94.61

Antenne de Crolles

06.77.68.35.37

Equipe de Grenoble

30 boulevard Gambetta
38000 Grenoble
Tél : 04.76.87.94.61

SOMMAIRE

I. Rapport moral	5
II. Rapport d'activité	11
Partie 1 – Le Planning familial de l'Isère	11
1/ Objectifs et missions	11
2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère	12
3/ La vie de l'association	15
4/ La communication : site internet	22
Partie 2 – Les activités du Planning familial de l'Isère	23
1/ Les actions thématiques	24
1.1. Contraception et Interruption Volontaire de Grossesse	24
1.2. Droit des femmes et violences	32
1.3. Le Conseil Conjugal et Familial	34
1.4. Les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH	36
1.5. Travail en direction des jeunes et des adolescents	45
1.6. La parentalité	47
1.7. Les autres permanences	55
1.8. La coopération internationale	57
2/ La formation	58
3/ Le Centre de documentation	62
4/ Conclusions	69
ANNEXES	71
<i>Annexe 1 - Rapport d'activité du groupe local de Bourgoin-Jallieu</i>	<i>73</i>
<i>Annexe 2 - Rapport d'activité de l'antenne de Crolles</i>	<i>99</i>
<i>Annexe 3 - Rapport d'activité du groupe local d'Eybens</i>	<i>109</i>
<i>Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble</i>	<i>117</i>
<i>Annexe 5 - Rapport d'activité du Centre Interquartier de Grenoble</i>	<i>141</i>
<i>Annexe 6 - Rapport d'activité du groupe local de St-Egrève</i>	<i>155</i>
<i>Annexe 7 - Rapport d'activité du groupe local de Villefontaine</i>	<i>165</i>
<i>Annexe 8 - Tract Plateforme IVG de mai 2009</i>	<i>177</i>
<i>Annexe 9 - Photos manifestation anti-IVG mai 2009</i>	<i>179</i>
<i>Annexe 10 – Liste des articles Média MFPPF 38</i>	<i>181</i>
<i>Annexe 11 – Charte du Réseau Mariages Forcés Isérois</i>	<i>185</i>

I - RAPPORT MORAL

L'année 2009 aura été une année dure, tant par les difficultés des pouvoirs publics, Etat, Collectivité Territoriale et Commune, à reconnaître la place occupée par des associations comme le Planning Familial au sein des missions des pouvoirs publics pour l'accès aux droits de chacune et chacun dans les domaines de la sexualité, de la prévention et du droit de choisir, que par les problèmes graves rencontrés dans les fonctionnements internes de notre association départementale.

Le Budget de l'Etat 2009 avait prévu une baisse drastique pour 2009, et même une presque disparition en 2010, des crédits d'Etat, déconcentrés dans les départements, à destination des associations oeuvrant avec l'Etat dans les domaines de l'information, de l'écoute, de la prévention et de l'éducation, sur les questions de sexualité, de préparation à la vie de couple, de la prévention des risques sexuels, de la contraception et de l'IVG, ainsi que les questions de violences au sein du couple. Cette politique de l'Etat date d'une loi de 1973, en application de la loi Neuwirth, et se traduit par des subventions d'aide au fonctionnement de ces associations, calculées sur les volumes d'activité de l'année précédente.

Le fait que le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) n'ait réalisé la catastrophe annoncée qu'après le vote du Budget de l'Etat obligea notre Mouvement à lancer une campagne rapide d'information du public et des élus sur cette politique dont très peu de personnes avaient connaissance, et une mobilisation générale de tous ceux qui pouvaient peser sur le gouvernement, partenaires et élus. Le nombre de lettres aux ministres, et de signataires de la pétition nationale, plus de 300.000 personnes en 5 semaines, ont eu comme effets d'affirmer partout que les activités de nos associations étaient nécessaires, devaient perdurer, et que l'Etat devait maintenir son devoir d'aide aux associations et assurer la visibilité de ces actions.

Le Ministre en charge de ces crédits et de l'Egalité Homme/Femme, Brice Hortefeux, proposa très vite la signature, avec Roselyne Bachelot, le 11 mars 2010, d'un Protocole Etat/Planning Familial garantissant aux associations, jusqu'en 2011 un montant de leur subvention annuelle, égale à celle de 2008.

Même si la réalisation pratique de cet engagement gouvernemental fut difficile, toutes les associations ont reçu le montant garanti, et cette année 2010, cela devrait être identique, malgré une énorme difficulté supplémentaire, la RGPP (Réforme Générale des Pouvoirs Publics). En effet, les DDASS et les DRASS n'existent plus. La DGCS, Direction Générale de la Cohésion Sociale, les Directions Régionales et Départementales ont été créés au 1er janvier 2010, englobant l'Action Sociale, Jeunesse et Sport, et la Direction de l'emploi. A tous les niveaux, les personnes ont changé et ne s'occupent pas des mêmes dossiers qu'avant!!

Il nous faut, avec certaines associations financées comme les nôtres, continuer à agir pour le maintien des financements, mais œuvrer à rendre visibles et nécessaires nos activités, ainsi que les besoins non satisfaits de tous les publics qui n'en bénéficient pas, ou insuffisamment. La mobilisation de 2009 doit rebondir en 2010 et permettre que cette politique soit plus explicite et visible, et fasse que le Droit de tous à l'Education à la Sexualité soit effectivement reconnu.

Par ailleurs, dans notre département, cette mobilisation sur cette mission d'information, d'écoute, de prévention et d'éducation, reconnue et financée par l'Etat en direction des

associations, s'est déroulée en parallèle avec les fortes modifications de la Politique de Planification Familiale mises en place par le Conseil Général (CG).

Le Conseil Général qui oblige les Centres communaux d'action sociale (CCAS), qui veulent travailler avec le Planning Familial (PF) autour de leur Centre de Planification, à ne plus être directement leurs partenaires, puisqu'il oblige le PF à assurer la gestion des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), refuse de reconnaître que les structures médico-sociales que sont les CPEF ne sont pas de simples Centres médico-sociaux qu'il faut gérer, du fait des champs couverts que sont Sexualités, Genre, Avortement,... Ces champs réclament une mobilisation politique sur chaque territoire, qui se traduisait par le portage politique d'un CCAS, et la gestion par le PF.

Le Planning Familial de l'Isère (PF38) avait déjà mis en œuvre sur EYBENS une Convention Quadripartite, entre la Ville, le CCAS, Le PF38 et le Conseil Général de l'Isère (CG38), pour traduire le partenariat que le PF juge absolument nécessaire.

Afin de pouvoir changer les conventions concernant Bourgoin-Jallieu, Villefontaine et les Centres Sociaux de Grenoble, de nombreuses discussions ont eu lieu avec les élus et responsables des communes.

2009 aura permis l'élaboration d'une Convention tripartite sur Bourgoin-Jallieu, portée fortement par son CCAS, et actuellement à la signature. A l'occasion du changement de gestionnaire, la Commune de Bourgoin a fait transférer le CPEF dans des locaux plus autonomes du CCAS.

L'élaboration d'une Convention Tripartite sur Villefontaine eut plus de difficultés, dans la mesure où la Commune ne voulut plus prendre en charge les coûts du loyer, comme à Bourgoin et à Eybens. Les locaux étant propriété de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), le PF lui a demandé une mise à disposition gratuite. La CAPI affirma, à plusieurs reprises, que la « Planification Familiale » n'étant pas dans ses compétences, ne pas pouvoir faire une mise à disposition. Les discussions internes à la CAPI ont conduit les communes les plus intéressées par le CPEF à s'organiser autour de Villefontaine et l'Isle d'Abeau pour prendre en charge collectivement les dépenses de loyers, ménage, électricité... La Convention Tripartite devrait redémarrer sans trop de problèmes.

Pour le Centre InterQuartier, géré par le CCAS de Grenoble, les relations avec les élus ont mis en priorité l'urgence d'obtenir une augmentation forte des moyens en Conseillères et en Médecin pour que les antennes sur les 5 quartiers soient de véritables pôles « Droits des Femmes » visibles et travaillant en partenariat. L'implication forte et volontaire du Vice-Président du CCAS de Grenoble a permis que le CG38 admette que le PF38 ne peut pas récupérer la gestion de ce CPEF tant que la question des moyens et la reconnaissance d'un projet spécifique à ce Centre n'est pas actée par le CG38. L'élaboration d'une convention tripartite affirmant ce type de projet est donc en cours.

Enfin, sur Crolles, où l'ouverture du CPEF est encore repoussée en septembre, il est admis qu'il y ait également une Convention Tripartite entre la Communauté de Commune, le PF38 et le CG38.

Parallèlement à ces enjeux et à ces activités politico-institutionnelles, un énorme travail s'est déroulé entre le pôle Gestion de l'AD et les équipes de ces CPEF que l'AD a récupéré en gestion directe. Un partage des tâches entre le pôle Gestion et chaque équipe s'est défini, et a permis que le changement de conventionnement se passe sans trop de problèmes, au 1er janvier 2010.

Le second gros changement, provoqué par le CG38, a été la modification du mode de calcul de la subvention annuelle de chaque CPEF.

La Délibération de janvier 2009 du CG38 a décidé que la subvention des CPEF seraient dorénavant des subventions au projet global, et non plus une subvention calculée sur des postes.

Nous avons pris de plein fouet ces changements, car la délibération de janvier n'était pas explicite sur le lien entre rapport d'activité des années précédentes et calculs du montant de la subvention.

En cours d'année, nous avons compris que le CG38 avait mis au point des formules s'appuyant sur les chiffres (quantitatifs) des Rapports d'activités. Les discours sur la spécificité de chaque CPEF, sur les particularités locales, n'avaient rien à voir avec l'utilisation de formules.

Le PF38 avait demandé, depuis longtemps, que les gestionnaires des CPEF soient informés avant la mise en œuvre des nouvelles conventions, et qu'ils puissent, éventuellement faire des contre-propositions. Nous n'avons eu aucune réponse.

Les Conventions proposées en 2009, après la Délibération de Janvier, ne faisaient état que de l'importance des Rapports d'Activités, et que le CG38 ferait, au vu de ces Rapports, des propositions aux CPEF. A aucun moment, n'est apparue en 2009, la volonté du CG38 de faire des commandes chiffrées à chaque CPEF.

Les Pouvoirs Publics, nationaux, et maintenant départementaux, essaient de faire passer des Conventions Pouvoirs Publics/Associations qui ressemblent plus à des Marchés Publics qu'à des Conventions de Partenariats. Or, l'Etat vient de reconnaître à la Conférence de la Vie Associative de décembre 2009, que ce qui régit les Collectivités Publiques et les Associations devrait être des CPO (Conventions Pluri-annuelles d'Objectifs), reconnaissant le Projet Associatif et le Partenariat Pouvoirs Publics Associations.

Les mêmes élus ont soutenu le PF38 contre le Gouvernement et ont annoncé qu'il fallait soutenir les diverses interventions que nos équipes développent, mais, quand on parle des CPEF, ce ne sont plus les mêmes discours. Un vrai partenariat autour des CPEF passe par de véritables discussions/négociations, et non par des commandes chiffrées, entre CG et chaque équipe et gestionnaire. C'est cette méthode que nous demandons depuis 18 mois!!

En particulier, au nom de notre association Départementale, nous voulons faire reconnaître le caractère départemental du CO-Gambetta: public d'origines diverses, partenaires de nature départementale, impulsions de réflexions, de formations, et autres initiatives.

Nous reconnaissons que des activités menées principalement, mais pas seulement, par des militant-e-s de Grenoble ne relèvent pas d'un financement CPEF, en particulier les activités « politiques », de formations, de communication,....

Les élu-e-s, avec lequel-le-s nous discutons reconnaissent la nécessité de soutenir les actions associatives et politiques, mais, depuis plus de 10 ans, les subventions correspondantes sont très faibles et stagnent.

Notre association devra mener des actions pour démontrer la nécessité de soutenir des actions militantes et « politiques ».

C'est en 2009, avec comme arrière fond les enjeux cités précédemment, que notre association a vécu des moments particulièrement difficiles.

D'abord, en 2009, 3 militantes « historiques » de notre association départementale (AD) ont pris leurs retraites : Annie Gellon et Nicole Tomatis de Bourgoin-Jallieu, et Annie de Palma, la Coordinatrice Départementale.

Autant, sur Bourgoin, le départ des 2 militantes salariées a été préparé, et n'a pas posé de problèmes insurmontables.

Autant, sur Grenoble, le départ d'Annie De Palma, et son remplacement, n'a pu se faire sans crise et conflits.

Déjà, lors de l'AG 2009, plusieurs interventions ont souligné le fait que les membres du CA avaient de grandes difficultés: pas ou peu de CR, les décisions se passent ailleurs...!

Ce malaise des salariées et de certains membres du CA, se manifestait par un sentiment d'exclusion des décisions.

Ce sentiment remontait à quelques années, puisqu'en 2007, les salariées avaient demandé au conseil d'administration (CA) d'accepter 2 jours de réunion de l'ensemble des salariées, sur le fonctionnement (ou plutôt les dysfonctionnements) de l'AD.

A la suite de ces 2 journées, un groupe de travail « réorganisation » s'est réuni de nombreuses fois pour aboutir à la nécessité de provoquer un travail collectif sur « quelles modifications proposer ». Le CA, sur proposition de ce groupe de travail, a décidé de créer, début 2008, un poste de « Chargée de Mission au Changement associatif ». Ce poste devait travailler avec les équipes, mais aussi, dans sa partie de négociations avec les Collectivités Publiques, avec la Présidente et la Coordinatrice. Or, la Chargée de Mission n'a pu avoir de relations suivies avec aucune des deux, du fait de leurs absences répétées. Sa Mission n'a donc pu s'accomplir, conformément au cahier des charges initial.

Un malentendu s'est rapidement installé, du également à la non visibilité de la spécificité de son poste. Elle est apparue comme celle qui devait prendre la place de la Coordinatrice.

En septembre, le bureau s'était préparé à travailler avec elle sur sa mission, à l'aide de la « commission ré-organisation », créée au CA qui a succédé à l'AG de mai 2009.

Cette crise interne a explosé en septembre, quand il est apparu que le poste de coordinatrice ne serait pas remplacé par cette salariée, donc pas immédiatement non plus. De plus, les membres du CA, délibératifs et consultatifs, se sentaient toujours exclus des discussions et des décisions.

Les nombreuses réunions de CA, de Bureau et de commissions ont alors installé de nouveaux fonctionnements: comptes rendus rédigés, validés et diffusés rapidement, fonctionnement régulier des deux commissions Finances et Ré-organisation qui ont fait avancer des propositions de décisions au CA, concernant en particulier les règles et l'autonomie des équipes.

Le recrutement de la nouvelle secrétaire de l'AD, et le lancement du recrutement de la nouvelle Secrétaire Générale, succédant à la Coordinatrice, ont aussi permis que l'association commence à surmonter cette crise.

De l'avis de toutes et tous, il y a effectivement de nombreux progrès, mais il y a encore beaucoup à faire pour que les préparations de réunions et de décisions soient plus collectives.

Enfin, en 2009 les enjeux concernant l'avortement sont devenus plus visibles, les médias s'en emparant plus qu'avant.

L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), a proposé à la Ministre de la Santé une auto-saisine sur l'évaluation de la loi de 2001 sur l'avortement et la contraception. Ce rapport très volumineux et détaillé a provoqué des propositions de ministres et des réactions des grands réseaux militants. Ce rapport est d'autant important, qu'il fait le tour de toutes les questions et qu'il n'y en aura pas d'autres de sitôt.

La loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) a réorganisé l'hôpital, les soins, le médico-social, avec une perspective très hospitalo-centriste, où les critères financiers ont de plus en plus de place. En particulier, le regroupement des hôpitaux par pôles a provoqué de graves conséquences sur la pratique des IVG hospitalières. En Isère, nous n'en n'avons pas encore mesuré les effets néfastes.

La Ministre de la Santé, Madame Bachelot, a annoncé que les nouvelles Agences Régionales de Santé (ARS), auraient des consignes sur l'importance à accorder aux IVG, dans les services de Gyneco-Obstétrique. Elle s'est engagée sur une forte revalorisation du tarif de l'IVG. Elle s'est engagée sur la pratique de la contraception par les Sage-Femmes ...

En 2009, enfin est sorti le décret sur l'IVG médicamenteuse en CPEF!!!!

Le temps mis à sortir ce texte est surprenant.

Nos équipes se sont lancées rapidement dans le travail à faire pour que nos centres d'orthogénie puissent offrir aux femmes une IVG-médicamenteuse, en 2010, à Grenoble, Bourgoin-Jallieu et Villefontaine.

En conclusion, depuis la dernière assemblée générale en 2009, tout le PF38 a travaillé d'arrache-pied. Le travail interne a été très important, et les enjeux externes, de nos relations avec les partenaires financeurs et l'actualité politique, ont été très présents.

Françoise LAURANT
Présidente



II - RAPPORT D'ACTIVITE

Partie 1 – Le Planning familial de l'Isère

1/ Objectifs et missions

Le MFPPF, Mouvement Français pour le Planning Familial, est un mouvement d'éducation populaire qui lutte depuis les années 60 pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes. Il se bat pour le droit à la sexualité, pour le droit à la contraception et à l'avortement, en agissant pour le changement des mentalités et des comportements, contre les inégalités sociales et l'oppression spécifique subie par les femmes.

Il contribue ainsi à la remise en question des rapports sociaux de sexe, à la lutte contre les violences et les discriminations, à la prévention des risques sexuels et au respect de chacun dans son identité.

Le Planning Familial de l'Isère existe depuis 1961, où les militants de PF de Grenoble ont décidé d'ouvrir des permanences au public, illégales, sur les questions touchant à la contraception. Il s'est construit autour de la lutte pour l'accès à la contraception et pour le droit à l'éducation sexuelle, et ensuite, pour le droit à l'avortement, c'est à dire pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Y accéder dans de bonnes conditions demeure trop souvent un parcours du combattant, et la pratique de l'IVG médicamenteuse hors hôpital est un nouvel enjeu. De nouvelles formes de discriminations et de violences sont de plus en plus visibles, y compris les mariages forcés. Les jeunes n'ont toujours pas, voire de moins en moins, d'informations et d'éducation à la sexualité. La prise en compte des spécificités du VIH-SIDA pour les femmes n'est toujours pas assurée par les politiques de santé à la mesure des réels besoins.

Dans notre département, le mouvement s'est développé en obtenant de l'Etat, en pleine lutte pour le droit à l'avortement, la première convention faite avec une association militante au titre des financements des Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), ainsi que les premiers financements en tant qu'Etablissement d'Information de Consultation et d'Education Familiale (EICCF), financements que le gouvernement a essayé de supprimer en début 2009. L'immense mobilisation sur l'ensemble du territoire français a obtenu un retour en arrière spectaculaire du gouvernement, par la signature d'un Protocole d'accord entre Brice Hortefeux, Roselyne Bachelot, et le Planning Familial.

Dès 1977, dans plusieurs communes, des militants du Planning ont travaillé avec leurs nouveaux et nouvelles élus à la définition d'un CPEF sur leur territoire. Ces partenariats politiques ont alors abouti à des conventions signées entre communes et CG, les communes passant convention avec le PF pour qu'il le fasse fonctionner, ou bien à la création d'une association spécifique pour gérer le CPEF, constituée de la ville, du PF38 et d'associations de la commune. Ce fut le cas de Bourgoin-Jallieu, de Saint Egrève, du CCAS de Grenoble, puis par la suite du SAN de l'Isle d'Abeau.

Plus récemment, Eybens et Crolles se sont joints à ces partenaires des débuts.

Le PF38 est, donc, constitué de plusieurs groupes locaux dont les spécificités sont très liées aux partenariats locaux, tant associatifs que politiques.

L'équipe de Grenoble-Gambetta, vu le caractère d'agglomération du public en contact, et vu le caractère départemental de nombreux partenariats, et de plusieurs activités, telles les formations mises en œuvre, a une activité spécifique à faire reconnaître par les financeurs.

2/ Les équipes du Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Isère

En 2009, le Planning Familial de l'Isère a salarié 59 personnes, dont 3 hommes et 56 femmes, pour 55.506 heures, soit 30,5 Equivalents Temps Pleins (ETP).

Cela représente une variation de + 5,5 % par rapport à l'année 2008. Cette augmentation du nombre d'heures est essentiellement due à la hausse de l'activité sur les Centres de Planification de Bourgoin-Jallieu et Villefontaine.

2.1. Les évolutions de l'équipe en 2009

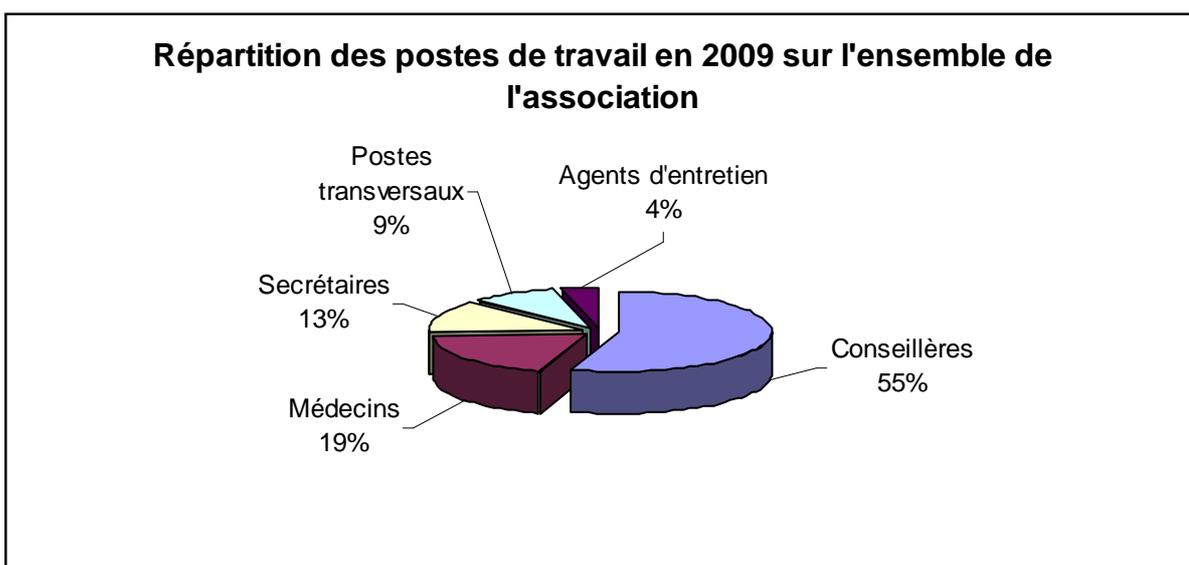
Au cours de l'année, il y a eu 12 départs : 6 pour fin de Contrat à Durée Déterminée, 3 départs en retraite, 2 démissions et 1 rupture conventionnelle de contrat.

L'association a embauché 6 personnes en Contrat à Durée Indéterminée, dont 1 à la suite d'un contrat à durée déterminée et 5 nouvelles salariées.

2.2. La situation en fin d'année

Au 31 décembre, le Planning Familial salarie 47 personnes sur les 7 équipes du département :

26 conseillères conjugales et familiales	6 secrétaires (médicales ou administratives)
1 documentaliste	1 comptable et 1 gestionnaire
9 médecins généralistes	2 agents d'entretien
1 animatrice de la communication/jeunes	



Le Conseil d'Administration a démarré un travail important sur le profil de poste et le recrutement d'une nouvelle responsable (coordinatrice – Secrétaire générale).

2.3. La répartition sur les différents sites

▪ L'équipe de Grenoble

Le siège de l'association départementale est au 36 boulevard Lesdiguières et le CO-Gambetta est au 30 boulevard Gambetta.

C'est pourquoi, 22 personnes (9 conseillères, 6 médecins, 1 secrétaire médicale, 5 postes transversaux, 1 agent d'entretien) y travaillent.

Le CO (Centre d'Orthogénie) y tient une place importante, mais les activités de documentation et de formation, également.

L'équipe de direction, de gestion et de communication y est également hébergée.

Les réunions et les rendez-vous concernant l'AD ont lieu sur ce site.

▪ L'équipe du Centre Inter quartiers de Grenoble

Depuis les années 76, le PF a travaillé avec le CCAS, sur plusieurs quartiers, en partenariats serrés avec les Centres Sociaux correspondants. D'abord, le PF a fourni des formations aux personnels des centres sociaux, puis des Conseillères du PF ont travaillé dans les 4 antennes du CPEF géré par le CCAS (Vieux-Temple, Abbaye, Teisseire, VO). Aujourd'hui, le PF fait fonctionner le CPEF du CCAS, appelé « Centre Inter-quartiers », qui a inclus un 5^{ème} quartier, Mistral, en collaboration avec l'AGECSA. Ce CPEF n'est encore passé sous gestion directe du PF, tant que les différents avec le CG38, concernant les moyens affectés ne sont pas réglés. 4 personnes (3 conseillères, 1 médecin) sont salariées pour travailler sur les 5 antennes.

▪ Le groupe local de Saint Egrève

L'association de gestion « Centre de Planification de Saint Egrève » gère le CPEF.

L'AD est représentée dans le CA, aux côtés de représentants de l'équipe, qui se compose de 6 personnes (4 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire).

▪ Le groupe local de Bourgoin-Jallieu

Depuis le passage du CPEF sous gestion directe du PF38, une convention quadripartite a été élaborée, sorte de protocole d'accord, entre la Ville, le CCAS, le PF38 et le CG38.

Un Comité d'Etablissement est chargé du suivi de la mise en œuvre de cette convention, et le CCAS accepte de l'animer.

7 personnes (5 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire, 1 agent d'entretien) sont salariées et travaillent sur ce site.

▪ Le groupe local de Villefontaine

Cette équipe a fêté les 20 ans du CPEF de Villefontaine, qui après une gestion SAN, a été géré par le CCAS de Villefontaine, jusqu'au 1^{er} janvier 2010 où il est passé sous gestion directe du PF. Comme à Bourgoin-Jallieu, une convention pluripartite est en élaboration.

La place de la CAPI, propriétaire des locaux complique cette élaboration, ainsi que les nombreux partenariats existant sur le site.

7 personnes (5 conseillères, 1 médecin-pharmacien et 1 secrétaire) constituent cette équipe.

▪ Le groupe local d'Eybens

Depuis 2006, un partenariat s'est construit entre la Ville et le CCAS d'Eybens pour travailler avec les politiques de la Ville, et les services correspondant, ainsi qu'avec ses partenaires. Ce CPEF a été créé en 2008, sous gestion PF38, puisque le CG38 ne voulait pas qu'Eybens, malgré sa demande, gère le Centre avec le PF.

C'est pourquoi, la Ville et le CCAS ont élaboré ensemble, avec le PF, une convention d'objectifs politiques et de gestion, qu'ils ont proposé au CG38.

Cette Convention quadripartite est en activité, et sert de référence aux autres communes, telles que Bourgoin-Jallieu, Villefontaine, CCAS de Grenoble, et bientôt d'autres.

4 personnes (2 conseillères, 1 médecin, 1 secrétaire) constituent ce groupe local.

- **Le groupe local de Crolles**

Depuis janvier 2007, la commune de Crolles a demandé au PF de faire fonctionner un *Centre d'Information, de Prévention et de Conseil conjugal* sur Crolles, afin de préparer la création du CPEF du Moyen Grésivaudan.

Ce travail est assuré par une conseillère, militante salariée de Grenoble. Elle a, ainsi, développé de nombreuses activités et construit des partenariats avec les acteurs et services locaux

Il est important de souligner que 5 personnes interviennent sur deux équipes différentes.

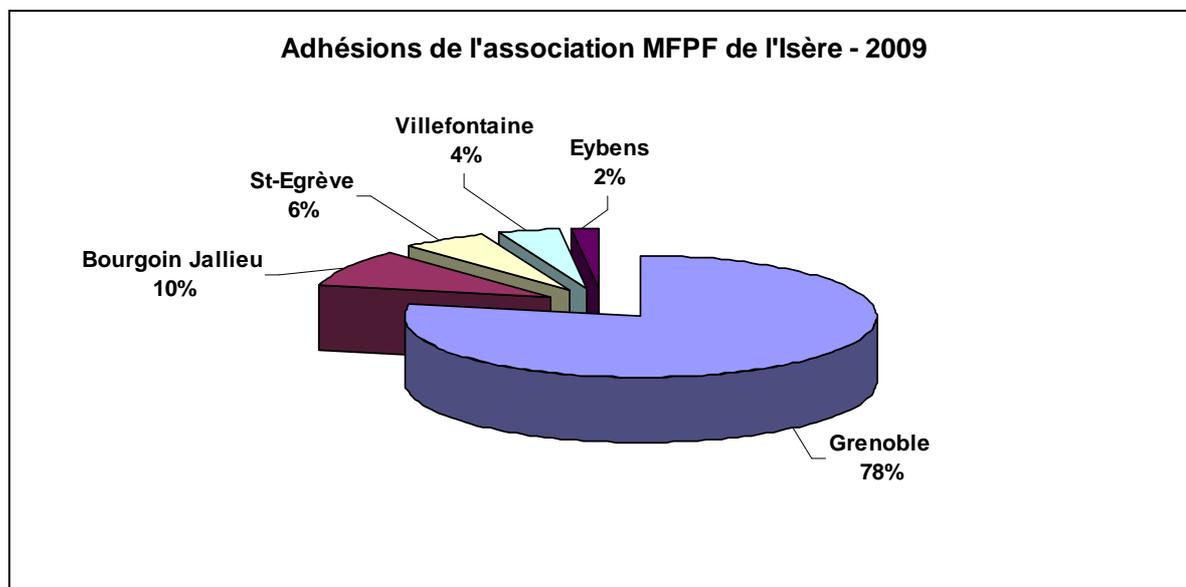
3/ La vie de l'association

3.1. Les adhésions

Après un fort travail de mobilisation de nouveaux adhérents entamé en 2008, le nombre d'adhérents se stabilise à 188 adhérents en 2009 (172 en 2008). Les antennes du Planning d'Eybens (ouverte en 2008) et de Bourgoin-Jallieu enregistrent une légère progression de 2 et 3%.

A Grenoble, l'association a réussi à mobiliser des adhérents qui soutiennent maintenant les activités du Planning Familial de manière continue depuis deux ans: ceux-ci représentent 40% des adhérents. Il s'agit en majorité de personnes, de plus de 30 ans, entrées dans la vie active. Certains d'entre eux participent même régulièrement à des groupes de travail thématiques organisés par le Planning Familial tels que la Plateforme IVG.

Par contre à Grenoble, le pourcentage de jeunes encore scolarisés et étudiants dans le nombre de nouveaux adhérents a baissé de 8% en 2009



3.2. Les instances statutaires

3.2.1. Le CA départemental

Il est composé de 32 membres élus par l'AG, 18 à voix délibératives et 14 à voix consultatives, selon les statuts de l'AD38. Il s'est réuni 11 fois durant l'année 2009.

Depuis l'AG de Mai 2009, chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu rédigé rapidement par les deux secrétaires du bureau et amendé puis validé au CA suivant. Depuis septembre, le nombre de participants a été plus important qu'avant la dernière AG.

3.2.2. Le bureau de l'Association Départementale de l'Isère (AD38)

Il est composé de 14 membres, 7 à voix délibératives 7 à voix consultatives. Il s'est réuni 8 fois lors de l'année 2009.

Depuis la dernière AG, les 6 membres à responsabilité, que l'on peut appeler le Secrétariat de l'association, ont été très présents, et ont travaillé collectivement sur les dossiers principaux, ainsi que pour les représentations extérieures de l'association.

3.2.3. Les commissions

Commission finances, composée des trésoriers et autres membres du bureau, ainsi qu'une représentation de chaque équipe. Elle s'est réunie 4 fois depuis l'AG de 2009.

Cette commission a travaillé efficacement pour préparer le partage des tâches entre le « Pôle gestion » et chaque équipe, nécessaire à la gestion directe des CPEF. La gestionnaire en est la responsable, avec les trésoriers.

Commission ré-organisation, créée par le CA suivant la dernière AG, composée de membres du bureau, et de membres de chaque groupe local. Elle s'est réunie 5 fois depuis septembre et a comme projet de travail d'évaluer les différentes procédures et outils au service des équipes, concernant la question de l'organisation du travail et des procédures collectives.

3.2.4. Participation de l'AD au 27^{ème} Congrès national du MFPF

Les membres du MFPF sont les associations départementales du Planning Familial.

Le MFPF a un Congrès annuel tous les trois ans, qui débat des orientations et des choix politiques du Mouvement.

Le 27^{ème} Congrès a eu lieu les 8, 9 et 10 mai 2009 à Lille. Quatre militantes de l'AD38, conseillères conjugales représentant les différents groupes locaux, ont été mandatées par le CA pour représenter l'AD38 lors de ce congrès.

Cet événement représente un temps fort de la vie du Mouvement. En effet, c'est à cette occasion que sont votées les grandes orientations générales du Planning qui seront déclinées en plan d'actions aux niveaux confédéral, régional et départemental et avec les différents partenaires.

Après trois jours riches en échanges et débats grâce aux contributions de chaque AD, ont été votées :

La motion d'orientation générale déclinée en quatre points :

- Réactualiser la définition de notre Mouvement : « libertés égalités sexualités. »
- Education populaire et féminisme
- Laïcité féminisme et mixité
- Solidarité internationale

Les motions spécifiques ¹ :

- Motion 1 : Action politique, Education Populaire et développement du Mouvement
- Motion 2 : Combat, Partenariat, Solidarités
- Motion 3 : Genre et Sexualité : Les Droits
- Motion 4 : Genre et Sexualité : Féminisme

Les militantes de l'AD38 ont fait un compte rendu au CA de leur participation à ce congrès en mettant l'accent sur un bilan très positif et enrichissant. Cependant elles souhaitent proposer au CA la mise en place de groupes de travail afin de réfléchir aux moyens de mieux relayer et faire vivre ces questionnements dans notre département.

Ces groupes de réflexion permettront également à l'AD 38 de proposer ses contributions au prochains congrès.

3.3. La Fédération Régionale Rhône-Alpes du MFPF

Statutairement, les AD d'une région géographique doivent se constituer en Fédération Régionale des AD existantes, dont les missions sont de coordonner les AD, organiser les formations, tant internes qu'externes, et développer les adhésions au Mouvement.

C'est ce qui explique que l'activité de l'association départementale du Planning familial ne se cantonne pas aux limites du département. Première AD de l'histoire du Planning familial par sa longévité, deuxième actuellement par sa taille après celle d'Ile de France, L'AD38 sait que les valeurs qui fondent son action et leur mise en œuvre bénéficient du partage le plus large possible des réflexions et des expériences, tant au sein du MFPF que vers l'extérieur, auprès des professionnels de santé, des instances qui soutiennent le Planning comme de la société toute entière.

Dans ce cadre et conformément à ces convictions, l'AD38 participe activement et concrètement à la vie de la Fédération Rhône-Alpes.

C'est cette ouverture vers l'extérieur qui permet une bonne circulation de l'information, une vraie réactivité, une meilleure connaissance des problématiques spécifiques rencontrées sur l'ensemble du territoire ou provoquées par les remous d'une actualité toujours prompte à remettre en cause les acquis des femmes et une adhésion naturelle aux enjeux du Mouvement.

Malheureusement, cette dimension transversale de notre action est coûteuse en temps, elle est peu reconnue et mal soutenue par les instances qui participent à nos financements et reste donc limitée dans ses ambitions et son intérêt par les conditions concrètes de sa mise en œuvre.

La Fédération Rhône-Alpes du MFPF est composée de 5 Associations départementales + 1 association limitrophe : Rhône, Isère, Loire, Drôme, Ardèche et Saône et Loire.

Les AD, qui composent cette Fédération et la Fédération, qui est également une association, sont autonomes les unes des autres, même si elles ont les mêmes buts (art 2 de leurs statuts)
La composition du Bureau issu de la dernière Assemblée Générale est le suivant :

¹ Les textes des motions de ce 27^{ème} Congrès peuvent être obtenus auprès de la DOC du PF38, 04.76.87.72.71, mfpf-isere-doc@wanadoo.fr

La Présidence est tenue par le Rhône, le secrétariat, le secrétariat adjoint et la trésorerie par l'Isère. Le poste de la coordinatrice (salariée) est basé à Valence. Le siège de la Fédération est à Villeurbanne dans les locaux de l'AD du Rhône.

Les réunions régionales

Les membres des AD se retrouvent en réunions de coordination et de suivi de manière régulière. Ce sont nos réunions régionales. En 2009, nous nous sommes rencontrés cinq fois dont l'Assemblée Générale en juin. Ces rencontres sont l'occasion de mener des réflexions de fond, de faire le suivi de nos actions. En moyenne, une quinzaine de personnes assistent à ces réunions organisées chaque fois dans un département différent. C'est grâce à ces moments que le réseau régional se construit.

Relations avec le Conseil Régional

La Fédération régionale passe deux conventions triennales avec le Conseil Régional qui donnent lieu à 2 subventions. Ces conventions dépendent de deux directions différentes du Conseil Régional, Santé et Vie Associative.

Les conventions triennales sont arrivées à échéance fin 2009.

Organisation du Colloque « IVG médicamenteuse en Centre de planification »

Ce colloque, organisé par la Fédération Régionale du Planning Familial, s'est tenu le 21 octobre 2009 au Conseil Général de la Drôme, à Valence. Cette journée était destinée aux professionnels des CPEF et des Conseils Généraux Rhône-Alpes. Il a réuni plus d'une centaine de participants des différents départements de Rhône-Alpes : CPEF, personnels des Conseils Généraux, des PMI, médecins libéraux... L'objectif était de croiser des approches institutionnelles, historiques, réglementaires et médicales autour de l'IVG médicamenteuse. Il nous paraissait important de voir comment ce décret récent, donnant cette nouvelle mission aux CPEF, permettait d'ouvrir l'éventail de choix proposé aux femmes. Mais aussi de réduire les inégalités territoriales en matière d'offre d'IVG. L'évaluation de ce colloque a montré la satisfaction des participants quant aux informations données. Des actes de ce colloque seront disponibles avant l'été 2010 et diffusés auprès des participants et des CPEF de la région. L'AD de l'Isère a été très présente, tant par ses intervenants que par ses participants.

Site Internet : <http://leplanning-rhonealpes.org/>

En 2009, la Région a élaboré un site Internet qui est opérationnel en 2010. Deux personnes ont été formées à la mise à jour de ce site. Les associations départementales envoient leurs informations au fil de l'actualité. Ce site s'adresse en priorité à nos partenaires. Il regroupe toutes les informations sur nos actions régionales mais il comporte également des pages départementales alimentées par chaque AD.

Chaque AD pourra accéder, via l'intranet aux divers comptes rendus, documents et autres, accessibles en interne.

Organisation des voyages aux Pays-Bas et en Espagne

Suite à la fermeture de la clinique espagnole avec laquelle beaucoup d'AD de la région travaillaient pour la prise en charge des femmes en délais dépassés pour leur IVG, la Fédération régionale a entamé une réflexion et proposé l'organisation de voyages en Espagne et au Pays Bas pour les professionnels du Planning.

L'objectif en est, d'une part la visite des cliniques afin de s'assurer que les femmes y sont reçues dans de bonnes conditions, tant au niveau de l'intervention que de l'accueil, d'autre part de profiter de ces déplacements pour programmer des rencontres avec les associations féministes de ces deux pays.

Suite à ces voyages, la Fédération régionale proposera un guide permettant à toutes les AD d'harmoniser leurs informations, et négociera des tarifs préférentiels, si possible.

Il était souhaitable que des médecins et des conseillères de chaque AD puissent s'y rendre. Il a été convenu que les participantes testeront les différents moyens de transport et d'hébergement sur place dans les mêmes conditions que les femmes qui partent.

Le voyage aux Pays Bas a eu lieu fin 2009. Deux médecins et une conseillère de l'AD 38 sont parties et ont ainsi pu visiter deux cliniques, assister aux interventions pour les médecins, et aux entretiens pour la conseillère.

Les retours sont très positifs pour les Pays-Bas. Le voyage en Espagne s'est effectué en mai 2010 selon les mêmes modalités.

La formation en région

Face à l'augmentation des demandes des institutions spécialisées et aux difficultés rencontrées par beaucoup d'équipes, la Fédération Régionale du Planning Familial a proposé cette année une formation interne sur le thème « Sexualités et handicap » ouverte à toutes les AD. Cette formation préparée par les AD 38, 42 et 69 a été organisée sur 3 jours et a permis une réflexion commune sur les interventions du planning auprès de ce public à travers un partage des pratiques de chacune. L'évaluation des participantes a été positive et une journée de regroupement supplémentaire a été organisée en décembre 2009.

De plus le Planning familial organise le niveau 2 de la formation SREPS (schéma régional d'éducation pour la santé). Le premier niveau étant assuré par l'éducation nationale. Ces formations sont ouvertes à l'extérieur.

Trois thèmes ont été proposés cette année :

- Adolescents en difficulté et sexualité (AD38)
- Sexualité et handicap (AD42)
- Sexualité et inter culturalité (AD69)

Cette année, il y a eu peu d'inscrits. Se pose la question de la communication autour de ces formations.

Journées thématiques et réunions de suivi

L'objectif régional est de mutualiser les savoir-faire et les savoir-être en Rhône-Alpes. Ces journées thématiques sont importantes pour le réseau régional. A chaque fois, les évaluations font ressortir comme point positif essentiel l'échange de pratiques entre les AD.

En 2009, notre rencontre thématique était consacrée aux violences, comme en 2007. Elle a eu lieu le 26 mars 2009 à Annonay. A la suite de la première rencontre (2007), les évaluations avaient montré l'envie des participants d'avoir un apport extérieur pour nourrir la réflexion interne. En 2009, nous avons invité une juriste du CIDF de la Drôme pour réfléchir avec elle sur la notion d'accompagnement des victimes de violences.

Cette journée a eu un impact très positif tant sur les apports théoriques que sur les échanges d'expériences. Cette journée a débouché sur un questionnement autour d'éventuelles actions à mener auprès des auteurs de violence.

Chaque rencontre thématique nécessite au moins quatre réunions de préparation. Un groupe de travail est réuni avec des représentants de plusieurs départements. C'est un long travail de réflexion pour que la journée soit riche en échanges et intéresse un maximum de personnes.

Perma azur

Le Planning familial gère sur la région la permanence du N°Azur qui est le dispositif régional d'information et de mise en réseau autour de la planification familiale et de la sexualité, les financements étant assurés par les crédits déconcentrés de l'Etat. Ce numéro permet de s'informer sur l'IVG, la contraception et la sexualité et d'orienter vers la structure la plus adaptée en fonction du besoin.

Au niveau régional, une réflexion s'est mise en place sur la gestion de l'annuaire à disposition de chaque AD, et sur la manière dont peut s'articuler le recueil des données pour la mise à jour de l'annuaire qui permettra à chaque AD de disposer d'informations identiques et justes.

Participations à des instances régionales

La DRASS, avant la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS), avait mis en place, depuis plusieurs années, une commission « CRN », Commission Régionale Naissance, composée de chefs de service hospitaliers publics et privés, gynécologues, pédiatres, psychologues, des Sage-Femmes, et des représentants d'associations et de départements. Depuis 2001, ces commissions devaient prendre en charge l'IVG et la Contraception, en créant en leur sein un groupe de travail IVG.

La Fédération Régionale et ses AD étaient régulièrement invitée. Ce sont ces structures qui ont pu élaborer un code « bonnes pratiques » de l'IVG, dont une partie a été reprise dans le SROSS (Schéma régional de l'organisation des soins de santé). En 2009, le groupe de travail IVG a pu suivre de près l'inspection faite auprès de tous les établissements hospitaliers, ainsi que la mise en place de l'IVG-médicamenteuse.

Le PF a aussi été nommé au sein de la CRS, Conférence Régionale de Santé, qui donne des avis sur toutes les politiques de Santé mises en place dans notre Région.

Espérons que le PF continuera à être reconnu et associé par la nouvelle organisation régionale, l'ARS.

PERSPECTIVES 2010 – 2013

Au fil des mois, la Fédération régionale poursuit son travail de liant entre les AD de Rhône-Alpes. Les rencontres, qu'elles soient thématiques ou de coordination, permettent aux personnes des différents départements de se rencontrer. Ces liens nous font envisager des projets régionaux beaucoup plus facilement.

La structuration était nécessaire mais à ce jour, un certain nombre de points n'ont pu être menés à leur terme. Le travail de création d'AD en Savoie et en Ain n'en est qu'à son balbutiement. Le travail en Haute-Savoie n'est pas encore complètement achevé.

En trois ans, un gros travail a été mené dans les AD sur l'identité régionale. De nombreuses personnes s'investissent dans ce travail régional qui nécessite beaucoup de réunions, de coordination et de mise en relation. Le site Internet, outil de communication, va faciliter les choses mais il reste à le faire vivre.

Le travail sur les projets régionaux doit être poursuivi. La diversité des AD que constitue notre Fédération oblige à un travail différent. Les besoins ne sont pas les mêmes et les attentes vis-à-vis de la Fédération régionale non plus. En trois ans, les plus petites associations ont pu s'appuyer sur la structure régionale pour avancer sur leurs projets.

Notre AD est très présente dans les instances nationales du MFPF, par le biais de Françoise Laurant, sa Présidente qui, bien qu'ayant renoncé en septembre 2009 à son mandat de Présidente nationale, continue de siéger dans plusieurs commissions nationales.

3.4. La Confédération Nationale du MFPF

Chaque AD désigne son ou sa représentante au CA Confédéral, qui se réunit, sur 2 jours, 5 fois par an. C'est le vrai parlement politique du MFPF, dont toutes les AD ont besoin.

Le CA Confédéral, statutairement, fait fonctionner 8 commissions : IVG, Contraception, Education à la Sexualité, Femmes et Sida, Violences, International, Développement du Mouvement, et Finances. Ces commissions sont composées par le CA Confédéral, de membres du CA, et de membres des AD non membres du CA !

Depuis plusieurs années, l'AD38 a été faiblement représentée dans ces instances. Sans doute, la présence de Françoise Laurant à la Présidence Nationale n'a pas rendu nécessaire la désignation de membres du CA et de Commissions. C'est une erreur, parce que l'AD38 n'a plus l'habitude de la participation aux débats nationaux, et le CA Confédéral n'a plus l'habitude d'entendre la voix de l'Isère.

Depuis septembre, Françoise Laurant n'est plus Présidente nationale, et occupe le siège du CA confédéral de l'AD38. Il faut, rapidement qu'une, ou un, militant-e soit désigné comme suppléant !

Par ailleurs, l'AD participe à des programmes nationaux organisés par la Confédération du MFPF :

- CSV (Contraception Sexualité Vulnérabilité)
- RRS Afrique-Océan indien (Réduction des risques sexuels) au Burkina-Faso et au Cameroun
- Mariages Forcés – Programme Européen pour la constitution de réseaux nationaux

Par l'intermédiaire de Françoise Laurant, membre du CA, l'AD participe à la Commission « Développement du Mouvement », particulièrement à son sous-groupe « Formation »

4/ La communication : site Internet

Le site web, un outil de plus en plus utilisé par le mouvement ainsi que le public

Etre présent sur Internet grâce à un site web est aujourd'hui indispensable pour promouvoir son activité et informer au mieux les adhérents, les sympathisants et partenaires, et enfin le public, notamment les jeunes qui sont notre cœur de cible. Le MFPPF38 a donc procédé en 2008 au remodelage de son site www.planning-familial-isere.org qui manquait d'informations actualisées et de clarté entre les activités menées par l'association et les CPEF. Cette nouvelle version a donc été testée en 2009 et les options prises en terme de présentation ont été validées. En effet, au final, plus de **10 667 personnes** ont surfé sur notre site cette année soit le double de visiteurs comparé à l'an dernier. Cette importante augmentation nous conforte quant à l'intérêt de l'investissement réalisé pour modifier l'architecture du site.

Les constats

Nous faisons plusieurs constats face à cette évolution des visites :

- Nous nous sommes appropriés l'outil web, et nous communiquons davantage l'adresse de notre site à l'extérieur.
- Fin 2008 - début 2009, notre association a été très médiatisée dans le cadre des baisses de subventions, ce qui a permis également de faire connaître au plus grand nombre notre site.
- La mise en place de la page actualité permet une visibilité de nos actions, des événements et de nos positionnements. Elle invite le public (partenaires, sympathisants, adhérents, usagers) à découvrir notre site mensuellement.

La page actualité

Ainsi le Planning Familial a fait évoluer et a animé son site par le biais de la page actualité en mettant en ligne :

- Un calendrier des événements mensuels dans tout le département.
- Les nouveautés du centre de documentation.
- Certaines actions comme la prévention par le Slam où le projet est expliqué et les chansons peuvent être écoutées en ligne.
- Les positionnements du MFPPF via les communiqués de presse locaux ou nationaux.
- L'actualité du MFPPF. Pour cette année, nous avons beaucoup communiqué sur la menace de suppression de subventions. Nous avons pu expliquer au public en ligne les menaces réelles et leur proposer de nous soutenir en mettant en lien la pétition nationale.

Le quotidien du site

Dans ces conditions, le suivi du site est primordial tant d'un point de vue opérationnel que lorsqu'il s'agit de la :

- Mise à jour et maintenance du site avec le suivi du référencement et des statistiques, identification des liens et vérifications fréquentes.
- Assistance aux différents centres du Planning Familial en Isère pour la mise en ligne de documents ou d'événements ou de changements d'horaires ou d'adresses.
- Assistance aux équipes pour mettre à jour des activités nouvelles (ex : prévention par le Slam, formations...)
- Réalisation des nouveautés de la documentation mensuellement.
- Mise à jour de la page actualité, recueil des données de tous les centres, des communiqués de presse nationaux.²

² Voir Annexe 10 : liste des articles Media MFPPF38

Partie 2 – Les activités du Planning familial de l'Isère

L'ensemble des militant-e-s de l'AD intervient, salarié-e-s ou non, dans différents sites et sur différentes activités, que ce soit dans les Centres, en interventions extérieures, en formations, ou par d'autres manifestations.

Les différentes équipes, malgré leurs diversités, oeuvrent dans le même sens.

C'est pourquoi, sont regroupées ci-dessous les différentes activités, les synthèses des rapports des équipes des CPEF figurants en annexes de ce Rapport d'Activité Départemental.

Sur tout le département de l'isère, nos militant-e-s sont au contact d'un grand nombre de personnes et de partenaires.

Sont accueillis:

Reçus par le PF38	contacts dans activités extérieures	Contacts par téléphone
17017	16834	13524

Accueils par sexe:

	filles/femmes	garçons/hommes	Total
mineurs	5625	841	6466
adultes	9088	1453	10551
Total	14723	2294	17017

Rencontrés en activités extérieures:

mineurs	adultes	total
11539	5295	16834

Demandes des personnes accueillies dans les locaux, infos, entretiens et médical:

	Accueil individuels mineurs	Accueil individuel adultes	Accueil collectif mineurs	Totaux
contraception	2944	5375	0	8319
Test de grossesse	787	685	0	1472
IST/VIH	428	993	259	1680
IVG	105	476	0	581
IVG delais dépassés	12	26	0	38
Stéréotypes masculin-féminin	0	0	155	155
violences	21	158	176	355
maternité-stérilité	29	220	0	249
sexualité	53	563	0	1053
Conseil conjugal	227	2134	0	2361
autres	5	26	0	31
TOTAL	4611	10656	1028	16295

Publics des animations/interventions extérieures, sur données disponibles:

Jeunes scolarisés	Jeunes non scolarisés	étudiants	Adultes migrants	Adultes précarisés	handicapés	incarcérés	professionnels	Autres publics adultes	Autres enfance jeunesse	TOTAL
8513	93	391	104	509	129	40	36	336	926	11077

Les analyses sur les pratiques et les actions spécifiques ont été regroupées par actions thématiques.

1/ Les actions thématiques

1.1. Contraception et Interruption Volontaire de Grossesse

AVORTEMENT

Seules 619 personnes ont eu une demande de consultation ou d'entretiens sur l'IVG, dont 311 consultations.

Cela peut paraître très peu: Les informations sont plus accessibles, et l'urgence pour une femme décidée est de trouver le lieu et les médecins qui pratiqueront l'IVG.

Pour sa part, l'équipe de Bourgoin-Jallieu a constaté une augmentation du nombre de demandes d'entretiens qui peut s'expliquer par le fait que leur centre a renoué un étroit partenariat avec le Centre Hospitalier de Bourgoin, qui a permis au personnel médical de déléguer plus souvent les entretiens pré-IVG au CPEF.

Le Centre de Bourgoin est en effet mieux repéré comme étant un espace d'accueil et d'écoute, sans jugement, dans le respect de chaque femme; mais, également un lieu où on prend du temps, ce qui fait souvent défaut dans les structures hospitalières ou chez les médecins.

Dans toutes les équipes, il est affiché que le travail d'accompagnement, réalisé par la CCF permet aux femmes de poser librement leurs questions, de faire part de leurs appréhensions, souvent amplifiées par les idées reçues qui circulent encore sur l'IVG. Par ex: certaines craignent une stérilité suite à l'IVG, un traumatisme psychologique irréversible, certaines pensent qu'on va leur « ouvrir le ventre », etc...

Les femmes ont repéré que le PF aborde la question de l'IVG comme étant un événement dans une vie de femme, comme peut l'être une grossesse désirée à un autre moment de leur parcours. Cette approche permet de relativiser ce sentiment de culpabilité que beaucoup d'entre-elles peuvent ressentir.

En effet, la grossesse non désirée est souvent vécue comme un échec, une négligence, voire une irresponsabilité chez des jeunes femmes ayant largement intégré l'idée généralement répandue « qu'on n'a plus le droit d'être enceinte sans le vouloir, avec toute l'information sur la contraception ».

Pour les femmes qui viennent au PF, il s'agit dans 80 à 85% des cas de leur 1ère IVG.

On constate une stabilité du nombre de demandes d'IVG, dont les délais dépassent le cadre légal (38 en 2009). Les femmes sont orientées en premier lieu vers les Pays-Bas.

Ces demandes correspondent, de plus en plus à des démarches tardives, proches de la limite légale. Les femmes réagissent moins vite face à une semaine de retard de règles. Il nous

semble, aussi, que dans ces démarches tardives, on retrouve une sorte de déni de risque pris, de la possibilité d'être enceinte.

Par ailleurs, compte tenu de la sortie « tardive » de la loi et du décret n°2009-516 du 6 mai 2009, concernant la possibilité que les CPEF puissent offrir les IVG médicamenteuses, l'AD a décidé qu'elle pratiquerait cette IVG dans ses Centres, et a mis en place un travail collectif pour l'organiser concrètement.

***C'est pourquoi a été mise en place commission IVG sur l'IVG médicamenteuse**

Elle a rappelé que l'interruption volontaire de grossesse est un droit pour lequel le Mouvement Français pour le Planning Familial a toujours milité bien avant sa légalisation. Or, le PF se mobilise pour que les conditions de choix et d'accès à l'IVG soient garanties pour les femmes.

La loi du 04 juillet 2001 compte parmi les avancées en matière d'avortement et de libertés pour les femmes, notamment en organisant l'IVG par méthode médicamenteuse en médecine de ville, sans hospitalisation.

Un rapport récent de la DRASS indique que peu de médecins sont signataires d'une convention permettant l'IVG médicamenteuse en ville d'où des conditions limitées d'accès à l'IVG précoce.

La loi de 2007 a élargi cette pratique aux centres de planification et aux centres de santé (décrets d'application parus en 2009).

Le Planning Familial de l'Isère a donc informé le Conseil Général de son intention de pratiquer l'IVG médicamenteuse sans hospitalisation dans les différents centres, afin de permettre aux femmes un choix supplémentaire d'interruption de grossesse.

Le travail entamé en 2008 concernant l'I.V.G. médicamenteuse s'est poursuivi durant l'année 2009.

Cette commission regroupe des médecins et des conseillères conjugales et familiales, de différents groupes locaux (Bourgoin-Jallieu, Villefontaine, Saint-Egrève et Grenoble).

Cette commission s'est réunie environ tous les deux mois durant l'année 2009 et a travaillé sur la mise en place de cette nouvelle pratique au sein de nos centres, avec notamment:

- la réflexion et la rédaction du protocole (déroulement de la prise en charge, et rôle de chaque professionnel: secrétaire, conseillère conjugale et médecin)
- l'aspect organisationnel propre à chaque équipe
- la rédaction d'un guide pratique à destination des femmes qui seront prises en charge au Planning Familial
- les rencontres avec les centres d'I.V.G. hospitaliers référents (Hôpital de Bourgoin-Jallieu, CHU la tronche, clinique mutualiste) afin de signer une convention et d'organiser la formation des professionnels des centres de planification, médecins, conseillères conjugales et secrétaires
- les rencontres avec des cabinets d'échographie, afin de mieux travailler ensemble dans la prise en charge des I.V.G. (échographie de datation et de contrôle)
- les démarches administratives auprès de la CPAM de l'Isère pour organiser le remboursement et l'anonymisation des mineures, en lien avec la gestion de l'association
- la réflexion autour d'une évaluation de cette nouvelle pratique

Par ailleurs, les autres AD de la Région Rhône-Alpes pratiquant déjà l'IVG médicamenteuse dans leur Centre, et d'autres s'y préparant comme en isère, la Fédération régionale du MFPF, en lien avec notre commission IVG, et avec l'AD du Rhône, a organisé un:

Colloque régional "L'IVG médicamenteuse en Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) Une expérience à développer".

Celui-ci a réuni de nombreux acteurs nationaux et locaux qui ont apportés leur expérience et leur réflexion. Cela a permis de croiser des approches institutionnelles, historiques, réglementaires et médicales. Cette possibilité d'IVG médicamenteuse sans hospitalisation vient en effet ouvrir l'éventail de choix proposé aux femmes souhaitant interrompre leur grossesse. Elle peut contribuer également à réduire les inégalités territoriales en matière d'offre d'IVG, et faciliter l'accès des populations en difficulté à l'IVG précoce.

Par ailleurs, pour améliorer la pratique des IVG en délais dépassés, la Fédération Régionale du PF a organisé des:

***Visites de cliniques étrangères et contact avec associations féministes hollandaises**

L'ensemble des AD de Rhône-Alpes a souhaité visiter les cliniques vers lesquelles sont adressées les femmes ayant dépassées le délai légal français d'IVG. Un premier voyage vers la Hollande a été effectué en décembre 2009 et un second vers l'Espagne devrait avoir lieu en mai 2010. Cela nous a permis de nous assurer de la qualité d'accueil des femmes, des leur prise en charge aussi bien médicale que psychologique. Enfin, nous avons pu rencontrer des associations féministes de défense du droit à l'IVG telles que les hollandaises "Women on waves".

*Enfin, le travail de réflexion de la commission a été nourri par une formation de deux jours organisée par la **confédération nationale du Planning Familial**.

Un médecin et une conseillère conjugale de plusieurs Associations Départementales se sont réunis pour partager leur expérience et leur travail de réflexion. L'objectif étant à terme d'avoir un regard global, national, sur la pratique de l'IVG médicamenteuse sans hospitalisation encadré par les centres de planification et de pouvoir donner un retour et des études claires. L'objectif secondaire étant à terme, une fois l'expérience mieux assise, de former des équipes et promouvoir cette pratique auprès d'autres centres de planification

*Enfin, les attaques contre le Droit à l'Avortement continuant dans notre département, comme en France, **la Plateforme IVG**, créée à grenoble depuis plus de 30 ans a continué ses mobilisations.

La plateforme IVG est un collectif isérois d'organisations et d'associations, coordonné par le Planning Familial de l'Isère. Elle a été créée en 1979 pour débattre et réagir avec les partenaires extérieurs sur les questions liées à la défense du droit à l'IVG et à l'application de la loi sur L'IVG de 1975 (puis de 2001) s'est trouvée brusquement réactivée en 2009.

Action contre les manifestations des anti IVG³

Tout au long de l'année, des groupuscules anti IVG, principalement « SOS tout petits » ont organisé régulièrement (environ toutes les 6 semaines) des « prières publiques » devant l'ancien hôpital de la Tronche, abritant actuellement le pôle santé couple enfant. Ces rendez-vous, diffusés par le net, étaient donc connus de la plupart des réseaux politiques et associatifs de l'agglomération. Certains d'entre eux, conformément aux valeurs qu'ils défendaient, se sont alertés de ces manifestations réactionnaires, ont relayé l'information dans leurs réseaux et ont appelé à venir contre-manifester.

³ Voir Annexe 9

Le Planning Familial de son côté s'efforçait d'assurer une présence sur place pour opposer une parole à ces manifestations.

Les annonces des anti IVG se faisant en général très tardivement (3 ou 4 jours avant au mieux), il était bien sûr très difficile de mettre en place une contre manifestation organisée et efficace, aussi bien au sein du Planning que dans les différents réseaux, les forces de police protégeant les « prieurs » ne facilitant pas non plus la contre-offensive. La nécessité de se réunir pour organiser cette riposte de façon plus collective et plus efficace s'est imposée.

C'est dans ce cadre, et à la demande d'un certain nombre de ces structures partenaires que le Planning Familial a proposé de piloter cette organisation collective dans le cadre de la Plateforme IVG.

La Plateforme s'est donc réunie environ une fois par mois tout au long de l'année 2009 dans les locaux du Planning, 30 bd Gambetta, sur invitation du Planning.

Un tract collectif⁴ a été élaboré pour être distribué pendant les manifestations. Outre les déclarations d'intention, il comportait la signature de toutes les structures ayant souhaité être associées, afin d'assurer l'information et la transparence de l'action auprès du public.

Des banderoles ont également été fabriquées.

Une meilleure communication interne (dans le Planning et dans les réseaux partenaires) et externe (auprès des médias) a été mise au point afin que le nombre, la force et la détermination de personnes sur place finissent par décourager les anti IVG.

Une véritable contre-offensive a donc pu s'opérer grâce à la Plateforme IVG en 2009. Elle a permis de renouer des liens avec ceux qui partagent nos valeurs et sont prêts à mettre leur force militante au service de la défense du droit à L'IVG avec nous, droit qui semble toujours devoir être contesté et remis en cause dans la société. Solidarité et vigilance sont donc de rigueur au sein de la Plateforme.

Autre action : Organiser des rendez vous avec les députés des circonscriptions de l'agglomération afin d'attirer leur attention de législateurs (qui votent les lois mais sont aussi garants de leur application) sur les manquements à l'application du droit à l'IVG, particulièrement dans les modalités de la loi de 2001 (jusqu'à 12 semaines) : peu de cliniques y consentent, les délais trop longs mettent les femmes dans des situations critiques les amenant à se retrouver en délais dépassés et à avoir recours à des procédures illégales et coûteuses etc ... Mais aussi pour les alerter sur le retard apporté à la publication des décrets d'application encadrant la pratique de l'IVG médicamenteuse dans les centres de planification.

Nous avons été reçus par : Mme Geneviève Fioraso, Mme Lucile Ferlay, assistante parlementaire de Didier Migaud, M. Michel Issindou, M. André Vallini, Mme Annie David.

François Brotte avait discuté de ces questions avec Françoise Laurant lors d'une rencontre.

Plus largement, nous les avons interpellé sur la non application des lois concernant :

- la délivrance de la pilule du lendemain dans les pharmacies et au sein des établissements scolaires

⁴ Voir Annexe 8

- l'information et l'éducation à la sexualité au sein des collèges et des lycées : 3 séances par an et pour chaque classe sont prévues par la loi, ce qui n'est absolument pas appliqué !

Autre action : la Plateforme avait proposé d'organiser un déplacement collectif depuis Grenoble vers Paris pour la « journée de défense des droits des femmes » le samedi 17 octobre 2009 à Paris.

Des invitations à cette journée ont été envoyées aux différentes structures partenaires et une subvention exceptionnelle du Conseil Général avait été obtenue pour payer le transport (1500€), le prix par personne transportée étant ramené à 25€ (avec des possibilités de prix réduits selon nécessité) de même qu'une souscription était lancée en individuel ou pour les organisations.

Toutefois, le nombre de réponses positives étant insuffisant, le déplacement a été annulé et une manifestation locale a été organisée au centre de Grenoble l'après midi du 17 octobre avec distribution de tracts.

Perspectives pour 2010

- Projet de courrier aux candidat(e)s têtes de liste aux élections régionales de 2010 pour nous faire connaître, les informer de nos préoccupations sur l'application de la loi sur l'IVG et leur demander d'intégrer cette question dans leurs programmes.

- Projet d'une campagne d'affichage pour la journée internationale de la femme le 8 mars

- Projet de mise en œuvre d'une politique plus active au sein de la Plateforme dans laquelle les actions ne soient pas seulement des contre-manifestations donc des réponses aux provocations des détracteurs de l'IVG, mais qui assure une diffusion et une visibilité de nos idées et de nos convictions. Dans ce cadre, un projet de manifestation autour de la Marche Mondiale des femmes du 12 juin 2010 est à l'étude.

- Projet d'élargir nos actions (affichage, manifestations) au-delà du cercle du centre ville mais plus largement sur l'agglomération – mais il faudrait aussi que nous puissions nous appuyer sur un cercle militant plus large-

- Projet de relance auprès de nos partenaires car, à la Plateforme comme ailleurs, quand le danger s'éloigne, l'énergie militante se tempère aussi. Les anti IVG ne se sont plus manifestés depuis de nombreuses semaines, mais le devoir de vigilance subsiste et nous devons rester mobilisés collectivement pour pouvoir réagir vite et bien en cas de besoin.

- Enfin, la Plateforme IVG est un lieu où des organisations politiques, associatives, syndicales, des bénévoles concernés et le Planning, qui partagent des convictions et des valeurs, se retrouvent. Elle pourrait être un cadre privilégié de réflexion sur des faits d'actualité en rapport avec nos objectifs (comme le rapport IGAS, la révision programmée des lois de bioéthique ...) permettant à chacun de s'informer (soi et donc la structure qu'on représente quand c'est le cas), de débattre, voire de réagir collectivement, s'élargir donc au-delà de ce droit à l'IVG qui a été la raison première de sa création et qu'elle porte dans son intitulé. C'est un débat qu'il faudra inscrire en 2010 dans la Plateforme.

CONTRACEPTION

La Contraception représente plus de 50% des demandes initiales dans les permanences (informations, entretiens et consultations médicales).

On a constaté une légère baisse du nombre des entretiens relatifs à la contraception. Les explications ne sont pas évidentes

*Venir demander une contraception sans autorisation parentale reste compliquée et soulève toujours la question de la fidélité à la famille, de la culpabilité par rapport à la mère, du droit de l'individu face aux règles de vie communautaire (problématique de plus en plus fréquente)

*Il nous semble nécessaire de repartir des animations: lors de ces rencontres, nous précisons la confidentialité, la gratuité, la possibilité de venir pour des informations. De plus, au cours des échanges avec le groupe, une certaine confiance s'installe; nous abordons très régulièrement l'aspect anatomique. Ceci amène les jeunes filles à prendre conscience de la mauvaise connaissance de leur corps, ainsi que des différences de données entre les manuels scolaires et le PF. L'éveil de leur curiosité et l'envie de la satisfaire expliquent la venue très spontanée des jeunes pour rencontrer une conseillère autour des questions de contraception.

*la place d'un comportement écologiste, la défense vis à vis des hormones, le retour à l'utilisation de moyens « naturels », sont mis en avant par les usagers. D'autant plus qu'ils sont indiqués, sur internet, comme de véritables moyens de contraception, apportant ainsi une solution « du moindre mal » pour les jeunes qui n'osent ni aller à la pharmacie, ni passer la porte des CPEF.

On constate par ailleurs:

*toujours trop peu de diversification quant aux modes de contraception utilisés. Les usagères des centres restent dans une contraception classique: préservatif, lors du premier rapport, puis la pilule, toujours plébiscitée. L'information sur les autres méthodes n'est pas toujours très claire, et beaucoup d'idées reçues persistent

*une baisse des premières demandes de pilule

*une faible baisse de demandes de Contraception d'Urgence

Motifs des consultations médicales (cumuls possibles):

	pilule	Contra Urgence	stérilet	implant	Autres contracept	Tests de grossesse	Exam pre/post IVG	Suivi de grossesse	IST	Stérilité	Frottis	Test VIH	Bilan sanguin	Autres examens bio	TOTAL
<18a	1660	90	1	76	167	631	57	21	129	2	27	252	278	97	
adulte	3460	121	135	368	96	1069	254	276	390	16	756	721	520	522	
Total	5120	211	136	444	263	1700	311	297	519	18	783	973	798	619	12192

Lors des Consultations Médicales, de plus en plus de jeunes femmes font part de leur malaise, de leur mal-être, de leur « conflit interne ». En effet, celles-ci se retrouvent bien souvent partagées entre leur sexualité et les traditions familiales, où les rapports sexuels sont tabous. De même les violences de couple sont présentes parfois, dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, lors des demandes en augmentation de contraceptions naturelle, les médecins s'attachent à donner, ou redonner, une information médicale complète, concernant tous les modes de contraception, et ceci afin de contrecarrer une certaine désinformation véhiculée, notamment par internet.

Par ailleurs, le retour de certains modes de contraception, comme le diaphragme, a poussé les équipes médicales à se réappropriier des gestes oubliés depuis longtemps.

L'équipe de grenoble s'est, donc, dotée d'un kit de mesure des diaphragmes, assorti d'une formation à leur pose.

*** Programme CSV**

Le MFPPF développe des actions sur la contraception et la sexualité en direction de différents publics. Dans le cadre d'une convention triennale avec la Direction Générale de la Santé, Le MFPPF met en oeuvre un programme national intitulé « **Contraception, sexualité, vulnérabilité** ».

Ce programme s'adresse à des personnes (femmes et hommes) rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche de contraception. Il a pour objectif de:

- *favoriser une meilleure connaissance des dispositifs, des réseaux d'accueil et des droits en matière de contraception
- *permettre aux personnes de faire des choix, de gérer leurs risques et d'être acteurs de leur prévention
- *travailler sur les contraintes et les obstacles spécifiques aux groupes rencontrés, obstacles d'ordre culturel, social et économique
- *permettre de réfléchir sur les rapports sociaux de sexe

Pour atteindre ces objectifs, le MFPPF développe une approche globale, centrée sur la personne, dans une démarche d'éducation populaire. Cette action collective se déroule sur trois séances. Le programme est financé par la DGS. Deux conseillères Conjugales de l'Isère, formées à la Confédération du MFPPF, pour mettre en place ce programme, ont, entre novembre et décembre 2009, monté une action avec la Mission Locale Sud-Isère.

CSV à la Mission locale sud-Isère

Cette action s'est élaborée avec une conseillère emploi du site d'Eybens (partenariat déjà existant sur d'autres actions), pour les jeunes suivis sur Eybens, Echirrolles et Pont de Claix.

Une réunion entre les conseillères conjugales du planning familial et l'équipe de la mission locale s'est organisée, afin de présenter ce programme, planifier ces temps collectifs et échanger ensemble autour de la pertinence de proposer ce type d'action aux jeunes en recherche d'emploi.

Initialement, cette action devait se dérouler sur 3 séances avec un même groupe (2 séances à la mission locale et 1 au centre de planification).

Finalement, 2 séances ont été réalisées à la mission locale (le 30/11/09 et le 03/12/09), la dernière étant annulée par manque de participants.

Nombre d'inscrits pour cette action : 7 personnes entre 17 et 23 ans (6 filles et 1 garçon).

Présents à la séance 1: 3 personnes entre 18 et 21 ans (2 filles et 1 garçon)

Présents à la séance 2 : 2 filles (déjà présentes à la 1^{ère})

Bilan des séances :

Aspects positifs :

- l'ensemble du contenu du programme a pu être abordé (le corps, les représentations sexuées, les différents moyens de contraception et leur fonctionnement...)
- les participants se sont montrés plutôt intéressés et participatifs (les outils supports ont plutôt bien fonctionné)
- la prise de parole a été plus facile lors de la seconde séance, notamment pour une participante (confiance entre les 2 participantes, pas de jugement de l'une ou l'autre, questions posées...)

Difficultés rencontrées :

- le faible nombre de participants qui a rendu la dynamique de groupe difficile et a limité les échanges possibles (échanges de connaissances et d'expériences)
- difficile pour le seul garçon présent, et particulièrement pour des échanges autour de la thématique de la sexualité (il n'est d'ailleurs pas revenu)
- l'hétérogénéité du groupe n'a pas facilité les échanges entre les participants lors de la 1^{ère} séance (connaissance, aisance relationnelle, confiance en soi...), ce qui aurait pu être un atout avec un groupe plus important

Bilan avec l'équipe de la mission locale :

- difficulté à mobiliser les jeunes sur les questions de santé au sein de la mission locale, (éloignées des questions d'orientation professionnelle et d'emploi)
- difficulté de proposer une action en lien avec la thématique de la sexualité (gêne, malaise parfois), et particulièrement auprès des garçons

Perspectives :

- imaginer une action commune aux 5 missions locales, afin de toucher un nombre plus important de personnes
- proposer au préalable, un temps de sensibilisation et de réflexion avec les équipes (référents santé de chaque mission locale) afin que chaque professionnel puisse avoir des éléments pour plus facilement relayer l'information et proposer ce programme aux jeunes
- monter 1 ou 2 actions CSV sur l'année 2010 : une vingtaine de courriers ont été envoyés en décembre 2009 à des associations accueillant des personnes, type CHRS, associations caritatives, organismes de formation...

1.2. Droit des femmes et violences

Les problèmes des violences faites aux femmes sont abordés au sein des différentes activités du Planning Familial, qu'il s'agisse d'entretiens conjugaux, d'animations en direction d'un public (enfants ou adultes) de partenariats avec des structures spécialisées ou encore de formations proposées par le MFPPF.

Les entretiens individuels

Lors des entretiens individuels proposés par les centres de planification, les situations d'inceste, de violence ou de viol peuvent être évoquées. Cette année, l'équipe du Centre de Planification de Grenoble constate une hausse de 2,6% des femmes faisant état de violences et une hausse de 1,5% de personnes victimes de violences conjugales. Il est pourtant difficile d'avoir des statistiques fiables : en effet, nombre de personnes osant enfin s'exprimer sur la violence qu'elles subissent, ne désirent pas forcément que cet élément soit inscrit dans leur dossier.

Si l'on ne constate pas une recrudescence du phénomène de violences conjugales, il est notable de relever que le Planning Familial est désormais repéré comme un lieu où l'on peut en parler.

Les mariages forcés

Depuis 2009, le MFPPF au niveau national, fort de l'activité de plusieurs AD, dans le domaine de l'accompagnement de femmes victimes de mariages forcés, ou dans le domaine de leur prévention, a obtenu un financement pluri-annuel de la Communauté Européenne pour développer des réseaux d'acteurs, associations, professionnels et institutions, confrontés à des situations de mariages forcés. Ce projet s'inscrit dans les luttes du MFPPF contre les violences familiales. Pour ce faire, le MFPPF national s'appuie sur les réseaux régionaux de ou locaux déjà existants.

En Isère, des associations et institutions se sont regroupées autour de cette thématique⁵. A l'origine du réseau isérois, la volonté de professionnels ou bénévoles, confrontés à des situations de mariages forcés dans leur pratique. La première démarche a consisté à réaliser un état des lieux de cette problématique. Aujourd'hui, le réseau se veut être un lieu ressource en terme de prévention et d'accompagnement. Les acteurs ont élaboré une charte⁶ qui énonce les valeurs communes de référence et définit les droits et devoirs des membres du réseau.

Les actions de préventions

Les Centres de Planification mettent en place des actions de prévention dans le cadre de partenariats développés sur les territoires. Tel est le cas de l'équipe d'Eybens qui intervient dans un Centre Social, aux côtés d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale pour évoquer les aspects médicaux, droit des femmes, violences et isolement auprès de groupes de femmes.

Le travail en partenariat avec d'autres structures

L'équipe de Bourgoin-Jallieu intervient à l'ARS de (Association de Réinsertion Sociale), une association d'aide aux victimes. Une conseillère conjugale et familiale (CCF) du centre

⁵ Liste des structures signataires de la charte : MFPPF38, Solidarité Femmes, Centre d'Accueil Municipal (CCAS de Grenoble), Aide aux victimes, L'amicale du nid, L'appart, Amnesty International.

⁶ Voir annexe 11

de planification participe au groupe de travail sur les femmes victimes de violence conjugale et plus globalement sur les violences intra-familiales. Il s'agit d'un travail de partenariat avec de nombreuses institutions concernées par cette problématique : Conseil général, gendarmerie, justice, foyer d'accueil, ADATE...

La participation à ce groupe permet de s'inscrire dans un réseau de professionnels, d'avoir une réflexion commune concernant cette problématique afin de progresser dans la prise en compte de ces situations.

Une formation départementale sur les violences faites aux femmes

Cette formation a été proposée à l'ensemble des militant-e-s et salarié-e-s du département de l'Isère. Organisée à la suite de demandes de formation sur ce thème durant l'année 2008, nous l'avons animée sur trois jours avec l'apport de plusieurs intervenants sur différents volets des "violences faites aux femmes", ainsi qu'une réflexion sur nos positions et nos pratiques au Planning Familial avec des témoignages d'autres associations départementales.

Très riche en échanges, ce temps de formation a rassemblé une majorité de membres de l'association. Il en est ressorti la nécessité de poursuivre cette démarche de formation continue interne et ceci sur l'ensemble des sujets traversant nos pratiques.

1.3. Le Conseil Conjugal et Familial

L'activité de conseil conjugal et familial est globalement en augmentation dans tous les centres. En effet la demande du public est plus forte.

Dans certains centres, les conseillères ont eu plus de disponibilités pour répondre à ces demandes (Saint-Egrève, Interquartier).

Les centres du Planning Familial sont repérés et la communication autour des missions des conseillères conjugales et familiales a un rôle très important.

A Bourgoin-Jallieu, le centre a organisé une conférence sur le couple en 2009.

Les demandes d'entretiens au Planning Familial sont, notamment, motivées par les raisons suivantes :

- une orientation par un partenaire, travailleur social ou médecin, il est donc important de créer et recréer des liens régulièrement
- une information écrite (plaquettes de communication),
- Internet (pages jaunes, site web),
- la connaissance de la gratuité.

Les entretiens de couples

L'intervention de la conseillère est un accompagnement dans les difficultés dues en majorité à des problèmes de communication.

Les entretiens sont également sollicités lors de questionnements dans le couple autour de la parentalité et du désir ou non désir d'enfant.

Les personnes confrontées à des problèmes de violences ont mieux repéré le Planning comme lieu de parole pour rompre avec un isolement (Crolles, Interquartier, Grenoble) et viennent déposer leur situation en sécurité et sans craindre de jugement de la part de la conseillère.

La question se pose quant à la spécificité du Planning dans l'accueil des couples par rapport à d'autres organismes. Pourquoi les couples choisissent-ils le Planning en fin de compte ?

Quelques réponses peuvent être apportées en la matière :

- Le Planning continue à bénéficier d'une image 'libérée' dont il a été marqué à travers ses batailles pour la contraception et le droit à l'IVG. Il reste repéré comme un endroit exempt de tout jugement moral.
- La femme est souvent déjà venue au Planning pour d'autres raisons et revient logiquement par la suite pour un entretien de couple.
- Les médias attirent également de plus en plus l'attention sur ce type d'aide.

Les conseillères ont le sentiment que cette activité d'entretien de couple n'est pas forcément reconnue par l'institution alors qu'elle représente plus d'1/3 de leurs interventions.

Cette activité soulève bon nombre de questions : pourquoi travaille t-on comme cela ?, combien d'entretiens sont-ils nécessaires ?, les consultants doivent-ils prendre la carte d'adhésion de l'association ou pas ?, les entretiens doivent-ils être gratuits ou pas ? ...autant de questions qui nécessiteraient un débat sans cesse reporté.

Il n'y a pas de suivi sur du très long terme en la matière : d'après les statistiques, le nombre moyen d'entretiens de couple s'élève à 1,6 fois/an. Cette activité reste donc ponctuelle et rentre parfaitement dans les missions du Planning. »

Nous vous proposons de vous reporter aux rapports d'activités de chacun des centres de planification qui se trouvent en annexe ; ils apportent davantage de précisions quant au contenu des entretiens et à l'évolution des demandes du public⁷.

⁷ Voir Annexes 1-7

1.4. Les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH

Le Planning familial, association d'information et d'éducation à la sexualité est au cœur des politiques de prévention des IST, MST et du SIDA. Son action pour sensibiliser les femmes à leur exposition particulière à ces risques, pour renforcer leurs capacités à se protéger, pour favoriser la diffusion de tous les moyens de protection dont elles ont la maîtrise s'exprime dans tous ses terrains d'intervention, aussi bien dans le quotidien des entretiens de conseil conjugal et de médecine des centres de planification que dans les animations auprès des populations scolaires, comme dans les grands temps forts qui marquent la vie de l'association.

D'après les dernières estimations de l'INVS (institut national de la veille sanitaire) au 31 décembre 2006, près de 25 ans après l'identification des premiers cas de sida en France et surtout 10 années après l'introduction des multi-thérapies antirétrovirales, l'infection du VIH est en légère baisse, 6300 nouveaux diagnostics VIH estimés en 2006 contre 6700 en 2005. Les autres données vont également dans le bon sens : elles mettent en évidence un dépistage et une prise en charge plus précoces. Ces chiffres pourraient ainsi laisser penser que le problème du VIH est en voie d'être maîtrisé ! Mais, malgré le désir qui nous anime de voir dans ce bilan de réelles raisons d'espérer, il ne faut pas sous-estimer l'ampleur persistante du problème en France. Car 6300 personnes qui apprennent en 2006 qu'elles sont séropositives, c'est beaucoup.

En ce qui concerne la lutte contre le Sida, le Planning familial de l'Isère développe depuis 1996 un partenariat privilégié avec l'association TEMPO, « lieu d'accueil, de convivialité et d'appui pour les personnes concernées par le sida » qui permet d'optimiser les actions de suivi auprès des publics concernés ou de mettre en place des actions de prévention (Crolles). A TEMPO, l'accent est mis sur l'accompagnement des personnes pour rompre l'isolement. 150 personnes sont suivies ; la constatation a été faite d'une augmentation des femmes originaires de pays africains avec des problématiques liées à l'immigration. Outre l'accompagnement en direction des malades du sida et séropositifs ou des proches, c'est un lieu de réflexion entre professionnels.

Enfin, les salarié-e-s du Planning familial bénéficient régulièrement de formations sur ces questions sensibles et centrales dans la pratique quotidienne.

Formation IST AD38 :

La médecine progresse et en tant que lieu de dépistage et de prévention des infections sexuellement transmissible et du VIH, le Planning Familial a un devoir de formation de ses acteurs de préventions. Ainsi 25 salariés de l'AD, médecin et conseillères conjugales, et 5 salariées du CPEF de Voiron ont participé à une demi-journée de formation le 30 juin 2009.

Un médecin infectiologue du CHU de Grenoble, Dr. Myriam BLANC, un médecin et une infirmière du Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit de Grenoble sont donc intervenus pour mettre à jour les connaissances en matière médicale et législative. Ce temps de réflexion nous a permis non seulement de mettre à jour nos connaissances de manière transdisciplinaire, de réfléchir sur nos pratiques respectives en matières d'échange avec des publics différents, et enfin de renforcer le lien avec les partenaires importants que sont le CDAG et le CHU.

1.4.1. Le conseil conjugal et la politique de prévention IST/MST/SIDA

Quelques chiffres :

- **Bourgoin-Jallieu** : IST/Sida : 5% de l'activité des conseillères
- **Saint-Egrève** : dépistage HIV/MST, 12% des motifs de la consultation médicale.
- **Villefontaine** : 25% des consultations sont pour des « problèmes gynécologiques » (IST, douleurs...)
- **Eybens** : sur 38 demandes d'information (certaines par groupes de 2 ou 3 personnes), 11 concernent le SIDA et les MST.

Au sujet des sérologies d'infections sexuellement transmissibles, la principale demande a concerné le VIH. Ces demandes ont été faites par des jeunes filles ou des jeunes hommes, avant d'enlever le préservatif en vue de s'installer dans une relation, ou dans le cadre d'un « accident » de préservatif. Il a été intéressant d'interroger ces jeunes sur l'hépatite B : soit ils avaient été vaccinés, soit ils ne connaissaient pas leur statut et dans ce cas là, une sérologie VHB a été réalisée en même temps que la recherche du VIH.

▪ **Centre Interquartiers de Grenoble**

Motif de la consultation médicale :

- Pour l'antenne Mistral : le dépistage des IST est le 3^{ème} motif, loin derrière la contraception (presque 50%) et le dépistage des cancers dans le cadre de l'ODLC. En prévention 22 filles ont bénéficié du vaccin papillomavirus.

- Pour les 4 autres antennes (Abbaye, Premol, Teisseire, Vieux-Temple) : le dépistage des IST est le 4^{ème} motif de consultation. Le taux d'IST détecté lors des consultations médicales reste très faible. Il s'agit dans la plupart des cas des infections génitales banales.

▪ **Grenoble Gambetta**

Consultations médicales : motif pour IST/pb gynéco : 16%

Activité téléphonique en rapport avec les MST/SIDA : 7%

Visite du site pour informations IST/SIDA : 6%

A Grenoble, 4477 entretiens ont été menés par les conseillères en 2009 dont 60% constituait des entretiens courts, de la diffusion d'information individuelle et des entretiens pré-consultation.

- De nombreux jeunes viennent obtenir un complément d'information relatif à des messages (ex : sur les médias, par des rumeurs etc..) concernant les IST / SIDA : il nous faut préciser les modes de contamination, les différents types de dépistage, expliquer qu'il n'existe pas de « kit de dépistage » pour toutes les IST...

- Nous remplissons de façon satisfaisante une de nos missions de prévention en donnant des préservatifs. Nous en profitons alors pour aborder les questions du mode de transmission.

Parmi les motifs de consultations on note la forte hausse à 11% du nombre d'entretiens relatifs aux IST/SIDA.

Explication : **augmentation de 11% du nombre de prescriptions d'examen**

En juin 2009, une demi-journée de formation de l'AD 38 a permis une mise à jour des connaissances en matière de dépistage des IST. L'équipe médicale a ainsi amélioré ses pratiques, notamment concernant le dépistage systématique de l'hépatite B (pour les sujets

non vaccinés) et des Chlamydiae. Par ailleurs, l'équipe médicale a désormais la possibilité de réaliser des prélèvements vaginaux au cours de la consultation gynécologique, en partenariat avec le laboratoire ; ceci est un réel avantage puisqu'il évite aux patientes du Planning – souvent jeunes - de subir un deuxième examen pour la réalisation de ce prélèvement. Reste cependant à déplorer là encore le manque de médecin au Planning qui empêche d'accéder à toutes les demandes.

Quelques éléments de réflexion :

La femme est toujours considérée comme seule et unique responsable du risque pris

Ce constat est renforcé par les attitudes que nous constatons lors de nos séances d'animation : les jeunes hommes ne se sentent absolument pas concernés par les conséquences du rapport en dehors du risque d'IST. La responsabilité du risque en incombe toujours à la femme.

Combien de fois sommes-nous confrontés à l'angoisse !

Faut-il faire un lien avec notre société actuelle supposée être sans risque, bardée d'assurances en tous genres ?

Toujours est-il qu'il est extrêmement fréquent que des jeunes demandent à faire des tests, même s'ils n'ont pas pris de risques, même en dehors de toute démarche d'engagement mutuel entre partenaires. On retrouve couramment le fameux « on ne sait jamais » avec un doute sur la possibilité d'être porteur du virus HIV dès la naissance, sans le savoir (questionnement émis lors des animations, entre autres).

De plus, il n'y a pas que le HIV et il est courant d'entendre : « je voudrais un dépistage sur toutes les maladies ».

En contradiction avec cette montée en charge de l'angoisse, on assiste à un accroissement des prises de risques, ou tout du moins, les jeunes invoquent-ils moins la rupture du préservatif (8%) qu'ils disent ne s'être pas protégés (36%). Cette baisse de la vigilance est-elle à mettre en lien avec les situations d'alcoolisation citées plus haut ?

Le travail d'information et de prévention effectué par les conseillères autour de la question des IST alimente un partenariat fort avec les médecins. Il faut sans cesse lier la prescription et l'information et aussi introduire une réflexion sur ce qui fait que l'on se met dans des situations à risques sans tomber dans une culpabilisation bien souvent déjà largement existante. Il est essentiel de sans cesse pointer que le dépistage ne protège pas et que seul le préservatif le fait !

L'information sur les maladies sexuellement transmissibles, leur prévention et leur dépistage fait donc partie intégrante du travail de conseil conjugal et de consultation médicale du Planning familial.

L'équipe de Grenoble a développé plus largement cet aspect de l'activité du Planning dans ce document du fait de la place centrale qu'occupe l'activité d'accueil et d'entretien en centre à Grenoble Gambetta.

1.4.2. Les animations

Quelques exemples :

- **A Crolles, au lycée de Marie Reynoard**

En partenariat avec l'infirmière du lycée et 4 professeurs de l'établissement toutes les 9 classes de 2^{nde} ont participé, par demi groupe classe, à une séance d'éducation à la sexualité de 2 heures.

Filles	Garçons	Total
168	159	321

Objectifs :

Faire émerger les représentations des jeunes sur la sexualité et partager des points de vue dans le respect et le non jugement.

En cours de débat, donner des informations sur le libre choix, l'autonomie, les droits des mineurs, les conduites à risques, la contraception, l'IVG, les infections sexuellement transmissibles, le SIDA ...

▪ **Au centre Interquartiers, les animations Collèges**

Nous intervenons auprès de différents niveaux de classe, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, en fonction des demandes, des projets et de notre disponibilité. Les objectifs, le contenu et les outils utilisés lors des séances sont bien sur différents en fonction de l'âge des jeunes. Au niveau 3^{ème}, la séance a lieu au centre pour une présentation du centre de planification, et permet de parler de la prévention (contraception, IST....) Les séances au centre sont animées par la conseillère conjugale et le médecin, ce qui permet aux jeunes de repérer les professionnels du centre.

- **A St-Egrève** : les IST sont abordées dans les séances scolaires en 3^{ème} ou en LEP.

▪ **A Villefontaine**

Nous sommes intervenues dans toutes les classes de seconde des 2 lycées de notre territoire. ½ groupe, cela représente 46 interventions, et 707 élèves !

L'objectif de ces séances est de présenter les missions du CPEF. C'est un temps d'information plus général sur la contraception, la pilule du lendemain, l'IVG, les IST/SIDA etc. C'est aussi parfois l'occasion d'échanges autour des thèmes tels que les inégalités filles/garçons, le respect, le sexisme...

Les animations scolaires ou dans diverses structures concernant les jeunes (Point Accueil Jeunes, PJJ, quartier des mineurs de la prison de Varcès, MJC ...) sont un temps fort dans le travail d'information sur les MST et d'éducation des conseillères conjugales du Planning. Chaque groupe local a un contexte et des partenariats particuliers qui déterminent la forme et le contenu des interventions (une seule conseillère ou un binôme, avec ou sans partenaire extérieur, la taille du groupe, l'âge, la structure accueillante etc ...)

On remarque la cohérence qui régit le travail d'information et de prévention des IST et du SIDA dans l'ensemble du département puisque ces questions sont abordées par tous les groupes locaux au niveau 3^{ème} dans les collèges et systématiquement développées en lycée ou avec des groupes plus âgés.

1.4.3. Les temps forts de la prévention des MST

A - La journée mondiale contre le SIDA le 1^{er} décembre

▪ Bourgoin-Jallieu

Chaque année, le centre participe à cette journée du 1^{er} décembre aux côtés des partenaires locaux (CIDAG, services de santé, associations d'insertion, établissements scolaires, Mission locale).

L'objectif est l'organisation de temps d'informations et d'échanges, d'actions de prévention auprès d'un large public, les jeunes de collèges et lycées mais aussi les adultes.

L'équipe propose des animations permettant de réactualiser des connaissances et de corriger les idées reçues.

Le thème retenu pour 2009 était le suivant :

« Paroles autour de la prévention VIH/SIDA : questions/ réponses/ idées reçues / témoignages »

Ces paroles pouvaient être rassemblées sous formes d'œuvres artistiques : affiches, dessins, peintures, photos, poèmes, jeux en bois, etc....

L'ensemble de ces œuvres était exposé à la mairie de l'Isle d'Abeau, en présence du maire Mr Colomb –Bouvard et de toutes les structures concernées.

▪ Crolles

Participation à la journée mondiale de lutte contre le SIDA au lycée de Villard Bonnot

Filles	Garçons	Total
92	69	161

Objectifs :

- Soutenir, à sa demande, une initiative du comité de vie lycéenne (CVL)
- Donner aux lycéens un moyen de vérifier la véracité de leurs informations par rapport à la transmission du virus.

Entre 12h et 14h :

Distribution d'un questionnaire « Vrai/faux » par les élèves du CVL.

Exposition d'affiches du 1^{er} au 5 décembre prêtées par l'ODPS (Office Départemental de Prévention contre le SIDA) dans le hall au rez de chaussée

Tenue d'un stand avec distribution de plaquettes d'information et mise à disposition de préservatifs tenu par des élèves du CVL, des enseignants volontaires, deux conseillères conjugales du centre de planification de Meylan et la conseillère conjugale du CIPC.

Installation d'une « frise » sur mur intérieur du rez de chaussée (distribution d'1 feuille A4 à chaque élève venant sur le stand et qui souhaite écrire un message ou un mot en relation avec la journée de lutte contre le SIDA) Affichage de ces slogans spontanés durant la semaine du 1^{er} au 5/12

Echanges avec les élèves et adultes présents

▪ **Interquartier**

Le centre de planification organise une action de prévention, en partenariat avec l'Office départemental de prévention du SIDA et les personnels d'accueil de tous les centres sociaux de Grenoble.

Une pochette est constituée par les conseillères et le médecin du centre de planification.

Elle contient des affiches, des plaquettes d'information, des préservatifs masculins et féminins qui seront mis à la disposition du public. Un courrier est joint en direction du personnel d'accueil afin de mettre en place une action de prévention à l'accueil de chaque centre social et qui restera en place pendant toute la semaine qui entoure le 1^{er} Décembre.

Cette action est très bien reçue et mise en œuvre par les centres sociaux qui nous en font un retour positif.

Antenne Vieux Temple :

Intervention dans un espace informel du lycée Vaucanson, auprès des lycéens : Stand, brochures, jeux et préservatifs afin de faire parler, réfléchir chacun sur ses comportements, et apporter des informations sur les IST. Cette « manifestation » a été proposée en collaboration avec les infirmières du lycée. Une trentaine de jeunes sont venus spontanément, et les échanges ont été facilités par l'utilisation d'un support jeu « 33 cartes pour en parler » qui propose des dessins humoristiques de situations à risques ou non vis-à-vis de la contamination VIH.

▪ **Villefontaine**

Information sur IST SiDA autour de la journée du 1^{er} décembre :

Temps d'information, en lien avec les professeurs de SVT, en classe de 3^o du collège Cassin de Villefontaine. Même si nous avons l'impression d'interventions répétitives, les élèves sont nouveaux chaque année, et nous nous rendons compte qu'il est important de maintenir ce genre d'information.

B - Autres actions ponctuelles

▪ **Bourgoin-Jallieu : Actions de prévention Santé / Toxicomanie**

Le centre de planification de Bourgoin-Jallieu a participé à des journées organisées, sur ce thème, par le pôle prévention de la mairie de l'Isle d'Abeau, en partenariat avec la BPDJ.

Ce projet existe depuis plusieurs années et s'étend sur différents territoires dont « Porte des Alpes. » Il concerne le public des 12-15 ans qui fréquentent les centres sociaux, les centres culturels, les maisons de quartier et des associations (Médian, Léo Lagrange,...)

L'objectif est de prévenir des conduites à risques, de susciter une réflexion entre jeunes (garçons et filles si possible !) et auprès d'adultes, de s'informer et d'adopter une attitude plus responsable, citoyenne.

▪ **Crolles : Prévention contre les conduites à risque, les IST, le SIDA**

▶ Animation de l'exposition « SIDA : savoir, c'est déjà lutter » prêtée par l'Office Départemental de Prévention contre le SIDA (ODPS)

Objectifs :

- Informer un public large.
- Sensibiliser sur les conduites à risques.
- Faire connaître les lieux ressources.

En partenariat avec le service prévention – médiation et le service accueil de la mairie de Crolles.

En parallèle de l'exposition, un stand avec plaquettes d'information a été tenu dans la hall de la mairie avec la présence de la conseillère conjugale et familiale du CIPC.

- Participation à la soirée « mix' n style » sur le thème du SIDA au mois de Décembre au « Projo »

Filles	Garçons	Total
48	50	98

Animation faite en partenariat avec l'association « Tempo », le pôle jeunesse et le pôle solidarité.

Objectifs :

- Informer sur les comportements à risques
- Donner l'occasion de se familiariser avec des préservatifs féminins et masculins.

Tenue d'un stand avec :

- Plaquettes d'information en accès libre.
- Préservatifs masculins et féminins avec notices d'emploi.

La conseillère conjugale du CIPC était présente pour répondre aux questions et informer sur les lieux où se procurer des préservatifs et les précautions à prendre pour une bonne conservation et un emploi adéquat.

▪ Association départementale

Projet SLAM : La sensibilisation des jeunes aux questions de prévention

Après une première rencontre plutôt informelle avec les jeunes afin de leur expliquer le projet pour qu'ils puissent être volontaires, nous avons mis en place une séance de sensibilisation sur les différentes thématiques du Planning et sur la notion de prévention. L'évaluation de la sensibilisation des jeunes aux questions de prévention s'est faite au travers de leur participation aux temps d'échanges : tous les jeunes se sont exprimés pendant les 2 heures. Lors de cet échange, nous avons abordés une quinzaine de thèmes (les rapports sexuels, le corps masculin, le corps féminin, le cycle féminin, le VIH, les IST, les différents moyens de contraception, les violences, les viols, la relation garçon fille, les drogues, l'alcool, l'homosexualité, le préservatif...).

Aussi, pendant les différents moments d'écriture, pour les besoins des textes, nous avons échangé des thèmes abordés ou non lors de la séance de sensibilisation (le suicide, la séparation, le viol...). De plus, chaque jeune a choisi un thème qui lui était propre pour écrire un texte. Voici les différents thèmes évoqués dans leurs chansons : l'amitié, le viol, l'inceste,

la perversité, le suicide, les séparations, les sentiments (la joie, la tristesse et l'amour) et le Planning Familial.

Lors de la conférence de presse, et les différentes interviews des jeunes, nous avons pu constater que les jeunes avaient « mûri » les différents sujets. En effet, ils étaient très à l'aise pour parler des différentes thématiques, très à l'aise pour expliquer leur choix de thèmes et pour commenter leur façon d'écrire sur ce thème.

▪ Villefontaine

Prévention des risques sexuels :

L'objectif est d'aborder le thème des risques sexuels, dans le cadre d'échanges avec le public, en se centrant sur leurs croyances, leurs interrogations et non pas en apportant un discours hygiéniste de bonne conduite.

- *PIJ de Villefontaine (Point Information Jeunesse)*

Nous n'avons pas travaillé avec ce service depuis plusieurs années !

Nous avons participé aux « terrasses du PIJ », manifestation organisée au début de l'été, dans la rue devant le local du PIJ. Il s'agissait d'aborder la question de prévention des risques sexuels, dans un cadre plutôt festif.

- *Service prévention de la mairie de l'Isle d'Abeau*

Animations organisées dans le cadre d'une journée sportive, avec d'autres intervenants. Il s'agissait d'un public plus jeune (12/14 ans) et il a plus été question des relations amoureuses.

Ce projet concernant l'ensemble du territoire Nord Isère, les différents CPEF ont collaboré.

C – Conclusion

La prévention des risques sexuels est une mission de santé publique à laquelle le Planning familial s'attelle jour après jour depuis plusieurs décennies. Dans une période assombrie par prolifération du SiDA, le Planning familial peut s'enorgueillir d'avoir contribué utilement, par son travail de terrain, à la lutte contre l'épidémie, même si rien n'est gagné et si la vigilance et le travail de chaque instant sont de mise.

La reconnaissance du MFPP, au sein de ses différentes pratiques, et réflexions, ainsi que sa reconnaissance officielle comme réseaux d'associations d'usagers de la santé, a permis, qu'en 2008, lors de la création officielle des COREVIH, sur le territoire français, le MFPP a été nommé dans ces structures. Le PF de l'Isère a été nommé dans deux commissions du COREVIH de l'Arc Alpin.

La Coordination Régionale du VIH de l'Arc Alpina été créée en 2008 et est structurée en 5 commissions:

- prévention et dépistage
- femme et VIH
- précarité et VIH
- formation et communication
- épidémiologie et recueil de données

L'AD38 fait partie des 2 premières commissions.

La commission « Prévention et dépistage » réunit les acteurs impliqués dans les actions de prévention et de dépistage. L'objectif est de favoriser la coordination de ces acteurs, afin d'améliorer la complémentarité et la cohérence des dispositifs de prévention et de dépistage, compte-tenu des enjeux actuels de l'épidémie. Les membres de la commission travaillent ainsi à favoriser l'échange de pratiques, et la construction d'un réseau de personnes qualifiées, proposer et impulser des projets favorisant le dépistage, l'orientation post-dépistage, et la prévention, ainsi qu'à mobiliser institutions et pouvoirs publics autour de ces questions.

La commission « femmes et VIH », qui s'est réunie en 2009, a travaillé sur plusieurs propositions:

- 1) Projets de recherches cliniques spécifiques à la femme porteuse du VIH
- 2) Projet de recueil de données pour créer un outil COREVIH pour améliorer la prise en charge de ces femmes

Le travail sur ces propositions s'est basé, notamment, sur les échanges faits à partir du colloque « Femmes et VIH - 1997/2007 – Où en sommes-nous 10ans après? », et les revendications portées à l'Assemblée Nationale, ainsi que leurs compte-rendu, lors d'une soirée débat organisée au PF de l'Isère.

Une actualisation des fiches Femmes et VIH/Hépatites est en cours. Chaque participant à cette commission travaille sur cette thématique dans l'objectif d'améliorer la prise en charge des femmes porteuses du VIH.

Ces fiches seraient disponibles chez le personnel soignant, dans les associations, et tout lieu susceptible de rencontrer les femmes porteuses du VIH, dans l'Arc Alpin.

Acteur de terrain de prévention auprès d'un public varié, lieu de dépistage des IST au sein de ses Centres, le Planning Familial a toute sa place dans le COREVIH.

1.5. Travail en direction des jeunes et des adolescents

A coté des activités d'accueil et d'interventions extérieures quotidienne en direction des jeunes scolarisés ou non, dont les différentes annexes rendent compte, l'AD de l'Isère a mené un projet spécifique, en partenariat avec l'ITEP.

Le projet Slam

Le Planning Familial de l'Isère a décidé, cette année, de mettre en place un projet de prévention destiné aux jeunes. Les jeunes de 15 à 21 ans sont le public principal du Planning Familial, c'est pourquoi, il nous semble important de mener des actions avec eux. Il s'agit de les inciter à devenir eux-mêmes acteurs de prévention. En ce sens, ce projet met en pratique nos objectifs d'éducation populaire. Poser la question de la prévention chez les jeunes est par ailleurs pertinent dans le sens où la prise de risque est une dimension importante de l'adolescence : tout adolescent est dans le désir de faire ses propres expériences, de se confronter à ses limites, de se mettre à l'épreuve, etc. La socialisation par les pairs devenant majoritaire à l'adolescence, l'éducation par les pairs facilite grandement la communication des jeunes sur des questions difficiles à aborder — comme la sexualité. Comme outil de communication entre les jeunes, nous avons choisi le slam, poésie urbaine et populaire, notamment parce qu'il rassemble un public jeune et socialement hétérogène. Le slam nous apparaît comme un bon support de communication que les jeunes peuvent et ont envie de s'approprier.

Les différents partenaires du projet

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) de Varcis accueille des jeunes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment les troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Par une intervention pluridisciplinaire ces établissements et services tentent d'inverser le processus handicapant dans lequel ces jeunes aux potentialités cognitives et intellectuelles préservées, sont engagés.

Il semblait intéressant pour Mmes Foehrlé et Moisan, deux éducatrices de l'ITEP de créer des ateliers de slam, car le slam est perçu comme une façon de retrouver le pouvoir et l'écoute, pour ces jeunes qui en sont habituellement privé. 5 jeunes de l'ITEP ont été volontaires pour participer à des ateliers slam sur des questions de prévention.

Pour animer les ateliers de Slam, nous avons fait appel à TH Lonazdobaz (Thierry Mouele), artiste grenoblois qui a évolué au sein d'une formation artistique locale, CollalShit, et qui est présent depuis plus de 10 ans sur la scène Hip Hop hexagonale à travers des concerts, des rencontres et plus récemment des ateliers. Il a milité pour développer toutes les formes d'expression allant du rap au slam en passant par le chant ce qui lui permet d'adapter ses ateliers aux desideratas des participants.

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Isère a soutenu ce projet de prévention.

La réalisation

Avec l'animatrice de communication (Magali Jargot) et une conseillère conjugale et familiale (Christèle Carrier) du Planning, les jeunes se sont familiarisés aux thématiques du Planning et ont été sensibilisé aux questions de prévention. TH Lonazdobaz, en faisant un usage ludique des outils de la langue française, a permis aux jeunes de puiser dans leur

propre univers leurs ressources en s'éloignant de l'aspect scolaire qui est rébarbatif pour eux. La co-animation (TH Lonazdobaz et Magali J) a permis aux jeunes de mettre en mots des choses de leurs préoccupations premières mêlant également l'aspect prévention et l'aspect artistique.

A la fin de l'écriture, les jeunes ont enregistré leurs textes sur support CD, ont participé à 2 scènes ouvertes de la Bobine. Ils ont également tenu une conférence de presse avec des médias locaux et ont participé à une interview à. Nous pouvons souligner le « professionnalisme » dont les jeunes ont fait preuve lors de leur conférence de presse avec les médias locaux (Dauphiné Libéré, Grenoble&moi, France 3) et de leur interview directe à la radio RMG (Radio Malherbe Grenoble). Les journalistes nous ont fait un retour très positif quant à leur façon de s'exprimer mais aussi leur facilité à expliquer cette action qu'ils ont mené à bien. Les journalistes ont tous été admiratifs quant à leur capacité d'écriture sur des thèmes assez complexes à leur sens.

Même si cette action a été en grande partie élaborée en 2009, la diffusion des textes et du CD va perdurer en 2010, par le biais du Planning Familial, mais aussi par l'ITEP. En effet, lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'ITEP, les jeunes seront invités à chanter leurs textes. L'action auprès de ces jeunes est terminée mais le travail de prévention auprès d'autres jeunes pourra se faire par le biais de cet outil.

1.6. La parentalité

La question de la parentalité croise quotidiennement la pratique des conseillères conjugales et des médecins du Planning familial si l'on considère la parentalité comme « la fonction de parent, notamment sur les plans juridique, moral et socio-culturel » (Larousse).

Etre parent, avoir des parents, choisir de se prémunir d'une grossesse par un moyen contraceptif, être enceinte, l'avoir choisi ou ne pas l'avoir choisi, l'accepter, ou le refuser, faire en sorte de ne plus l'être ou non, c'est le rapport de chaque individu à cette notion de parentalité qui est cœur de la mission du Planning Familial et du travail des conseillères conjugales et des médecins.

En ce qui concerne le jeune public, majoritaire, du Planning familial, tant dans les entretiens que dans les animations, l'éducation à la sexualité recoupe (voire contredit parfois) le propre apport éducatif des parents sur la question.

La tâche délicate des conseillères conjugales se situe donc dans cet interface entre la « relation à l'autre » qu'implique la parentalité, la juste quête de l'autonomie des jeunes et la défense des principes de droit de la personne et de liberté de choix en matière de sexualité qui sont les valeurs du Planning.

Comme le dit l'**équipe de Bourgoin-Jallieu** :

La gratuité des entretiens et la prise en charge des contraceptifs et divers examens par le centre, constitue donc une véritable nécessité pour ces jeunes qui pour la plupart n'ont pas informé leurs parents quant à leur sexualité, et tiennent beaucoup à la confidentialité de leur démarche.

En effet, lors des premières visites, il leur est demandé de remplir un dossier ce qui pose presque systématiquement la question de la confidentialité, et la crainte qu'un résultat ou toute autre information puisse parvenir chez leurs parents.

Nous insistons sur le secret professionnel auquel nous sommes tenues, sur la différence entre anonymat et confidentialité qui n'est pas toujours très claire, mais également sur le fait que nous sommes habilités à les recevoir et à leur délivrer une contraception sans autorisation parentale. Ce « détail », pour certains, participe à limiter le malaise qui peut être ressenti à l'idée de « trahir » la confiance parentale.

En matière de contraception, les mères sont implicitement très présentes dans le discours des jeunes filles que nous recevons. La manière dont la sexualité a été abordée (ou non) conditionne largement la perception qu'en a leur fille. Ainsi, même si la plupart d'entre elles reconnaissent l'importance de pouvoir accéder à la contraception sans autorisation parentale, elles se sentent souvent mal à l'aise vis-à-vis de leur mère avec une impression de trahir, de mentir.

Tout le travail des conseillères consiste alors à les amener à réfléchir sur leur démarche, sur l'importance de prendre en charge leur contraception et sur le fait qu'elles pourront être reconnues comme autonomes et responsables. Les mères sont souvent confrontées à une double crainte : imaginer que leur fille puisse avoir une relation sexuelle est une perspective compliquée pour des parents, d'autre part, la méconnaissance des autres contraceptions disponibles n'incite pas à la confiance dans leur efficacité

Dans les entretiens de couples, c'est souvent l'entrée dans la parentalité, la perspective d'une grossesse qui est en cause ou les problématiques posées au couple par les enfants.

Par exemple pour l'**équipe de CROLLES** :

Entretiens de couple :

Les demandes d'entretien de couple se manifestent à des moments clés de la relation conjugale.

Elle est verbalisée de différentes façons, selon les moments de vie traversés.

Pour les jeunes couples avant l'arrivée des enfants lorsque se pose la question de la responsabilité et de l'engagement ou après la naissance de ses derniers devant la difficulté de passer du couple conjugal au couple parental.

Pour les couples plus anciens, lorsque les enfants, devenus majeurs, quittent le foyer familial (syndrome du nid vide).

Entretiens de couple	Entretiens individuels	Total
22	106	128

Demandes faites par des hommes :

Deux hommes sont venus en entretien individuel : les deux exprimaient leurs difficultés de garder une place en tant que conjoint et en tant que père.

L'équipe de Grenoble a bien formalisé les problématiques qui s'expriment sur les questions de parentalité dans la pratique des entretiens, compte tenu de l'histoire et des valeurs donc de la spécificité du Planning familial :

Dans les difficultés évoquées lors des entretiens de couple, on retrouve régulièrement :

- Les familles recomposées et les difficultés des adolescents à accepter la nouvelle eau partenaire. Et pourtant, les conseillères ne mènent que très peu d'entretiens familiaux, c'est-à-dire avec parents et enfants.

La question se pose quant à la spécificité du Planning dans l'accueil des couples par rapport à d'autres organismes. Pourquoi les couples choisissent-ils le Planning en fin de compte ?

Quelques réponses peuvent être apportées en la matière :

- Le planning continue à bénéficier d'une image 'libérée' dont il a été marqué à travers ses batailles pour la contraception et le droit à l'IVG. Il reste repéré comme un endroit exempt de tout jugement moral.
- La femme est souvent déjà venue au Planning pour d'autres raisons et revient logiquement par la suite pour un entretien de couple.
- Le Planning ressort comme référence lorsque le couple recherche sur internet « conseil conjugal ». Le terme 'conseil conjugal' est donc maintenant mis en avant, les médias attirent également de plus en plus l'attention sur ce type d'aide.
- L'entretien est gratuit ce qui n'est pas le cas partout.

Les conseillères ont le sentiment que cette activité d'entretien de couple n'est pas forcément reconnue par l'institution alors qu'elle représente plus d'1/3 de leurs interventions.

Cette activité soulève bon nombre de questions : pourquoi travaille t-on comme cela ? Combien d'entretiens sont-ils nécessaires ? Les consultants doivent-ils prendre la carte d'adhésion de l'association ou pas ? Les entretiens doivent-ils être gratuits ou pas ? ...autant de questions qui nécessiteraient un débat sans cesse reporté.

Il n'y a pas de suivi sur du très long terme en la matière : d'après les statistiques, le nombre moyen d'entretiens de couple s'élève à 1,6 fois/an. Cette activité reste donc ponctuelle et rentre parfaitement dans les missions du Planning.

Actions « Parentalité »

La plupart des groupes locaux ont mis en place des actions spécifiques en direction des parents pour aborder avec eux toutes ces questions, favoriser l'échange, permettre à chacun(e) de chercher des réponses adaptées aux problématiques individuelles par l'échange et la réflexion collective :

1. Equipe de Bourgoin-Jallieu : la papothèque

Depuis de nombreuses années, le Centre de planification participe à des temps d'échange et d'information destinés aux parents d'élèves de l'école primaire Louise Michel de Bourgoin-Jallieu. Il s'agit de favoriser la rencontre entre les parents eux-mêmes et avec des professionnels de la petite enfance autour de thèmes variés.

Les structures participantes sont conviées à une première réunion dès la rentrée scolaire. Les questions des parents énoncées, chaque structure présente ses missions et propose des interventions en adéquation avec les demandes.

Le public est majoritairement composé de femmes turques et maghrébines, accompagnées de deux traductrices. Il y a une grande assiduité, cependant nous constatons un manque de participation des hommes. Peut-être parce que les femmes sont au centre de l'éducation des enfants et le lien principal avec l'école ... Ils restent les bienvenus et sont présents dans les discussions, notamment en ce qui concerne leur rôle de père, mari, concubin ...

Les conseillères du centre de planification sont sollicitées pour échanger autour des thèmes suivants : la sexualité, la contraception, le plaisir, la virginité, le désir d'enfant, la grossesse, la relation homme/ femme au sein de la famille et dans la société, le port du voile et tout ce qui concerne la parentalité et l'éducation des enfants, des adolescents, etc....

En collaboration avec le médecin du centre, les conseillères organisent des animations favorisant la prévention et la promotion de la santé.

C'est un moment privilégié et enrichissant pour tous .Nous partageons un réel plaisir à nous retrouver au fil des ans. Les femmes, les mères présentes à la papothèque se sont appropriées ce temps d'échange ; elles ont une parole vraie, dans un lien de confiance tissé avec les conseillères qui ne sont ni dans le jugement, ni dans un discours normatif. Elles sont également rassurées par les traductrices qui transmettent fidèlement leur parole.

Après avoir participé à ces temps, quelques unes ont franchi la porte du centre de planification pour demander une consultation médicale ou un entretien.

Dés la prochaine rentrée 2009 / 2010, les conseillères reconduiront cette activité et organiseront une visite du centre pour les personnes participant à la papothèque ; l'objectif étant de se familiariser avec les locaux, le personnel et faciliter une démarche individuelle ultérieure.

2 - Equipe de Crolles : expérience théâtrale en partenariat avec l'Espace Paul Jargot

Objectif : Participer au travail sur la parentalité au travers du spectacle « Made in dignity » écrit par Brigitte Jacob

Travail de réflexion sur comment :

- Initier une analyse des fonctionnements sociaux et culturels : comment ils interagissent au sein des relations filles/garçons.

- Travailler sur les représentations de chacun(e) concernant les filles et les garçons en élaborant une réflexion autour des questionnements suivants :
 - Quelles représentations les garçons ont ils d'eux-mêmes ? Et les filles ?
 - Quelles représentations les filles ont des garçons et inversement ?
 - Comment on devient une fille ? un garçon ?
 - Comment cela se construit selon les âges ? les époques ?
 - Comment cette construction agit sur les relations entre les filles et les garçons tout au long de la vie de chacun ?
 - Quelles sont les influences de la famille, de la culture, de la pression sociale, des médias, ... ?
 - Comment elles interviennent dans les représentations, les croyances, la construction des modèles ?

- Devenir acteur du changement des mentalités et des comportements
 - Quelles propositions ?
 - Comment être, chacun (e) acteur (trice) de transformation des relations filles/garçons au quotidien ?
 - Quelle est la difficulté, en tant qu'individu, d'être confronté ou de se conformer à ces stéréotypes et représentations du masculin et du féminin ?

3 - Equipe d'Eybens : Animations adultes

Les animations en direction d'un public de femmes se sont développées en partenariat avec les structures de la ville d'Eybens (centre social, PMI, service social...). Deux axes ont été retenus en priorité : la parentalité avec la participation d'une CCF sur un lieu d'accueil parents-enfants (16 séances qui ont touché 18 femmes) et la prévention (médicale, droit des femmes, violences, isolement...) auprès de femmes par des actions avec la conseillère en économie sociale et familiale du centre social (7 séances avec 16 femmes concernées). A la suite de ces séances, certaines de ces personnes, de façon individuelle, ont pris rendez-vous avec la médecin du centre pour un suivi gynécologique jusqu'alors inexistant. Petit à petit, le centre se fait connaître auprès des femmes de la commune

4 - Equipe de l'Interquartier : Animations en direction d'un public féminin

Même si dans l'équipe de l'interquartier les actions en direction du public adulte sont moins spécifiquement ciblées « parentalité », elles s'adressent aux filles et aux femmes avec l'objectif de d'ouvrir la parole et l'on sait bien que le rapport à la parentalité, à ses interrogations et ses difficultés, s'exprime et se discute dans ces échanges des femmes de ces quartiers, comme cela est explicité un peu plus loin dans le corps du texte (voir encadré). C'est pourquoi ces actions trouvent naturellement leur place dans ce chapitre.

Sur plusieurs antennes des animations ont lieu en direction d'un public spécifiquement féminin.

Un partenariat étroit entre la conseillère en économie sociale et familiale et la conseillère existe. L'objectif principal est de favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne du public concerné.

Pour cela, les animations proposées favorisent la création de lien (entre le centre et les participantes et entre les participantes elles mêmes), la sortie de l'isolement au sein du quartier, la connaissance des ressources du secteur dans lequel elles vivent et qu'elles pourront s'approprier hors temps d'animation.

Elles sont aussi construites sur la base de l'autorisation, sans culpabilité, que les femmes s'accordent à prendre du temps « entre femmes et rien que pour elles » Elles sont très attachées, et les animatrices aussi, à ce que ces temps soient des moments de partage, de détente, de plaisir et de bien – être.

Ces séances, selon les antennes, sont proposées sous 2 formes :

Les ateliers « Bien-être au féminin » à Vieux Temple

Les ateliers « Bien Etre au féminin » s'inscrivent dans un projet piloté par plusieurs partenaires du centre social en direction de femmes isolées et/ou en situation de famille mono parentale et/ou sans emploi du secteur 2.

Les séances “ateliers” sont l'occasion de connaître une association, une structure socio culturelle ou sportive,... et de découvrir ou re découvrir une technique, une activité, ...facile à reprendre dans sa vie quotidienne ou qui incite à sortir de nouveau

Les séances d'échanges sont l'occasion d'affirmer la priorité que prend pour elles, au fil du temps, ce moment, entre parenthèses, du mardi après-midi qui est vraiment devenu un rendez-vous pour elles et entre elles.

Les thématiques abordées tournent souvent autour de la vie quotidienne de la femme « au foyer » happée par les tâches ménagères, la relation de couple et la fonction maternelle. Des prises de conscience s'élaborent lorsqu'elles posent des questions sur l'évolution du droit des femmes et qu'elles font du lien avec leur histoire personnelle...

Les stages « bien – être au féminin » à Abbaye et à Teisseire

Deux stages ont été proposés en 2009 sous des formes différentes :

- un weekend suite à un stage réalisé en 2008 avec les mêmes participantes, leur conjoint (très peu) mais surtout leurs enfants, des animatrices se chargeaient des enfants quelques heures par jour.

Après un bilan , cette expérience ne se renouvellera pas et nous préférons rester sous la forme d'une rencontre pour des femmes en situation d'isolement social mais déchargées complètement des obligations familiales sur ce temps.

- une semaine de stage en novembre de 8h30 à 16h30 organisé donc pour des femmes en situation d'isolement social ou "coincée" par des obligations familiales trop lourdes.

Des solutions de garde des enfants ont été trouvées pour toutes.

Le bilan pour ce stage fut très positif ; à la suite ces femmes se sont organisées en groupe autonome , avec comme objectifs d'être solidaires et de passer du bon temps ensemble. à ce jour le groupe fonctionne toujours.

Les groupes «filles » à Mistral

Un « groupe de filles », une spécificité de l'antenne Mistral :

Ce projet est né de constats croisés entre trois professionnelles du quartier : éducatrice spécialisée du CODASE, psychologue du lieu d'écoute du service Santé Ville de Grenoble, et la conseillère conjugale du centre de planification.

Globalement, nous avons constaté que les jeunes filles ne sont pas très visibles, pas autorisées à investir l'espace public du quartier. Elles s'inscrivent peu dans les activités de loisirs du quartier. De ce fait, nous avons fait le choix dans un premier temps, d'aller vers elles. Nous avons donc proposé quelques temps collectifs, afin de nous rencontrer.

Objectifs fixés à l'action :

- Créer un groupe où puisse venir s'exprimer les difficultés auxquelles elles sont confrontées (mixité, discriminations, violence, pression familiale et culturelle, relation avec les garçons...)

- Faire questionner la place des filles dans la famille, dans le quartier, dans la société.

Pour nous, ces sorties ont été l'occasion de connaître certaines jeunes filles, et d'affiner le constat de départ (difficultés à s'inscrire dans d'autres démarches collectives du quartier, interdits parentaux, difficultés dans le vivre-ensemble au sein du quartier, difficultés pour certaines à se confronter aux règles, difficultés relationnelles entre filles et garçons, pression familiale et culturelle et difficultés pour les jeunes filles à s'épanouir et se situer entre des modèles très différents...)

À partir de septembre 2009 : organisation d'un repas de filles tous les 1ers samedis de chaque mois.

Les journées à thème

Equipe Interquartier : Mars autour de la journée de la femme

Pour participer à la journée de la femme 2009, le centre de planification inter-quartier a participé aux réunions initiées par la mairie de Grenoble et a retenu le thème de l'éducation à la liberté.

Spectacles, accueil d'une intervenante, jeux, repas partagés, séances d'échanges autour des thèmes abordés, d'écoute des différents points de vue, qui leur ont permis de se sentir en confiance, de partager l'expérience qu'elles avaient de la liberté dans leur quotidien: quelle liberté s'autorisent t'elles à vivre ? de prendre soin de soi avec des femmes des quartiers « d'à coté ».

Equipe de Saint-Egrève

Cette équipe travaille depuis de nombreuses années sur le thème de la parentalité. L'action « massages Bébé » en particulier est développée sur St Egrève depuis 1986.

Malheureusement, le peu d'intérêt des financeurs (CGI) pour ces actions considérées comme « non prioritaires », et qui ne trouvent pas leur place dans les grilles élaborées par le CG pour évaluer le fonctionnement des centres de planification et qui déterminent les subventions octroyées, ont obligé le Conseil d'Administration de l'association de Saint Egrève à prendre la décision de renoncer à ces actions pour 2010.

Association familiale « groupe alphabétisation » :

Travail avec les adultes du groupe sur la transmission des valeurs et des savoirs auprès des enfants à partir d'un conte berbère : l'aigle et la jeune fille.

Activité de soutien à la parentalité :

- La clairière : lieu d'accueil parents/enfants. Soutien éducatif, rencontre entre parents, partage d'idées en matière d'éducation
- Activité massages bébés : processus d'apprentissage de la parentalité, rencontre avec l'enfant dans sa singularité, notion d'équilibre familial : individus, couple, parentalité.

FIN de ces 2 activités faute du soutien du CGI.

Equipe de Villefontaine : animations auprès des adultes

Il s'agit majoritairement d'un travail

- de soutien à la parentalité,
- de prévention des violences intra familiales :

De plus en plus de demandes s'orientent sur la vie des couples et la place des femmes dans la société.

Travail avec les « groupe femmes » des maisons de quartier

- La maison de quartier des Fougères :

« Le petit café » : une CCF intervient une matinée par mois dans un groupe de femmes. La majorité d'entre elles a encore des enfants au foyer, d'autres ont des enfants indépendants. Ce groupe se réunit très régulièrement dans un local proche de l'un des groupes scolaires du quartier, soit pour des activités manuelles propices aux échanges, soit pour des moments de discussion.

Notre intervention s'inscrit dans un soutien à la parentalité. De plus en plus souvent, émergent des préoccupations sur la place des femmes dans la famille et le rôle respectif des femmes et des hommes dans l'éducation.

Depuis cette année, nous avons la possibilité de scinder le groupe pour aborder des questions qui les préoccupent à ce moment précis, laissant ainsi le loisir aux autres d'échanges plus légers et moins encadrés.

Il arrive que la ccf soit sollicitée pour une difficulté personnelle, cela peut être l'occasion de rappeler l'activité de conseil conjugal proposé au CPEF.

Ce temps de rencontre est important pour ces femmes. Il leur apporte un véritable soutien pour aborder des sujets très personnels dans un cadre sécurisé. Il faut dire que cette structure se situe dans un quartier de Villefontaine excentré, avec un nombre élevé de familles monoparentales, et de nombreuses femmes se sentent isolées, loin de leur famille d'origine, entre deux périodes de travail rémunéré, avec de jeunes enfants à charge, parfois en retraite.

- Centre social de St Quentin Fallavier :

Ce groupe est constitué de femmes de 30 à 65 ans, toutes en difficulté sociale ou familiale. Elles sont accompagnées par trois professionnelles de l'action sociale. Elles se retrouvent autour de repas réalisés collectivement et de temps de loisirs.

Notre intervention, sur la base de discussions en groupe, s'inscrit dans un projet plus large. L'objectif était d'offrir un espace de parole sur les relations familiales.

Lors de ces deux animations nous avons pu aborder les rapports que ces personnes entretiennent avec leur réseau de relation : Quand et comment s'autorise t'on à être en relation avec l'autre. Parfois des histoires douloureuses s'expriment là.

Ces séances ont permis « d'alimenter » un projet d'expression théâtrale présenté en fin d'année lors d'une rencontre avec d'autres groupes similaires.

Suite à ces interventions, nous avons remarqué qu'il était plus facile pour elles de venir « frapper à la porte » du centre pour demander un soutien.

Plusieurs d'entre elles sont venues pour des entretiens suivis.

Groupe des partenaires « parentalité » du quartier des Fougères

A l'initiative de la maison de quartier, les professionnels accueillant soit des parents, soit des enfants ou des ados, se retrouvent tous les deux mois.

Ces réunions misent en place il y a plusieurs années continuent d'exister. Elles permettent une cohésion des différents projets mis en œuvre sur le quartier.

Conclusion

La parentalité est donc bien une activité à part entière du Planning Familial, indissociable de l'objet de sa mission et de la composante éminemment relationnelle de ses pratiques.

La reconnaissance de l'importance et de l'intérêt des actions organisées autour de la parentalité permettrait de les maintenir et de les développer, renforçant du même coup les liens sociaux et les solidarités de territoire qui sont au cœur des objectifs de santé, de prévention et de cohésion sociale des instances nationales et territoriales qui nous missionnent.

Conclusion

La parentalité est donc bien une activité à part entière du Planning Familial, indissociable de l'objet de sa mission et de la composante éminemment relationnelle de ses pratiques.

La reconnaissance de l'importance et de l'intérêt des actions organisées autour de la parentalité permettrait de les maintenir et de les développer, renforçant du même coup les liens sociaux et les solidarités de territoire qui sont au cœur des objectifs de santé, de prévention et de cohésion sociale des instances nationales et territoriales qui nous missionnent.

1.7. Les autres permanences

Dans le cadre de ses différentes activités, le Planning Familial de l'Isère a été amené en 2009 à participer à différentes permanences.

Ainsi, en dehors des activités d'animations et de partenariats traditionnels, nous pouvons recenser la participation de salariées à sept lieux d'écoute sur le département :

- 3 permanences pour la Maison des adolescents⁸ de l'Isère (au siège du Sud-Isère à Grenoble, au siège du Nord-Isère à Bourgoin et l'antenne de Villefontaine)
- 1 permanence au Point Accueil Jeunes de Grenoble
- 1 permanence à la LMDE sur le Campus Universitaire
- 1 point écoute au lycée Iser-Bordier (1 fois par semaine)
- 1 permanence à la Clairière (à Saint-Egrève)

De part la spécificité des publics visés et des thématiques traitées, et parce que le nombre de personnes reçues a été significatif, nous vous proposons d'analyser de plus près trois permanences distinctes.

L'investissement en temps et en énergie dans la **Maison des Adolescents de l'Isère** nécessite un éclairage tout particulier sur l'implication du Planning Familial.

Suite au lancement en 2005 du projet national de Maison des adolescents à travers le territoire et à la demande de la DDASS et du Conseil général de l'Isère en 2006, l'ensemble des professionnels du département, en charge des problématiques de l'adolescence, se sont saisis de cette demande.

Ayant dans ses missions premières, la prévention des grossesses non désirées chez les très jeunes filles, l'information sur les différentes méthodes de contraception, les conduites à risques, la parentalité..., il semblait important que l'association prenne une part active dans ce projet.

Celle-ci s'est traduite par la participation à des comités de pilotage, des réunions, des permanences et des temps de formation.

C'est ainsi que l'on retrouve la présence de professionnelles du Planning Familial dans trois lieux de la MDA de l'Isère : à Grenoble, à Bourgoin et à Villefontaine.

Les antennes de la MDA de Villefontaine et Bourgoin ont respectivement ouvert leurs portes en novembre et décembre 2009.

En ce qui concerne la MDA de Grenoble, une personne de l'association est présente dans « L'espace Accueil socio-éducatif » au même titre que le Codase, le PJJ et l'ASE, et ce depuis sa création en novembre 2008.

Pour l'année 2009, la MDA de Grenoble a traité 286 situations (137 filles pour 149 garçons) de jeunes allant de 12 à 21 ans ; 46% pour des problèmes familiaux, 34% pour des problèmes scolaires et 20% pour des problèmes de santé.

Le Point Accueil Jeunes (P.A.J.) reçoit des jeunes de 18 à 25 ans en situation d'errance. Ses missions sont l'accueil sans condition de ce public, l'écoute et le diagnostic, et l'orientation vers les dispositifs de droit commun.

Plus spécifiquement, l'action du binôme conseillère du Planning Familial/éducateur du P.A.J., au travers d'un accueil collectif tous les mercredis matins (voir rubrique « animations » pour le groupe de Grenoble) et au travers d'un accueil individuel tous les

⁸ Maison des adolescents : un lieu d'écoute et d'accompagnement, destiné aux jeunes de 12 à 21 ans, où l'on peut venir parler de ses petits ou gros soucis. Elle est composée d'un espace d'accueil et d'un espace santé.

vendredis après-midi, existe pour permettre une meilleure approche de la question des relations interpersonnelles pour des jeunes en rupture de lien.

Dans les entretiens individuels, les jeunes vont pouvoir aborder des éléments plus personnels de leur histoire ou de leur situation actuelle. Ils vont pouvoir exprimer leurs émotions sur leur vécu marqué par des événements difficiles (rupture, angoisses, exclusion, solitude, manque affectif, éloignement avec leur famille).

La **Clairière** est un lieu d'accueil collectif pour les enfants et leurs parents. Les enfants sont accueillis jusqu'à leur quatrième anniversaire, et durant le temps de présence, l'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Le groupe d'accueillants est composé d'une équipe pluridisciplinaire (d'assistantes sociales, de psychologues, d'une directrice de crèche, et enfin d'une conseillère conjugale et familiale du CPEF de St Egrève).

En 2009, cette activité a mobilisé la conseillère du centre pendant quinze accueils et une demi-journée « portes ouvertes », ainsi qu'à quatre réunions d'équipe et sept supervisions.

Ce lieu a fonctionné 287 fois dans l'année et 61 enfants différents sont venus.

Il est à noter que certains usagers, en situation d'isolement, sont utilisateurs du lieu de façon très systématique. Ils expriment que la clairière est un lieu très important de soutien éducatif, de possibilité de rencontre avec d'autres parents, de partage d'idées en matière d'éducation.

Fin 2009, faute de subvention et conformément aux rappels des missions des CPEF demandées par le Conseil Général (le soutien à la parentalité relevant davantage des missions de la protection maternelle et infantile) le CA de l'Association a voté la suspension de notre participation à « la clairière » au 1^{er} janvier 2010.

1.8. La coopération internationale

Le planning familial de l'Isère s'inscrit depuis plusieurs années dans les projets de coopération décentralisée initié par le conseil général de l'Isère, et par la Mairie de Grenoble. Pour ces actions une commission « international » se réunit afin de réfléchir sur les engagements du planning dans différents pays tels que le Burkina, l'Algérie et le Sénégal.

En ce qui concerne le Sénégal, plusieurs missions ont eu lieu dont la dernière fin 2007 qui a permis aux militantes du planning familial présentes, d'accompagner les associations de femmes dans l'organisation du forum des femmes de la région de Tambacounda. Le but était de leur permettre de se réunir entre femmes de régions différentes, d'échanger autour de 3 thèmes, et enfin de pouvoir dégager un plan d'actions.

Durant ce forum, les femmes ont travaillé sur leurs droits fondamentaux à travers le degré d'implication des femmes dans la réforme, les violences faites aux femmes et aux filles, l'allègement des travaux des femmes comme facteurs de participation d'intégration et d'émancipation.

Il en est ressorti une réflexion très riche, et l'élaboration d'un plan d'action tenant compte de leurs priorités.

Le Comité Régional de Lutte Contre les Violences faites aux Femmes de Tambacounda a élaboré son plan pour 2009. Il comporte des actions de sensibilisations de publics, de professionnels et d'élus à la question des violences faites aux femmes, de la communication publique, et des activités d'écoute et d'accompagnement de femmes victimes.

Toutes les actions listées de manière très précise ne pourront certes pas être toutes réalisées en même temps. En concertation avec les associations de femmes, la priorité est de proposer des formations à l'écoute pour les membres des associations qui vont mettre en place ces permanences.

En parallèle, l'urgence est de pouvoir aménager les cases foyers déjà existantes en matériel informatique notamment, de manière à permettre un accueil de qualité.

Le planning isérois n'a pu s'emparer de ces projets sur la période 2008/2009 mais a tenté de mobiliser ses militantes pour inscrire ce projet dans le plan triennal de coopération décentralisé 2010/2011/2012. L'objectif étant de présenter au Conseil Général un projet détaillé des actions prévues ainsi que le budget correspondant. Le projet a donc été déposé à la fin de l'année 2009 et sera soumis aux délibérations du Conseil Général en 2010.

La Coopération de la Ville de Grenoble et la Ville de Constantine, en Algérie, est assez tributaire des changements électoraux locaux.

Un changement de Maire peut modifier les modalités des accords de Coopération.

En attendant qu'en 2010, puisse être passée une convention avec le PF de l'Isère, intégrée dans le nouvel accord intercommunal de coopération en mai 2010, notre association a eu des contacts avec le PF de Constantine, et avec l'association Rachda, en 2009.

Un projet a été déposé fin 2009 auprès de la Ville de Grenoble.

Le jumelage de quartiers de grenoble (Berriat, VN, et les Alpains) avec des quartiers de la ville de Ouaga-Dougou, au Burkina-Faso, a permis que des relations privilégiées s'établissent entre plusieurs associations de femmes de ces quartiers et le Planning Familial de l'Isère.

Ces relations ont permis que l'AD de l'Isère soit intégrée au programme « Réduction des Risques Sexuels Afrique-Océan Indien », que le MFPP développe depuis 6 ans. Les relations de notre association avec les associations Burkinabé se sont consolidées et développées. Cette coopération vient de franchir deux étapes: A grenoble a été fêté les 10 ans du jumelage, et le MFPP élabore une nouvelle convention pour les 3 ans qui viennent.

2/ La formation

L'activité de formation a toujours été au cœur des pratiques du Planning Familial. Nous sommes tous les jours témoins des difficultés que traversent hommes et femmes et des questionnements que cela suscite .

Que ce soit autour des rapports sociaux de sexes, des violences faites aux femmes, de l'accès à l'information pour tout individu ou groupe sur les questions de vie affective, relationnelle et sexuelles, institutions et équipes nous sollicitent régulièrement en tant " qu'experts de terrain" .

Nous continuons à développer nos actions de formation afin de répondre aux demandes croissantes du public et des professionnels et ainsi mettre en œuvre notre projet pédagogique basé sur l'éducation populaire .

Formation au Conseil conjugal et familial

Le planning est reconnu organisme de formation depuis 1976 . Son agrément est depuis renouvelé tous les trois ans. Cette activité reste prioritaire pour notre AD car elle permet le renouvellement de nos équipes et le recrutement de nouvelles militantes . Toute notre démarche de formation est articulée autour de cette exigence: former de futures professionnelles compétentes et porteuses de nos idées .

A - Formation CCF : promotion 2008-2009

Cette session commencée en janvier 2008 s'est poursuivie jusqu'en avril 2009 pour les quatre derniers modules théoriques :

- animations extérieures et éducation à la sexualité
- projets et réalisations, outils et techniques d'animation, connaissance des réseaux
- dynamique de groupe, travail en équipe
- analyse de la pratique et bilan de la formation

Tutrices, formatrices et documentaliste ont été durant ces derniers mois sollicitées dans l'accompagnement des stagiaires pour l'élaboration du mémoire de fin de formation avec un soutenance prévue en octobre 2009 . Cet exercice de "passage à l'écriture" est souvent une épreuve pour plus d'une stagiaire, les découragements fréquents, nécessitant recadrage et soutien attentif..

Sur les 11 stagiaires, une a du, pour des raisons personnelles et professionnelles, renoncer à poursuivre la formation et a quitté le groupe en septembre 2008. Une autre, ayant suivi jusqu'au bout les modules théoriques et les stages pratique n'a pas souhaité valider la formation par l'écriture du mémoire.

Huit stagiaires ont soutenu leur travail en octobre 2009, la neuvième, ayant des empêchements, en décembre 2009.

Toutes les stagiaires ont obtenu leur agrément qui est une évaluation globale des différents aspects de la formation :

- acquis et participation aux modules théoriques (15 modules),
- compréhension des problématiques et évolution au cours des stages pratiques (6 semaines de stages),
- élaboration d'un écrit de fin de formation sur un sujet en lien avec la pratique du Conseil conjugal et dans les objectif du Planning Familial.

Afin de prendre en compte ces différentes facettes de la formation, le jury de soutenance est constitué d'une formatrice, de la tutrice de la stagiaire, et d'un membre de l'association sensibilisé au thème développé dans le mémoire.

Deux stagiaires issues de cette promotion ont trouvé un emploi au sein de notre Association, trois ont réintégré leur poste d'origine (formatrice, formatrice spécialisée, formatrice Planning dans un autre département), quatre sont à la recherche d'un emploi.

B – Projet Formation 2010-2011

Dès Juin 2009 le Comité de Pilotage composé de six formatrices (deux d'entre elles partant à la retraite en octobre 2009) a commencé à organiser la mise en place d'une nouvelle session de Formation prévue en Janvier 2010.

En décembre 2009, les quatre formatrices font le constat du nombre insuffisant de candidates pour démarrer la formation: elles sont au nombre de sept à condition pour trois d'entre elles d'obtenir un financement. Au final quatre d'entre elles maintiennent leur engagement. Le nombre requis étant de 10 stagiaires au moins, nous décidons en accord avec le CA de reporter la prochaine session de formation en septembre 2010.

Cette situation nous permet de re-cibler le public susceptible d'être intéressé par ce type de formation, avec tout un travail de recherche et de démarchage à mettre en œuvre.

C'est aussi l'opportunité de retravailler les objectifs et les contenus de cette formation, travail que nous n'avons guère eu le temps de faire depuis de nombreuses années et qui est pourtant encore plus indispensable pour deux raisons : l'une concerne l'intégration d'une nouvelle formatrice au sein de notre groupe, l'autre de retravailler de manière plus pointue notre pédagogie et notre spécificité, car nous ne sommes pas les seuls sur la place de Grenoble à proposer cette formation.

La question du financement de cette formation est un sérieux problème. Il est de plus en plus difficile pour les candidates de trouver des prises en charge parce qu'il n'y a pas de possibilités d'emploi, particulièrement pour les personnes en reconversion professionnelle. Autre difficulté, la question de l'âge, discriminante pour les femmes.... y compris chez les féministes ?!

C - Une nouvelle donne : la certification du Conseil conjugal

Le report de la formation intervient au moment où se dessine dans un bref délai le passage d'une certification à une qualification.

Cela veut dire nous préparer à être confronté à des exigences relatives à la professionnalisation du métier, et en particulier à nous adapter à des modalités de validation du diplôme. Se posera aussi la question des équivalences et des pré-requis des candidates.

L'enjeu est de taille puisque c'est la condition pour pouvoir conserver la possibilité d'organiser et mener cette formation, d'être reconnu comme organisme formateur : le planning forme 50% des CCF sur le territoire.

Si le projet aboutit comme initialement prévu 1^{er} trimestre 2010, la prochaine session et sa validation en sera tributaire et nécessitera des aménagements importants.

Formation auprès des professionnels

Nous sommes intervenus auprès de différentes équipes de travailleurs sociaux, à la demande des responsables des institutions dans lesquelles ils travaillent.

Ces actions de formation auprès des équipes de professionnels sont parfois plus proches d'action de sensibilisation compte tenu du peu de temps imparti pour les mener : une demi-journée, 2 heures, voire une 1h30 d'intervention. Les structures et le personnel sont très demandeurs mais se heurtent au manque de moyens financiers nécessaire à sa mise en œuvre.

Nous travaillons "à la demande": nous construisons pour chaque intervention un programme correspondant à la demande et aux besoins des professionnels. C'est ce qui est notre atout mais aussi nous demande un travail préparatoire plus important qu'un projet déjà construit.

ADAJ

Nous avons rencontré les professionnels de cette association "d'accompagnement pour le dynamisme et l'autonomie des jeunes".

Huit éducateurs s'occupant de jeunes en grande difficulté et ayant besoin de faire le point sur leur propres difficultés à les accompagner sur les questions de prévention et de rapports sociaux de sexes. Ce premier contact, très court, a mis en lumière le besoin de pouvoir échanger sur ces sujets avec quelqu'un d'extérieur, le Planning en l'occurrence.

LE CHARMEYRAND

Nous sommes intervenues sur une demi-journée auprès d'une équipe de 6 éducateurs, accompagnés par le chef de service, du dispositif SEPIA. Ce service s'occupe de jeunes en situation d'errance, déscolarisés, en rupture familiale parfois, tous suivis par la justice et aux quels le dispositif propose un accompagnement personnalisé;

Les questions de prise de risques, de violences, de mises en danger en lien avec la sexualité confrontent ces professionnels à des questionnements sur les limites de leurs compétences et de leur rôle auprès de ces jeunes, ainsi qu'à la nécessité d'une meilleure connaissance de notre association, des services que nous offrons et de notre place de relais possible autour de ces questions.

VILLAGE DE L'AMITIE

Nous travaillons auprès du public de cette structure qui accueille des enfants et adolescents placés depuis de nombreuses années, particulièrement auprès des adolescents et jeunes adultes.

A l'issue de plusieurs rencontres/bilans, émerge le besoin pour les encadrants d'avoir un temps de réflexion et de formation sur les questions de vie affective et sexuelle auxquelles ils sont confrontés dans l'accompagnement au quotidien de ces jeunes.

Deux demi-journées de formation, à un mois d'intervalle, sont organisées, regroupant une dizaine de personnes de différentes professions intervenant dans la structure : éducateurs, élèves éducateurs, infirmière, psychologue, veilleurs de nuit, maîtresse de maison.

Après avoir travaillé dans un premier temps sur l'adolescence et ses représentations nous avons dans un deuxième temps abordé la question des rapports sociaux de sexes et la violence en partant des situations amenées par les stagiaires.

Le travail auprès des jeunes résidents se poursuit et une suite ou complément de formation auprès des professionnels est une démarche envisagée dans le souci d'un meilleur accompagnement de ces jeunes.

Formation SREPS (Education à la sexualité et adolescents en difficultés sociales, familiales et éducatives)

Cette formation de 3 jours que nous animons chaque année depuis 2007 et programmée en octobre 2009 n'a pu avoir lieu faute du nombre insuffisant de stagiaires.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce déficit de participants: d'une part une diffusion trop tardive de l'information d'autre part l'inadéquation de l'intitulé de cette formation, très ciblée sur un public particulier.

Ceci nous a conforté dans la nécessité de re-réfléchir à l'énoncé de cette formation ne correspondant pas vraiment aux besoins des professionnels de terrains confrontés à d'autres adolescents, ne relevant pas de la "protection de l'enfance et de l'adolescence" ,mais étant toutefois aussi dans de grandes difficultés.

Ainsi l'intitulé « Education sexuelle et adolescents en difficulté ? Adolescents difficiles ? Adolescents qui nous mettent en difficulté ? » Transcrit de manière plus pertinente et adéquate les objectifs et le contenu de cette formation.

Nous avons pu reporter cette formation sur l'année 2010 et elle déroulée en mars 2010 avec 12 stagiaires.

3/ Le Centre de documentation

Créé au début des années 70, le centre de ressources du Planning Familial de l'Isère a toujours eu pour vocation de collecter et diffuser de l'information autour des sexualités et de la condition féminine. Ce lieu d'information et de documentation, ouvert à tout public, offre un large choix de thématiques et de documents.

Horaires d'ouverture

	Matin	Après-midi
Lundi	sur RDV	14h - 17h30
Mardi	Sur RDV	14h - 17h30
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	sur RDV	14h - 17h30
Vendredi	sur RDV	14h - 17h30

(et sur rendez-vous durant les vacances scolaires)

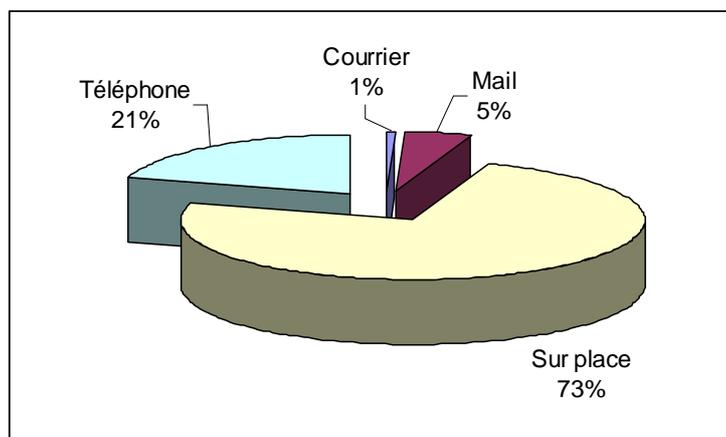
L'année 2009 a été marquée par une baisse de 10% du budget alloué au centre de documentation. Cette baisse a entraîné des modifications de fonctionnement, notamment par rapport aux achats de livres et abonnements périodiques.

En ce qui concerne l'activité courante du centre, celle-ci est sensiblement identique à celle de 2008.

3.1. Public

3.1.1. La fréquentation

En 2009, près de 450 demandes ont été adressées auprès du centre de documentation. Elles se répartissaient ainsi :



3.1.2. Profil des utilisateurs

D'une année sur l'autre, le profil des utilisateurs varie peu :

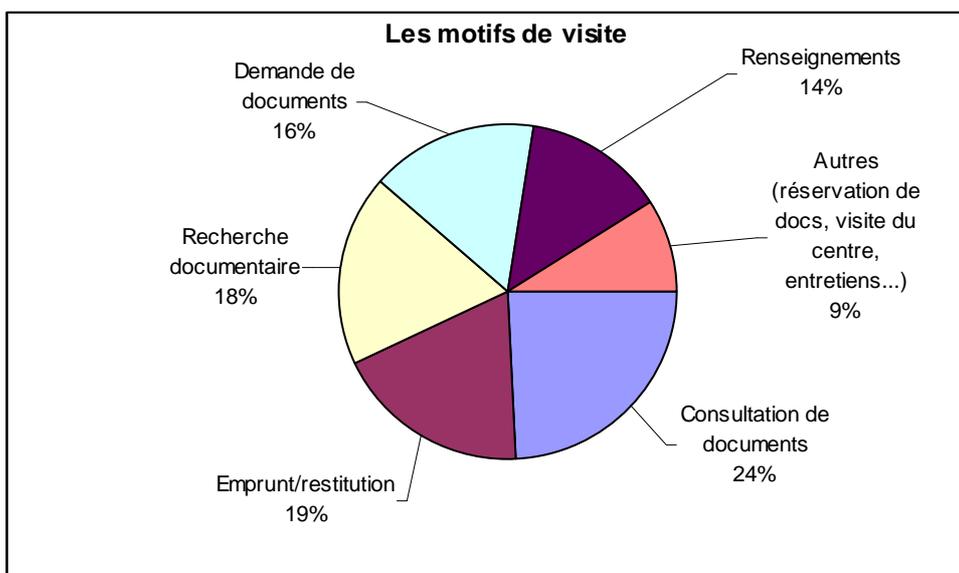
- 91% de femmes
- 47% d'actifs

Il est à noter cependant que la part des utilisateurs internes (salariés MFPP, membres du CA ou stagiaires MFPP) est en baisse par rapport aux années précédentes 65% (contre 50% en 2008). Cette baisse s'explique notamment par une plus grande utilisation de la documentation par des professionnelles de centres de planification non gérés par le Planning Familial.

Tableau 1 : Profil détaillé des utilisateurs du centre de documentation

	Ensemble du public	Public interne	Public externe
Travailleur social ⁹	32%	72%	28%
Etudiant	19%	4%	96%
Lycéen	14%	0%	100%
Stagiaire ¹⁰	9%	63%	37%
Professionnel de santé	6%	52%	48%
Collégien	5%	0%	100%
Professionnel de l'information	4%	6%	94%
Autre	3%	47%	53%
Enseignant	3%	0%	100%
Particulier	3%	0%	100%
Partenaire associatif	1%	0%	100%
Responsable de structure	1%	100%	0%
Retraité	1%	0%	100%

3.1.3. Nature des sollicitations

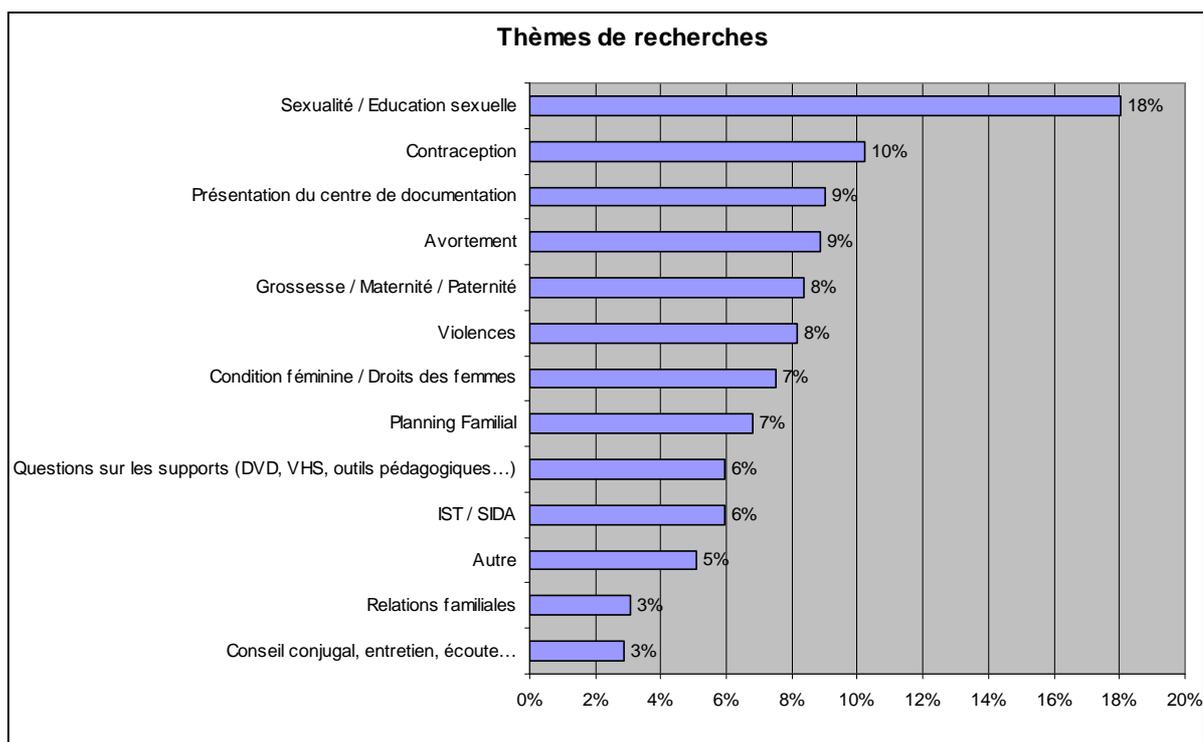


Le centre de documentation accueille chaque année des publics variés (lycéens, étudiants, professionnels, particuliers). La réponse et l'aide à la recherche fournies par la documentaliste sont adaptées à chacun d'entre eux. Ainsi des travaux scolaires de collégiens/lycéens nécessitent plus souvent l'appui de la documentaliste, contrairement aux étudiants et professionnels qui la plupart du temps savent exactement ce qu'ils cherchent et qui sont plus familiarisés avec les classements documentaires.

Enfin, notons que le nombre de demandes de documents (plaquettes) et de renseignements ne font pas parties des motifs de visites les plus fréquents, notamment parce que la plupart des collégiens, lycéens et étudiants sont accueillis en premier lieu au centre de planification de Gambetta où une première information leur est délivrée.

⁹ 86% des travailleurs sociaux utilisant le centre de documentation sont des conseillères conjugales et familiales

¹⁰ 92% sont des stagiaires en conseil conjugal et familial (formés par le MFPPF, mais aussi par l'Ecole des Parents ou Couple et Famille)



Sans grande surprise, les thèmes de recherche les plus fréquents sont la sexualité/éducation sexuelle, la contraception et l'avortement. La « présentation du centre de documentation »¹¹ arrive en troisième position des thèmes de recherche, notamment parce qu'en 2009, un certain nombre de groupes accueillis par le centre de planification dans le cadre d'animations scolaires sont ensuite venus visiter la documentation. Il faut rajouter à cela les étudiants de l'IUT Information qui viennent chaque année consulter le centre, car nous sommes identifiés comme un lieu de stage régulier.

3.2. Etats des collections

3.2.1. Nombres de documents

Le fonds documentaire est composé de :

- 5000 ouvrages (dont 2079 sont référencés dans la base de données)
- 124 documents audiovisuels
- 114 mémoires (universitaires, conseil conjugal et familial...)
- 106 revues informatisées¹²
- Une cinquantaine de revues de presse thématiques alimentées quotidiennement
- 34 outils pédagogiques (expositions, mallettes, jeux, photolangages...)
- 26 rapports (enquêtes, rapports ministériels...)
- 19 CD-Rom
- 14 usuels

3.2.2. Accroissement des collections

¹¹ Présentation des méthodes de classements, des différents types de documents, des modalités d'emprunt...

¹² Une majorité des revues est conservée mais non informatisée

En 2009, ce sont près de 1700 articles de presse qui ont été sélectionnés et classés afin d'alimenter les revues de presse. Cet outil est particulièrement utilisé par les collégiens, lycéens et étudiants.

De plus, 242 nouvelles saisies sont également venues accroître la base de données. Parmi lesquelles on comptait 165 nouveautés, dont 69 ouvrages.

La baisse du budget alloué au centre de documentation a entraîné une diminution du nombre d'achats de livres d'environ 37%. Les abonnements périodiques ont quant à eux été revus à la baisse et deux abonnements à des revues médicales ont été supprimés. La suppression d'abonnements devrait malheureusement se poursuivre en 2010.

3.2.3. Prêts

Le nombre de prêts réalisés en 2009 est en légère baisse par rapport à 2008, d'une part parce les regroupements de la formation au conseil conjugal et familial se sont terminés au deuxième trimestre 2009 (il y a donc eu moins d'emprunts de la part des stagiaires) et d'autre part parce que le projet des « pochettes surprises », en place depuis deux ans (voir rapport d'activité de l'année dernière) a moins bien fonctionné.

Années	2007	2008	2009
Nombre de prêts réalisés	284	665	585*

* Parmi ces 585 prêts, 77% concerne le public interne (essentiellement les salariés) et 23% le public externe.

3.3. Activités

3.3.1. Politique documentaire

Cette année, plus que jamais, le centre de documentation a dû réadapter sa politique documentaire, et plus particulièrement en ce qui concerne les acquisitions.

Un centre de documentation accorde souvent une place importante aux périodiques. Ce fonds vivant, en prise directe avec l'actualité, constitue la base du travail en documentation. Et dans un souci de répondre à sa mission de diffusion d'une information actualisée, le centre de documentation du Planning Familial de l'Isère accorde une part financière importante à ces abonnements. Sur la trentaine de périodiques auxquels le centre est abonné, une vingtaine est payante. Etant donné la baisse du budget, il a fallu réadapter l'offre documentaire, notamment par rapport à la documentation médicale (deux abonnements ont été supprimés). Ce travail se poursuivra en 2010.

En ce qui concerne la sélection des autres documents (essentiellement ouvrages et matériels pédagogiques), celle-ci se fait grâce aux demandes et suggestions des utilisateurs, aux présentations d'ouvrages dans la presse, aux bibliographies spécialisées et enfin en fonction des « manques » constatés dans le fonds actuel.

3.3.2. Produits et services

Les services :

La documentaliste est présente pour accueillir le public, elle assure l'information documentaire et l'assistance à la recherche documentaire. Sont disponibles au centre de documentation :

- un espace d'accueil
- une orientation des utilisateurs

- la consultation des documents sur place
- l'aide à la recherche
- le prêt / réservation de documents
- la réalisation de recherches et veille pour le public interne et les professionnels
- la reproduction de documents payante pour le public externe
- des pochettes surprises (juillet et août)
- un poste de télévision et un ordinateur permettant de visionner des DVD, VHS ou CD-ROM sont à la disposition des usagers

Les produits :

- newsletter mensuelle des « nouveautés de la doc »
- panoramas de presse bimestriels pour les centres de planification « planning »
- réalisation de bibliographies spécialisées et de dossiers documentaires
- catalogue des outils de prévention (voir chapitre « Projets »)

3.4. Projets

3.4.1 Catalogue des outils de prévention

Depuis déjà plusieurs années, le centre de documentation doit répondre aux demandes grandissantes de professionnels du secteur médico-social au sujet d'outils pédagogiques. Dans le cadre des missions de prévention et d'information dévolues au Planning Familial de l'Isère, le centre de documentation Bibliodoc a donc du concevoir un catalogue des ressources pédagogiques.

Ainsi, ce catalogue (conçu et réalisé grâce à l'aide d'une stagiaire en documentation) a pour objectif premier de valoriser ces fonds spécifiques, acquis en concertation avec les professionnels (formatrices, conseillères) des différents centres du réseau départemental. L'objectif second étant aussi d'améliorer la visibilité de la documentation auprès des divers professionnels.

En 80 pages, il recense de manière élaborée l'ensemble des outils (expositions, jeux, mallettes, photolangages...) disponibles au centre de documentation.

Initialement prévu pour être distribué en format papier à l'ensemble des centres de planification du département et des différents partenaires intervenant dans le champs de la sexualité, ce catalogue, faute de moyens, n'a pu leur être envoyé. Une promotion par mailing a donc été organisée. Ce document, réactualisé chaque année est téléchargeable sur notre site internet local à l'adresse suivante :

http://mfpf38.apinc.org/doc/Catalogue_outils2010.pdf

(ou dans la rubrique « Ressources » du centre de documentation).

3.4.2 Partenariat

Le partenariat est une des composantes essentielles de l'action sociale. Au niveau du centre de documentation, cette démarche « partenariale » avec d'autres structures et notamment documentaires, s'est peu à peu instaurée. Ainsi les liens avec le centre de documentation du Planning Familial confédéral sont réguliers, et une collaboration plus active devrait se mettre en place dans les années à venir.

En septembre 2009, le Planning Familial en Rhône-Alpes organisait à Valence un colloque sur l'IVG médicamenteuse. Cette conférence a été l'occasion pour le centre de documentation de retravailler avec celui du Planning Familial de Villeurbanne sur l'élaboration d'un dossier remis aux participants du colloque.

Enfin, au niveau départemental, le centre de documentation entretient des relations documentaires avec d'autres centres de ressources, dont notamment l'ODPS (Office

Départementale de Lutte contre le Sida) et le CRIAVS (le Centre Ressource « Claude Balier » pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles). En fin d'année, deux autres structures ont également pris contact avec le centre de documentation. D'une part, la maison de l'Égalité Homme-Femme d'Echirolles et d'autre part Education Santé Isère (anciennement ADESSI). Ces deux personnes, nouvellement embauchées, avaient besoin d'appréhender un peu mieux le centre de documentation du Planning (les thématiques traitées, les documents disponibles, les modalités d'accès, d'emprunt...).

La démarche d'Elisa Béolet, du service documentation d'Education Santé Isère, va même plus loin dans le partenariat, puisqu'un de ses objectifs à moyen terme est de mettre en place des réunions entre partenaires documentaires afin d'échanger sur nos pratiques, sur les projets que nous pourrions mener ensemble... les prémices d'un réseau documentaires sur la santé en Isère.

3.4.3 Désherbage romans

L'année 2009 a également été l'occasion de « désherber¹³ » entièrement le fonds de romans. Un certain nombre n'étant pas adapté à la spécification du Planning Familial (beaucoup de romans étaient plus à même de se trouver en bibliothèque municipale), car trop généralistes, trop anciens, ou non spécifiques. Ce sont ainsi plus de 600 romans qui ont été désherbés. Les ouvrages ainsi mis de côté pourront ensuite être vendus lors d'une bourse aux livres, donnés à divers associations intéressées ou tout simplement jetés pour ceux qui ne trouveront pas d'acquéreur.

3.5. Perspectives 2010

3.5.1 Fonds d'affiches

Ce projet, faute de temps, n'a pu être mené à bien en 2009. En effet, de plus en plus d'utilisateurs font la demande de prendre ou d'emprunter des affiches (du Planning Familial, sur les violences conjugales, le sida...) pour des inaugurations, soirées, salles d'attente... Le centre de documentation dispose d'un fonds qu'il faudrait numériser. Ces affiches seraient ainsi plus pratiques à visionner (rapidement sous forme de vignette), et serait préservées d'éventuelles dégradations et vols.

3.5.2 Partenariat doc

Il est important de poursuivre le travail de partenariat engagé avec les différentes structures documentaires.

3.5.3 Sitothèque

Le Planning Familial de l'Isère dispose d'un site internet dont l'architecture a complètement été revue en 2008.

Destiné à différents types de publics (grand public, et plus particulièrement les « jeunes » / partenaires – financeurs), le site possède une rubrique « liens » qui n'a pas été finalisée depuis.

Il paraît urgent de lister et organiser les différentes ressources web, en tenant compte, d'une part, des différents publics visés par le site, et d'autre part, des différentes thématiques en lien avec l'association. Le centre de documentation dispose d'une version papier « les

¹³ Le désherbage consiste à éliminer ou à conserver des documents en fonction de leurs critères d'actualité, de leur pertinence, de l'espace alloué au centre de documentation.

favoris de Bibliodoc ». Une mission de stage sera probablement proposée à un stagiaire en documentation, dont l'objectif sera de revoir, d'augmenter et de mettre en ligne ce listing.

CONCLUSIONS

Ce rapport d'activités 2009 a essayé, en s'appuyant sur les différents rapports d'activités des Centres, dont les synthèses figurent en annexe, décrire les activités et les analyses des militant-e-s, salarié-es ou non, du Planning Familial de l'Isère.

Les thématiques de notre Mouvement, s'enrichissent des pratiques similaires ou différentes des différentes équipes.

La caractéristique de notre réseau départemental est le partenariat.
D'abord, le partenariat organisé avec les différentes collectivités locales où nous agissons.
Et, aussi, les liens des actions de chaque équipe avec les politiques menées par la collectivité locale, et avec les partenaires locaux.

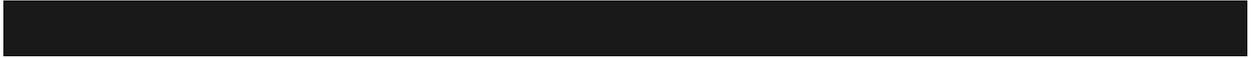
Les spécificités de nos différentes équipes sont explicités par des conventions, des protocoles, qui explicitent les objectifs de chacun.

Nous regrettons, beaucoup, que le Conseil Général, le responsable de la Politique de Planification Familiale, ne comprenne pas encore l'intérêt que nous aurions tous à nous reconnaître comme des partenaires qui travaillent ensemble.

Nos équipes ne sont pas que des CPEF!
L'équipe de grenoble n'est pas que le CPEF de l'Agglo!

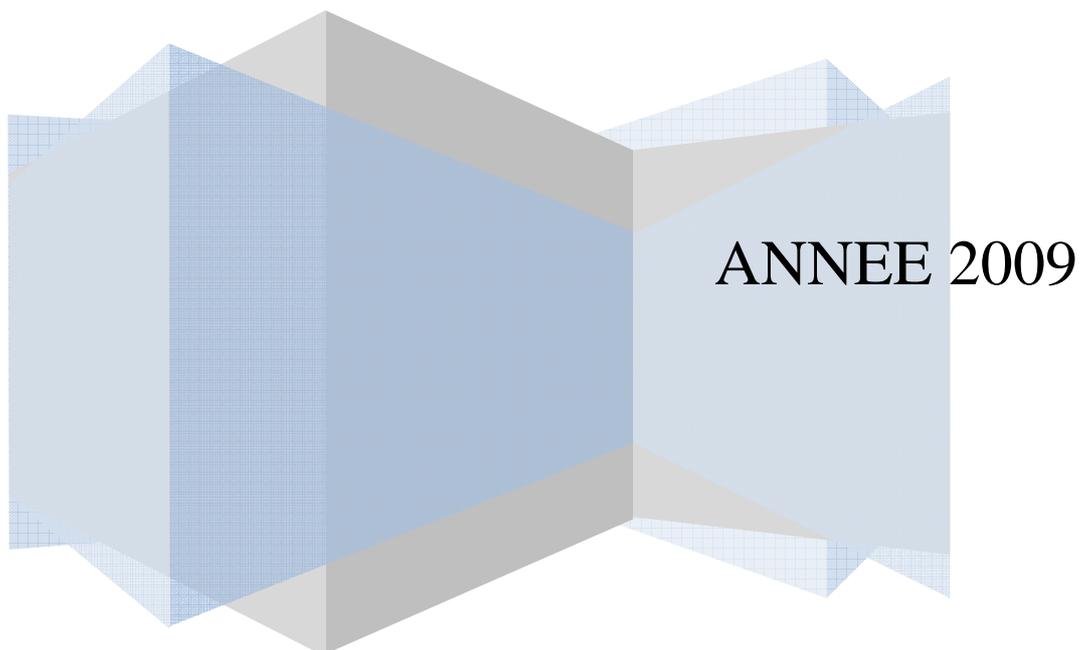
Ce rapport d'activité de l'Association de l'Isère du Planning Familial a essayé de montrer que sur les thématiques de notre mouvement, féministe et d'Education Populaire, nous sommes un réseau d'analyse de la Pratique, de réflexion, d'interpellation et de formation.

ANNEXES



**CENTRE DE PLANIFICATION DE
BOURGOIN JALLIEU**

RAPPORT D'ACTIVITE



Depuis sa création en 1972, le Planning familial de Bourgoin se mobilise dans des actions de prévention menées en collaboration avec la ville et les différents partenaires sociaux du territoire.

L'équipe du centre composée en 2009 de 4 Conseillères, un médecin et une secrétaire, met en œuvre les missions énoncées par la charte des centres de planification élaborée par le Conseil Général de l'Isère.

- Maîtrise de la fécondité ;
- Education à la sexualité ;
- Conseil Conjugal ;
- Aspects psychosociaux autour de l'IVG ;
- Articulation avec les directions territoriales.

Les horaires d'ouverture du centre restent inchangés et sont les suivants :

Lundi	9h00 – 12h	13h30 – 16h30
Mardi et Jeudi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Mercredi	8h30 – 12h	13h30 – 17h
Vendredi	8h30 – 12h	15h – 18h

Soit une ouverture au public de 36 heures par semaine.

Le temps s'égrène et l'année 2009 fut une année riche en émotions fortes, avec 3 départs à la retraite, l'arrivée d'une nouvelle collègue et le projet d'une nouvelle gestion financière prévue pour 2010.

Déménagement du centre de planification le 3 Novembre 2009

Depuis 1979, date de la création du centre de planification, sa gestion en était assurée par le CCAS. L'année 2009 a marqué la fin de ce mode d'organisation car à compter du 1^{er} janvier 2010, à la demande du Conseil Général de l'Isère, le centre passera en gestion directe du MFPP de l'Isère. Toutefois, le planning, la ville de Bourgoin et conseil général tiennent à consolider leur engagement mutuel par la signature d'une convention d'objectifs qui fixera les modalités de leur partenariat.

C'est dans cette démarche de restructuration que le planning familial s'est vu attribuer de nouveaux locaux. Après la réalisation de divers travaux (peintures, aménagement du cabinet médical et des cabinets d'entretiens etc...), le déménagement a eu lieu le 3 novembre 2009.

Ce fut pour l'ensemble de l'équipe un moment de transition important : quitter ce lieu chargé d'une longue histoire de femmes mais aussi l'effervescence de prendre possession d'un nouvel espace, d'écrire une page dans la continuité de l'esprit de sa création.

Les nouveaux locaux offrent une meilleure accessibilité aux personnes handicapées et aux parents avec poussettes et landaus. Les personnes venant au centre sont assurées d'une plus grande confidentialité, ne se mélangeant plus avec les publics d'autres services comme c'était le cas dans l'ancien bâtiment du CCAS. Il y avait certes le « risque » de croiser des connaissances mais également la possibilité de se fondre discrètement dans le flux global des visiteurs

LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

3 conseillères partent à la retraite

Présentes depuis la création du planning familial de Bourgoin-Jallieu en 1979 et après 30 ans d'un engagement sans faille auprès de la population Berjallienne, Annie GELLON, Cathy RAFIK et Nicole TOMATIS, conseillères conjugales ont pris leur retraite cette année. Toutefois, Leur engagement se poursuit au sein du CA et du Bureau du MFPF. Ces départs ont impliqué une restructuration de l'équipe.

Mars 2009 : le centre a 30 ans !

L'équipe, à pied d'œuvre depuis plusieurs mois, avait à cœur de célébrer dignement cet évènement !

Tout au long de la semaine précédente, le public était invité à voir, au sein du centre, une exposition de photos intitulée «Regards de femmes sur des femmes»; exposition réalisée par les femmes du club photos de la ville.

Le jour J, nous avons organisé une journée portes ouvertes et le soir, un buffet était offert au théâtre Jean Vilar de Bourgoin. Les nombreux partenaires, amis et « anciens » conviés au rendez-vous ont répondu présents. Notamment Mmes PERILLE, BANGUID et Mr ZIOTTI du Conseil général, Mr DASSETTO et Mmes TEISSEIRE, LEREVERAND du CCAS, Mmes CORBIN, MORGANE et Mrs MONTAGNIER, POUSTOMIS élus de la municipalité. Sans oublier Mr P. BERTAUD, médecin depuis l'ouverture du centre, jusqu'en 2002.

Les allocutions retraçant l'histoire et l'âme du centre depuis 1979 se sont succédées, non sans émotion, pour nous conduire à la représentation de la célèbre pièce de théâtre d'Eve Ensler «Les monologues du vagin».

Dans une salle comble et acquise à la cause des femmes, la compagnie de l'Atre de Montpellier nous a réjoui d'un superbe spectacle, dont une partie de la recette était reversée à l'association internationale VDAY qui lutte contre les violences faites aux femmes dans le monde.

Journée de la femme : 8 mars

Chaque année, le planning familial se mobilise autour de ce sujet. La place et les droits des femmes demeurant, faut-il le préciser, au cœur des préoccupations du quotidien de l'équipe !

Sous la coordination du centre social de la CAF, les différents partenaires locaux ont organisé une semaine sur le thème « Femmes de voix, voies de femmes » ponctuée de temps forts d'information, d'échanges, de débats mais également de manifestations culturelles (danse, théâtre, slam au féminin, défilés de mode, musique, photo ...).

Au cours de cette semaine, deux conseillères ont animé un stand d'informations. Elles ont présenté les activités du centre et répondu aux questions du public sur la contraception et la sexualité en général.

Si cet évènement tisse un partenariat incontournable avec les acteurs locaux, il permet également d'aborder le public des centres sociaux qui ne fréquente pas naturellement le

centre, et de profiter d'une journée conviviale pour sensibiliser les femmes aux questions de sexualités, de la place des femmes dans notre société etc....

La marche mondiale des femmes à Paris

En France, en 2009, les femmes perçoivent des salaires inférieurs de 21% à ceux des hommes, représentent 80 % des travailleurs pauvres et 85 % des emplois à temps partiel, leurs retraites sont en moyenne inférieures de 600 euros par mois. Elles assurent l'essentiel du travail ménager et de l'éducation des enfants. Une femme meurt tous les 2 jours ½ sous les coups de son conjoint. Une femme est violée toutes les 10 minutes...

Au regard de ces chiffres terrifiants, la mobilisation est indispensable, pour défendre la liberté, l'autonomie, la dignité, la laïcité, l'égalité et la solidarité.

C'est pourquoi, l'équipe du centre a souhaité participer à la Marche Mondiale des Femmes à Paris, le 17 Octobre 2009.

Deux autres conseillères ont participé, ce même jour, à la manifestation qui était organisée dans le centre ville de Grenoble. Distribution de tracts, de ballons sur lesquels étaient accrochés des messages afin de sensibiliser le public aux différentes actions à poursuivre pour l'égalité des hommes et des femmes.

Accueil d'une nouvelle conseillère

Après une réorganisation du fonctionnement et durant la période qui a suivi les départs à la retraite, l'équipe, pourtant réduite sur plusieurs mois, a malgré tout assuré l'intégralité des activités du centre. L'arrivée de Béatrice MACABEO, conseillère conjugale et familiale, le 20 Octobre 2009, a apporté un renfort certain, permettant à toutes de poursuivre plus sereinement.

Conférence sur le couple le 20 Octobre 2009

En 30 ans, on ne compte plus le nombre de couples qui ont franchi la porte du centre pour venir nous exposer des situations de « crise » ; difficultés de relation, de communication, de compréhension voire de cohabitation. Ces hommes et ces femmes en questionnement sur leur couple nous amènent à nous interroger sur ce thème, à la fois si ordinaire et si mystérieux.

L'activité de conseil conjugal reste une part importante du travail des conseillères, confirmée par l'augmentation des demandes sur l'année 2009. Le Planning familial est repéré par les usagers et par les partenaires comme un lieu ressource permettant l'expression de difficultés et de souffrances. Notre travail consiste à faire émerger les dysfonctionnements relationnels et à favoriser la compréhension des mécanismes qui en sont à l'origine.

Les temps de supervision aident l'équipe à prendre du recul, à dégager des pistes de réflexion et de travail. C'est dans ce cadre que nous avons interpellé Mr GASTON, notre superviseur, pour améliorer notre prise en charge et approfondir nos réflexions en tenant compte de l'évolution des couples dans la société. Très rapidement, deux questions ont émergé : Qu'est ce qui fait couple ? Le couple existe t-il ?

Nous avons souhaité associer le public à ce débat et une conférence a été organisée par le centre sur le thème.

Mr GASTON a fait appel à une collègue psychanalyste, Mme Nicole BORIE, (directrice du CPCT, centre psychanalytique de consultations et de traitements) pour co-animer cette soirée débat à la médiathèque de Bourgoin Jallieu.

En lien avec les recherches de Mme BORIE : « se trouver, se séparer, chercher le partenaire... réussite ou ratage ? », chacun a pu s'exprimer librement sur la notion de couple.

Le temps d'échange était agrémenté de saynètes jouées par des comédiens du théâtre du Superflu, compagnie locale appréciée de l'équipe et avec laquelle nous avons déjà partagé nos convictions militantes.

Journée de lutte mondiale contre le SIDA : 1er décembre

Chaque année, le centre participe à cette journée du 1^{er} décembre aux côtés des partenaires locaux (CIDAG, services de santé, associations d'insertion, établissements scolaires, Mission locale).

L'objectif est l'organisation de temps d'informations et d'échanges, d'actions de prévention auprès d'un large public, les jeunes de collèges et lycées mais aussi les adultes.

L'équipe propose des animations permettant de réactualiser des connaissances et de corriger les idées reçues.

Le thème retenu pour 2009 était le suivant :

« Paroles autour de la prévention VIH/SIDA : questions/ réponses/ idées reçues/ témoignages »

Ces paroles pouvaient être rassemblées sous formes d'œuvres artistiques : affiches, dessins, peintures, photos, poèmes, jeux en bois, etc....

L'ensemble de ces œuvres était exposée à la mairie de l'Isle d'Abeau, en présence du maire Mr Colomb –Bouvard et de toutes les structures concernées.

Voyage aux Pays-Bas dans le cadre des IVG en délais dépassés

Suite à la fermeture de la clinique espagnole avec laquelle le planning familial avait tissé des liens, et y recommandait les femmes ayant dépassé les délais légaux français, beaucoup d'interrogations ont émergé au niveau départemental puis régional sur notre pratique : où envoyer les femmes ? Dans quelles conditions d'accueil ? Comment recommander une clinique sans la connaître ? Face à ces questions la région Rhône Alpes s'est emparé de ce projet et a proposé un financement aux différentes A.D du Planning pour organiser des déplacements aux Pays Bas et en Espagne ; plus particulièrement auprès des cliniques où sont adressées les femmes françaises en demande d'IVG, ayant dépassées le délai légal de 14 semaines d'aménorrhée.

L'A.D 38 s'est rapidement portée candidate pour participer à ce projet de par son implication et en lien avec le nombre croissant de femmes confrontées à des délais d'attente trop longs sur le sol français, les obligeant alors à dépasser le terme des 14SA et à s'orienter à l'étranger.

Une conseillère et le médecin du planning de Bourgoin ont pris part aux réunions de préparation et se sont rendues aux Pays Bas à Heemstede et à Leiden. Un groupe de professionnels se rendra également auprès des cliniques de Barcelone et Gérone en Espagne en mai 2010.

Temps forts du projet :

- élaboration de questionnaires à partir des ressentis et des attentes des différents professionnels
- constitution du groupe de « voyageurs » : médecins et conseillères des AD 38, 26 ,71
- départs effectués dans les « mêmes » conditions que les femmes : bus, voiture, train et hébergement pour comparer les coûts et durées de trajet
- visite des cliniques et rencontre avec le personnel médical
- rencontre avec les associations féministes hollandaises
- bilans et rédaction de livrets facilitant l'information des professionnels et améliorant la prise en charge des femmes faisant cette demande

Une fois les voyages réalisés, une présentation d'un état des lieux quantitatif et qualitatif, des IVG en délais dépassés, sera proposée en journée thématique régionale et fera l'objet d'une réflexion plus générale autour de notre engagement sur cette question.

Mise en place de l'IVGM à Bourgoin

Depuis de nombreuses années, Le Planning Familial revendiquait la possibilité de pouvoir pratiquer les IVG dans ses centres.

En effet, jusqu'à la loi de 2007, cette éventualité n'était pas prévue par le code de la santé publique. Depuis le 07 mai dernier, le décret d'application nous permet donc de mettre en place cette pratique.

Les conseillères et les médecins du planning familial sont historiquement et quotidiennement très impliqués dans la prise en charge des IVG. Outre l'aspect purement technique de l'IVG, nous attachons une grande importance à l'accompagnement des femmes dans leur démarche.

Jusqu'à aujourd'hui, les femmes qui désiraient interrompre leur grossesse par la méthode médicamenteuse étaient orientées soit vers l'hôpital, soit vers des médecins de ville ayant passé une convention. Indépendamment de leur volonté, ces praticiens ne disposent pas toujours dans leur pratique quotidienne du temps nécessaire à un tel accompagnement.

Il nous paraît donc important de pouvoir diversifier les lieux d'accueil pour ces femmes. En effet, le Planning Familial propose un accueil à la fois médical, mais également un espace d'écoute dans lequel les conseillères formées à cette pratique accorderont le temps nécessaire à chacune pour que cet acte puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Avant la parution de ce décret, nous avons déjà commencé à élaborer le projet avec notamment :

- La mise en place d'une commission IVG médicamenteuse du planning familial départemental, qui réunit des médecins et des conseillères de tous les groupes locaux.
- L'objectif étant de travailler en collaboration avec tous les centres du planning, et de mettre en place un protocole commun aux différentes structures de l'association.
- Il a été organisé une rencontre avec l'équipe du planning de Villeurbanne qui a déjà mis en place l'IVG médicamenteuse dans son centre depuis 2 ans. Le but étant de profiter de leur expérience et d'adapter un protocole déjà testé à notre propre pratique.

- Suite à cette rencontre, la commission IVG médicamenteuse a élaboré un guide pratique destiné aux médecins et aux conseillères, récapitulant le protocole, les informations administratives et médicales.
- Nous avons ensuite pris contact avec le centre hospitalier de Bourgoin Jallieu. Il s'agissait d'organiser la formation des conseillères et médecins, et d'élaborer la convention indispensable au protocole.
- L'équipe de Bourgoin Jallieu a ensuite rencontré un Cabinet d'échographie dans le but de créer un partenariat qui nous permette de pouvoir envoyer les femmes en urgence pour leur échographie.
- Enfin, les conseillères et médecins ont effectué un stage pratique de 3 jours au sein du service d'Orthogénie de l'hôpital.
- L'équipe a rencontré le chef du service d'orthogénie de l'hôpital en septembre 2009 pour signer la convention nécessaire à la mise en place effective de la pratique des IVG médicamenteuses.

Les statistiques chiffrées du nombre d'IVG pratiquées sur l'année ainsi qu'un questionnaire proposé aux femmes lors de leur dernière visite post IVG nous permettront d'avoir une première évaluation quantitative mais surtout qualitative de cette pratique, et de s'adapter au mieux l'année suivante.

GENERALITES SUR LE PUBLIC RECU

Le nombre de consultations total reste stable au cours des 3 dernières années, soit environ 2500 personnes par an. On compte en moyenne 2.05 consultations par personne.

Les graphiques 1 et 2 (relatifs à la répartition par âge) montrent que le public qui fréquente le centre reste en grande majorité une population de moins de 21 ans, et qu'en comparant avec les chiffres de l'année 2008, la répartition par tranche d'âge est quasi identique.

Le planning familial est donc bien repéré par les jeunes de moins de 21 ans, public ciblé dans les interventions scolaires d'une part, mais également orienté par les partenaires locaux (médecins, pharmaciens, infirmières scolaires ...)

La majorité des usagers du centre est domiciliée à Bourgoin ou ses environs proches. Les graphiques 3 et 4 indiquent une stabilité de cette répartition par rapport à l'année dernière.

La fréquentation d'un planning familial n'étant pas soumise à une sectorisation, chacun est libre de se rendre dans le CPEF de son choix, et ce choix ne dépend pas obligatoirement du lieu de résidence de la personne.

En effet, la commune de scolarisation a également son importance. Il est souvent plus simple pour les jeunes de profiter d'un temps libre sur leur journée de cours pour se rendre au planning familial.

Certains jeunes préfèrent également s'éloigner de leur domicile de manière à limiter le risque de rencontrer une personne de leur entourage.

Enfin, la relation de confiance qui s'installe avec les professionnelles du centre incite les jeunes à ne pas changer le lieu d'accueil, même si leur situation personnelle et géographique évolue.

Le graphique 5, concernant la couverture sociale des usagers confirme les chiffres précédemment cités, puisque nous retrouvons en grande majorité un public de moins de 21 ans, de fait ayant droit de leurs parents pour 64% d'entre eux.

La gratuité des entretiens et la prise en charge des contraceptifs et divers examens par le centre, constitue donc une véritable nécessité pour ces jeunes qui pour la plupart n'ont pas informé leur parents de leur sexualité, et tiennent beaucoup à la confidentialité de leur démarche.

En effet, lors des premières visites, il leur est demandé de remplir un dossier ce qui pose presque systématiquement la question de la confidentialité, et la crainte qu'un résultat ou toute autre information puisse parvenir chez leurs parents.

Nous insistons sur le secret professionnel auquel nous sommes tenues, sur la différence entre anonymat et confidentialité qui n'est pas toujours très claire, mais également sur le fait que nous sommes habilités à les recevoir et à leur délivrer une contraception sans autorisation parentale. Ce « détail », pour certains, participe à limiter le malaise qui peut être ressenti à l'idée de « trahir » la confiance parentale.

Le pourcentage des personnes non assurées reste stable par rapport à l'année précédente.

LES CONSULTATIONS MEDICALES

Le nombre de personnes venues en consultation médicale a légèrement diminué, passant de 1235 en 2008, à 1176 consultations en 2009.

Cette légère baisse s'explique aisément du fait de l'implication du centre, dans la mise en place de l'IVG médicamenteuse sans hospitalisation dans les centres de planification. Celle-ci ayant nécessité de dégager du temps pour participer à plusieurs réunions entre professionnels de santé afin d'élaborer un protocole commun.

De plus, dans le cadre des politiques de santé publique, du temps a été accordé à l'élaboration, d'une plaquette d'information sur gardasil-cervarix (vaccin pour prévenir le cancer du col), avec le Conseil Général de l'Isère.

Ces orientations répondent à la volonté toujours aussi grande d'offrir aux jeunes femmes un espace de parole et de prise en compte de leur santé psychique et physique.

Remarquons sur les graphiques 6 et 7, que la proportion des moins de 21 ans est en progression constante : il s'agit du résultat d'un travail en réseau récurrent avec les collèges et les lycées du secteur (public et privé), dont les élèves viennent pour certains visiter le centre et repérer les lieux comme préalable à un échange.

Les gynécologues libéraux de la région, ayant toujours des réticences à placer des stérilets chez les nulligestes, ces dernières se réorientent sur le centre de planification au vu des informations captées sur internet ou par le biais du « bouche à oreille ».

La population masculine reste stable, consultant toujours pour les mêmes raisons: Information sur les contraceptions et demande de dépistages des IST.

LE TRAVAIL DES CONSEILLERES

Le graphique 8, montre que la moitié des entretiens effectués par les conseillères est consacré à la contraception dans toutes ses dimensions.

En termes de choix de la méthode contraceptive, on note assez peu d'évolution. Les usagères du centre restent dans une conception classique : le préservatif lors du premier rapport, puis, assez rapidement la pilule qui reste encore largement plébiscitée par les jeunes.

On s'aperçoit que l'information sur les autres méthodes n'est pas toujours très claire, et que même dans le cas contraire les idées reçues persistent.

De manière générale, les conseillères mettent à profit le temps de l'entretien pour aborder tous les moyens de contraception de manière exhaustive et sans à priori. Une information claire sur leurs avantages et inconvénients permet ainsi aux jeunes femmes de choisir la contraception qui sera la plus adaptée à leur situation actuelle.

Malgré tout, la pilule reste le plus souvent en tête des choix, car perçue, à tort ou à raison, comme plus simple d'utilisation. On a également le sentiment que la pilule fait partie de la « panoplie » de l'adolescente.

Diagnostique de grossesse et contraception

Sur l'année 2009, le nombre de tests de grossesse effectués par le centre reste stable. Sur les 308 examens prescrits, on compte 20% de résultats positifs. 60% de ces femmes se dirigent alors vers une IVG.

Les entretiens concernant ces demandes de test de grossesse permettent systématiquement aux conseillères d'aborder le domaine de la contraception. Il paraît donc intéressant de mettre en corrélation ces deux dimensions.

A la question : « utilisez-vous un moyen de contraception ? », les jeunes femmes qui ne prennent pas la pilule répondent presque systématiquement non. En les questionnant, il s'avère qu'elles utilisent les préservatifs, mais qu'elles le considèrent comme une protection contre les IST, non pas comme un contraceptif.

Les motifs de demande de tests se répartissent de la manière suivante:

26% des tests font suite à une rupture de préservatif. Plusieurs réflexions en découlent : la première concernant l'utilisation des préservatifs. En effet les campagnes d'information successives ont rendu le préservatif incontournable et largement utilisé. Cependant la technique d'utilisation n'est pas toujours aussi claire pour tout le monde. On sait qu'il « faut » le mettre, mais on ne sait pas toujours « comment ».

De plus la parole autour de l'utilisation du préservatif, de la contraception et de la sexualité en général, est souvent compliquée chez les adolescents. Demander à son partenaire si le préservatif n'a pas craqué, s'il l'a utilisé correctement, si elle « prend la pilule » etc. sont autant de questions que beaucoup de jeunes n'osent pas poser et qui peuvent entraîner des prises de risques.

21% des femmes souhaitent un test car elles n'ont aucune contraception. Ce chiffre encore important pose question: en effet, ce sont souvent des jeunes filles qui entrent dans la sexualité, et qui n'ont pas encore entamé de démarche de réflexion sur le sujet, de mise en place d'une contraception efficace et adaptée; avec parfois sous jacente l'idée que « ça n'arrive qu'aux autres », ou encore des croyances persistantes sur le fait que le premier rapport ne présente pas de risque de grossesse.

On trouve également parmi ces femmes qui n'ont pas de contraception celles qui volontairement ne veulent pas entendre parler de la pilule, effrayées par des idées reçues encore largement véhiculées, comme par exemple des risques de cancer, d'infertilité, une prise de poids redoutée... et qui de fait n'ont pas réfléchi ou été informées sur d'autres moyens de contraception mieux adaptés.

5% des demandes de test sont dues à l'utilisation de méthodes dites « naturelles ». On note que de plus en plus de jeunes filles par souci de revenir, de manière générale, à des choses naturelles, boudent la contraception hormonale perçue comme une substance chimique néfaste qui bouleverse le fonctionnement naturel de leur corps. Préférant « être à l'écoute de leur corps », elles tentent de faire confiance à une hypothétique date d'ovulation ou au retrait du partenaire. Certaines limitent les rapports sexuels aux jours proches de leurs règles de manière à être le plus éloignées de la date supposée de l'ovulation. Force est de constater que le résultat est loin d'être à la hauteur de leurs attentes.

Enfin, 18% des tests concernent des femmes ayant oublié leur pilule. Ce chiffre confirme s'il en est besoin le fait que la pilule n'est pas forcément la contraception la mieux adaptée, et qu'il est plus que jamais indispensable que les femmes aient accès à une information complète sur toutes les méthodes existantes en matière contraceptive afin de lever les idées reçues qui sont encore très ancrées dans les discours à la fois des usagers et de certains médecins. En effet, les jeunes filles qui débutent une contraception se tournent naturellement vers la pilule persuadée par le discours ambiant que le stérilet, par exemple, ne leur est pas autorisé avant qu'elles aient eu un enfant.

L'implant et le stérilet sont appréhendés comme des corps étrangers, et beaucoup de femmes confondent la durée d'efficacité et l'obligation de les conserver jusqu'à cette date. Elles ont alors peur de ne pas pouvoir changer d'avis avant 3 ou 5 ans. Il est donc important de leur rappeler que toutes les méthodes de contraception sont réversibles (hormis la ligature et la vasectomie) dès lors qu'elles le souhaitent. Il est également toujours utile de préciser que la contraception ne rend pas stérile!

En matière de contraception, les mères sont implicitement très présentes dans le discours des jeunes filles que nous recevons. La manière dont la sexualité a été abordée (ou non) conditionne largement la perception qu'en a leur fille.

Ainsi, même si la plupart d'entre elles reconnaissent l'importance de pouvoir accéder à la contraception sans autorisation parentale, elles se sentent souvent mal à l'aise vis-à-vis de leur mère avec une impression de trahir, de mentir.

Tout le travail des conseillères consiste alors à les amener à réfléchir sur leur démarche, sur l'importance de prendre en charge leur contraception et sur le fait qu'elles pourront être reconnues comme autonomes et responsables. Les mères sont souvent confrontées à une double crainte : imaginer que leur fille puisse avoir une relation sexuelle est une perspective compliquée pour des parents, d'autre part la méconnaissance des contraceptions disponibles induit une méfiance quant à leur efficacité.

Les IVG

Par rapport à l'année 2008, les proportions restent à peu près identiques. On note cependant que le nombre d'IVG a diminué chez les 13/15 ans, (14% en 2008). Les actions de prévention dans les collèges axées notamment sur la contraception et les grossesses non désirées ont été renforcées cette année. (cf. Graphique 9)

On remarque une augmentation assez significative chez les 16/18 ans. On peut faire le parallèle avec le peu d'interventions réalisées dans les lycées cette année.

L'augmentation relevée chez les femmes de plus de 21 ans peut s'expliquer par le fait que le centre de planification a renoué un étroit partenariat avec le centre hospitalier de Bourgoin Jallieu, qui a permis au personnel médical de nous déléguer plus souvent les entretiens pré IVG même pour des femmes majeures, pour lesquelles il n'est plus obligatoire. Le centre est en effet mieux repéré comme étant un espace d'accueil et d'écoute, sans jugement dans le respect de chaque femme ; mais également un lieu où on prend le temps, ce qui fait souvent défaut dans les structures hospitalières ou chez les médecins, qui, surchargés, ne peuvent pas toujours accorder le temps nécessaire aux femmes malgré toute leur bonne volonté.

Le travail d'accompagnement réalisé par les CCF permet aux femmes de poser librement leurs questions, de faire part de leur appréhensions vis-à-vis de cet acte, souvent amplifiée par les idées reçues qui circulent encore sur l'IVG. Pour ne citer que quelques exemples, certaines craignent une stérilité suite à une IVG, un traumatisme psychologique irréversible, certaines pensent qu'on va « leur ouvrir le ventre » etc.... Il nous paraît donc indispensable de répondre à la première demande des femmes : être informé correctement et pratiquement sur le déroulement d'une IVG qu'elle soit instrumentale ou médicamenteuse. Contrairement à d'autres actes médicaux, l'IVG reste entourée de tabous et d'idées fausses, et on remarque qu'une fois informées, les femmes peuvent aborder leur choix (quel qu'il soit) de manière beaucoup plus sereine.

Elles ont repéré que le Planning aborde la question de l'IVG comme étant un évènement dans une vie de femme comme peut l'être une grossesse désirée à un autre moment de leur parcours. Cette approche permet de relativiser ce sentiment de culpabilité que beaucoup d'entre elles peuvent ressentir. En effet, la grossesse non désirée est souvent vécue comme un échec, une négligence, voire une irresponsabilité chez des jeunes femmes ayant intégré l'idée largement répandue, *« qu'aujourd'hui, en France, avec tous les moyens de contraception qui existent, on n'a plus le droit d'être enceinte sans le vouloir, et par conséquent, avoir recours à une IVG. »*

Si la plupart du temps le droit à l'IVG est défendu dans le discours des femmes (jeunes et moins jeunes) reçues au centre, y avoir recours reste souvent difficile à assumer. C'est pourquoi, le travail d'accompagnement des femmes prend en compte à la fois la dimension personnelle mais également une réflexion sur une autre manière d'appréhender l'IVG. IL nous semble en effet important, dans la mesure du possible de permettre aux femmes de pouvoir replacer cet évènement personnel dans une dimension collective et sociétale.

IVG en délais dépassés

Sur l'année 2009, le nombre de femmes en situation de délais dépassés augmente légèrement. 6 femmes se sont en effet trouvées confrontées à une impossibilité de pratiquer son IVG en France, dont 1 mineure. Les raisons invoquées sont la plupart du temps la persistance des règles, une impossibilité à en parler, un cas probable de déni de grossesse, et dans presque toutes les situations, une ambivalence individuelle ou de couple.

La plupart de ces femmes nous sont adressées par le CIVG qui pratique l'échographie de datation.

La moitié d'entre elles se rendent en Hollande, l'autre moitié en Espagne, et les retours sont globalement positifs quant à l'accueil et aux conditions de l'intervention.

Les interventions scolaires

Les animations sont réparties de la manière suivante :

45% dans les collèges du secteur. L'équipe est intervenue dans 5 collèges privés et publics en 2009. Même si toutes les classes d'un même niveau n'ont pu être rencontrées, l'équipe s'est attachée à renforcer le partenariat dans les collèges.

On note que le centre est souvent sollicité pour les classes de 3^{ème}, qui sont considérées par le personnel des établissements comme la tranche d'âge à cibler en matière d'éducation à la sexualité.

Il nous semble donc important de travailler en lien avec l'Education Nationale de manière à réintroduire toutes les dimensions de l'Education à la sexualité qui ne se résume pas à la contraception, au Sida et à l'interruption volontaire de grossesse, mais englobe les aspects relationnels et amoureux que l'être humain développe dans la relation à l'autre.

Fort de ce constat, l'équipe essaie dans la mesure du possible de participer au comité d'enseignement à la santé et à la citoyenneté (CESC) des établissements scolaires, lorsqu'ils sont en place. Ces rencontres permettent de s'inscrire dans un projet plus global, de présenter notre pratique à l'équipe éducative et ce faisant d'orienter nos interventions dans une perspective plus large en adéquation avec nos objectifs.

Nous remarquons cette année un changement perceptible dans certains établissements quant au déroulement des interventions, que nous pratiquions jusqu'alors sans la présence des professeurs.

Bien que le personnel éducatif soit la plupart du temps conscient que la parole des élèves est différente selon qu'ils soient présents ou non, les administrations s'attachent à respecter au plus près les textes de loi qui précise que les élèves ne peuvent rester seuls avec les intervenants extérieurs. Il nous paraît donc indispensable, dans ces établissements, d'insister sur la nécessité de pouvoir travailler en amont avec les professeurs ou infirmières scolaires qui participeront à l'intervention de manière à installer une véritable co-animation et non pas une surveillance.

Quant au contenu de ces interventions dites ponctuelles, l'équipe reste sur une démarche de présentation du centre en termes d'activité et d'engagement militant.

L'objectif de cette approche est de permettre à la classe de se saisir d'un sujet et de susciter la réflexion et le débat. Il est alors possible d'aborder la sexualité dans toutes ses dimensions. A travers les relations hommes femmes par exemple qui font souvent émerger dans le discours la problématique du sexisme, de la répartition des tâches ménagères, des inégalités qui persistent, mais également du respect nécessaire à une volonté de vivre ensemble.

Certaines interventions restent au contraire axées sur un terrain plus « technique » ; en effet on s'aperçoit que chez beaucoup d'adolescents la connaissance de leur corps ou du corps de l'autre reste très vague, voire faussée par une représentation empreinte d'idées reçues. Le rappel de quelques points d'anatomie ou de fonctionnement de leur corps permet de libérer une parole différente sur la sexualité et la contraception.

Le centre est peu intervenu dans le principal lycée d'enseignement général de Bourgoin sur l'année 2009, en raison d'une modification de la période d'intervention qui les fait apparaître fin 2008 et début 2009.

Le partenariat avec les Lycées professionnels et les MFR se poursuit sur les mêmes modalités que l'année dernière.

Autres activités

Le graphique 10 concerne le temps consacré par les conseillères à des activités autre que les entretiens et les interventions en milieu scolaire.

On remarque que la moitié de ce temps est destiné à l'accueil : Gestion des dossiers et informatisation des données, comptes rendus écrits après chaque entretien de manière à permettre le passage des informations à une collègue susceptible de prendre en charge le dossier à la visite suivante, prise ou vérification des rendez vous etc.

Ce temps, qui correspond à la prise en charge globale de toute personne qui pousse la porte du centre, a été évalué à environ 10 mn par personne.

On peut également remarquer qu'une part assez significative du temps est consacrée au secrétariat. En effet, la polyvalence, qui participe à la richesse du travail de conseillère, nous amène régulièrement à rédiger des comptes rendus de réunions auxquelles nous participons.

Le reste du temps se partage de manière à peu près équivalente entre les autres activités mentionnées sur le graphique 10.

PARTENARIATS

Maison des ados

Un accueil pluridisciplinaire des adolescents en difficultés

Suite au lancement en 2005 du projet national de Maison des adolescents à travers le territoire et à la demande de la DDASS et du Conseil général de l'Isère en 2006, l'ensemble des professionnels du nord Isère, en charge des problématiques de l'adolescence, se sont saisis de cette demande.

La participation à ce projet s'inscrit dans la continuité du maillage réalisé avec les nombreux acteurs sociaux du terrain berjallien. L'implication du planning familial trouve toute sa mesure, ayant dans ses missions premières, la prévention des grossesses non désirées chez les très jeunes filles, l'information sur les différentes méthodes de contraception, les conduites à risques, la parentalité...

Tout au long de l'année, deux conseillères ont pris part aux nombreuses réunions et comités de pilotage ayant pour thèmes :

- définition et réflexions autour de l'accueil généraliste
- rencontre avec les partenaires impliqués
- information sur le RAI (réseau adolescents Isère)
- installation dans les futurs locaux
- présentation du personnel de la MDA.

Enfin, en décembre 2009, l'antenne du nord Isère a ouvert ses portes dans les locaux de l'espace jeunes à Bourgoin Jallieu.

Deux conseillères du Planning assurent chaque vendredi matin une permanence d'accueil de 10h à 12h et participent à une réunion interprofessionnelle le mardi tous les 15 jours.

Unité éducative d'activités de jour du nord Isère (U.E.A.J)

Adolescents sous protection judiciaire

Courant 2009, l'U.E.A.J, unité du centre d'action éducative de Vienne, qui accueille à la journée des adolescents sous protection judiciaire et les accompagne dans la construction d'un projet d'insertion, a contacté le centre de planification afin de programmer une visite du centre pour des jeunes de 15 à 18 ans.

Suite à ces visites, les responsables et les éducateurs de l'U.E.A.J ont souhaité poursuivre le partenariat à travers la mise en place d'un projet d'intervention sur le thème général des « relations filles/garçons ».

L'objectif était de leur proposer un espace de parole, d'échanges et de réflexion autour de ce thème parfois compliqué.

L'enjeu était d'établir avant tout un climat de confiance chez des jeunes gens confrontés au rappel à la loi et pouvant avoir une distance vis-à-vis des adultes et de l'autorité.

Le travail a été abordé sous 4 aspects :

- Présentation du programme, anatomie, puberté, adolescence.
- les relations amoureuses, la sexualité, le respect, les lois.
- Les stéréotypes filles/garçons
- Bilan

Au fil des séances, une parole vraie a pu émerger.

Un bilan a également été proposé avec l'équipe de l'U.E.A.J dans le but d'évaluer ce travail.

Suite aux retours positifs de ces interventions tant auprès des jeunes que de l'équipe éducative, le partenariat semble s'être installé durablement. Ainsi il est prévu de poursuivre ce projet sur l'année 2010.

Papothèque

Un espace de rencontre avec de jeunes femmes Turques

Depuis de nombreuses années, le planning familial participe à des temps d'échange et d'information destinés aux parents d'élèves de l'école primaire Louise Michel de Bourgoin Jallieu. Il s'agit de favoriser la rencontre entre les parents eux-mêmes et avec des professionnels de la petite enfance autour de thèmes variés. La coordination de cette action est assurée par la directrice qui n'assiste pas aux interventions.

Les structures participantes sont conviées à une première réunion dès la rentrée scolaire. Les questions des parents énoncées, chaque structure présente ses missions et propose des interventions en adéquation avec les demandes. Un calendrier d'animations s'établit sur l'année. Les parents s'inscrivent librement à une ou plusieurs séances. Une seconde réunion est proposée en mai pour faire un bilan global.

Le public est majoritairement composé de femmes Turques et Magrébines, accompagnées de deux traductrices. Il y a une grande assiduité, cependant nous constatons un manque de participation des hommes. Peut-être parce que les femmes sont au centre de l'éducation des enfants et le lien principal avec l'école ... Ils restent les bienvenus et sont présents dans les discussions, notamment en ce qui concerne leur rôle de père, mari, concubin ...

Les conseillères du planning familial sont sollicitées pour échanger autour des thèmes suivants : la sexualité, la contraception, le plaisir, la virginité, le désir d'enfant, la grossesse, la relation homme/ femme au sein de la famille et dans la société, le port du voile et tout ce qui concerne la parentalité et l'éducation des enfants, des adolescents, etc....

En collaboration avec le médecin du centre, les conseillères organisent des animations favorisant la prévention et la promotion de la santé.

C'est un moment privilégié et enrichissant pour tous .Nous partageons un réel plaisir à nous retrouver au fil des ans. Les femmes, les mères présentes à la papothèque se sont appropriées ce temps d'échange ; elles ont une parole vraie, dans un lien de confiance tissé avec les conseillères qui ne sont ni dans le jugement, ni dans un discours normatif. Elles sont également rassurées par les traductrices qui transmettent fidèlement leur parole.

Après avoir participé à ces temps, quelques unes ont franchi la porte du planning familial pour demander une consultation médicale ou un entretien.

Dés la prochaine rentrée 2009 / 2010, les conseillères reconduiront cette activité et organiseront une

visite du centre pour les personnes participant à la papothèque ; l'objectif étant de se familiariser avec les locaux, le personnel et faciliter une démarche individuelle ultérieure.

Actions de prévention santé / toxicomanie

Autour d'une journée sportive

Le planning familial de Bourgoin-Jallieu a participé à des journées organisées, sur ce thème, par le pôle prévention de la mairie de l'Isle d'Abeau, en partenariat avec la BPDJ.

Ce projet existe depuis plusieurs années et s'étend sur différents territoires dont « Porte des Alpes. » Il concerne le public des 12-15 ans qui fréquentent les centres sociaux, les centres culturels, les maisons de quartier et des associations (Médian, Léo Lagrange,...)

L'objectif est de prévenir des conduites à risques, de susciter une réflexion entre jeunes (garçons et filles si possible !) et auprès d'adultes, de s'informer et d'adopter une attitude plus responsable, citoyenne.

Le thème de chaque journée est variable mais il y a un « déroulement type » :

Choix d'un thème, par exemple : les addictions multiples (drogues, alcool, tabac,...), les dérives liées à Internet

Choix d'un support sportif, par exemple : foot, tir à l'arc, badminton

Choix d'une commune d'accueil (le 17/02/09 à la tour du Pin, le 14/04/09 à l'Isle d'Abeau, le 15/07/09 à l'Isle d'Abeau, ...)

L'inscription des jeunes auprès des structures permet la composition d'équipes sportives.

Durant la journée, en alternance, chaque équipe participe au tournoi sportif et aux ateliers «pédagogiques» animés distinctement par la BPDJ et autres intervenants.

La BPDJ a pour mission principale de faire des rappels à la loi, les centres de planification ont été sollicités pour amener une dimension complémentaire, celle du relationnel.

Les centres de planification de Bourgoin-Jallieu, de Villefontaine, de la Tour du Pin travaillent ensemble à la préparation et la participation de la journée de prévention du 9 juillet 2009 à la Tour du Pin sur le thème « La sexualité et les relations amoureuses ».

C'est une occasion supplémentaire de maintenir un partenariat déjà très satisfaisant entre ces trois centres, de partager des pratiques et des expériences.

L'objectif de cette journée de prévention est de permettre aux jeunes présents de s'interroger sur l'expression commune « sortir ensemble », qu'est ce que cela veut dire? Le consentement, l'engagement, les prises de risques, les enjeux de pouvoir avec la notion de respect de soi et de l'autre.

Les conseillères ont présenté le planning familial, comme un lieu ressource.

A l'issue de chaque journée organisée et autour de rencontres régulières, les organisateurs proposent des questionnaires pour évaluer les animations proposées et apporter des améliorations au plus près des besoins du public.

ISBA

Temps d'échange autour d'un bilan de santé

La structure grenobloise ISBA organise 6 fois par an dans plusieurs communes du Nord Isère un bilan de santé complet destiné aux bénéficiaires du RMI et au public des missions locales.

Les conseillères et le médecin du centre de planification interviennent pour y proposer un temps d'échange autour de la sexualité, de la contraception etc. et de présentation du centre.

Travail sur le vaccin HPV

Une plaquette d'informations à destination des professionnels

Suite à la mise sur le marché du vaccin contre le papillomavirus (HPV), un groupe de travail réunissant divers professionnels (médecins, services du CG, CPEF, éducation nationale, ODL,....s'est mis en place à l'initiative du Conseil Général de l'Isère).

L'objectif étant de réfléchir ensemble sur l'élaboration d'un outil d'information en direction des professionnels. En effet, les seules sources émanant des laboratoires, il était donc nécessaire d'élargir les perspectives et les approches quant aux types de réponses que nous pouvions donner aux interrogations croissantes des patientes.

Le médecin du centre et une des conseillères ont participé à ce groupe dont le travail s'est étalé sur plusieurs mois. Les échanges furent très enrichissants car les participants, de formations et de structures diverses, ont pu partager leurs points de vue et, à partir de leur pratique de terrain, créer un document dont le but était de répondre le plus clairement et le plus objectivement possible aux questions les plus fréquemment rencontrées.

ARS

Contre les violences faites aux femmes

Le centre de planification s'inscrit toujours dans le réseau contre les violences faites aux femmes du secteur Nord-Isère.

Les conseillères participent régulièrement aux réunions de réflexion et de mise en place de projets tels que : la conférence sur le harcèlement au travail qui s'est déroulée en novembre autour de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.

VIE DE L'ASSOCIATION

L'équipe de Bourgoin se mobilise dans la vie de l'association iséroise en participant notamment aux diverses commissions mises en place par l'AD (finances, réorganisation, IVG médicamenteuse, international, plate forme IVG) ainsi qu'aux instances du département : bureau et CA

Une conseillère est également engagée dans le secrétariat du bureau régional.

Cet engagement dans les actions du mouvement est une démarche importante pour les membres de l'équipe qui participent aux échanges, à la réflexion politique au sein du planning et constitue une source d'enrichissement personnel et collectif.

Formation

Une des conseillères de Bourgoin a rejoint cette année l'équipe de formation de l'AD38 qui organisera en 2010 une session de formation au conseil conjugal et familial.

Plusieurs membres de l'équipe ont suivi sur l'année 2009 les sessions de formation qu'ils ont pu proposer le mouvement à différents niveaux :

- Départemental : toute l'équipe était présente à la formation dédiée aux violences.

- Régional : certaines conseillères ont suivi les formations « sexualités et handicap » et « sexualités et inter culturalités »
 - National : une conseillère a participé à la formation « IVGM ».
- En effet, la confédération nationale du MFPP a proposé cette année une formation sur l'IVGM basée sur la dimension militante et politique de la mise en place de cette pratique dans nos centres.

Cette formation a mis l'accent sur la spécificité du travail en binôme médecin/conseillère propre au Planning. Ainsi un médecin de Grenoble et une conseillère de Bourgoin ont participé à cette formation qui s'est déroulé sur deux jours à Paris, et dont l'objectif était de partager les expériences de chaque AD afin de dégager une orientation générale de nos futures pratiques de l'IVGM, tout en respectant les particularités de chaque lieu.

La Région

Représentation de l'AD

Le MFPP 38 fait partie de la Fédération régionale Rhône Alpes. A ce titre il est représenté au CA et au Bureau par un de ces membres. Depuis la dernière AG, trois personnes de l'AD 38 sont membre du bureau, aux postes de trésorière, secrétaire et secrétaire adjointe. La fédération régionale passe une convention triennale avec le conseil régional qui donne lieu à une subvention. Cette convention comporte 2 volets, santé et vie Associative. La convention triennale arrive à échéance fin 2009, la fédération régionale a travaillé sur le budget et a profité de la perspective des élections régionales de mars 2010 pour rencontrer les élus pour qu'ils soutiennent et financent les actions du planning familial, avec en perspective les élections régionales de mars 2010.

Organisation du colloque IVGM

La région Rhône-Alpes a organisé un colloque régional ayant pour thème l'IVG médicamenteuse qui s'est tenu le 21 octobre 2009 à Valence. Cette journée était destinée aux professionnels des CPEF et des conseils généraux Rhône Alpes et a accueilli environ 100 personnes.

Site internet

En 2009, la région a élaboré un site internet qui sera opérationnel en 2010. Ce site propose toutes les informations relatives à la vie du mouvement régional. Chaque AD pourra y faire figurer les évènements importants, les actualités etc... et pourra accéder, via l'intranet aux divers comptes rendus, documents et autres, accessibles en interne.

Organisation des voyages aux Pays-Bas et en Espagne

Suite à la fermeture de la clinique espagnole avec laquelle beaucoup d'AD de la région travaillaient, quant à la prise en charge des femmes en délais dépassés, la fédération régionale a entamé une réflexion et proposé l'organisation de voyages en Espagne et au Pays Bas.

L'objectif sera d'une part la visite des cliniques afin de s'assurer que les femmes y sont reçues dans de bonnes conditions, tant au niveau de l'intervention que de l'accueil. D'autre part il paraissait aussi intéressant de profiter de ces déplacements pour programmer une rencontre avec les associations féministes de ces deux pays.

Suite à ces voyages, la région proposera un guide permettant à toutes les AD d'harmoniser leurs informations,

Il est souhaitable que des médecins et des conseillères de chaque AD, dans la mesure du possible puissent s'y rendre. Il est convenu que les participantes testeront les différents moyens de transport et d'hébergement sur place dans les mêmes conditions que les femmes qui partent.

Le voyage aux Pays Bas a eu lieu fin 2009. 2 médecins et une conseillère de l'AD 38 sont parties et ont ainsi pu visiter 2 cliniques, assister aux interventions pour les médecins, et aux entretiens pour la conseillère.

Les retours sont très positifs pour les Pays-Bas. Le voyage en Espagne s'effectuera quant à lui en mai 2010 sur le même modèle.

La formation en région

Face à l'augmentation des demandes des institutions spécialisées et aux difficultés rencontrées par beaucoup d'équipes, La région Rhône-Alpes a proposé cette année une formation interne sur le thème « Sexualités et handicap » ouverte à toutes les AD. Cette formation préparée par les AD 38 42 et 69 a été organisée sur 3 jours et a permis une réflexion commune sur les interventions du planning auprès de ce public à travers un partage des pratiques de chacune. L'évaluation des participantes a été positive et une journée de regroupement supplémentaire a été organisée en décembre 2009.

Le planning familial organise le niveau 2 de la formation SREPS (schéma régional d'éducation pour la santé). Le premier niveau étant assuré par l'éducation nationale. Ces formations sont ouvertes à l'extérieur, pour les personnes ayant validées le niveau 1

3 thèmes ont été proposés cette année :

- Adolescents en difficulté et sexualité (AD38)
- Sexualité et handicap (AD42)
- Sexualité et inter culturalité (AD69)

Cette année, il y a eu peu d'inscrits. Se pose la question de la communication autour de ces formations.

Les journées thématiques

En 2009, une journée thématique sur le thème des violences a été organisée le 26 mars 2009 à Annonay. Cette journée a eu un impact très positif tant sur les apports théoriques que sur les échanges d'expériences. Cette journée a débouché sur un questionnement autour d'éventuelles actions à mener auprès des auteurs de violence.

Perma azur

Le planning familial gère sur la région la permanence du N° Azur permettant de répondre à toutes questions concernant la contraception l'IVG et la Sexualité et d'orienter vers la structure la plus adaptée.

Au niveau régional, une réflexion s'est mise en place sur la gestion de l'annuaire à disposition de chaque AD, et sur la manière dont peut s'articuler le recueil des données pour la mise à jour de l'annuaire qui permettra à chaque AD de disposer d'informations identiques et justes.

Le 27^e Congrès du MFPF

Les 8, 9 et 10 mai 2009, 4 conseillères conjugales représentant les différents groupes locaux ont été mandatées par le CA pour représenter l'AD38 lors du 27^e congrès du M.F.P.F.

Cet évènement qui a lieu tous les 3 ans représente un temps fort de la vie du mouvement. En effet, c'est à cette occasion que sont votées les grandes orientations générales du Planning qui seront déclinées en plan d'actions aux niveaux confédéral, régional et départemental et avec les différents partenaires.

Après 3 jours riches en échanges et débats grâce aux contributions de chaque AD, ont été votées :

La motion d'orientation générale déclinée en 4 points :

- Réactualiser la définition de notre mouvement : « libertés égalités sexualités. »
- Education populaire et féminisme
- Laïcité féminisme et mixité
- Solidarité internationale

Les motions spécifiques :

- Motion 1 : Action politique, Education populaire et Développement du Mouvement : Le MFPF organisera une campagne nationale d'adhésion, souhaite la mise en œuvre de l'Education populaire au sein des équipes, le développement des formations politiques rapides, l'accueil collectif qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire ; il convient de favoriser la communication inter AD, inter Région... via le développement des sites inter et intranet.

- Motion 2 : Combat, Partenariat, Solidarités concernant l'IVG (militer pour l'allongement des délais actuels, pour l'application des lois sur l'IVG et l'IMG), lutter contre les violences faites aux femmes, veiller à l'application de la circulaire de l'éducation nationale concernant l'éducation à la sexualité, combattre la précarisation des femmes et des jeunes, le démantèlement du service public et la privation de la santé, les politiques d'immigration actuelles.

- Motion 3 : Genre et Sexualité : Les Droits : Sexualités, contraception, IVG, IMG, éducation à la sexualité. Le MFPF souhaite la création d'une commission « éducation à la sexualité » qui travaillera en lien avec les commissions « contraception » et « avortement ».

- Motion 4 : Genre et Sexualité : Féminisme : La laïcité n'est pas seulement une séparation entre l'église et l'état, mais plus largement une opposition entre la sphère privée et publique. Les femmes sont souvent reléguées à la sphère privée. Le MFPF engage une réflexion autour de La Bio éthique (statut de l'embryon), la santé des femmes, les violences de genre (question de la prise en charge des auteurs, mutualisation des formations et outils de prévention et organisation d'une journée nationale d'échange entre AD).

Les militantes de l'AD38 ont fait un compte rendu au CA de leur participation à ce congrès en mettant l'accent sur un bilan très positif et enrichissant. Cependant elles souhaitent proposer au CA la mise en place de groupe de travail afin de réfléchir aux moyens de s'emparer de ces questions dans notre département.

Ces groupes de réflexions permettront également à l'AD 38 de proposer ses contributions au prochains congrès.

L'international

Le planning familial de l'Isère s'inscrit depuis plusieurs années dans les projets de coopération décentralisée initié par le conseil général de l'Isère. Pour ces actions une commission « international » se réunit afin de réfléchir sur les engagements du planning dans différents pays tels que le Burkina, l'Algérie et le Sénégal.

En ce qui concerne le Sénégal, plusieurs missions ont eu lieu dont la dernière fin 2007 qui a permis aux militantes du planning familial présentes, d'accompagner les associations de femmes dans l'organisation du forum des femmes de la région de Tambacounda. Le but était de leur permettre de se réunir entre femmes de régions différentes, d'échanger autour de 3 thèmes, et enfin de pouvoir dégager un plan d'actions.

Durant ce forum, les femmes ont travaillé sur leurs droits fondamentaux à travers le degré d'implication des femmes dans la réforme, les violences faites aux femmes et aux filles, l'allègement des travaux des femmes comme facteurs de participation d'intégration et d'émancipation.

Il en est ressorti une réflexion très riche, et l'élaboration d'un plan d'action tenant compte de leurs priorités.

Le Comité Régional de Lutte Contre les Violences faites aux Femmes de Tambacounda a élaboré son plan pour 2009. Il comporte des actions de sensibilisations de publics, de professionnels et d'élus à la question des violences faites aux femmes, de la communication publique, et des activités d'écoute et d'accompagnement de femmes victimes.

Toutes les actions listées de manière très précise ne pourront certes pas être toutes réalisées en même temps. En concertation avec les associations de femmes, la priorité est de proposer des formations à l'écoute pour les membres des associations qui vont mettre en place ces permanences. En parallèle, l'urgence est de pouvoir aménager les cases foyers déjà existantes en matériel informatique notamment, de manière à permettre un accueil de qualité.

Le planning isérois n'a pu s'emparer de ces projets sur la période 2008/2009 mais a tenté de mobiliser ses militantes pour inscrire ce projet dans le plan triennal de coopération décentralisé 2010/2011/2012. L'objectif étant de présenter au Conseil Général un projet détaillé des actions prévues ainsi que le budget correspondant. Le projet a donc été déposé à la fin de l'année 2009 et sera soumis aux délibérations du Conseil Général en 2010.

CONCLUSIONS ET PROJETS 2010

L'équipe du planning familial participera à divers projets ou poursuivra les actions déjà initiées sur l'année 2010

- **Mise en place effective de l'IVGM au centre prévue officiellement pour Mars 2010**

- **Mise en place d'un accueil contraception collectif**

L'équipe a mené une réflexion sur l'information contraception et en est arrivé à la conclusion qu'il serait intéressant de proposer un accueil collectif aux jeunes. Le constat a été fait que sur beaucoup de questions intimes, comme peut l'être la contraception, la réintroduction d'une dimension collective du discours peut présenter un intérêt. En effet, comme nous avons pu l'explicitier plus haut, la parole autour de la sexualité n'étant pas toujours évidente même entre pairs, il est parfois bénéfique de mettre en commun des questionnements des craintes, des idées reçues etc. .

Nous souhaitons, à travers la mise en place de ce type d'accueil, leur proposer un temps d'échange volontaire et choisi (contrairement aux interventions en milieu scolaire).

Il est bien entendu chacun gardera la possibilité de choisir l'entretien individuel.

- **Organisation du 8 mars en partenariat avec les centres sociaux de la CAF**

Comme en 2009, Le centre s'inscrit dans le partenariat local quant aux manifestations du 8 mars.

- **Inauguration des nouveaux locaux**

- **Foyer d'accueil médicalisé « pré- pommier » : adultes handicapés mentaux**

Depuis deux années, l'équipe constate l'émergence d'une importante demande faite par des institutions spécialisées accueillant des handicapés mentaux pour effectuer des animations sur le thème de la sexualité.

Cette préoccupation des équipes médico-éducatives est renforcée par une législation qui garantit à l'usager le droit de choisir son projet de vie incluant la vie affective et sexuelle, (réforme de la loi de 1975; loi du 11 février 2005)

Les conseillères du centre accompagneront l'équipe médico-éducative du foyer pré pommier, sur plusieurs séances mensuelles.

- **Reprise des monologues du vagin** suite au succès de la pièce cette année

- **Accueil d'une nouvelle conseillère conjugale et familiale** suite aux différents départs

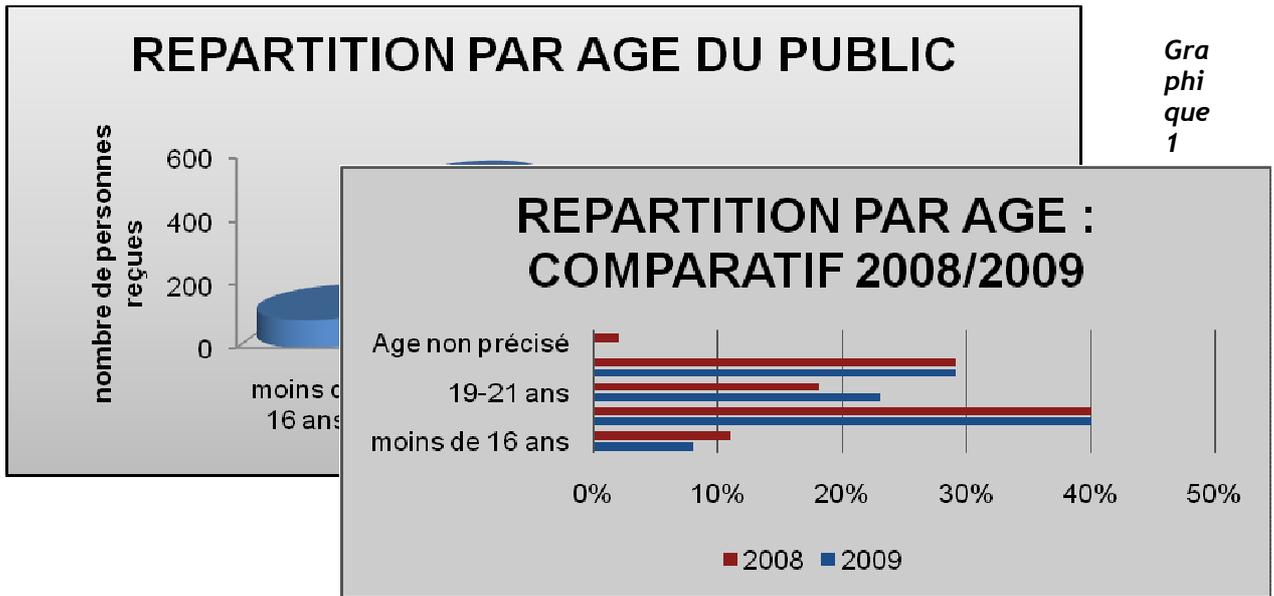
- **Projet 2010 en partenariat avec l'ARS**

« 20 jours pour agir contre les exclusions faites aux femmes » Le planning s'inscrira dans le thème : les rapports sociaux, les représentations sexistes, la question du genre.

..... Et beaucoup d'autres projets qui se présenteront sans nul doute au cours de l'année 2010.

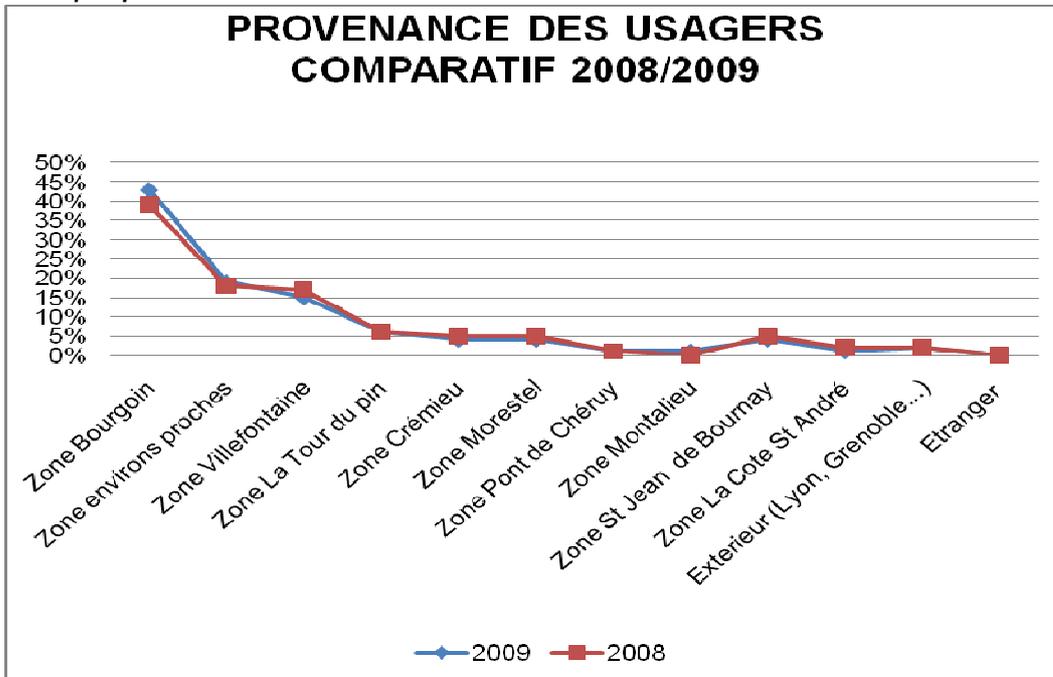
DONNEES STATISTIQUES

REPARTITION PAR AGE DU PUBLIC

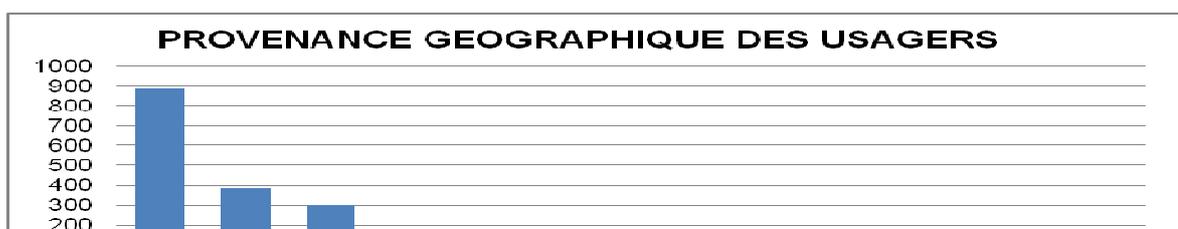


Graphique 1

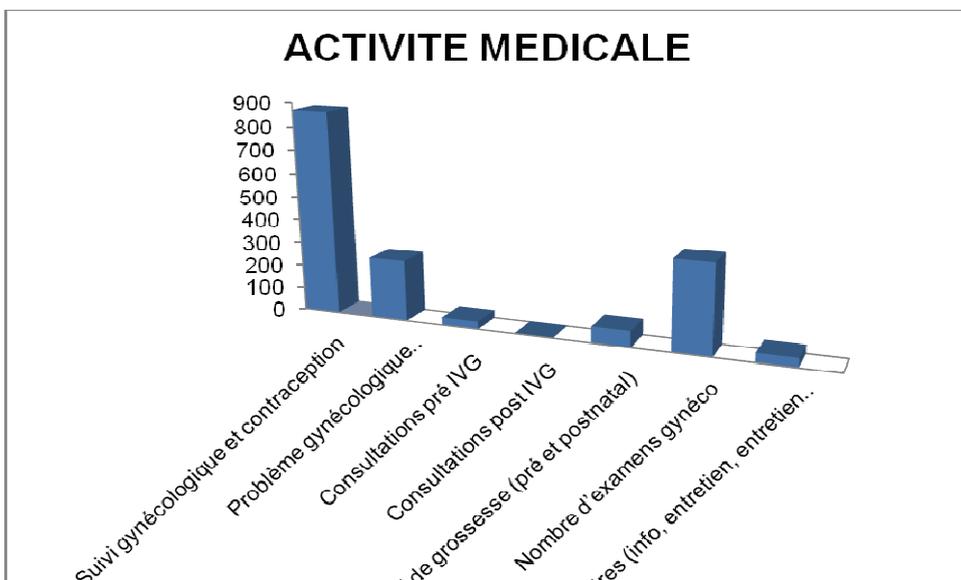
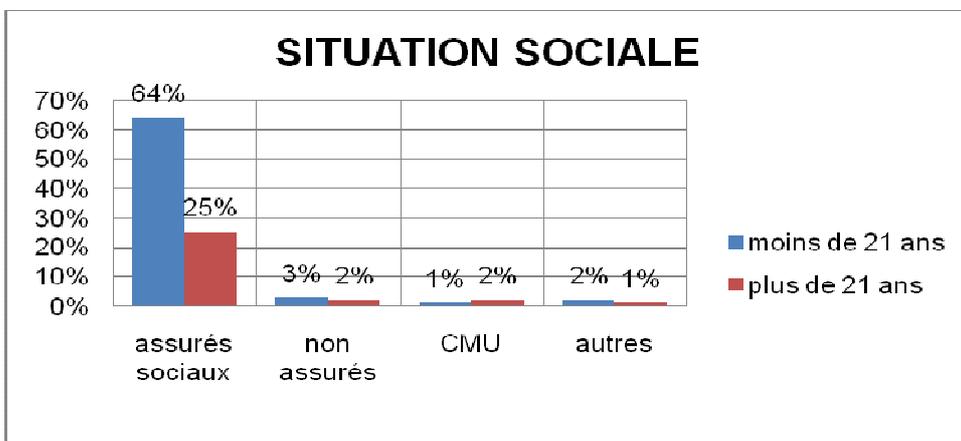
Graphique 2



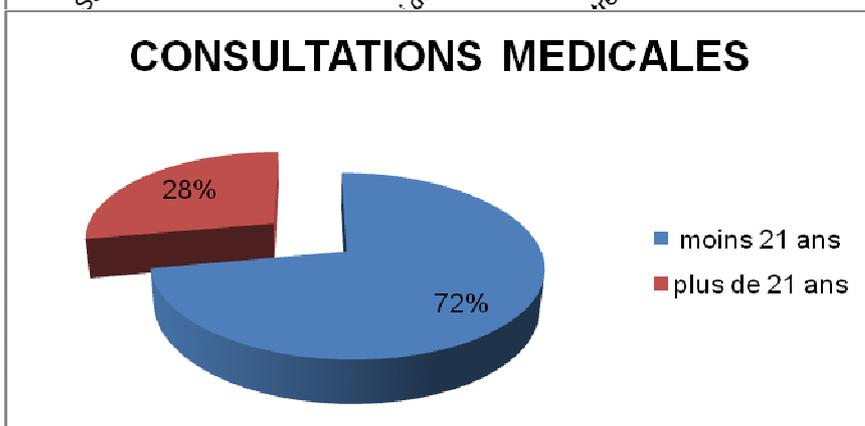
Graphique 3



Graphique 4

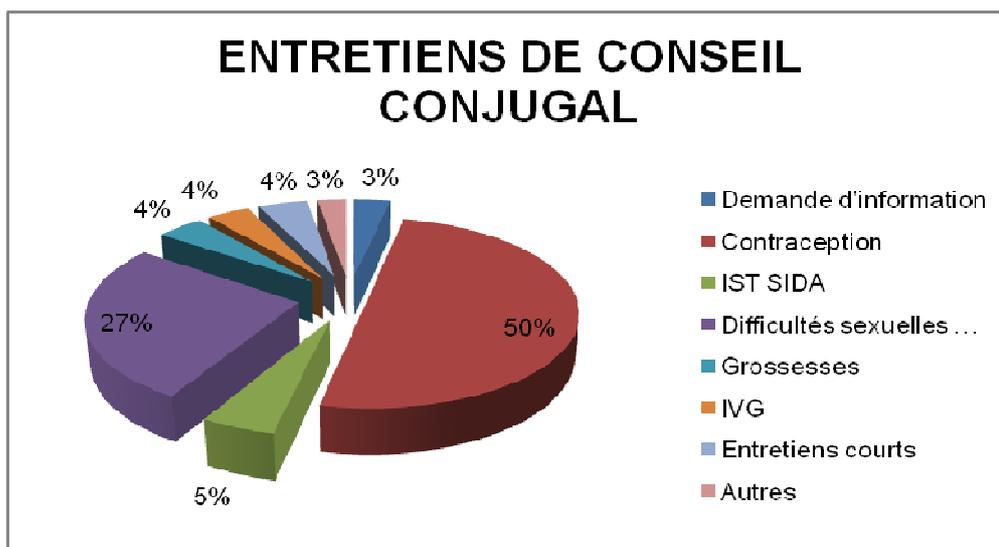


5 Graphique

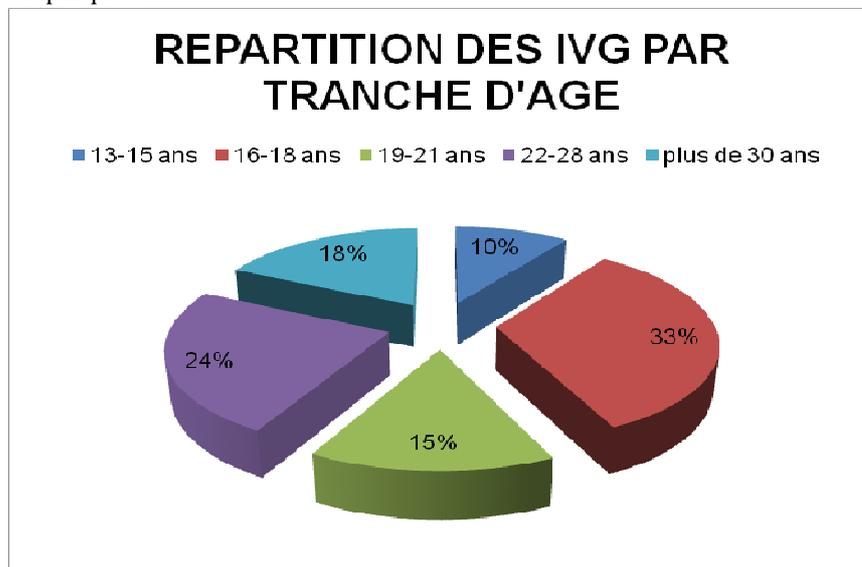


Graphique 6

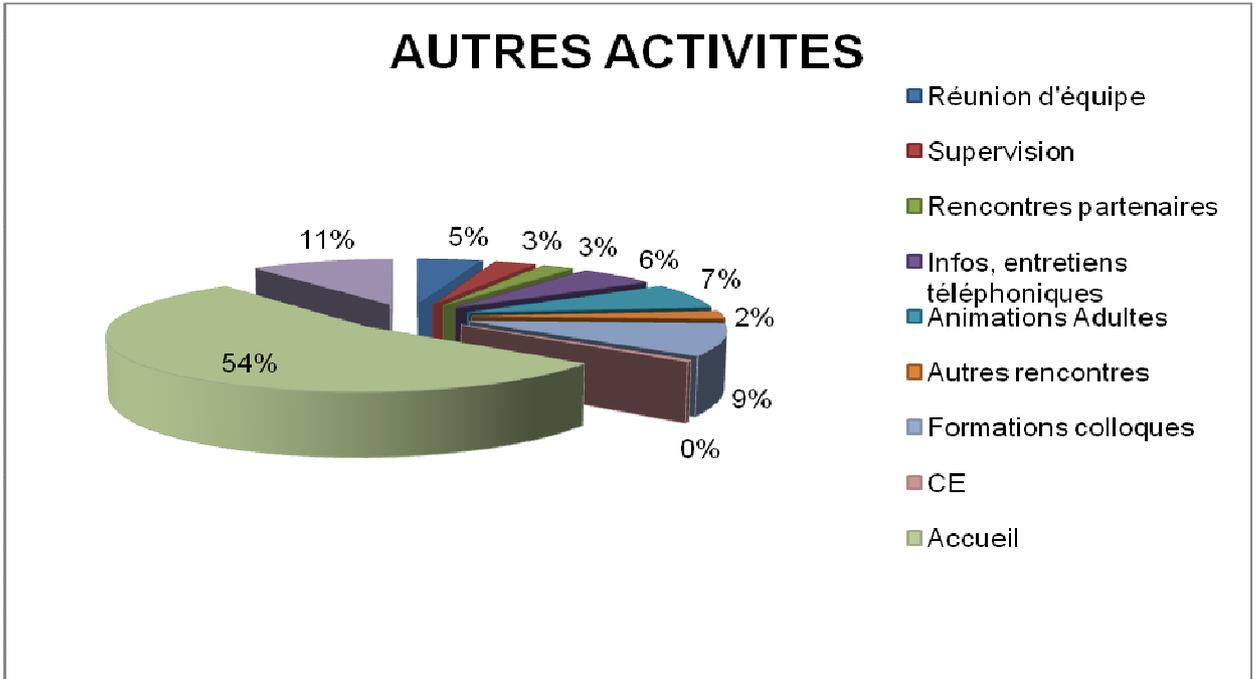
Graphique 7



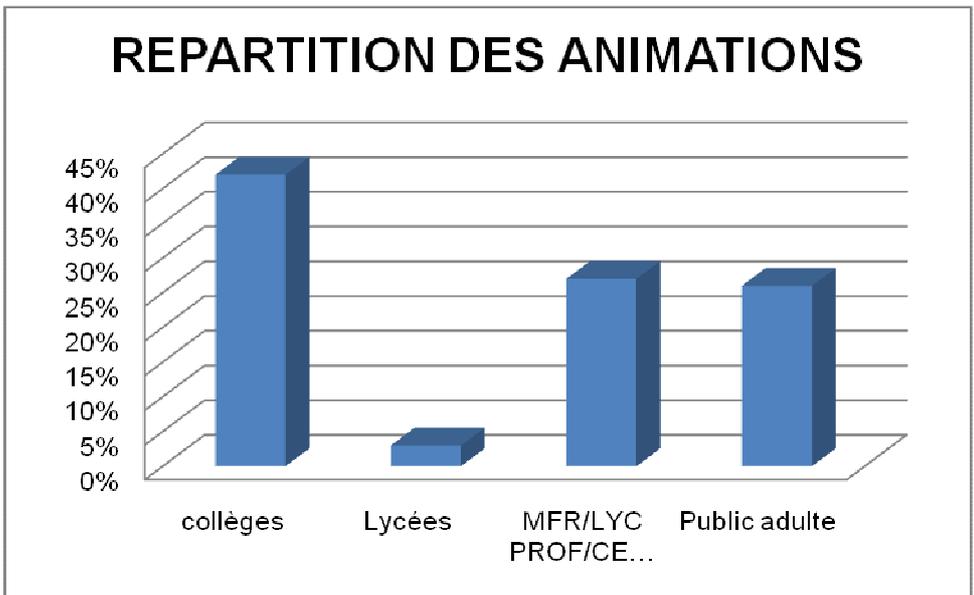
Graphique 8



Graphique 9



Graphique 10



Graphique 11

ENTRETIENS DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Entretiens individuels

▪ Demandes faites par des femmes

La majorité des demandes d'entretiens individuels sont faites par des femmes qui subissent des violences physiques et psychiques et qui se sont tuées depuis plusieurs années.

Elles viennent car elles ont, même si elle ne sont pas victimes de coups, (mais certaines le sont) des symptômes physiques de plus en plus récurrents (maux de tête et de dos, tachycardie, états dépressifs, envie de partir mais sans savoir où aller...) qu'elles n'arrivent plus à faire taire.

C'est généralement après plusieurs entretiens que la prise de conscience se fait : elles sont victimes de violences verbales de la part de leur conjoint et subissent injures, humiliations, chantage, mépris, menaces... assorties d'interdiction de travailler et/ou de mise à la porte pour certaines.

Il devient urgent de mener une action concertée, entre les différents partenaires concernés, pour travailler en réseau et accompagner ces femmes vers l'autonomie.

▪ Demandes faites par des hommes

Deux hommes sont venus en entretien individuel : les deux exprimaient leurs difficultés de garder une place en tant que conjoint et en tant que père.

▪ Entretiens de couple

Les demandes d'entretien de couple se manifestent à des moments clés de la relation conjugale.

Elle est verbalisée de différentes façons, selon les moments de vie traversés.

Pour les jeunes couples avant l'arrivée des enfants lorsque se pose la question de la responsabilité et de l'engagement ou après la naissance de ses derniers devant la difficulté de passer du couple conjugal au couple parental.

Pour les couples plus anciens, lorsque les enfants, devenus majeurs, quittent le foyer familial (syndrome du nid vide).

Entretiens de couple	Entretiens individuels	Total
22	106	128

PARTENARIATS

► Elaboration d'un spectacle de Théâtre Forum sur les relations garçons/filles, à l'Espace Paul Jargot, le jeudi 26 Février 2009.

Projet préparé pendant l'année 2008 et concernant un public scolaire d'adolescents et inter générationnel (de la 4^{ème} à l'âge adulte) en partenariat avec la compagnie NAJE, les établissements scolaires, les fédérations de parents d'élèves, les services insertion-prévention, culturels et jeunesse de la mairie de Crolles.

Objectifs :

- Sensibiliser sur les représentations et les relations filles/garçons au moyen de l'outil théâtre forum les différents publics ciblés.

- Initier une analyse des fonctionnements sociaux et culturels : comment ils interagissent au sein des relations filles/garçons.

- Travailler sur les représentations de chacun(e) concernant les filles et les garçons en élaborant une réflexion autour des questionnements suivants :

Quelles représentations les garçons ont ils d'eux-mêmes ? Et les filles ?

Quelles représentations les filles ont des garçons et inversement ?

Comment on devient une fille ? un garçon ?

Comment cela se construit selon les âges ? les époques ?

Comment cette construction agit sur les relations entre les filles et les garçons tout au long de la vie de chacun ?

Quelles sont les influences de la famille, de la culture, de la pression sociale, des médias, ... ?

Comment elles interviennent dans les représentations, les croyances, la construction des modèles ?

- Devenir acteur du changement des mentalités et des comportements

Quelles propositions ?

Comment être, chacun (e) acteur (trice) de transformation des relations filles/garçons au quotidien ?

Quelle est la difficulté, en tant qu'individu, d'être confronté ou de se conformer à ces stéréotypes et représentations du masculin et du féminin ?

Ce projet s'est déroulé en trois temps ...

- Réflexion et débat sur les représentations filles/garçons pour chacun et, plus largement, dans la société française.

- Sensibilisation au théâtre forum.

- Participation au spectacle.

...et sur quatre lieux :

1) Au collège de Crolles

3 classes de 4^{ème} et une classe de 3^{ème}, avec leurs professeurs de français, se sont investies dans ce projet.

Filles	Garçons	Total
44	49	93

La préparation des élèves pour le spectacle de théâtre forum s'est faite en 2 temps :

- Réflexion sur les représentations en groupes non mixtes puis débat en groupe mixte.

Chaque séance a duré 2H et était animée par la conseillère conjugale et familiale du CIPC et un animateur jeunesse du service jeunesse.

- Sensibilisation au théâtre forum, à l'aide d'exercices collectifs, avec Mathieu Suire, acteur de la compagnie NAJE, en partenariat avec les acteurs de terrain qui ont préparé ce spectacle tout au long de 2008 : collège, pôle solidarité, services jeunesse et culturels de la mairie de Crolles, CIPC. Chaque classe a participé à une séance d'1H.

2) Au lycée de Villard Bonnot

2 classes de 1^{ère} STG, avec leur professeur de communication, ont participé à ce projet.

Filles	Garçons	Total
35	31	66

Le 1er temps de préparation a été différent pour les 2 classes.

Une classe a bénéficié d'un prêt de l'exposition du planning familial « l'évolution du droit des femmes en France » qui est restée 15 jours au CDI du lycée.

Le professeur a choisi de mener la réflexion préparatoire en cours avec ses élèves car le thème choisi était présent dans le programme de l'année.

L'autre classe a eu, comme au collège, 2H d'intervention sur ce thème, animées par l'infirmière de l'établissement et la conseillère conjugale et familiale du CIPC.

Les 2 classes ont bénéficié de la séance de sensibilisation au théâtre forum avec Mathieu Suire de la compagnie NAJE.

3) Au Projo

Co-animation avec Mathieu Suire et un animateur jeunesse d'un débat sur les relations garçons/filles. (7 garçons, 1 fille)

Débat, après avoir visualisé un film d'animation, avec un groupe de pré adolescents. (4 filles, 2 garçons)

- Deux spectacles, réunissant chacun 3 classes, ont eu lieu.

Ils ont permis aux élèves d'oser participer et de proposer leurs solutions pour faire évoluer mentalité et comportements. Les acteurs de la compagnie NAJE nous ont dit avoir perçu, à travers la pertinence de la participation des jeunes, le travail fait en amont avec eux.

4) A l'Espace Paul Jargot

Où ont eu lieu 2 représentations pour les scolaires en journée et une représentation tout public en soirée.

PREVENTION CONTRE LES CONDUITES A RISQUES, LES IST, LE SIDA

► Animation de l'exposition « SIDA : savoir, c'est déjà lutter » prêtée par l'Office Départemental de Prévention contre le SIDA (ODPS)

Objectifs :

- Informer un public large.
- Sensibiliser sur les conduites à risques.
- Faire connaître les lieux ressources.

En partenariat avec le service prévention – médiation et le service accueil de la mairie de Crolles.

En parallèle de l'exposition, un stand avec plaquettes d'information a été tenu dans la hall de la mairie avec la présence de la conseillère conjugale et familiale du CIPC.

► Participation à la soirée « mix' n style » sur le thème du SIDA au mois de Décembre au « Projo »

Filles	Garçons	Total
48	50	98

Animation faite en partenariat avec l'association « Tempo », le pôle jeunesse et le pôle solidarité.

Objectifs :

- Informer sur les comportements à risques
- Donner l'occasion de se familiariser avec des préservatifs féminins et masculins.

Tenue d'un stand avec :

- Plaquettes d'information en accès libre.
- Préservatifs masculins et féminins avec notices d'emploi.

La conseillère conjugale du CIPC était présente pour répondre aux questions et informer sur les lieux où se procurer des préservatifs et les précautions à prendre pour une bonne conservation et un emploi adéquat.

► Participation à la journée mondiale de lutte contre le SIDA au lycée de Villard Bonnot

Filles	Garçons	Total
92	69	161

Objectifs :

- Soutenir, à sa demande, une initiative du comité de vie lycéenne (CVL)
- Donner aux lycéens un moyen de vérifier la véracité de leurs informations par rapport à la transmission du virus.

Entre 12h et 14h :

Distribution d'un questionnaire « Vrai/faux » par les élèves du CVL.

Exposition d'affiches du 1^{er} au 5 décembre prêtées par l'ODPS dans le hall au rez de chaussée

Tenue d'un stand avec distribution de plaquettes d'information et mise à disposition de préservatifs tenu par des élèves du CVL, des enseignants volontaires, deux conseillères conjugales du centre de planification de Meylan et la conseillère conjugale du CIPC.

Installation d'une « frise » sur mur intérieur du rez de chaussée (distribution d'1 feuille A4 à chaque élève venant sur le stand et qui souhaite écrire un message ou un mot en relation avec la journée de lutte contre le SIDA) Affichage de ces slogans spontanés durant la semaine du 1^{er} au 5/12

Echanges avec les élèves et adultes présents.

ACTIONS DE PREVENTION retenues lors des réunions du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du Collège Simone de Beauvoir et du Lycée Marie Reynoard

1) Prévention des violences : « Mieux vivre ensemble au collège »

C'est une action de prévention des violences qui existe dans le collège pour les classes de 6èmes et 5èmes depuis 3 ans.

Dans le cadre du foyer, l'animateur théâtre, Vincent Giroutru travaille avec ses élèves sur des sketches basés sur ces thématiques.

En cours de français et en langues, travail sur des textes en lien avec cet axe du CESC.

Les professeurs d'éducation civique ont abordé ce thème dès le début d'année avec leurs classes.

Pour l'année scolaire 2008/2009, cette action de prévention des violences a été une priorité.

Elle a été dirigée vers les classes de 6èmes et a duré tout au long de l'année et menée en partenariat avec Virginie Brunet Manquat, monitrice éducatrice du pôle solidarité de la mairie de Crolles, Mmes Lombard et Gritti professeurs d'arts plastiques, Frédérique Chicoineau, conseillère principale en éducation du collège et anne Bruyère, conseillère conjugale et familiale du CIPC.

Une exposition des affiches réalisées par les élèves a eu lieu au sein du collège durant l'année scolaire 2008/2009.

Une seconde exposition, plus globale, qui montrera le chemin parcouru par les élèves toute l'année au cours de différents ateliers, aura lieu la semaine du 07 Septembre 2009 sur plusieurs lieux de la commune : projo, bibliothèque, et Espace Paul Jargot .

Un vernissage où seront présents tous les élèves de 6^{ème} ayant participé au projet a été organisé le 11 Septembre 2009.

Filles	Garçons	Total
--------	---------	-------

Objectifs :

- Permettre à chaque élève :
- De s'approprier ses origines
- De se connaître, se respecter, faire attention à soi.
- D'accepter les autres dans ce qu'ils ont de différents.
- De mieux vivre avec les autres et dans son environnement (famille, amis, collègue...)
- Rechercher des solutions à mettre en place au collège à la rentrée 2009.

Le projet, au fur et à mesure du cheminement fait par les élèves, a évolué tout au long de l'année et a connu cinq temps forts sous forme d'ateliers :

Atelier n° 1 : Travail sur l'identité

Cet atelier s'est décliné sous plusieurs formes :

Animé par Virginie Brunet-Manquat et Anne Bruyère :

- Favoriser la prise de conscience des différentes origines et situations de famille
Travail effectué à l'aide d'un formulaire de demande de carte d'identité, dans le but que chacun s'approprie ses origines et les retranscrivent sur un support
- Séance suivie d'un travail de réflexion personnelle :
Ce que je partage avec d'autres (une nationalité, des origines, une culture...)
Ce qui m'appartient en propre (mes goûts, mon physique, mes idées, mes rêves...).

Animé par Mesdames Lombard et Gritti :

- Réalisation en cours et à la maison (discussions avec sa famille) d'une affiche représentant les différentes facettes de ce que je suis.

Animé par Madame Houppin professeur de français

- Travail sur le portrait

Atelier n° 2 : Echanges autour des affiches réalisées par les élèves

Séance animée par Virginie Brunet-Manquat-Perrache, Anne Bruyère et Frédérique Chicoineau.

1^{ère} partie :

Chaque élève présente un camarade à l'aide des renseignements visualisés sur l'affiche. L'élève concerné apporte les précisions qu'il estime nécessaires.

2^{ème} partie :

Séance d'échanges en petits groupes pour répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui m'empêche de me montrer tel que je suis au collège ?
- Quels sont les problèmes rencontrés ?
- Quelles sont les solutions envisagées ?

Atelier n°3 : Problématiques ressorties lors de la séance d'échanges

Séance animée par Virginie Brunet-Manquat-Perrache, Anne Bruyère et Frédérique Chicoineau.

- La difficulté d'être soi
- La peur de prendre des risques
- Le « coup mental » (violences verbales)
- Les « bagarres »
- Le sentiment d'injustice

Atelier n°4 : Solutions souhaitées par les élèves pour mieux vivre ensemble au collège

- Se connaître, connaître les autres
- Informer, communiquer, sensibiliser
- Devenir responsable
- Devenir solidaire
- Parler de ce que je ressens
- Echanger en groupe

Atelier n°5 : Choix par les élèves d'une action par solution qui sera mise en place à la rentrée 2009

Pour cette séance un groupe de volontaires représentant chaque classe a été constitué et a réfléchi sur les actions ci-dessous :

- Faire une sortie à l'extérieur en début d'année pour mieux se connaître
 - Mise en œuvre d'une campagne électorale pour mieux connaître le rôle du délégué
 - Créer des groupes de volontaires pour ne plus être seul en cas de problèmes
 - Utiliser le site web du collège
 - Avoir un lieu confidentiel, dans le collège, pour régler les conflits entre élèves en présence d'un adulte référent
- Organiser des « clubs de discussion » à partir de propositions d'élèves recueillies dans une boîte à idées

2) Education à la sexualité et à la vie

Au collège Simone de Beauvoir

Objectif :

Permettre aux 4 classes de 4^{ème} n'ayant pas participé au projet théâtre forum, de bénéficier d'une réflexion débat animée par la conseillère conjugale et familiale et l'infirmière du collège sur les représentation garçons/filles.

Filles	Garçons	Total
58	53	111

Pour chaque classe, 1H30 de temps d'intervention :

La 1^{ère} demi heure,

1. Séparer les filles et les garçons.
2. Demander à chaque groupe de lister les avantages et les inconvénients :
 - au fait d'être une fille (pour les garçons)
 - au fait d'être un garçon (pour les filles)

L'heure suivante,

3. Reformuler le groupe et comparer les listes établies par chaque groupe.
4. Lancer le débat à partir des formulations de chaque groupe, filles et garçons, sur les représentations des filles sur les garçons et des garçons sur les filles auxquelles cela renvoie.

L'attention a été attirée sur la difficulté, en tant qu'individu, d'être confronté ou de se conformer à ces stéréotypes et représentations du masculin et du féminin.

Au lycée de Marie Reynoard

En partenariat avec l'infirmière du lycée et 4 professeurs de l'établissement (2 femmes et 2 hommes) toutes les 9 classes de 2^{nde} ont participé, par demi groupe classe, à une séance d'éducation à la sexualité qui a duré 2 heures.

Filles	Garçons	Total
168	159	321

Objectifs :

- Faire émerger les représentations des jeunes sur la sexualité et partager des points de vue dans le respect et le non jugement.
- En cours de débat, donner des informations sur le libre choix, l'autonomie, les droits des mineurs, les conduites à risques, la contraception, l'IVG, les infections sexuellement transmissibles, le SIDA ...

CREATION DU CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE DU MOYEN GRESIVAUDAN

Travail en partenariat avec le pôle solidarité, les services techniques municipaux et Mr Perrin, architecte sur l'élaboration des plans du futur centre de planification et d'éducation familiale.

En cours, sur l'année scolaire 2009/2010...

▪ Suivre et accompagner les travaux du futur Centre de Planification et d'Education Familiale du Moyen Grésivaudan

Objectif : Ouverture au 3ème trimestre 2010.

▪ Consolider le partenariat en milieu scolaire.

Objectif :

- Poursuivre les séances d'éducation à la sexualité et à la vie au collège Simone de Beauvoir et au lycée Marie Reynoard. (Au lycée, le partenariat est à reconstituer, suite aux mutations du proviseur et de l'infirmière)
- Continuer de participer au projet de préventions des violences « mieux vivre ensemble » au collège Simone de Beauvoir

- **Augmenter le partenariat avec le service jeunesse et la mission locale.**

Objectifs :

- Mener des actions en concertation en direction d'un public jeune.
- Faire en sorte que les jeunes s'approprient le CIPC comme lieu ressource leur appartenant.

- **Rencontrer régulièrement les différents acteurs locaux.**

Objectifs :

- Etre force de proposition à l'intérieur du réseau partenarial.
- Faire connaître l'évolution des actions menées au CIPC.
- Se tenir informée des projets développés par les partenaires.

- **Distribuer des plaquettes du CIPC sur des lieux différents repérés sur la commune et dans les structures des communes du moyen grésivaudan.**

Objectifs :

- Continuer à faire connaître le CIPC.
- Augmenter le nombre des entretiens.

Mais aussi :

- **Initier la création d'un réseau accompagnant les femmes victimes de violences.**

Objectif :

- Mettre autour d'une table les membres potentiels d'un futur réseau de professionnels du social, de la santé, de la police, de la justice...sur le territoire du futur Centre de Planification afin d'accompagner les femmes dans leur démarche vers l'autonomie.
- Une première réunion réunissant ces différents acteurs et ayant pour objectif de dresser « un état des lieux » est actuellement en préparation avant la fin de l'année 2009.

- **Poursuivre le partenariat avec l'Espace Paul Jargot**

Objectif :

- Participer au travail sur la parentalité au travers du spectacle « Made in dignity » écrit par Brigitte Jacob
- Participer au travail fait autour des violences faites aux femmes au travers du spectacle « Confidences à Allah » écrit par Saphia Azzedine.

Annexe 3 - Rapport d'activité du groupe local d'Eybens

INTRODUCTION

Le centre de planification et d'éducation familiale d'Eybens est ouvert depuis mai 2008. Cette ouverture fait suite à un partenariat entre la commune d'Eybens, le centre communal d'action sociale, le Conseil général de l'Isère et l'association départementale du Mouvement français pour le Planning familial. La note d'opportunité sur le projet d'ouverture du centre, réalisé par le CCAS, mettait en avant cinq points :

1. un contexte démographique propice,
2. des possibilités de consulter un gynécologue restreintes sur le canton d'Eybens,
3. une localisation intéressante qui renforce l'offre du sud de l'agglomération,
4. des besoins repérés par les acteurs locaux,
5. une dynamique communale et partenariale qui donne tout son sens au projet.

L'année 2009 est donc la première année de référence en terme d'année civile pour le centre. Il s'agit d'une année de lancement après les 7 mois d'activité en 2008 qui ont été plus particulièrement marqués par l'installation du centre au niveau matériel, administratif et aussi, en terme de communication.

Les données chiffrées sur l'année 2009 ont bien sûr beaucoup augmenté par rapport à celles de 2008. L'activité s'est amplifiée dans tous les domaines : au niveau médical, du conseil conjugal et familial, et des animations... Cependant, il apparaît de façon globale, qu'il faille attendre au moins deux ans d'activité pour avoir une représentation réelle d'un centre de planification. A ce jour, les statistiques 2009 ne permettent pas de statuer sur l'activité possible du centre de planification d'Eybens. Mais, elles donnent un aperçu concret du travail effectué au quotidien par l'équipe et des pratiques mises en place.

Le centre de planification d'Eybens a débuté son activité médicale il y a un an et demi. Il a la particularité de n'avoir qu'une seule médecin. C'est donc cette médecin « référente » qui suit toutes les patientes, ce qui est un réel avantage. Ensuite, le centre n'a que deux CCF, ce qui facilite un travail d'échange entre elles. La médecin et les conseillères travaillent de concert pour tout ce qui concerne les tests de grossesse, les IVG, certaines recherches d'IST (VIH) ou encore la contraception.

PERSONNES RECUES

Globalement, 430 visites ont eu lieu que ce soit pour la médecin ou les conseillères. Les mois les plus importants en nombre de personnes accueillies ont été mai, juin, novembre et décembre 2009, avec en moyenne 50 personnes. Les mois les plus bas ont été ceux des vacances scolaires, avec 15 personnes en août (dont 15 jours de fermeture du centre), 23 en février, 27 en avril et 26 en juillet... Pour les autres mois (janvier, mars, septembre et octobre), 35 personnes sont venues en moyenne.

Le nombre total de personnes différentes reçues au centre une fois ou plus, est de 202. Environ 1/3 des personnes venues en 2008, se sont présentées à nouveau en 2009 (16 sur les 50 accueillies en 2008). Même si le chiffre de 202 semble peu important, il s'agit de le remettre dans un contexte d'ouverture de centre, de prendre en compte le fait que le chiffre

ait été multiplié par quatre par rapport à 2008 (avec 7 mois d'activité cette année là) et qu'il faut du temps à un centre de planification pour trouver son propre rythme d'accueil. Le public est bien sûr majoritairement féminin (87%). La moyenne d'âge se situe à 28 ans. Le centre a accueilli des jeunes (54% jusqu'à 21 ans) mais aussi un nombre important de personnes entre 22 et 40 ans (35%). Ce centre, par son contexte géographique, démographique et politique, a besoin d'être ouvert au plus grand nombre, de ne pas cibler un secteur ou un public au niveau de la planification et l'éducation familiale, pour exister pleinement...

Cette année, les personnes accueillies sont venues d'Eybens pour 35% d'entre elles, de Grenoble pour 25%, 10% d'Echirolles et 30% de différentes communes de l'agglomération (Gières, La Tronche, Saint Martin d'Uriage, Seyssins...).

Un certain nombre de personnes ont été envoyées par le Centre du Planning Familial de Grenoble car le délai d'attente pour un rendez-vous médecin excédait un mois. Ces personnes peuvent être de Grenoble ou des communes avoisinantes. Le centre a pu aussi pallier à l'absence de médecin en fin d'année sur le quartier de Teisseire.

Sur la commune d'Echirolles, suite aux animations de prévention, des jeunes se sont présentés au centre. Un travail de communication reste à poursuivre pour toucher une population plus importante (étant donné qu'il n'y a pas de centre de planification sur Echirolles).

Concernant la couverture sociale des personnes, il est à noter que 10% d'entre elles ont la CMU, soit 20 personnes sur les 202 reçues et 2% soit 4 personnes, n'avaient pas de couverture au moment de leur venue...

Au niveau du statut social, l'ensemble des scolaires (collégiens, lycéens et étudiants) représente 42% des personnes. Par rapport au 54% de jeunes de moins de 21 ans, il faut ajouter des jeunes déscolarisés, donc sans activité, et quelques uns travaillant déjà.

Le premier motif de consultation est représenté par la contraception (173 actes). Le second motif de consultation est le suivi gynécologique (115 actes). Parmi les patientes adultes, certaines sont venues au centre car leur gynécologue était parti à la retraite, ou que les délais d'attente étaient trop longs, d'autres n'avaient pas vu de gynécologue depuis plusieurs années. Pour les plus jeunes, elles ont commencé leur suivi au centre. Les autres actes médicaux ont concerné des demandes de sérologie ou de tests de grossesse.

Quinze personnes ont été concernées par des entretiens pré-IVG, pour seize entretiens réalisés. Deux étaient mineures et quatre avaient entre 36 et 42 ans. L'âge moyen est de 28 ans. Cela touche toutes les tranches d'âge. Elles sont reçues par les conseillères et/ou la médecin en fonction des disponibilités.

Les conseillères sont aussi amenées à recevoir des personnes pour une demande d'information sur les problématiques du centre de planification. Lors des animations, il est largement proposé aux élèves de venir se renseigner de façon individuelle ou en petit groupe. Le principal sujet abordé est celui de la contraception ainsi que le SIDA et les IST. Ce sont des temps importants qui permettent un premier contact pour des jeunes avec le centre de planification.

Les entretiens de conseil conjugal, au nombre de 114 sur l'année, ont porté principalement sur les problèmes liés au couple, à la difficulté de communiquer, de se faire comprendre par l'autre (60 entretiens sur 114), et sur des entretiens autour de difficultés personnelles (42 sur 114).

- Soixante huit entretiens individuels ont eu lieu sur l'année 2009. Vingt neuf d'entre eux ont concerné la même personne, presque la moitié... Les autres personnes sont venues entre une et cinq fois. Ce sont en grande majorité des femmes qui se présentent pour des entretiens individuels. Ils sont encore en nombre restreint par rapport à la possibilité d'accueil. Peu de personnes se présentent au centre sans avoir pris contact par avance.
- Les entretiens de couple sont effectués par une seule conseillère. En 2009, sept couples différents sont venus au centre. Un couple est venu quatorze fois dans l'année. Trois autres sont venus deux fois dont deux ont poursuivi l'accompagnement sur l'année 2010... Trois couples ne se sont présentés qu'une seule fois.

ANIMATIONS ET PARTENARIATS

Les animations du centre de planification d'Eybens ont été réalisées pour 61% en milieu scolaire et 39% vers un public autre. Dans le milieu scolaire, l'objectif de l'année 2009 a été de proposer des animations sur la ville d'Echirolles afin de développer les actions de prévention dans le cadre de l'éducation à la sexualité et de faire connaître le centre, lieu ressource de proximité pour les Echirollois. Dans le milieu extra scolaire, deux axes majeurs ont été retenus : la prévention auprès du public jeune et le renforcement des actions en direction des femmes, sur la commune d'Eybens.

Les animations auprès des jeunes ont été faites en partenariat avec deux structures sur la commune d'Eybens : le Point Information Jeunesse et la Mission Locale. Avec le PIJ, deux types d'action ont eu lieu. La première s'est faite sur le site du PIJ, où une conseillère s'est rendue deux heures tous les quinze jours (hors vacances scolaires) sur place pour entrer en contact avec les jeunes, en partenariat avec l'animateur du PIJ. La deuxième action s'est tenue pendant l'été, où dans le cadre de « 1,2,3 départ », bourse d'aide financière au départ en vacances des jeunes proposée par la communauté de commune, un « kit prévention » a été réalisé par le centre de planification et remis en main propre à chaque jeune bénéficiaire de la bourse.

Par rapport aux permanences faites au PIJ, le fait de venir sur place, permet de toucher plus de jeunes, mais il apparaît difficile d'aborder des problématiques spécifiques au centre, dans l'espace commun. La demande pour la rentrée 2009/2010 a été de mettre en place ces temps, dans un espace un peu plus isolé au sein du local du PIJ, pour permettre aux jeunes de venir seul ou en petit groupe, poser des questions, d'avoir un lieu de parole décentralisé pour ceux qui n'auraient pas fait la démarche de se déplacer au centre. Toutes ces actions se font en lien très étroits avec les professionnel(le)s de ces structures. Il est nécessaire de créer une dynamique de travail ensemble pour parvenir à faire du lien avec les jeunes...

Le contact avec les jeunes de la Mission Locale a pris plusieurs formes : présentation du centre à un groupe accompagné d'une conseillère emploi, animation autour d'un jeu pédagogique sur les conduites à risque et deux séances autour du programme « Contraception Sexualité Vulnérabilité »...

La principale difficulté par rapport à ce public est de parvenir à le toucher dans une animation autour des problématiques du centre de planification. Les jeunes de la Mission Locale ont d'autres priorités et même si certains pourraient avoir le temps matériel, ils ne se rendent pas disponibles pour ce type d'action.

Les animations en direction d'un public de femmes se sont développées en partenariat avec les structures de la ville d'Eybens (centre social, PMI, service social...). Deux axes ont été retenus en priorité : la parentalité avec la participation d'une CCF sur un lieu d'accueil parents-enfants et la prévention (médicale, droit des femmes, violences, isolement...) auprès de femmes par des actions avec la conseillère en économie sociale et familiale du centre social. Dans ces groupes de prévention, les problématiques ont été évoquées, les solutions partagées et débattues. .. A la suite de ces séances, certaines de ces personnes, de façon individuelle, ont pris rendez-vous avec la médecin du centre pour un suivi gynécologique jusqu'alors inexistant. Petit à petit, le centre se fait connaître auprès des femmes de la commune.

Un travail régulier est engagé avec tous les acteurs jeunesse du canton (Eybens, Poisat, Gières, Herbeys, Bresson) sur les conduites à risque des jeunes. Trois orientations ont été prises en 2009 autour de cette thématique : l'organisation pour les élèves de 3^{ème} du collège les Saules à Eybens, du collège le Chamandier à Gières et des jeunes du secteur jeunes de Poisat, de séances de théâtre forum, ayant pour titre « Chers plaisirs, indépendances et dépendances » par le théâtre Olympio, la fabrication d'outil d'animation en direction des jeunes et l'expérimentation de ces outils, et des temps de réflexion entre professionnels sur des situations posant problèmes. Cette implication des CCF favorise la sensibilisation des partenaires aux questions de sexualité et permet de mieux faire connaître les ressources du centre. Il existe aussi un partenariat renforcé avec le centre social de la commune d'Eybens (réunions d'échange d'information, du comité de pilotage sur le projet social du centre social...).

Ces différentes actions d'éducation, de prévention, de soutien à la fonction parentale reprennent les objectifs mis en avant par la Ville et le Centre Communal d'action sociale d'Eybens. Ces objectifs concernent la construction de partenariat entre le CPEF, les services municipaux investis sur ses missions, et les différentes structures sur la commune. Le travail de réseau avec les professionnels du social, de l'éducation et avec les associations concernés par ces questions liées à la sexualité, à la maîtrise de la fécondité, à la prévention des violences, ..., s'est mis en place rapidement. L'amorce de ce réseau avait été réalisée par une CCF un an avant l'ouverture du centre depuis 2004.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la ville d'Eybens, le CCAS, le Département de l'Isère et le Mouvement Français pour le Planning Familial, un comité de suivi et d'orientation se réunit deux fois par an, afin de faire le bilan quantitatif et qualitatif des activités du centre. Ces réunions permettent à l'équipe d'avoir un regard extérieur sur les projets en cours, les difficultés rencontrées et les orientations à discuter. D'autres temps de concertation autour du projet santé de la ville, de la vie sociale et démocratie locale, du bilan et du budget prévisionnel du centre ont permis d'aborder les orientations et les actions futures en cohérence avec la politique de la ville.

PERSPECTIVES

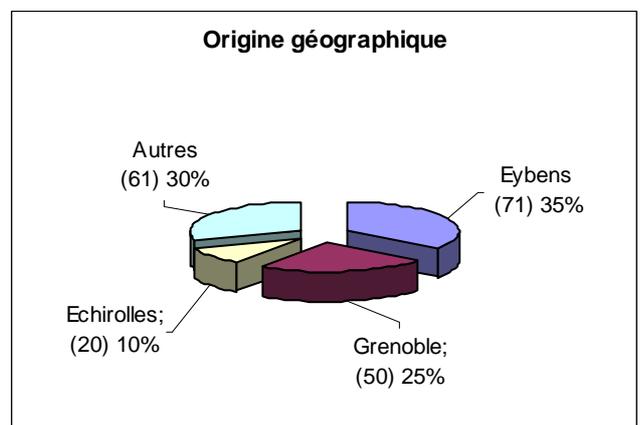
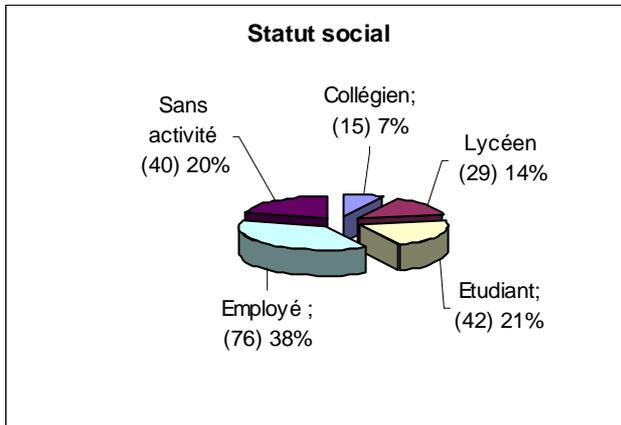
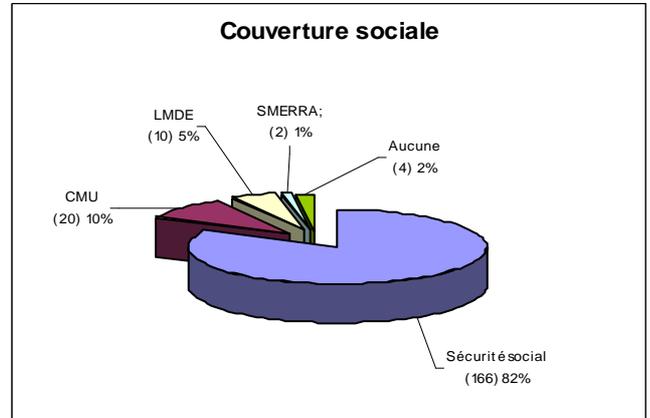
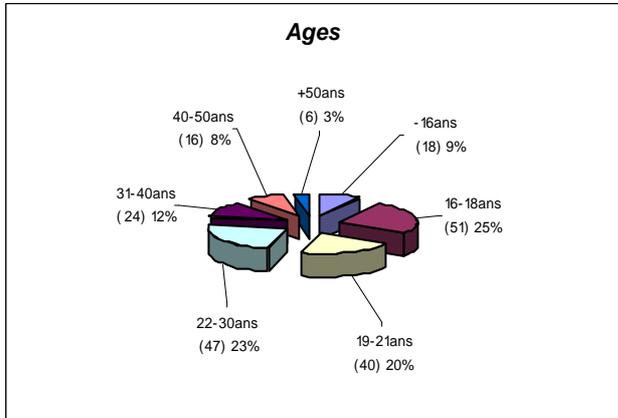
- Il semble important de renforcer le lien avec les médecins généralistes de la commune d'Echirolles pour pallier au mieux au manque d'activité gynécologique qui existe et qui touche une population assez proche du centre de planification.
- Concernant le conseil conjugal et familial, une nouvelle approche explicative paraît intéressante à mener auprès à la fois des travailleurs sociaux, partenaires, et auprès de la population au sens large. Le nombre d'entretiens réalisés par les conseillères est assez faible par rapport à leur présence lors de l'ouverture du centre. Un projet de formation proposé aux travailleurs sociaux et partenaires, par le pôle formation du MFPP en lien avec une conseillère du centre, est à construire sur 2010. De plus, et toujours dans l'idée de rendre plus explicite ce qu'est le conseil conjugal et familial, la réalisation d'une exposition tournée vers le grand public est à réfléchir.
- Par rapport aux animations, la reconduction de ce qui a été mis en place en 2009 semble effective et de nouvelles demandes d'animation peuvent être faites concernant l'éducation à la sexualité ou des actions thématiques ponctuelles. L'équipe va poursuivre les animations auprès des élèves du collège les Saules, de la Moulinière, du lycée Thomas Edison, de Marie Curie, des écoles primaires d'Eybens et d'Echirolles, des publics jeunes et adultes handicapés en centre spécialisé, des jeunes de la Mission locale et du PIJ, du public de femmes... Des contacts ont été pris avec le collège Jean Vilar pour l'année 2010, ainsi que le collège Pablo Picasso, tous les deux sur la commune d'Echirolles. La mise en réseau avec les professionnels des structures scolaires ou autres, s'effectue le plus souvent autour de contacts qui se construisent dans le temps, au fil des rencontres.
- La poursuite du travail engagé avec les partenaires, notamment avec le groupe « conduites à risque » et les projets qui apparaissent dans ce cadre, s'avèrent opportuns. Un travail de proximité avec des partenaires du secteur social de la commune d'Echirolles peut s'envisager et permettre ainsi de faire connaître le centre auprès des habitants.

Le centre de planification prend une place dans le paysage associatif de la ville d'Eybens. Sur l'année 2009, les objectifs de partenariat ont été menés à bien et seront poursuivis dans les années à venir. Dans le même temps et en vue du développement du centre, des actions se feront avec des partenaires des communes avoisinantes.

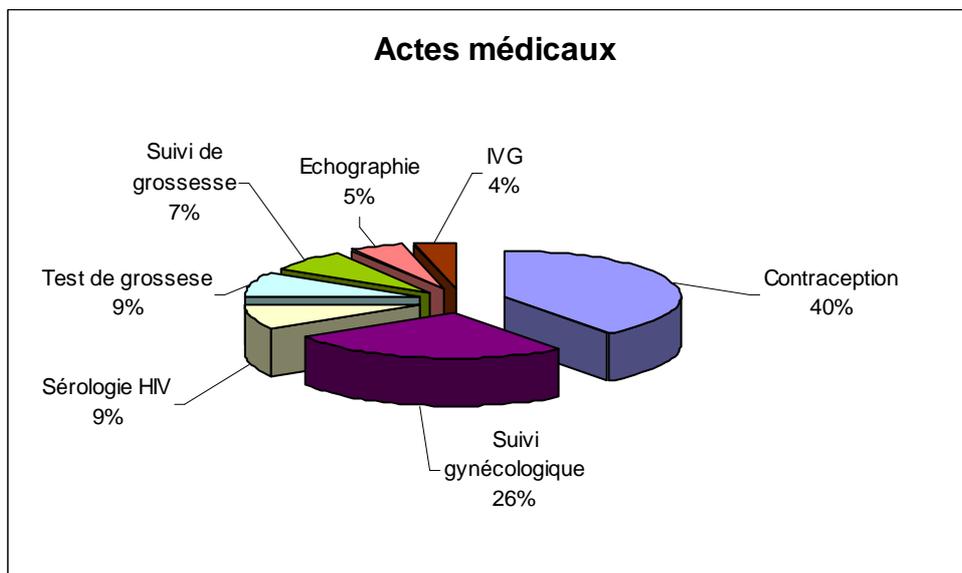
D'une façon générale, il est important de renforcer l'activité médicale et les entretiens de conseil conjugal et familial du centre, et de garder la dynamique et le temps nécessaire pour répondre aux différentes demandes d'animation et poursuivre un réel travail de prévention.

DONNEES STATISTIQUES

202 personnes reçues (différentes)



Activité médicale

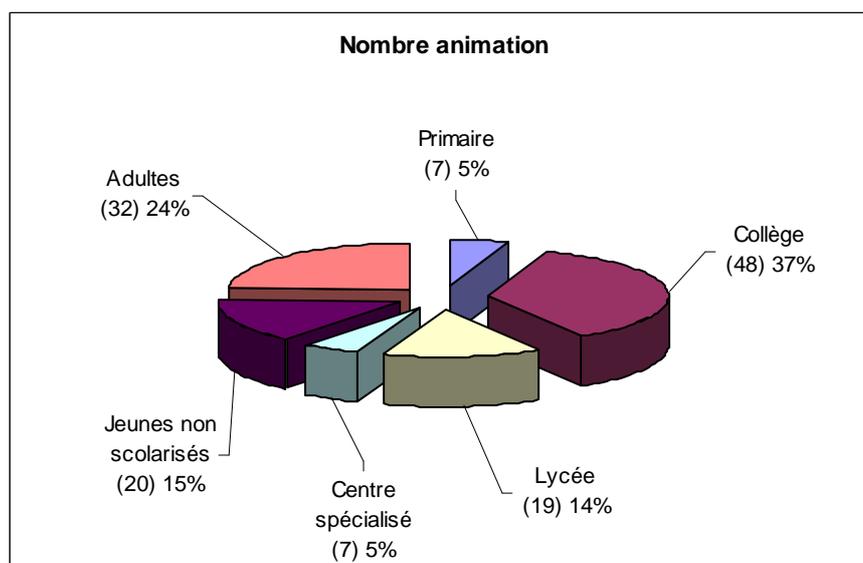


Entretiens de conseil conjugal et familial

Nbre personnes	Nbre entretiens	Nbre total entretiens
21	1	21
9	2	18
3	3	9
1	4	4
1	5	5
2	14	28
1	29	29
38	58	114

Animations

		<i>Nombre d'animations</i>	<i>Personnes touchées</i>
JEUNES	Milieu scolaire	81	1168
	Hors milieu scolaire	20	157
ADULTES	Accueil parents	32	237
	Goûters		
	Groupe femmes		
TOTAL		133	1562



Annexe 4 - Rapport d'activité du CPEF de Grenoble

LE PUBLIC RECU

En 2009, le centre de planification a accueilli 2863 personnes différentes en entretien et /ou en consultation médicale. Soit un chiffre stable par rapport à 2008.

Le nombre moyen de visites par personne par an se situe entre 1 et 2.

Parmi les 2863 personnes reçues, 1659 sont venues au centre Gambetta pour la 1^{ère} fois soit 58% des personnes reçues.

Les personnes viennent seules dans 68% des cas, accompagnées d'une copine dans 12% des cas et accompagnées de leur conjoint(e) dans 12% des cas.

Age des personnes reçues

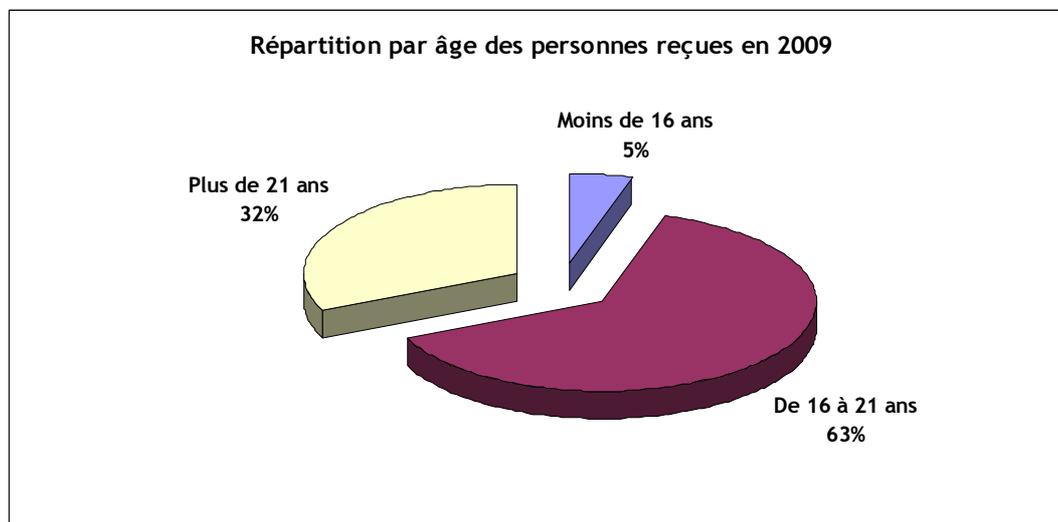
- 63% des personnes accueillies sont des jeunes de 16-21 ans (cf. graphique ci-dessous). L'accès au centre est facilité par son implantation géographique en plein cœur de ville.

- Plus de 10% des personnes ont fait notre connaissance à travers les animations scolaires réalisées par le centre. On peut donc penser qu'une animation touche un public bien plus large que le simple nombre d'élèves présents ce jour là lorsque l'on constate que 40% des personnes ont eu nos coordonnées par une / un ami(e).

Il semble aussi important de mettre en avant la communication qui a été faite par le Planning en 2009 notamment via internet. En effet le nouveau site, régulièrement mis à jour (indiquant clairement les heures d'ouverture) a été consulté par 10.667 personnes en 2009 (voir plus de détails dans le chapitre communication).

- La moyenne d'âge du public se situe autour de 21 ans. 63% des personnes ont entre 16 et 21 ans, ce qui cadre avec une des missions imparties par le Conseil Général.

Malgré tout, un certain nombre de femmes, suivies au Planning pendant leur adolescence, continue à venir une fois adulte, seule ou en couple. Le planning attire également des adultes qui sont à la recherche d'information sur l'IVG, ou souhaitent entreprendre des entretiens de couple face à une crise, ou encore cherchent un lieu de parole neutre concernant leurs questionnements personnels. En effet, les personnes mettent très régulièrement en avant qu'elles viennent au Planning parce qu'elles savent qu'elles n'y seront pas jugées.



- Très peu de moins de 16 ans (5%) se sont rendus au Planning en 2009 (cf. graphique ci-dessus) ce que l'on peut mettre en corrélation avec l'âge moyen du 1^{er} rapport qui est toujours de 17 ans. Ce qui ne veut pas dire que les moins de 16 ans ne se posent pas de questions mais leur venue est d'avantage commandée par l'urgence face à un risque pris ou à une contraception à mettre en place le plus rapidement possible.

Répartition géographique des personnes reçues

40% des personnes habitent Grenoble. Ce chiffre est en recul de 7% par rapport à 2008.

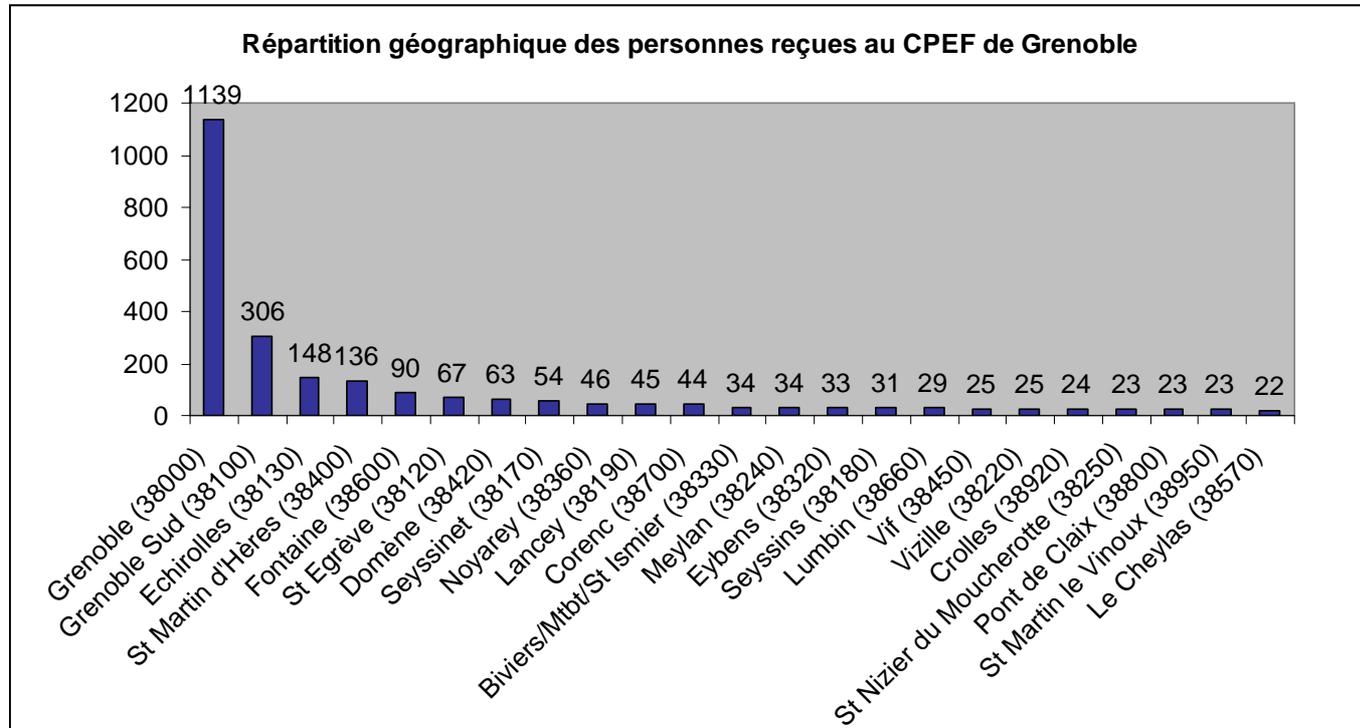
Par contre, le nombre de personnes habitant des communes hors agglomération grenobloise et même beaucoup plus lointaines (ex : Mens, St Marcellin, La Côte St André, Charavines) a très fortement progressé, pour atteindre 18% des personnes comparé au 6% de 2008.

La raison principale qui sous-tend ces chiffres est le manque cruel d'infrastructures, plus proches de chez eux, prêtes à les recevoir sur ces thématiques.

Mais la proximité ne fait pas tout : on note ainsi que 28% des personnes viennent de communes de l'agglomération grenobloise or 66% d'entre elles sont dotées de centres de planification. De plus, 11% des personnes viennent des quartiers Sud de Grenoble, quartiers populaires de la ville équipés d'un centre de planification rattaché à l'équipe Interquartier du planning.

Ce chiffre s'explique par la volonté de nombreux jeunes de se rendre dans un centre de planification éloigné de leur lieu d'habitation afin d'être sûr de pas y croiser des membres de leur famille ou des voisins.

3% des personnes proviennent de communes hors département.



Pour conclure, précisons qu'au total, 25% du public vient de zones dites populaires : les quartiers sud de Grenoble, ainsi que les communes d'Echirolles, St Martin d'hères, St Martin le Vinoux, Fontaine, Pont de Claix, Claix.

Statut et couverture sociale

Parmi les personnes reçues, l'on distingue 3 groupes :

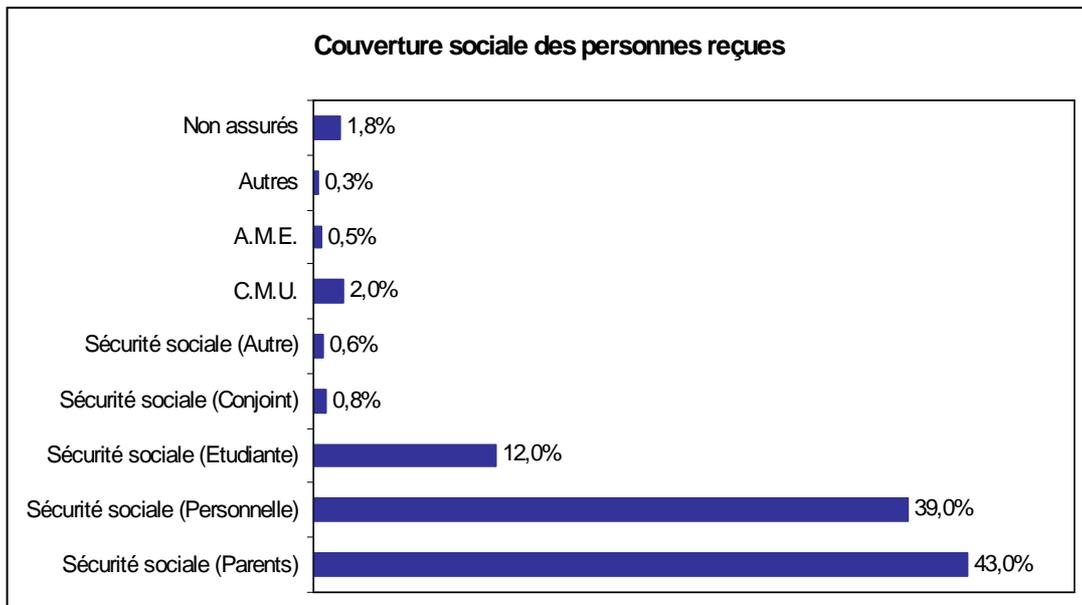
1^{er} groupe : 65% sont scolarisés en collège, lycée ou sont étudiants (cf. graphique ci-dessous).

2^{ème} groupe : 23% exercent une activité professionnelle.

3^{ème} groupe : 12% de public précaire (sans activité, chômeur, RMIste, sans domicile etc). Le nombre de public précaire accueilli a augmenté en 2009: il était de 7,8% en 2008. La crise économique de 2009 a donc joué un rôle non négligeable dans la redéfinition des publics accueillis par le Planning.

▪ 43% des jeunes sont couverts par la sécurité sociale de leurs parents (cf. graphique ci-dessous). Nous tenons à faire remarquer que parmi les étudiants, un nombre conséquent d'entre eux a une méconnaissance notable concernant leur situation face à l'accès aux soins ; certains vont même jusqu'à déléguer cette gestion à leurs parents. Ceci nous amène dans un premier temps à maintenir l'accès à la gratuité, puis à informer ces jeunes et les amener à réfléchir à leur autonomie.

De manière générale, le nombre de personnes sous C.M.U. ou encore non assurés reste faible et stable par rapport à 2008.



Sexe des personnes reçues

▪ Le public accueilli au centre est majoritairement féminin (89%).

Malgré tout, ce lieu est également fréquenté par les hommes et ceci de manière stable depuis 2 ans. Ils viennent non seulement comme accompagnants mais de plus en plus pour aborder avec nous des questions telles que les demandes de dépistage HIV/IST, des inquiétudes en lien avec leur corps, etc....

L'EQUIPE

Ouverture

Sur l'année 2009, le centre a été ouvert 437 demi-journées sur 52 semaines suivant les jours d'ouverture et horaires mentionnés ci-dessous:

Lundi : 9h-19h30
Mardi : 12h30-19h30
Mercredi : 9h-19h30
Jeudi: 9h-19h30
Vendredi: 9h-17h30

Le centre dispose donc d'une plage d'ouverture très large permettant à chacun de prendre RDV ou de venir au centre sans RDV pour voir une conseillère entre 14h-17h. Les médecins disposent également d'une demi-heure par vacation pour recevoir une personne en consultation d'urgence. Le centre reste ouvert pendant les vacances scolaires notamment vacances d'été, de Noël, etc... même si l'on observe tout de même une baisse de fréquentation au mois d'août en particulier.

Equipe

L'équipe du centre a fluctué pendant l'année 2009:

En 2009, la permanence médicale s'est tenue sur 6 demi-journées par semaine. Le manque de médecins travaillant dans le centre de planification de Gambetta a donc persisté et s'est même aggravé: 4 médecins sont partis en 2008, et sur les quatre médecins embauchés en 2008 sur ces postes, Elise Bateau a quitté le Planning en 2009. Il n'y a désormais plus de médecin présent le vendredi depuis octobre 2009.

L'équipe des conseillères conjugales et familiales a également été amputée de deux personnes ayant dû prendre des congés longue durée pour des raisons personnelles. Celles-ci ont été remplacées par des personnes embauchées en CDD de manière ponctuelle. L'emploi du temps des conseillères restantes a donc largement fluctué tout au long de l'année afin d'assurer l'ouverture du centre en continu. Malgré le fait que les conseillères aient fait preuve d'une grande flexibilité en la matière, l'organisation générale de l'activité du centre en a pâti.

La question soulevée reste l'embauche d'une secrétaire médicale à temps plein ce qui permettrait de libérer des heures d'entretiens conseillères et d'animations.

L'ACTIVITE DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Les entretiens courts

4477 entretiens ont été menés par les conseillères en 2009 dont 60% constituait des entretiens courts, de la diffusion d'information individuelle et des entretiens pré-consultation. Lorsqu'une personne arrive au centre, elle n'énonce pas d'emblée la raison de sa venue. C'est par un entretien court qu'il sera possible de libérer un tant soit peu la parole et préciser la demande.

Pour exemple, les conseillères reçoivent :

- de nombreuses jeunes filles qui viennent pour demander des infos complémentaires quant à l'utilisation de la pilule. Nous faisons le constat que bien souvent la prescription est faite par les médecins libéraux sans autre commentaire, par manque de temps et/ou de formation. A nous de reprendre la conduite à tenir en cas d'oubli, de vomissements etc...
 - de nombreux jeunes viennent obtenir un complément d'information relatif à des messages (ex : sur les médias, par des rumeurs etc..) concernant les IST / SIDA : il nous faut préciser les modes de contamination, les différents types de dépistage, expliquer qu'il n'existe pas de « kit de dépistage » pour toutes les IST...
 - Nous remplissons de façon satisfaisante une de nos missions de prévention en donnant des préservatifs. Nous en profitons alors pour aborder les questions du mode de transmission.
 - Il n'est pas rare qu'un(e) accompagnant(e) demande des informations ou un temps de parole qui lui est propre.
 - Cette année, nous avons porté une attention particulière au mode de relevé de notre activité. Par le passé, un grand nombre d'entretiens courts n'étaient pas enregistrés au niveau informatique. Depuis, nous nous sommes donc attachés à une plus grande vigilance, ce qui explique la hausse conséquente de ce type d'entretiens par rapport à 2008.
 - Les demandes d'information et les questions sur la contraception locale (spermicides, capes cervicales, diaphragmes...) sont très fréquentes. L'intérêt pour ces méthodes peut s'expliquer notamment par les croyances, rumeurs, idées fausses qui circulent sur la contraception hormonale : risque de prise de poids (insupportable pour certaines jeunes filles), de stérilité ou d'hypo-fécondité, de cancers
- Il nous semble assister à un retour à des méthodes dites naturelles qui étaient utilisées il y a un certain nombre d'années non pas pour éviter mais pour mettre en route une grossesse (la méthode des températures, la méthode « billings »).
- Notre travail d'information s'avère de plus en plus être un travail de ré-information, de précision, de rectification indispensable, associé à une écoute des doutes, craintes et questionnements sur le plaisir, la sexualité, la vie affective des jeunes, des femmes, des couples. Il se double souvent d'un entretien car au delà de la question posée, se trouve un personne qui peut parfois être en souffrance ou en grande difficulté.

Les entretiens longs

40% des entretiens sont dits longs et durent entre 30mn et 1 heure.

81% des personnes reçues par les conseillères sont des femmes, 19% sont des hommes. On constate une augmentation du nombre d'entretien vie relationnelle par rapport à 2008 (+7,7%) et notamment concernant des problèmes de couples (40% des entretiens).

Parmi les motifs de consultations, on note en résumé:

Une baisse du nombre d'entretiens de 8% relatifs à la contraception par rapport à 2008 au profit de la légère hausse (0,2%) du nombre d'entretiens liés à une grossesse et la forte hausse 11% du nombre d'entretiens relatifs aux IST/SIDA. Les raisons de cette évolution sont mentionnées dans les paragraphes suivants.

A - En matière de contraception

Baisse de 8% du nombre d'entretiens relatifs à la contraception

La contraception représente toujours la plus large part de l'activité d'entretien des conseillères soit 40%, pour 25% pour les IST/SIDA, 20% pour les difficultés sexuelles ou familiales, 13% pour les grossesses et 1,7% pour tout ce qui concerne les violences ou les délais dépassés.

Il nous semble nécessaire de repartir des animations : lors de ces rencontres, nous précisons la confidentialité, la gratuité, la possibilité de venir pour des informations. De plus, au cours des échanges avec le groupe, une certaine confiance s'installe ; nous abordons très régulièrement l'aspect anatomique. Ceci amène les jeunes filles à prendre conscience de la mauvaise connaissance de leur corps ainsi que des différences de données entre les manuels scolaires et le planning. L'éveil de leur curiosité et l'envie de la satisfaire expliquent la venue très spontanée des jeunes pour rencontrer une conseillère autour des questions de contraception.

Cette année, on note une baisse de 8% du nombre d'entretiens relatifs à la contraception.

Que peut-on en dire ?

- Venir demander une contraception sans autorisation parentale reste compliquée et soulève toujours la question de la fidélité à la famille, de la culpabilité par rapport à la mère (que l'on ne considère pas comme la copine qu'elle aimerait être...), du droit de l'individu face aux règles de vie communautaire (problématique de plus en plus fréquente).

- La place d'un comportement écologiste, la défiance vis à vis des hormones, le retour à l'utilisation des moyens naturels sont mis en avant par les usagers. D'autant plus qu'ils sont indiqués sur Internet comme de véritables moyens de contraception, apportant ainsi une solution « du moindre mal » pour les jeunes qui n'osent ni aller à la pharmacie, ni passer le pas des centres de planification.

En conséquence, moins de filles semblent demander la pilule d'où une prise de risque plus élevée donc plus de tests de grossesse.

- Cette baisse peut s'expliquer par la non pertinence des messages diffusés lors des campagnes de prévention. La sexualité reste profondément taboue. Au point que celles-ci, afin de ne pas choquer (!), utilisent des tours et des détours. Par exemple « sortez couverts ». Si ces campagnes facilitent peut-être l'expression au niveau familial, les messages restent souvent très vagues pour les jeunes, voir abstraits.

Baisse de 1,5% du nombre de demandes de première pilule par rapport à 2008

58% des consultantes demandant la pilule pour la 1^{ère} fois ont entre 16-18 ans.

Baisse de 0,3% des demandes de pilules du lendemain

La pilule du lendemain est utilisée comme un mode de contraception pour 27% des consultantes.

Celles-ci se rendent au Planning dans 40% pour y trouver un espace de paroles. Un grand travail d'information reste donc à faire en la matière, d'autant qu'il n'est pas rare que les femmes soient prises entre deux discours paradoxaux : « rapports mal protégés, prenez la contraception d'urgence », qui est le message de prévention officiel. « si vous prenez la pilule du lendemain trop souvent, vous allez être stériles » qui est le discours de trop nombreux pharmaciens.

Encore trop peu de diversification quant aux modes de contraception utilisés

Malgré le gros travail d'information et de présentation des différents modes de contraception réalisé par les conseillères, la pilule reste le moyen de contraception le plus souvent réclamé par les consultantes. En conséquence, nous constatons une stagnation des poses d'implant et une très faible hausse (+0,2%) du nombre de visites préalables à la pose d'un stérilet par rapport à 2008.

B - En matière de grossesse

Légère hausse (0,2%) du nombre d'entretiens liés à une grossesse

Sur les 889 tests de grossesse réalisés, 12 % se révèlent positifs.

L'âge moyen des consultantes sollicitant un entretien à ce sujet est de 19 ans. 70% des consultantes sont collégiennes, lycéennes et étudiantes.

Dans 30% des cas, le test de grossesse fait suite à la prise de la pilule du lendemain y compris délivrée par les pharmacies qui n'hésitent pas à adresser les jeunes filles au Planning.

Les ruptures de préservatifs sont souvent invoquées pour expliquer une demande de test de grossesse.

Il est à signaler que 33% des consultantes venues pour un test de grossesse n'utilisaient aucune contraception. Prendre une contraception, c'est déjà affirmer être dans une sexualité, situation bien souvent difficile à assumer pour bon nombre de jeunes femmes qui subissent le retour à un certain ordre moral.

Dans 35% des cas seulement, le partenaire accompagne la consultante dans cette démarche.

Hausse de 55% des tests de grossesse

Le nombre de demandes de tests de grossesse a augmenté de 55%.

Cette inflation doit sûrement être mise en lien avec la défiance émergente quant à la contraception hormonale, au retour aux méthodes naturelles, ce qui augmentent les situations de rapports à risque. Les jeunes utilisent des méthodes dont ils ne sont pas sûrs ce qui crée une ambiance d'inquiétude et un besoin de vérifier. On peut y ajouter la baisse de 1,5% du nombre de demande de 1^{ère} pilule.

Il nous semble intéressant de pointer que, cette année, plusieurs émissions de TV et de radio ont été réalisées sur le thème des dénis de grossesse, y compris sur des chaînes et stations très écoutées par les jeunes. Cela a eu un impact très net sur notre activité de dépistage de grossesse, puisque bon nombre de jeunes femmes sont arrivées avec cette demande, sans raison tangible, au prétexte que : « on ne sait jamais...et si j'étais en déni de grossesse ».

Nombre d'entretiens pré-IVG stable

Seul 1% des demandes d'IVG concernent de jeunes adolescentes entre 13 et 15 ans. Les tranches importantes concernent les 19/21 ans pour 38%, puis les 22/24 ans pour 20% et les 28 et plus pour 21%. Enfin viennent les 16/18 ans pour 13% et les 25/27 ans pour 7%.

84% des demandes d'IVG concerne une première IVG. On est loin des craintes d'un usage de l'IVG comme moyen de contraception !

Les patientes viennent au Planning soit parce que, dans 57% des cas, elles y sont déjà venues, soit parce que l'accueil, l'écoute, l'empathie exprimée par les conseillères du Planning est largement repéré par le public et les partenaires dont les médecins libéraux.

L'état d'esprit général de notre société reste culpabilisant vis à vis de la sexualité ainsi que vis à vis de l'IVG. On en reste à des discours consistant à dire que *l'on doit à tout prix faire baisser le nombre d'IVG*. On se place ainsi du côté de l'efficacité de la prévention en oubliant que l'humain est faillible ; il a le droit à l'erreur et à la perte de contrôle. L'inconscient, à travers les actes manqués, rentre pour une bonne part dans les échecs de contraception.

Les efforts devraient plutôt être portés sur la qualité de l'accueil des femmes qui viennent avorter, le maintien de la proximité des centres pratiquant l'IVG ainsi que l'attention à la permanence des soins pendant la période d'été par exemple : faciliter l'accès à l'IVG plutôt que de le nier.

La femme toujours considérée comme seule et unique responsable du risque pris

Seulement 20% des consultantes sont accompagnées de leur conjoint pendant un entretien pré-IVG. La décision de recours à l'IVG est prise par le couple dans 37% des cas.

L'augmentation de la prise de risques chez les jeunes notamment au cours de soirées alcoolisées

Ceci est une réalité que nous ne pouvons que constater. Les jeunes seraient-ils pris dans des comportements contradictoires, conséquence de l'injonction de notre société : « aujourd'hui on ne doit prendre aucun risque » !

En effet, nous entendons très fréquemment des jeunes, femmes et hommes, qui viennent au planning parce qu'ils ont fait « une bêtise » (sic...) et qui sont très culpabilisés d'avoir eu des rapports non protégés par exemple.

L'alcoolisation des jeunes est un phénomène de masse qui se répète dès le Jeudi soir et tout le WE ; il concerne des filles et des garçons de plus en plus jeunes qui consomment non plus comme auparavant dans la sphère privée mais sur la voie publique.

Augmentation du nombre d'IVG imposée par la famille, le groupe

Dans 7% des demandes d'IVG, nous avons accueilli des jeunes filles, mais aussi des femmes majeures ayant une activité professionnelle, qui auraient plutôt souhaité garder leur grossesse. Mais pour se conformer à la loi du groupe, elles ont sollicité une IVG.

Les conseillères sont parfois sollicitées pour des demandes d'accompagnement de jeunes filles mineures dans leur démarche d'interruption de grossesse, allant parfois jusqu'à réclamer notre présence au Centre Hospitalier (suite à une anesthésie par ex). Nous sommes alors sollicitées en tant qu'« adultes majeurs accompagnants », car certaines adolescentes, par crainte de réactions de violence ou d'exclusion de la part de leur famille ou de relations de « quartier », souhaitent maintenir une confidentialité « absolue », et ne souhaitent partager ce « secret » avec personne, hormis les professionnelles que nous sommes.

Stabilité du nombre de demandes d'IVG hors cadre légal mais augmentation d'une forme de déni de grossesse

On constate une stabilité du nombre de demandes d'IVG hors délais légal : 29 au 2009, 31 en 2008. Les femmes sont orientés en premier lieu aux Pays-Bas.

Toutefois, nous notons une nette augmentation des femmes, rentrant encore dans le cadre légal mais venant consulter tardivement. Les femmes réagissent moins vite face à une semaine de retard de règles.

Il nous semble que dans ces consultations tardives, on retrouve une forme sinon de déni de grossesse tout au moins du déni de risque pris, de la possibilité d'être enceinte.

La hausse de 3% du nombre d'entretiens liés à une ambivalence concernant la grossesse n'est peut-être qu'un reflet d'un retour à l'ordre moral : ne pas s'emparer de la contraception, c'est se raconter que l'on a pas de sexualité et donc que l'on est dans les normes de certains groupes sociaux.

C - En matière de violences

Hausse du nombre d'entretiens relatifs aux violences (à relativiser)

Suite aux entretiens, il apparaît une hausse de 2,6% des femmes faisant état de violences et une hausse de 1,5% de personnes victimes de violences conjugales. Il est pourtant difficile d'avoir des statistiques fiables : en effet, nombre de personnes osant enfin s'exprimer sur la violence qu'elles subissent, ne désirent pas forcément que cet élément soit inscrit dans leur dossier.

▪ *Violences conjugales*

L'équipe de conseillères ne constate pas une recrudescence du phénomène de violences conjugales mais note que le Planning est désormais également repéré comme un lieu où on peut en parler.

Les cas de violences exercées par une femme contre son compagnon sont des cas très exceptionnels.

▪ *Inceste*

Là encore, le chiffre mentionné dans la base de données est sous-estimé. Une personne peut avoir mille motifs de venir parler au Planning : sous couvert de déposer questionnements et mal-être, voire difficultés sexuelles, c'est souvent après plusieurs RDV que la situation d'inceste peut émerger. Les conseillères classent souvent cette problématique sous la rubrique 'problèmes existentiels'.

▪ *Violences*

Certaines femmes vivent aussi de la violence après avoir fait le choix de quitter leur compagnon : depuis, elles sont victimes de coups, de harcèlement. Elles n'osent pas porter plainte. Ces situations apparaissent dans la rubrique « violences » et non dans celle des « violences conjugales ».

D - En matière d'IST / SIDA

Hausse de 11% du nombre d'entretiens relatifs aux IST / SIDA

Combien de fois sommes-nous confrontés à l'angoisse !

Faut-il faire un lien avec notre société actuelle supposée être sans risque, bardée d'assurances en tous genres ?

Il est extrêmement fréquent que des jeunes demandent à faire des tests, même s'ils n'ont pas pris de risques, même en dehors de toute démarche d'engagement mutuel entre partenaires. On retrouve couramment le fameux « on ne sait jamais » avec un doute sur la possibilité d'être porteur du virus HIV dès la naissance, sans le savoir (questionnement émis lors des animations, entre autres).

De plus, il n'y a pas que le HIV et il est courant d'entendre : « je voudrais un dépistage sur toutes les maladies ».

En contradiction avec cette montée en charge de l'angoisse, on assiste à un accroissement des prises de risques, ou tout du moins, les jeunes invoquent-ils moins la rupture du préservatif (8%) qu'ils disent ne s'être pas protégés (36%). Cette baisse de la vigilance est-elle à mettre en lien avec les situations d'alcoolisation citées plus haut ?

Le travail d'information et de prévention effectué par les conseillères autour de la question des IST alimente un partenariat fort avec les médecins. Il faut sans cesse lier la prescription et l'information et aussi introduire une réflexion sur ce qui fait que l'on se met dans des situations à risques sans tomber dans une culpabilisation bien souvent déjà largement existante. Il est essentiel de sans cesse pointer que le dépistage ne protège pas et que seul le préservatif le fait !

E - En matière de difficultés sexuelles, problèmes familiaux et difficultés personnelles

Divergences de préoccupations en fonction du milieu social des jeunes consultantes

Tandis que les jeunes hommes viennent consulter autour de questionnement sur le bon fonctionnement et la « normalité » de leur corps, les préoccupations des jeunes femmes fluctuent davantage.

Par exemple, la surveillance des jeunes femmes de certains quartiers est une barrière pour qu'elles se prennent en charge. Il est difficile, voire dangereux d'aller à la pharmacie, au centre de planification, etc...

Ces femmes reçoivent des injonctions paradoxales : d'un côté, elles sont censées se protéger du risque, de l'autre elles sont sous la contrainte du jugement et de la peur de la mauvaise réputation.

De même, il n'est pas rare de rencontrer des filles prises dans une forme de fidélité à la mère, accompagnée de l'ambivalence 'la mère est comme une copine'. La mère dit à sa fille : « tu es mon enfant, prends soin de toi, occupe toi de toi » ; La copine dit : « tu peux tout me dire, si tu en a besoin, dis le moi : nous irons chez ma gynéco ».

Prendre une contraception est alors vu comme une démarcation par rapport à la mère, une séparation. Là encore, il y a une injonction paradoxale : d'un côté, les parents poussent les jeunes à être autonomes et de l'autre, ils ne sont pas prêts à lâcher l'adolescent qui n'ose pas s'en aller.

Hausse de 3% du nombre d'entretiens relatifs aux problèmes de couple

Le nombre d'entretiens relatifs aux problèmes de couple est en augmentation tandis que les problématiques existentielles sont en diminution.

85% des consultants sont des femmes et 15% sont des hommes.

On constate une évolution du contexte de la demande d'entretien de couple. Auparavant, celui-ci était évoqué comme une opération de la dernière chance et permettait alors au

couple de cheminer vers une séparation dans un contexte plus apaisé. En 2009, les conseillères reçoivent les couples en amont de la crise aiguë. Ils viennent consulter bien avant que la situation ne soit totalement enkystée, lorsqu'ils commencent à ressentir un mal-être. Il est à noter également qu'ils sont tous les deux présents, que l'homme et la femme sont prêts à se remettre en question, avec la volonté claire de s'emparer du problème.

Dans les difficultés évoquées lors de ces entretiens de couple, on retrouve régulièrement :

- Les familles recomposées et les difficultés des adolescents à accepter la nouvelle eau partenaire. Et pourtant, les conseillères ne mènent que très peu d'entretiens familiaux, c'est-à-dire avec parents et enfants.
- Les suivis de couple sur fond de maladie restent exceptionnels (ex : cancer). Ils sont néanmoins très marquants pour les conseillères.
- Certaines situations favorisent les échanges dans le couple. C'est le cas lorsqu'il faut avoir recours à la pilule du lendemain : se pose alors très clairement la question de la contraception. Aborder la question des tests de dépistage IST débouche assez inévitablement sur la confiance vis-à-vis du partenaire, la fidélité, la protection de soi et de l'autre.
- Les divergences face au désir d'enfant peuvent aussi être source de déstabilisation. Par exemple, lorsque ce désir est débordant chez l'un. La question de la paternité n'est pas mise en avant dans le traitement des données et pourtant l'ambivalence grossesse chez un homme, cela arrive parfois aussi !

Les jeunes femmes sont souvent mises sous pression, par un certain retour en force du pouvoir médical qui a tendance à tirer la sonnette d'alarme de l'horloge biologique passé 25 ans ! La grossesse devient alors une nécessité absolue, comme si il n'y avait plus de temps à perdre. Vérifier que le compagnon soit prêt à prendre sa place de père peut alors devenir secondaire, tout comme le contexte socio-économique.

- Certains couples se retrouvent en difficulté lorsque l'un doit prendre en charge les vieux parents de l'autre. Et de manière générale, la présence de la belle-mère est toujours régulièrement vécue comme un envahissement...
- Les mixités culturelles sont aussi à l'origine de souffrances dans le couple. Les difficultés récurrentes sont les éloignements, de la famille, du pays, entraînant ainsi une culpabilité de celui des deux partenaires qui n'a pas à vivre ces déchirements.

De l'interrogation sur le mal-être de l'un et de l'autre pendant l'entretien de couple, des problématiques personnelles peuvent émerger. On peut être amené à orienter l'homme et la femme vers une conseillère pour un suivi individuel en parallèle. Dans ces situations, le couple rencontre trois conseillères différentes: il est important que chacun dispose d'un espace de parole libre. Ces situations démultiplient alors le travail des conseillères.

La question se pose quant à la spécificité du Planning dans l'accueil des couples par rapport à d'autres organismes. Pourquoi les couples choisissent-ils le Planning en fin de compte ?

Quelques réponses peuvent être apportées en la matière :

- Le planning continue à bénéficier d'une image 'libérée' dont il a été marqué à travers ses batailles pour la contraception et le droit à l'IVG. Il reste repéré comme un endroit exempt de tout jugement moral.
- La femme est souvent déjà venue au Planning pour d'autres raisons et revient logiquement par la suite pour un entretien de couple.

- Le Planning ressort comme référence lorsque le couple recherche sur Internet « conseil conjugal ». Le terme ‘conseil conjugal’ est donc maintenant mis en avant, les médias attirent également de plus en plus l’attention sur ce type d’aide.
- L’entretien est gratuit ce qui n’est pas le cas partout.

Les conseillères ont le sentiment que cette activité d’entretien de couple n’est pas forcément reconnue par l’institution alors qu’elle représente plus d’1/3 de leurs interventions.

Cette activité soulève bon nombre de questions : pourquoi travaille t-on comme cela ?, combien d’entretiens sont-ils nécessaires ?, les consultants doivent-ils prendre la carte d’adhésion de l’association ou pas ?, les entretiens doivent-ils être gratuits ou pas ? ...autant de questions qui nécessiteraient un débat sans cesse reporté.

Il n’y a pas de suivi sur du très long terme en la matière : d’après les statistiques, le nombre moyen d’entretiens de couple s’élève à 1,6 fois/an. Cette activité reste donc ponctuelle et rentre parfaitement dans les missions du Planning.

L’ACTIVITE MEDICALE

Renforcement des liens professionnels au sein de l’équipe

Depuis deux ans, les liens entre professionnels médecins, conseillères conjugales et secrétaire se renforcent à plusieurs niveaux :

- Au niveau des consultations quotidiennes : un échange à chaud sur les situations difficiles s’est instauré, une prise en charge administrative efficace a été mise en place soulageant grandement entretiens et consultations ;
- Au niveau des réunions d’équipe : un médecin participe aux réunions d’équipe globale un mardi sur deux ;
- Au niveau des réunions médicales : elles ont lieu tous les deux mois et permettent d’échanger sur les pratiques des médecins, dans un souci de cohérence et de recherche, avec notamment un objectif de rédaction de protocoles internes (Frottis, dépistages IST, pose de DIU ...etc). La priorité en 2009 a été la mise en place de l’IVG médicamenteuse.
- De plus, des réunions exceptionnelles entre médecins et conseillères, ont eu lieu sur la mise en place de l’IVG médicamenteuse.

Dynamisme du personnel médical

L’équipe médicale du centre de planification est dans une démarche dynamique, avec des projets porteurs (IVG médicamenteuse), un souci de communication entre professionnels et de qualité de soins. Dans ce cadre, des médecins se sont formés régulièrement tout au long de l’année 2009 : formations organisées par la confédération du planning familial, mais aussi formations externes comme la journée scientifique de l’ANCIC, le DIU de « gynécologie obstétrique pour les médecins généralistes » à Lyon suivi par deux médecins, etc...

Une équipe médicale aux effectifs trop réduits

En 2009, la permanence médicale s’est tenue sur 5 demi-journées par semaine. Le manque de médecins travaillant dans le centre de planification de Gambetta a donc persisté et s’est même aggravé : 4 médecins sont partis en 2008, et sur les deux médecins embauchés en 2008 sur ces postes, l’un a quitté le Planning en 2009.

Pour autant, la fréquentation du centre de planification reste similaire à l’an dernier, ce qui provoque un allongement des délais d’attente avant l’obtention d’un rendez-vous médical (parfois presque deux mois !). Ceci nous éloigne des missions du centre de planification, avec pour conséquence des rendez-vous non honorés, une diminution de l’offre de soins, et

un manque de disponibilité des médecins pour répondre à la demande d'une population jeune et souvent précaire qui attend une réponse rapide et adaptée.

La nécessité d'un mi-temps de médecin se fait cruellement ressentir, pour permettre de répondre à la demande, en continuant à proposer un service de qualité dans le plus gros centre d'orthogénie de l'Isère. De plus, un médecin présent à mi-temps au centre de planification permettrait d'assurer convenablement la continuité des soins et le lien avec la structure, ce qui ne peut pas être fait par des médecins vacataires.

Le recrutement est d'autant plus difficile que le manque de médecins au niveau national s'aggrave et que le salaire proposé pour un mi-temps semble constituer un frein à l'embauche (en 2009, deux médecins ont renoncé à venir travailler au planning du fait de la faible rémunération).

Malgré tout, un projet de stage d'interne de médecine générale pourrait faire découvrir le planning aux plus jeunes et stimuler l'intérêt de candidats potentiels.

Un public précaire

En 2009, le public reçu en consultation médicale est majoritairement composé de femmes, jeunes et précaires. Un certain nombre d'entre elles préfèrent se déplacer jusqu'au Planning en centre ville plutôt que de se rendre dans une antenne plus proche de leur lieu de résidence afin de véritablement « sortir de leur quartier » et accéder à un suivi et une écoute de qualité en dehors de tout contrôle du voisinage, de la famille etc...

De plus en plus de jeunes femmes font part aux médecins de leur malaise, de leur mal-être, de leur « conflit interne ». En effet, celles-ci se retrouvent bien souvent partagées entre leur sexualité et les traditions familiales où les rapports sexuels sont tabous. De même les violences conjugales sont présentes parfois dès le plus jeune âge.

Motifs de consultations

Les statistiques relatives aux motifs de consultations médicales montrent la prééminence du suivi gynéco et de la contraception avec 68%. Problèmes gynéco et demandes diverses d'information suivent à respectivement 16 et 11% et loin derrière on trouve le suivi de grossesse avec 2,5%, la consultation pré-IVG à 2% et post-IVG à 0,50%.

▪ ***Augmentation des demandes de contraception « naturelle »***

La demande de contraception dite naturelle est en augmentation, demande sous-tendue par des idées reçues importantes sur les effets négatifs de la pilule. De ce fait, les médecins s'attachent à donner ou redonner une information médicale complète concernant tous les modes de contraception et ceci afin de contrecarrer une certaine désinformation véhiculée, notamment, par internet.

Par ailleurs, le retour de certains modes de contraception comme la pose de diaphragme a poussé l'équipe médicale à se réappropriier des gestes oubliés en la matière. L'équipe médicale s'est donc dotée d'un kit de mesure des diaphragmes assorti d'une formation à leur pose.

En corrélation avec le fait mentionné ci-dessous, il est à noter :

- une baisse de 1,5% du nombre de demandes de première pilule par rapport à 2008
- une baisse de 4% des dépannages pilule par rapport à 2008. 82% des dépannages se font auprès de consultantes entre 16-21 ans.
- une très faible hausse (+0,2%) du nombre de visites préalables à la pose d'un stérilet par rapport à 2008. La mise en place du stérilet représente dans la moitié des cas un véritable choix de la part de la consultante et non uniquement une solution alternative à l'utilisation de la pilule qu'on ne supporte pas. L'information quant à l'efficacité, la facilité d'utilisation et la discrétion du stérilet, reste donc à poursuivre. Celui-ci est encore trop perçu comme une méthode réservée aux femmes plus âgées et ayant déjà eu des enfants.

▪ ***Augmentation des demandes de suivi de grossesse***

La demande de suivi de grossesse est en augmentation (+1%), pour des femmes notamment en situation précaire mais pas seulement. Cette augmentation fait finalement écho au manque général d'offre médicale et gynécologique en particulier. Le Planning voit donc l'éventail de ses missions s'élargir...

▪ ***Stagnation du nombre d'IVG hors cadre légal***

29 IVG hors cadre légal sont à noter en 2009 dont 17% concernent des mineurs ; 65% d'entre elles ont été dirigés vers des cliniques spécialisées aux Pays-Bas.

▪ ***Forte mobilisation anti-IVG***

Cette année, le Planning a été la cible de groupes anti-IVG assez virulents qui n'ont pas hésité à peindre des graffitis sur les murs extérieurs du Planning, à manifester à l'entrée des locaux etc... Cette situation a renforcé au sein du Planning l'idée de l'urgence à réaffirmer le droit à l'avortement.

▪ ***Augmentation de 11% du nombre de prescriptions d'examen***

En juin 2009, une demi-journée de formation de l'AD 38 a permis une mise à jour des connaissances en matière de dépistage des IST. L'équipe médicale a ainsi amélioré ses pratiques, notamment concernant le dépistage systématique de l'hépatite B (pour les sujets non vaccinés) et des Chlamydiae. Par ailleurs, l'équipe médicale a désormais la possibilité de réaliser des prélèvements vaginaux au cours de la consultation gynécologique, en partenariat avec le laboratoire ; ceci est un réel avantage puisqu'il évite aux patientes du Planning – souvent jeunes - de subir un deuxième examen pour la réalisation de ce prélèvement. Reste cependant à déplorer là encore le manque de médecin au Planning qui empêche d'accéder à toutes les demandes.

L'ACCUEIL TELEPHONIQUE

Le centre de planification reçoit environ 10.000 appels téléphoniques par an c'est à dire entre 30-40 appels par jour. Ces entretiens sont souvent le premier contact avec le centre. Chaque membre du personnel peut prendre un appel (conseillère, médecin, secrétaire) et tente de concilier l'accueil, l'objet de la demande afin de proposer la bonne orientation (médecin, conseillère, ou autre), et veille également à ne pas se lancer dans un véritable entretien relationnel par téléphone. Cette activité mobilise une personne tout au long des permanences.

78% des appels concernent des questions de planification et de sexualité dont 35% une prise de RDV. Les 22% restants concernent des demandes d'informations très variées dont le Planning se préoccupe ce qui prouve que le Planning est bien identifié par le public dans la mission qui lui est impartie. Des professionnels font également appel au Planning lorsqu'ils manquent d'informations ou souhaitent nous adresser une personne.

LES ANIMATIONS

Il y a eu en 2009 286 animations concernant les publics vus par le Planning Familial dont 36 concernent les collèges et lycées professionnels, 42 les lycées, 14 l'enseignement supérieur, 24 les adultes ; le reste s'adressant à toutes autres structures accueillant des jeunes, soit un total de 1287h.

Légende du tableau ci-après :

TOTAL A : temps de CCF passé pour chaque animation et durée totale

TOTAL B : Temps de travail connexe (trajet, préparation, bilan)

TOTAL C : temps d'intervention d'autres personnels du CPEF (ex : médecin)

TOTAL ABC : temps total consacré aux animations scolaires pour l'année 2009

LES ANIMATIONS 2009 DU CO DE GAMBETTA								
	Etablissement scolaire	Nombre de jeunes vus	Nombre de séances	Total A	Total B	Total C	Total ABC	
collège	Lionel Terray	18	5	8	10h30	18h30	37	75h50
	Fantin Latour	17	6	13	5h40	0	18h40	
	Clos jouvin	160	1	2	2	0	4	
	Munch	35	2	3	4h10	0	7h10	
	Notre dame de sion	10	1	3	6	0	9	
lycée	général international Europole	32	1	1	2h10	2h10	5h20	253h
	général Champollion	0	0	0	4h10	4h10	8h20	
	général et technologique Argouges	0	0	0	2h50	0	2h50	
	professionnel Jean Jaurès	163	10	25h30	14h10	4	43h40	
	général Mounier	524	38	85h30	64h15	35h05	184h50	
	général et technologique Marie Curie	3	1	0h45	0	0	0h45	
	général et technologique Eaux Claires	3	1	0h45	0	0	0h45	
	ITEC Boisfleury	2	1	1	0	0	1	
	professionnel Guynemer	25	1	3	2h30	0	5h30	
enseignement professionnel	LPO Lesdiguières-Clos d'or	130	2	13	8h20	0	21h20	49h
	IMT	77	7	12	10h50	4h50	27h40	
enseignement supérieur	Lycée technologique Louise Michel	39	5	7	2h45	0	9h45	38h15
	Université Stendhal	6	2	2h30	0	0	2h30	
	Université Mendès France	4	2	2	0	0	2	
	IEP	2	1	1	0	0	1	
	Faculté de pharmacie	60	1	0	0	6h10	6h10	
	IFSI CHU	200	1	0	0	6h40	6h40	
	IFSI Saint Martin	80	2	1h30	3	5h40	10h10	
TOTAL		1590		185h30	143h20	87h15	416h05	
	Etablissement autre scolaire	Nombre de	Nombre de	Total A	Total B	Total C	Total ABC	

		personnes vues	séances					
jeunes en errance	AREPI)	4	42	105	28	0	133	133h
jeunes placés par la justice	CEF relais du Triève	0	0	0	3	0	3	252h30
	SAE La Poterne PJJ	9	26	26	21	47	94	
	Foyer Elie Vernet	3	2	4	16	0	20	
	CER Villard de Lans	19	4	12	20	0	32	
	Maison d'arrêt de varces	9	24	40	45	18h30	103h30	
jeunes en insertion professionnelle	Mission Locale Eybens	3	2	4	17h30	0	21h30	37h30
	Unis Cité	48	3	8	3	5	16	
jeunes et handicap	La providence SSEFIS	0	0	0	6	0	6	48h40
	Clinique psychiatrique du Grésivaudan	15	1	4	5h40	0	9h40	
	IME Daudignon	14	6	16h30	16h30	0	33	
adultes	CAM	7	7	14	9	3	26	63h30
	Centre social les Alpains	8	9	18	19h30	0	37h30	
	L'Appart (ALTHEA)	6	1	2	4	0	6	49h55
	CADA Le Cèdre	11	3	9h30	13h45	0	23h15	
	Cité de la CAF	10	3	6	11	0	17	
	Tempo	15	1	1	2h40	0	3h40	
TOTAL		181		270h	241h35	73h30	585h05	
hypothèse concernant TPE, exposés, dossiers		165	55	55h			55h	
coordination animations						215h	215h	
TOTAUX		2729 dont 1936 personnes différentes	280	510h30	384,55	375h45	1271h10	

A- Objectifs et descriptions

Les séances d'animations, « d'éducation à la sexualité » visent principalement à apporter aux personnes, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité (biologique, affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle, etc.) ; elles doivent également susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer des attitudes de responsabilité individuelle et sociale. Cette démarche s'inscrit notamment dans une politique plus globale de prévention et de réduction des risques (grossesses non désirées, infections sexuellement transmissibles...), de protection des personnes vis-à-vis des violences sexuelles, de lutte contre les préjugés/comportements sexistes et homophobes.

Construire une progression est indispensable dans la mise en place des séances d'éducation à la sexualité : en effet tout en répondant aux questions que se posent les personnes, cette progression permet de consolider les acquis, d'apporter des connaissances complémentaires, des éléments de prévention adaptés et de susciter la réflexion en cohérence avec l'âge et les préoccupations des personnes.

Ces interventions sont un moment privilégié pour apprendre à connaître et utiliser les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien.

Ces séances ne relèvent pas d'un enseignement mais sont l'occasion pour les personnes d'aborder toutes les questions sur les sexualités ; elles favorisent l'échange, le dialogue et la réflexion.

L'essentiel de l'intervention consiste à accompagner les personnes dans une réflexion commune qui permette d'élaborer leurs propres réponses à partir de la mise en commun et de l'analyse de leurs représentations dans le respect de la parole de chacun.

Ces animations correspondent plus à un acte d'accompagnement que de transmission de savoir. Non qu'il ne soit jamais question de se priver des apports de l'information, celle-ci est nécessaire mais pas suffisante. Une information qui bouleverse les croyances de celui qui la reçoit, ou entre en conflit avec des habitudes de vie prises depuis l'enfance, ne peut être entendue. Un savoir dissonant plaqué sur un fond de représentations et d'attitudes profondément ancrées ne saurait être à l'origine d'une prise de conscience génératrice d'un changement de comportement.

De même, l'injonction à agir en fonction de recommandations définies en dehors de soi, dans le cadre de discours normatifs et moralisateurs, tend à figer le public destinataire dans l'inhibition et/ou le rejet des messages transmis.

C'est dans une marge de liberté que peut s'inscrire l'action en éducation à la vie et à la sexualité, à condition d'être fondée sur le sujet, là où il se trouve, c'est à dire de partir du regard qu'il porte lui-même sur ses comportements et son mode de vie.

Il s'agira de ne pas précéder les questions mais de répondre à toutes celles qui seront exprimées.

L'intervenant en éducation à la vie et à la sexualité doit être capable d'étayer l'émergence chez les personnes du sentiment d'être entendues, appréciées, valorisées, sentiment qui fondera la prise en charge de leur vie, de leur sexualité.

Il accompagne ces personnes en les confortant dans leur valeur propre ; acte d'accompagnement sans contrainte, ni jugement.

L'écoute chez cet intervenant en éducation à la vie et à la sexualité permet de partir des besoins de l'autre, et de ne pas les confondre avec les siens.

Pour bien éviter cette confusion, il importe d'être attentif à ses propres réactions émotives, de se questionner sur ses valeurs personnelles et celles de l'institution à laquelle on appartient et où l'on intervient.

L'éducation à la sexualité qui met en jeu la relation à soi et à l'autre contribue de manière spécifique au processus éducatif global d'apprentissage des règles sociales.

En ce qui concerne la relation à l'autre ou aux autres dans le groupe, on peut noter que, le plus souvent, les règles implicites ou les interdits l'emportent. On prend en effet, rarement le temps de la rencontre, des échanges, de la verbalisation et donc de l'énoncé, voire de l'acceptation des règles.

C'est dans cet apprentissage de la vie en société, qui se déroule de toute façon, que peut intervenir l'éducation à la vie, à la sexualité, en permettant de verbaliser, d'explicitier et de formaliser les relations individuelles et collectives.

B- Les publics destinataires

Le nombre de personnes rencontrées lors des accueils collectifs du Planning Familial est resté stable. En 2009, 2729 personnes ont bénéficié d'actions collectives d'accompagnement aux questions de sexualités (2765 personnes en 2008).

Entre 2008 et 2009, nous sommes passé de 167 séances à 280 séances ; nous avons donc travaillé avec des groupes d'effectifs moindres, ce qui permet une meilleure efficacité des actions de prévention. Ainsi, chacun, chacune a plus d'espace/temps pour s'exprimer.

Le public le plus important est celui des établissements scolaires (2000 personnes) comparativement aux établissements non scolaires (729 personnes). La catégorie "adultes" n'a pas été recensée lors des débats organisés par le Planning Familial, comme ce fut le cas en 2008 ; ce qui peut expliquer que même si le nombre de personnes touchées par les actions collectives entre 2008 et 2009 est resté stable, les catégories "collège", "jeunes placés par la justice", et "enseignement supérieur" sont des catégories où le nombre de personnes rencontrées a augmenté alors que le nombre d'individus bénéficiant d'interventions dans les catégories "lycée" et "enseignement professionnel", "jeunes en insertion professionnelle", "jeunes et handicap", "jeunes en errance", "adultes" (en dehors des adultes sensibilisés lors des temps de débats), lui est resté stable.

▪ Augmentation du nombre de collégiens rencontrés

Au cours de l'année 2008, nous avons communiqué sur nos actions auprès des collèges grenoblois ne bénéficiant pas de séances d'éducation à la sexualité. En 2009, nous avons rencontré davantage de collégiens ; nous sommes intervenus aussi auprès de deux nouveaux établissements : les collèges Clos Jouvin (Jarrie) et Munch (Grenoble). Pour ce dernier, cela s'est fait à la demande de l'équipe de l'Interquartier du Planning Familial. Le collège Notre-Dame-de-Sion nous a sollicité ; nous sommes intervenus dans une seule classe dans laquelle il y avait des difficultés de relation entre filles et garçons.

Nous continuons toujours notre travail de prévention collective auprès des collèges Lionel Terray et Fantin Latour.

▪ Les lycéens : population rencontrée la plus nombreuse

En 2009, en terme de nombre d'heures de travail affectées aux différentes catégories de personnes rencontrées en ce qui concerne l'éducation à la sexualité, ce sont la catégorie « jeunes placés par la justice » (252h30) et la catégorie « lycée » (253h) qui comptabilisent le plus grand nombre d'heures de travail des professionnels du Planning Familial.

Les lycéens (lycée général, lycée général et technologique, lycée professionnel) associés aux jeunes qui sont dans l'enseignement professionnel restent la catégorie de loin la plus importante en ce qui concerne le nombre de personnes rencontrées (1012) dans le cadre des actions collectives d'accompagnement concernant les questions des sexualités.

Il semble important que nous soyons présents auprès des adolescents à un moment de leur vie où la question des sexualités semble plus prégnante pour eux puisque l'âge médian au premier rapport sexuel pour les hommes est de 17,2 ans et pour les femmes, de 17,6 ans – donc l'âge auquel la moitié d'entre eux a connu l'événement¹⁴.

Généralement, nous intervenons auprès des classes de seconde où jeunes garçons et jeunes filles ont entre 15 ans et 18 ans.

Nous priorisons les lycées professionnels, technologiques (8 établissements professionnels contre 3 lycées filière générale en 2009) du fait de notre objectif d'éducation populaire, établissements où notamment peuvent se retrouver les élèves les plus en difficulté scolairement, issus des classes sociales les plus pauvres.

Pour 2010 sont programmées des séances d'éducation à la sexualité auprès de deux nouveaux établissements : le lycée général et technologique Argouges (auprès des classes de seconde), et le lycée général Champollion (auprès des classes de première).

▪ **Augmentation du nombre de personnes rencontrées poursuivant des études supérieures**

L'augmentation des personnes rencontrées dans la catégorie "enseignement supérieur" correspond à nos objectifs associatifs et de centre de planification de sensibiliser aux questions de sexualités, de préventions, de contraceptions, de l'avortement, etc. les jeunes hommes et jeunes femmes qui sont en formation dans le secteur médico-social. Comme le souligne le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales d'octobre 2009 (*Évaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées et de prise en charge des interruptions volontaires de grossesse suite à la loi du 4 juillet 2001*), les sujets ayant trait à la maîtrise de la fécondité, et à la santé sexuelle et reproductive sont encore trop peu développés dans les formations (initiales et continues) des professionnels de santé avec comme conséquence possible une prise en charge inadaptée de ces questions dans le secteur médico-social.

C'est pourquoi en 2009, en tant que Planning Familial, nous avons fait le choix d'intervenir à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) , en faculté de Pharmacie et auprès des filières médico-sociales du lycée technologique Louise Michel, et cela de manière plus conséquente qu'en 2008.

▪ **L'objectif d'éducation populaire : augmentation du nombre de jeunes rencontrés ayant eu un parcours judiciaire et maintien des actions envers les populations dites en difficulté**

En 2009, nous avons rencontré plus de personnes classées dans la catégorie « jeunes placés par la justice » qu'en 2008 ; nous tenons en tant que Planning Familial à développer notre objectif d'éducation populaire. Nous avons comme priorité les publics les plus en difficulté, les moins « aptes » à avoir connaissance, à pouvoir prendre appui sur des structures pouvant les accompagner dans leurs questionnements autour des sexualités.

Être mouvement d'éducation populaire signifie défendre l'accès de tous à l'information, aux savoirs, aux possibilités d'être autonome.

¹⁴ Enquête sur la sexualité en France, pratiques, genres, et santé, sous la direction de Nathalie Bajos et Michel Bozon, coordination Nathalie Beltzer – Editions La Découverte, Paris, 2008

L'année 2009 fut l'année où nous avons amorcé un travail auprès du quartier des mineurs au sein de la prison de Varcès ; ce sont des jeunes de moins de 18 ans qui ont probablement eu un parcours scolaire chaotique et qui ont probablement peu bénéficié lors de leur scolarité des séances d'éducation à la sexualité.

Nous intervenons en 2009 auprès de deux autres nouveaux lieux dans cette catégorie « jeunes placés par la justice » : le foyer Elie Vernet et le C.E.F. Relais du Triève.

Les actions auprès du S.A.E. La poterne P.J.J. et du C.E.R. de Villard de Lans se poursuivent en 2009 et ce, de manière exponentielle.

Nous continuons à intervenir auprès de jeunes ayant des difficultés d'insertion professionnelle (C.I.P.P.A. traditionnel, Mission locale,...), de jeunes et d'adultes depuis peu arrivés en France (C.I.P.P.A. F.L.E., C.A.D.A.,...), de jeunes adultes en risque de prostitution (L'Appart), de jeunes déficients mentaux (I.M.E. Daudignon,...), de jeunes adultes « en errance », en problématique d'insertion (Le P.A.J.), d'adultes en recherche de logement fixe (C.A.M.).

C - Moyens mobilisés

Les animations ponctuelles et suivies

Au vue des objectifs des interventions sur les questions des sexualités, il semble important que plusieurs séances soient nécessaires auprès de chaque groupe. Pour des raisons budgétaires (coûts salariaux), cela n'est pas possible. Pour autant, nous essayons de maintenir un certain équilibre qui permette à la fois d'intervenir auprès d'un nombre important de personnes au travers de séances ponctuelles, mais aussi de garantir au minimum trois séances avec un même groupe lorsqu'il s'agit de public identifié comme pouvant avoir des difficultés (C.I.P.P.A. F.L.E., I.M.E. Daudignon, S.A.E. La Poterne – P.J.J....).

Les animations au centre d'orthogénie

L'un des objectifs des animations est de favoriser le recours aux services du centre d'orthogénie quand les personnes en ressentent le besoin. Nous privilégions donc le fait que ces séances (une séance au minimum) se déroulent au Planning Familial.

Pour l'année 2009, cela a concerné l'université Pierre Mendès France, Le lycée général et technologique des Eaux Claires, le lycée général et technologique Marie Curie, l'I.E.P., l'I.T.E.C. Boisfleury, l'université Stendhal, le lycée technologique Louise Michel, le collège Lionel Terray, le lycée professionnel Guynemer, le collège Fantin Latour, le lycée général Mounier, le lycée professionnel Jean Jaurès, l'I.M.E. Daudignon, Unis Cité, C.A.D.A. Le Cèdre.

Ces séances, hors de l'institution où les personnes se rendent quotidiennement, favorisent une parole différente et plus libre. Elles se retrouvent dans un espace dédié à toutes ces questions autour des sexualités, et hors de la présence de professionnels de la structure demandeuse.

Lors de toutes nos animations, nous donnons à chaque participant une plaquette rappelant nos missions, nos horaires d'ouverture et nos coordonnées.

L'importance du cadre et la mise en mots

Pour favoriser les échanges, nous utilisons différents des outils ; le premier consiste à poser un cadre rassurant, où la confiance est possible. Nous prenons le temps de faire connaissance, de créer un lien, de garantir le respect de chacun. Nous rappelons la confidentialité des échanges ; ils ne seront pas transmis à l'institution.

Nous ne sommes pas là pour poser un cadre autoritaire, mais lorsqu'un incident arrive, nous donnons à réfléchir en permettant de verbaliser sur ce qui est en train de se passer ici et maintenant dans le groupe. Souvent lors des premières minutes d'interventions des remarques fusent, comme par exemple « c'est toutes des chiennes ! »

A partir de là, nous interrogeons le groupe sur le sens : qu'est-ce que la personne souhaite exprimer ici, est-ce que de tels mots peuvent affecter ? ...

Nous sommes bien sûr toujours garant du fait que chacun, chacune pendant ces séances ne soit pas malmenés.

Le premier outil est bien la mise en mot notamment sur ce thème de la sexualité qui reste tabou où la parole ne va pas de soi, où se joue la possibilité de dire oui ou non, d'avoir la capacité à exprimer un refus..., à exprimer ce qui peut nous faire plaisir, il peut être difficile de deviner ce que souhaite un partenaire...

Des outils comme le dessin, le jeu, la construction d'histoire, la pâte à modeler, le théâtre, le photolangage... peuvent être utilisés ; ils peuvent faciliter l'expression, permettre que la personne ne parle pas d'elle directement, permettre quand même de partir de là où en sont les personnes, car les histoires par exemple, inventées, ont quand même à voir avec elles.

A partir du contenu des histoires, des dessins, des saynètes commence un temps de parole, d'échange, de questionnement, de réflexion.

A travers l'utilisation de ces outils, il y a un côté actif, ludique, une mise en valeur des capacités de création des participants.

Ils ne sont pas passifs, simples consommateurs de savoirs.

D'autres modalités d'expression que la parole sont mises en jeu : implication du corps au travers des mises en scène, expression des émotions qui peuvent être alors identifiables...

La diversité des outils permet à ceux qui ont des difficultés d'expression verbale, qui n'osent pas prendre la parole en groupe d'être aussi pleinement acteurs de ces séances d'animation ; il n'y a pas d'obligation à s'exprimer.

Le centre de documentation nous aide dans la recherche d'outils déjà existants, sachant qu'il nous arrive régulièrement d'en inventer qui soient adaptés au groupe auprès de qui nous intervenons, qui soit en cohérence avec ce qui s'y passe. Le plus souvent, nous utilisons ces outils lorsque nous voyons plusieurs fois un même groupe.

La co-animation effectuée par des professionnels du planning Familial

Au regard de ce qu'implique l'accompagnement d'un groupe à la vie affective, relationnelle et sexuelle, nous avons fait le choix d'être toujours deux conseillères conjugales et familiales (ou encore conseillère+médecin, conseillère+animatrice de communication).

Parler de sexualité dans le cadre d'un groupe n'est en rien un acte anodin.

La co-animation oriente la séance ; elle pose un cadre différent. Les personnes n'ont pas à faire à un spécialiste qui transmet un savoir ; il s'agit plutôt de faire circuler la parole à l'intérieur du groupe.

Chaque intervenant appréhende les choses différemment, donne à voir alors une certaine diversité ; lorsqu'il est question de relations humaines, cela permet l'ouverture, le questionnement.

La co-animation permet à chaque intervenant de prendre de la distance au moment même de son déroulement. En effet, pendant qu'un des professionnels anime, l'autre peut se mettre un peu en retrait et réfléchir à ce qui s'est dit, échangé, et comment il serait alors possible de reprendre les choses de la manière la plus appropriée qui soit, en fonction de ce qui s'est parlé et de comment ça s'est parlé...

Si nous pensons que le travail partenarial (rencontres, préparation avec les équipes...) est essentiel quant à la cohérence des actions « d'éducation à la sexualité », l'expérience démontre que la présence d'un ou plusieurs membres de l'institution dans les interventions ne va pas de soi, ceci pour plusieurs raisons.

Certains professionnels manifestent le désir de participer ou encore d'observer, cela en toute bienveillance (ex de motif : mieux les comprendre pour mieux les accompagner). Ils peuvent être surpris par notre positionnement. C'est pourquoi il est nécessaire qu'une réflexion commune ait lieu en amont pour qu'une confiance s'installe entre les partenaires. Nous expliquons alors l'importance de la présence d'adultes n'ayant aucun rôle d'évaluation des connaissances, sans lien direct avec l'institution. Cette situation leur ouvre aux adolescents un espace de dialogue sur les questions de sexualités.

Au moment de l'adolescence, jeunes filles et jeunes garçons circulent entre la sphère parentale, institutionnelle et la sphère du groupe des pairs ; nous créons avec eux un espace « entre deux » où leur parole, leur expression ont toute leur importance, où le mot responsabilité rime avec celui de liberté.

Dans cet espace, les adolescents s'impliquent ; bien que l'on aborde les sexualités d'une manière générale et sous l'angle de la réflexion, l'intime est là, sous-jacent.

La mise en mots rend possible un début d'appropriation de leur propre sexualité. Ce processus est rendu plus difficile en présence des représentants parentaux symboliques que sont les professionnels des institutions où les adolescents sont présents au quotidien.

Ces interventions doivent donc rester et être un espace de liberté, d'autant plus quand on sait qu'accéder à sa propre sexualité, à sa propre intimité, permet pour une part le passage à l'âge adulte.

La supervision

Nous avons des temps de supervision en groupe en tant que professionnels du Planning Familial, cela une fois par mois où nous pouvons faire part de difficultés rencontrées lors des animations, cela auprès d'un professionnel (psychologue/psychanalyste) n'appartenant pas au Planning Familial ; ces temps peuvent nous permettre de comprendre nos difficultés, nos points d'achoppement, ils étayent notre réflexion, nous rendent en quelque sorte plus efficaces.

La coordination

L'équipe du Planning Familial de Grenoble comporte un nombre important de professionnels et les sollicitations sont multiples. Il y a donc une nécessité de coordonner toutes les interventions auprès des groupes. Il s'agit de planifier ces animations sur l'année scolaire.

Nous sommes confrontés à un véritable « casse-tête » pour concilier les emplois du temps de chacun des partenaires de l'action.

Nous contactons donc dès le mois de septembre tous les partenaires avec lesquels nous travaillons habituellement. Tout au long de l'année, nous recueillons les diverses demandes d'animation en prenant le temps de se faire expliciter la demande, en précisant notre manière d'intervenir auprès des groupes sur les questions des sexualités...

Il s'agit d'un travail partenarial conséquent ; les équipes des institutions nous sollicitent aussi à propos de difficultés qu'elles rencontrent au quotidien sur les questions de relations filles/garçons, hommes/femmes sur les questions des sexualités. Cela peut donner lieu à des temps d'intervention et à un accompagnement des équipes de professionnels par le Planning familial.

CONCLUSION

L'activité du centre de Grenoble Gambetta est donc intense et très diversifiée. Elle reflète bien sa situation et son contexte, au centre ville de la plus grosse agglomération du département, avec les multiples sollicitations que cela implique en matière de partenariat, les facilités de visibilité et d'accès au centre qui augmentent considérablement les « visites » donc l'activité d'entretiens et de consultations sur place et l'engagement des conseillères dans les actions transversales pour l'association départementale qui est implantée dans les mêmes locaux. Il conviendrait toutefois de développer l'action « régaliennne » en direction des établissements scolaires, même si les moyens humains dont le centre Gambetta dispose ne sont pas extensibles à l'infini et si les établissements qui accueillent les populations aisées du centre-ville sont, de fait, moins naturellement demandeurs

Annexe 5 - Rapport d'activité du Centre Interquartier de Grenoble

Mistral - Abbaye / Jouhaux - Teisseire / Malherbe - Prémol - Vieux Temple

ENTRETIENS DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Les entretiens restent, au fil du temps, le problème irrésolu du centre de planification.

Le manque d'heures des conseillères conjugales, les missions indispensables de partenariat dans le centre social et hors du centre social, les animations dévoreuses de temps d'intervention mais aussi de préparation et de bilan font que la conseillère conjugale ne peut pas, matériellement, avoir un temps suffisant de présence physique régulière qui soit repérable par le public et par les professionnels du centre social et du secteur. Par comparaison, on pourrait dire que c'est un peu « l'arlésienne » du centre de planification: on en parle mais on ne la voit pas...

En effet, elle ne peut participer à tout ce qui est collectif comme il serait nécessaire (réunions, commissions, petits déjeuners...) de ce fait, le réseau est moins actif et l'orientation pour les entretiens ne se fait pas au mieux.

Depuis bientôt deux ans, une même conseillère travaille sur trois antennes et n'occupe pas d'autre poste, ce qui est nouveau; de ce fait elle peut être plus souple et le nombre de personnes venues en entretien a augmenté (par ex sur l'antenne abbaye, 32 en 2007, 55 en 2008, 68 en 2009) mais c'est au prix d'un emploi du temps infernal (changements de centre quelques fois plusieurs fois par jour et heures supplémentaires difficilement récupérables) malgré tout, les temps d'entretiens sont encore sous utilisés par manque de repérage.

Pour les deux autres antennes, les conseillères ont un autre emploi avec des jours fixes et ne peuvent avoir la même souplesse; le nombre d'entretiens n'a pas augmenté.

Nous faisons donc le lien direct entre une offre plus grande et l'utilisation plus importante des RDV de conseil conjugal mais cela implique une présence plus régulière sur une même antenne, donc des moyens plus importants pour le centre de planification inter-quartier en terme de temps.

Cependant situer l'antenne du CEPF au sein du Centre social se révèle très pertinent pour les entretiens de conseil conjugal et familial.

En effet, les personnes reçues se trouvent souvent dans un grand isolement, subissent des violences conjugales que certaines n'ont pas encore repérées comme telles en absence de coups, ont en commun une situation précaire (sur les plans affectifs, psychologiques et financiers...) et une estime d'elles au plus bas.

Pour la plus part d'entre eux, les entretiens permettent au public reçu, essentiellement des femmes, (18% d'hommes) de parler de situations et de ressentis souvent contenus depuis des années et de restaurer la confiance en elles nécessaire pour entrevoir un quotidien moins douloureux.

Nous constatons une augmentation significative des entretiens pour violences conjugales (à ce jour, ils correspondent à la moitié des entretiens réalisés).

Les personnes franchissent le pas de l'entretien parce qu'elles sont dans un désespoir profond ou « envoyées par...le médecin, l'assistante sociale... » mais aussi des couples sortant du tribunal avec proposition d'un suivi. Ce qui permet à la conseillère d'établir plus rapidement la relation de confiance indispensable aux entretiens.

Elles viennent souvent une première fois, pensent que « ça va aller » puis reviennent plusieurs mois après quand elles ont atteint la limite de l'insupportable ou que le conjoint touche aux enfants.

Quelques fois elles ont besoin d'être accompagnées physiquement dans leurs démarches (police, associations de femmes victimes de violences...) car elles avouent être perdues et ressentent un stress important qui se manifeste physiquement: violents maux de tête, asthénie, tachycardie, douleurs dorsales...pour ces personnes, la notion de proximité est d'autant plus importante pour faire la démarche de parler .

Nous accueillons quelques couples pour des suivis (10% des entretiens).

On touche peu de jeunes (12%) mais nous organisons des animations dans le centre ainsi chaque année, les élèves des classes de 3eme des collèges proche de chaque antenne viennent visiter le centre de planification .

C'est l'occasion pour eux de connaître ce centre mais aussi d'avoir l'information qu'il existe d'autres centres parfois plus facile d'accès pour eux car éloigné de leur quartier. Pour certains quartiers, les jeunes viennent ensuite sans problèmes dans le centre visité ; on les retrouve parfois dans notre centre quand ils sont devenus des jeunes adultes .

Pour finir, 5,5% des entretiens sont des entretiens « pré IVG » et nous n'avons jamais d'entretiens courts.

CONSULTATIONS MEDICALES

Pour l'analyse des données concernant la consultation médicale, il est préférable d'avoir une approche différente pour l'antenne Mistral par rapport aux 4 autres antennes à cause de son fonctionnement différent. L'antenne Mistral a démarré en 2003. La consultation médicale est faite par les 4 médecins généralistes du centre de santé Mistral qui font les consultations gynécologiques parmi tout autre type de consultation. Un patient peut venir aussi bien pour un problème médical non-gynécologique, par exemple une angine, puis demander à la fin de la consultation une ordonnance pour la pilule. D'autres fois, un patient va venir uniquement pour un problème gynécologique, par exemple un renouvellement annuel de la pilule. Mais dans les deux cas, l'acte médical gynécologique apparaît de la même façon dans les statistiques. Dans les 4 autres antennes, la gynécologie en tant que seule activité médicale, impose une analyse de données séparée. Un autre facteur important dont il faut tenir compte est le temps d'ouverture de chaque antenne. Le centre de santé est ouvert 6 jours par semaine. Pour les autres antennes, seulement une ou deux demi journées de consultations médicales hebdomadaires sont proposées. Si l'on tient compte des autres activités occasionnelles du médecin, comme les réunions, animations, absences pour congé ou formations, il peut arriver qu'une antenne ne peut proposer de consultations médicales pendant 2 semaines. Ceci n'est jamais le cas pour le centre de santé qui assure une continuité en comptant sur 4 médecins.

A. L'activité médicale

- Pour l'antenne Mistral : en 2009, l'activité est stable si l'on prend en considération l'absence en congé maternité d'un des médecins : 487 consultations dont 17 dispensées à titre gratuit et 32 consultations concernant le sexe masculin.
- Pour les 4 autres antennes (Abbaye, Premol, Teisseire, Vieux-Temple) : 665 consultations dont 140 dispensées à titre gratuit et 9 consultations concernant le sexe masculin. Nous constatons une augmentation des consultations pour l'année 2009 à cause d'une augmentation des consultations de l'antenne Teisseire. Le médecin de cette antenne participant rarement à des activités collectives, il peut donc se consacrer quasi entièrement à la consultation. En conséquence nous avons vu une augmentation nettement visible des consultations laissant penser que la demande pour ce type de service est bien présente.

Une augmentation du nombre d'heures de consultations médicales par antenne semblerait donc justifiée. Mais il serait important de mener une réflexion sur le rôle du médecin au sein d'un centre de planification situé dans un centre social. Cela consiste-t-il à se substituer aux consultations en ville ? Ou est-ce que le médecin aurait également un rôle important de promotion de santé ? Si le rôle du médecin revient à faire les consultations médicales sans pouvoir participer aux actions collectives (p.e. Convaincre les femmes de faire un frottis à intervalle régulier, dépister les cancers féminins, ...), quel est le sens de placer ce service au sein d'un centre social ? N'a-t-il pas également le rôle de promouvoir l'utilisation du service auprès des plus démunis ?

- Nous constatons également que nos antennes sont toujours peu fréquentées par les hommes.

B. Nombre de personnes reçues

- Pour l'antenne Mistral : on compte 252 personnes dont 51 ont un âge inférieur ou égal à 21 ans (1/5). En 2008 cette tranche d'âge représentait également 1/5 des personnes. Cette proportion de jeunes relativement faible s'explique par le fait de l'activité de médecin généraliste du centre de santé, non dédié spécifiquement aux jeunes. De plus les femmes du quartier ont l'habitude de réaliser leur suivi gynécologique au centre de santé, surtout les plus précaires. Douze personnes ont consulté dans le cadre du centre de planification mais ont leur médecin traitant en dehors du centre de santé.

- Pour les 4 autres antennes (Abbaye, Premol, Teisseire, Vieux-Temple) : Comme chaque année, nous constatons que l'antenne Vieux-Temple reçoit proportionnellement plus de jeunes que les autres antennes. Nous supposons que c'est à cause d'une implantation de cette antenne plus près du centre ville. Mais la conclusion reste que nos antennes sont globalement peu fréquentées par les jeunes. Alors plusieurs questions se posent. Est-ce difficile pour un jeune de fréquenter un lieu où il risque de rencontrer un adulte ? Est-ce difficile pour un jeune de fréquenter un centre social avec des services habituellement réservés aux adultes ? Est-ce qu'une ou deux demi journées de consultations hebdomadaires peuvent suffire pour répondre aux demandes des jeunes souvent très urgentes ? Dans le passé, nous avons pu constater qu'une étroite collaboration avec l'infirmière scolaire de l'établissement scolaire du quartier mène souvent à une fréquentation plus élevée de nos services par les jeunes. Or, souvent, le médecin est limité pour répondre efficacement à cette demande par manque de plages horaires à proposer. On peut donc se poser la question de la pertinence des animations scolaires expliquant la fonction d'un centre de planification sans avoir la capacité d'offrir le service nécessaire. Une augmentation des heures de médecin par antenne semble une fois de plus justifiée.

C. Motif de la consultation

- Pour l'antenne Mistral : le premier motif reste la contraception (presque 50% des consultations). On constate par rapport à 2007 et 2008 un plus grand nombre de prescriptions initiales pour la pilule ce qui incite à penser que l'antenne Mistral est mieux connue des jeunes du quartier. Le deuxième motif de consultation est le suivi gynécologique. Le dépistage des cancers dans le cadre de l'ODLC tient une place importante (pe 22 mammographies prescrites dans le cadre de l'ODLC). Le troisième motif concerne le dépistage des IST. En prévention, 22 filles ont bénéficié du vaccin papillomavirus. Le quatrième motif de consultation est le diagnostic de grossesse.

- Pour les 4 autres antennes (Abbaye, Premol, Teisseire, Vieux-Temple) : le premier motif est la contraception suivi de près par le deuxième motif le suivi gynécologique. Dans les 4 antennes, nous recevons également régulièrement des dames pour le dépistage des cancers du sein et du colon dans le cadre du programme de l'ODLC. Ceci est logique sachant que l'âge moyen des usagers de nos services est plutôt élevé pour un centre de planification. Le troisième motif reste le suivi de grossesse : les femmes préfèrent rester au centre de planification pour cette raison. Mais le peu d'heures de permanences hebdomadaires peut poser parfois des difficultés. Il serait important de mener une réflexion sur la pertinence d'un suivi de grossesse dans une antenne avec si peu d'heures de permanences. La même difficulté se pose pour les poses de stérilet. Vu la nécessité de poser le stérilet pendant les règles, il n'est pas rare que la dame ne puisse pas faire appel au médecin au bon moment par manque de permanence ce jour-là. Ceci est un vrai problème car reculer la pose du stérilet exposera d'autant plus la dame à une grossesse non-désirée. Le taux d'IST détecté lors des consultations médicales reste très faible. Il s'agit dans la plupart des cas des infections génitales banales.

ANIMATIONS D'EDUCATION A LA SEXUALITE ET A LA VIE

► Les animations scolaires

L'équipe du centre intervient sur plusieurs établissements scolaires des différents secteurs :

Antenne Abbaye : collège Vercors/lycée Argouge

Antenne Teisseire : collège Munch

Antenne Premol : collège Lucie Aubrac/collège Olympique

Antenne Vieux-temple : collège Stendhal

Antenne Mistral : collège Aimé Césaire/lycée Louise Michel/lycée Vaucanson

Le partenariat entre un établissement et le centre de planification est spécifique à chaque lieu.

La plupart de temps, la conseillère conjugale est en lien avec l'infirmière scolaire pour définir les objectifs et organiser les séances d'éducation à la sexualité. Même si les conseillères conjugales portent le projet, les infirmières font le lien avec l'équipe de l'établissement et organisent l'aspect pratique des séances.

Les conseillères conjugales étant seules sur chaque secteur, elles co-animent avec un personnel de l'établissement (infirmière, assistante sociale, assistant d'éducation, professeur...). Cela demande du temps de préparation et de réflexion en commun, afin d'être cohérents dans la manière d'intervenir auprès des jeunes et d'animer ces séances.

Au sein de certains établissements, nous participons au CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). Notre participation au CESC permet d'être repéré par l'ensemble de l'équipe éducative et des partenaires, de croiser nos regards, de faire émerger certains projets, et de faire du lien avec ce qui se passe en dehors du collège ou du lycée.

Il est à noter le partenariat particulièrement développé avec le collège Stendhal.

- Les séances d'éducation à la sexualité sont inscrites dans le projet du CESC du collège Stendhal. Une progression qui permet à chaque classe du collège d'avoir une séance par an a été conçue en partenariat entre le CPEF et des membres de l'équipe éducative du collège (infirmière, CPE, professeurs de SVT...) ainsi que d'un éducateur du Codase. Chacun a le souci de la faire évoluer en fonction des besoins repérés que ce soit du côté collège ou du côté CPEF.

- L'infirmière scolaire ayant remarqué que les troubles du comportement alimentaire étaient en augmentation au sein des jeunes filles qui venaient à l'infirmierie, les classes de 4ème, en classe entière, ont eu une deuxième intervention au cours de l'année scolaire en co animation avec la conseillère conjugale.

Les élèves ont visionné un DVD montrant comment à partir d'une photo de Mme ou Mr « Tout le monde » on pouvait faire une créature de rêve, retouchée de pied en cap... Voir la construction de l'illusion se fabriquer sous leurs yeux a permis aux élèves une prise de conscience et de réagir ...En réaction aux messages suggérés par ces photos, des « contre slogans » ont été créés et affichés dans l'établissement.

A. Collèges

Le public : Nous intervenons auprès de différents niveaux de classe, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, en fonction des demandes, des projets et de notre disponibilité. Les objectifs, le contenu et les outils utilisés lors des séances sont bien sur différents en fonction de l'âge des jeunes.

6ème: travail autour de la puberté, des émotions, du respect de soi et des autres...

5ème: travail autour des relations filles-garçons, du sexisme, des changements à l'adolescence...

4ème: animations autour de la relation à l'autre, les relations amoureuses, la contraception....

3ème: séance au centre pour une présentation du centre de planification, et permet de parler de la prévention (contraception, IST....) Les séances au centre sont animées par la conseillère conjugale et le médecin, ce qui permet aux jeunes de repérer les professionnels du centre.

Nous notons des difficultés lors de certaines animations : agitation, violence entre les jeunes, agressivité dans les propos....ces constats nous amènent à penser qu'il est nécessaire d'envisager un travail à plus long terme, qui puisse être fait en concertation avec les équipes.

Au vu de ces difficultés, nous privilégions les demi groupe (environ 12 élèves) qui facilite les échanges, et permet d'utiliser parfois des outils spécifiques comme support aux échanges (jeu, saynètes, travail en petit groupe....)

La mixité est une question essentielle lors des séances, car c'est bien ce qui fait difficulté et intérêt à l'adolescence, et particulièrement sur certains quartiers où nous intervenons. Il paraît donc pertinent d'accompagner les groupes à questionner cette mixité, les relations entre filles et garçons au collège, dans le quartier, au sein de la famille ou entre amis...

Difficultés rencontrées

Nous nous heurtons à diverses problématiques et difficultés :

- Les temps de travail (du médecin et des conseillères conjugales et familiales) sont largement insuffisants pour pouvoir intervenir auprès de l'ensemble des classes, et parfois sur plusieurs séances.
- Nous notons parfois un manque d'investissement, de motivation, ou peut-être la crainte de certains collèves vis à vis de l'éducation à la sexualité. La loi qui prévoit 3 séances d'éducation à la sexualité par an et pour chaque classe d'âge n'est absolument pas appliquée ! Il serait nécessaire de faire avancer cela, afin que l'éducation à la sexualité soit une des priorités pour tous les collèves, en la spécifiant dans le projet d'établissement, et en ayant une réelle volonté de proposer et de mettre en œuvre ces espaces d'information, d'échanges et de réflexion autour de la sexualité.
- Certains collèves refusent que le centre de planification participe au CESC de

l'établissement.

- les infirmières scolaires sont souvent sur des mi-temps, cela pose régulièrement des problèmes d'emploi du temps pour co-animer les séances. Cela nous demande de la souplesse et de l'adaptabilité sur nos temps de travail, ce qui n'est pas toujours possible !
- concernant le public de certains quartiers où la mixité sociale n'existe plus, nous constatons une difficulté grandissante à aborder la thématique de la sexualité : certains jeunes peuvent être extrêmement violents et agressifs, refusant parfois de participer aux séances, ou sabotant l'animation.

B. Lycées

Nous intervenons également auprès de lycéens, sous des formes un peu différentes. Les animations ne sont pas proposées auprès de classe (car souvent, cela est complexe à organiser pour l'établissement), mais sur des temps hors enseignement. Les jeunes sont donc volontaires pour venir, ce qui change la démarche et le déroulement de l'animation...

- Internat : sur 3 établissements, nous avons proposé quelques séances en soirée auprès des internes. Les jeunes viennent plutôt facilement, et sont très participatifs. Les informations pratiques sont particulièrement importantes et demandées, car les jeunes internes ne connaissent pas toujours les lieux ressources pour les questions de sexualité ; ces séances sont l'occasion pour eux de repérer les centres de planification à proximité du lycée.
- Entre 12h et 14h à la cafétéria : sur un lycée, la conseillère est régulièrement présente un mardi par mois dans un espace investi par les jeunes. Ces temps informels nécessitent des supports adaptés, à la fois ludiques et rapides, qui permettent aux jeunes de s'inscrire dans les échanges comme ils le souhaitent (plus ou moins d'implication, plus ou moins longtemps).

Le lycée Argouge a demandé des interventions du CPEF sur des classes, ce qui représentait du temps important. La conseillère conjugale du secteur n'a pas suffisamment de temps de travail pour organiser ces animations. Le lien a été fait avec le CPEF de Gambetta, qui a donc assuré ces animations.

Par ailleurs, elle est intervenue sur la classe MGI (mission générale d'insertion) qui regroupe des jeunes ayant décroché du système scolaire ; deux séances par petits groupes ont eu lieu ce qui a permis d'utiliser des outils favorisant la parole et le débat notamment sur des sujets comme les conduites à risques et les violences.

C. Autres

- IEM : centre d'accueil de jeunes handicapés moteurs sur le secteur « Teisseire-Malherbe »
en collaboration avec le centre de planification d'Eybens ; deux séances ont été proposées à ces jeunes. nous avons été impressionnée par leur capacité d'écoute leur curiosité et le respect qu'il pouvait y avoir entre eux .
- l'IM PRO « Les gentianes »
Public de jeunes filles légèrement déficientes.

► ANIMATIONS AUTRES QUE SCOLAIRES

A. Animations en direction d'un public féminin

Sur plusieurs antennes des animations ont lieu en direction d'un public spécifiquement féminin.

Elles ont été élaborées à partir des besoins observés par le personnel du centre de planification et/ou les partenaires du centre social ou du secteur sur lequel celui-ci est situé et répondent à des objectifs partagés par toutes les antennes du centre de planification.

Sur tous les lieux, un partenariat étroit entre la conseillère en économie sociale et familiale et la conseillère conjugale existe et permet à ces séances de perdurer : ce sont elles qui construisent ces séances, les animent et en tirent le bilan.

L'objectif principal est de favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne du public concerné.

Pour cela, les animations proposées favorisent la création de lien (entre le centre et les participantes et entre les participantes elles mêmes), la sortie de l'isolement au sein du quartier, la connaissance des ressources du secteur dans lequel elles vivent et qu'elles pourront s'approprier hors temps d'animation.

Elles sont aussi construites sur la base de l'autorisation, sans culpabilité, que les femmes s'accordent à prendre du temps « entre femmes et rien que pour elles » Elles sont très attachées, et les animatrices aussi, à ce que ces temps soient des moments de partage, de détente, de plaisir et de bien-être.

Ces séances, selon les antennes, sont proposées sous 2 formes :

▪ Les ateliers « Bien-être au féminin » à Vieux Temple

Les ateliers « Bien Etre au féminin » s'inscrivent dans un projet piloté par plusieurs partenaires du centre social en direction de femmes isolées et/ou en situation de famille mono parentale et/ou sans emploi du secteur 2.

Les séances "ateliers" sont l'occasion de connaître une association, une structure socio culturelle ou sportive,... et de découvrir ou re découvrir une technique, une activité, ...facile à reprendre dans sa vie quotidienne ou qui incite à sortir de nouveau

Un comité de pilotage (composé de la directrice du centre social, d'une assistante sociale, de la puéricultrice de PMI, de la Conseillère Conjugale et Familiale, de l'animateur du Réseau d'échanges réciproques de savoirs, de l'animatrice de l'association "Au fil du temps", de la CESF du Conseil général et de la CESF du CCAS) se réunit 2 fois par an pour être le garant du fonctionnement de l'action et du respect des objectifs fixés.

Pour l'année 2009, les femmes ont connu la MJC à travers l'atelier « poterie », ont partagé leurs secrets en se montrant leur trousse de maquillage sous les conseils éclairés d'une esthéticienne leur délivrant les bienfaits de produits venus « du placard » (entretien de la peau, des mains, des ongles), sont allées à la rencontre des musées et jardins, se sont approprier le système de location de vélos de la ville, ont participé aux ateliers cinéma du « Méliès ».

Les séances d'échanges sont l'occasion d'affirmer la priorité que prend pour elles, au fil du temps, ce moment, entre parenthèses, du mardi après-midi qui est vraiment devenu un rendez-vous pour elles et entre elles. Les thématiques abordées tournent souvent autour de la vie quotidienne de la femme « au foyer » happée par les tâches ménagères, la relation de couple et la fonction maternelle. Des prises de conscience s'élaborent lorsqu'elles posent des questions sur l'évolution du droit des femmes et qu'elles font du lien avec leur histoire personnelle...

▪ **Les stages « bien – être au féminin » à Abbaye et à Teissère**

Deux stages ont été proposés en 2009 sous des formes différentes

* un weekend suite à un stage réalisé en 2008 avec les mêmes participantes, leur conjoint (très peu) mais surtout leurs enfants. Des animatrices se chargeaient des enfants quelques heures par jour.

Après un bilan, cette expérience ne se renouvellera pas et nous préférons rester sous la forme d'une rencontre pour des femmes en situation d'isolement social mais déchargées complètement des obligations familiales sur ce temps.

* une semaine de stage en novembre de 8h30 à 16h30 organisée donc pour des femmes en situation d'isolement social ou "coincée" par des obligations familiales trop lourdes. Des solutions de garde des enfants ont été trouvées pour toutes.

Le bilan pour ce stage fut très positif; par la suite, ces femmes se sont organisées en groupe autonome, avec comme objectifs d'être solidaires et de passer du bon temps ensemble. A ce jour le groupe fonctionne toujours.

B. Un « groupe de filles », une spécificité de l'antenne Mistral

Ce projet est né de constats croisés entre trois professionnelles du quartier : éducatrice spécialisée du CODASE, psychologue du lieu d'écoute du service Santé Ville de Grenoble, et la conseillère conjugale du centre de planification.

Globalement, nous avons constaté que les jeunes filles ne sont pas très visibles, pas autorisées à investir l'espace public du quartier. Elles s'inscrivent peu dans les activités de loisirs du quartier. De ce fait, nous avons fait le choix dans un premier temps, d'aller vers elles. Nous avons donc proposé quelques temps collectifs, afin de nous rencontrer.

Nous avons également demandé un financement à la ville de Grenoble (PLAP), projet co-écrit à 3 et porté par le CODASE.

Objectifs fixés à l'action :

- Créer un groupe où puisse venir s'exprimer les difficultés auxquelles elles sont confrontées (mixité, discriminations, violence, pression familiale et culturelle, relation avec les garçons...)
- Faire questionner la place des filles dans la famille, dans le quartier, dans la société.
- Utiliser la culture comme un moyen d'ouvrir d'autres espaces de pensée.
- Sortir du quartier, faire l'expérience d'exister autrement dans d'autres lieux.
- Se confronter à la vie en groupe sous le regard de professionnelles qui peuvent les accompagner autour des questions que cela soulève.
- Créer des liens entre ces adolescentes et des professionnels du quartier, afin que ceux-ci puissent éventuellement devenir des personnes ressources en cas de difficultés.

Ce projet pourrait se décliner en différentes phases :

- Prise de contact / rencontre. Organisation de sorties avec les filles, entre mars et septembre 2009, avec l'idée de prendre contact avec les filles, répondre au souhait d'une majorité de jeunes filles de « sortir » du quartier et prendre le temps de se connaître et de repérer nos fonctionnements respectifs.

Pour nous, ces sorties ont été l'occasion de connaître certaines jeunes filles, et d'affiner le constat de départ (difficultés à s'inscrire dans d'autres démarches collectives du quartier, interdits parentaux, difficultés dans le vivre-ensemble au sein du quartier, difficultés pour

certaines à se confronter aux règles, difficultés relationnelles entre filles et garçons, pression familiale et culturelle et difficultés pour les jeunes filles à s'épanouir et se situer entre des modèles très différents...)

À partir de septembre 2009 : organisation d'un repas de filles tous les 1ers samedis de chaque mois :

Un temps régulier, repéré par le groupe, qui puisse faciliter la création d'un groupe-noyau, et ainsi permettre la continuité de ce qui est amené, échangé, proposé...

Ces temps durent environ 3h, et consistent à préparer ensemble un repas, et le manger ensuite.

L'outil « cuisine » permet d'être ensemble, et facilite le dialogue et les échanges des jeunes filles entre elles, mais aussi avec nous, en petits ou plus grands groupes. C'est bien sûr l'occasion d'échanges informels qui ne sont pas anodins et n'arrivent pas par hasard (relations avec les frères, les mères, les pères, l'alcool, l'âge qu'elles ont et celui qu'elles paraissent, les relations avec les garçons au sein et hors du quartier, la réputation...).

Ce projet est une « tentative » de travail avec ces jeunes filles, il est en régulièrement en question et évolution, en fonction de ce qui se passe dans le groupe, et de ce que nous repérons en tant que professionnelles.

LES JOURNEES A THEME

A. Mars autour de la journée de la femme

Pour participer à la journée de la femme 2009, le centre de planification inter quartier a participé aux réunions initiées par la mairie de Grenoble et a retenu le thème de l'éducation à la liberté.

L'antenne « Vieux Temple »

La conseillère en économie sociale et familiale et la conseillère conjugale ont choisi d'inscrire le spectacle « Le jour où Nina Simone a cessé de chanter » de Darina El Jaoundi au sein des ateliers « bien être » pendant tout le mois de Mars.

Les femmes ont été préparées au spectacle: visite guidée de l'espace 600, lectures d'extraits du texte par une comédienne puis échanges, rencontres et échanges avec Darina El Jaoundi, représentation, en soirée, de la pièce.

Des séances d'échanges, autour de thèmes communs avec la pièce, ont eu lieu après le spectacle dans le cadre de 2 ateliers « bien être »: la liberté de la femme dans le couple, et connaître le Centre de Planification.

Ces séances leur ont permis de se sentir en confiance et de partager l'expérience qu'elles avaient de la liberté dans leur quotidien: quelle liberté s'autorisent t'elles à vivre ?

Les participantes ont apprécié cette ouverture sur « l'extérieur » qui leur a permis de se rapprocher d'elles et de leur vie.

L'antenne « Teisseire et Abbaye »

le secteur s'est mobilisé pour une journée entière , au programme un débat toute la matinée autour du thème de l'éducation à la liberté ; nous avons eu l'honneur d'écouter une vieille dame extraordinaire ancienne résistante , déportée et nombreuses ont été les questions . 40 femmes du secteur étaient présentes . Puis repas partagé et activités de détente l'après- midi .des liens se sont créés et ce fut l'occasion de prendre soin de soi avec des femmes des quartiers « d'à coté »

L'antenne « Mistral »

De janvier à mars 2009, le groupe d'habitantes « un temps pour être femme » animé par la conseillère en économie sociale et familiale du centre social et la conseillère conjugale du centre de planification s'est réuni chaque semaine, à la demande des femmes, pour préparer une journée festive à l'occasion de la journée internationale des femmes. Le groupe a été très mobilisé pour cet événement, et les femmes ont préparé un « jeu-quizz » autour de l'histoire des droits des femmes en France. Ce jeu a été proposé le matin, autour d'un petit déjeuner, ce qui a amené une trentaine d'habitants, femmes et hommes de 20 à 70 ans. Ce temps fut un réel succès, avec beaucoup d'échanges et d'écoute des différents points de vue.

Des habitantes ont sollicité une compagnie de théâtre « la fabrique des petites utopies » en résidence sur le quartier, pour des lectures de textes, contes et poèmes ; ces lectures se sont déroulées l'après midi.

B. 1^{er} Décembre : journée internationale de prévention contre le SIDA

Le centre de planification organise une action de prévention, en partenariat avec l'Office départemental de prévention du sida et les personnels d'accueil de tous les centres sociaux de Grenoble.

Une pochette est constituée par les conseillères et le médecin du centre de planification. Elle contient des affiches, des plaquettes d'information, des préservatifs masculins et féminins qui seront mis à la disposition du public. Un courrier est joint en direction du personnel d'accueil afin de mettre en place une action de prévention à l'accueil de chaque centre social et qui restera en place pendant toute la semaine qui entoure le 1^{er} Décembre.

Cette action est très bien reçue et mise en œuvre par les centres sociaux qui nous en font un retour positif.

▪ Antenne Vieux-Temple

Intervention dans un espace informel du lycée Vaucanson, auprès des lycéens : Stand, brochures, jeux et préservatifs afin de faire parler, réfléchir chacun sur ses comportements, et apporter des informations sur les IST. Cette « manifestation » a été proposée en collaboration avec les infirmières du lycée. Une trentaine de jeunes sont venus spontanément, et les échanges ont été facilités par l'utilisation d'un support jeu « 33 cartes pour en parler » qui propose des dessins humoristiques de situations à risques ou non vis-à-vis de la contamination VIH.

DONNEES QUANTITATIVES

Public reçu

	- de 16 ans	16, 17, 18 ans	19, 20, 21 ans	+ de 21 ans	Age non précisé	Total
Ensemble des personnes reçues*	18	72	76	601	1	768

Entretiens

Thèmes	Nombre d'entretiens		
	Femmes	Hommes	Couples
- demande d'information3.....	1.....	0.....
- Contraception19.....	2.....	0.....
- IST – SIDA0...	2.....	0.....
- Difficultés sexuelles, problèmes familiaux, et difficultés personnelles157...	18.....	26.....
- Grossesse7	0.....	0.....
- Autre23	0.....	0.....
TOTAL209	23.....	26.....

Nombre d'entretiens pré IVG	15
Nombre d'entretiens faisant suite à une IVG	0
Total	15

Consultations médicales

Motif principal	Nombre de consultations	Nombre d'exams gynéco
Suivi gynécologique et contraception	452	187
Problème gynécologique (IST, douleurs...)	261	233
Consultations pré IVG	12	2
Consultations faisant suite à une IVG	0	0
Suivi de grossesse (pré et postnatal)	182	173
Autres (info, entretien, entretien téléphonique)	216	131
Total	1123	726

	- de 21 ans	+ de 21 ans	Age non précisé	Total
Filles	186	633	1	820
Garçons	5	12	0	17
			Total	837

	Jusqu'à 21 ans	Plus de 21 ans	Age non précisé	Total
Assurés sociaux dont ayant droit (hors CMU)	52	391		443
Non assurés (non ayant droit)	32	10	1	43
C.M.U.	23	169		192
C.M.U. complémentaire				
A.M.E.	0	7		7
Non renseigné	85	46		131

Animations

ANTENNE	TYPE ANIMATION	ETABLISSEMENT	CLASSE	NBRE DE GROUPES	NBRE D'ANIMATION
ABBAYE	Scolaire exterieur	Collège Vercors	4ème	6	6
	Scolaire exterieur	Collège Vercors	3ème	4	4
	Scolaire exterieur	Lycée Argouges	internat	2	3
	Scolaire interieur	Collège Vercors	3ème	3	3
	Non-scolaire interieur	CS	Groupe d'apprentis français	1	1
	Scolaire interieur	Lycée Argouges	MGI	4	6
	Non-scolaire exterieur	Confédération syndicale des familles	Collectif des femmes	1	1
	Non-scolaire exterieur	CS (+ ODLC + Santé Ville)	Groupe de femmes	2	2
	Non-scolaire exterieur	MJC	Groupe de femmes	1	1
MISTRAL	Scolaire exterieur	Collège Aimé Césaire	6ème	5	5
	Scolaire exterieur	Collège Aimé Césaire	3ème	9	9
	Scolaire exterieur	Lycée techn et profess Louise Michel	internat	3	3
	Scolaire exterieur	Lycée techn et profess Vaucanson	Internat	4	4
	Scolaire exterieur	Lycée techn et profess Vaucanson	cafeteria	1	1
	Scolaire interieur	Lycée techn et profess Louise Michel	Groupe de lycéennes (expo)	1	1
	Non-scolaire exterieur	CS	Groupe de femmes	1	14
	Non-scolaire exterieur	CS	Groupe dispositif vacances	1	1
	Non-scolaire exterieur	CS	Café échange-porte ouverte	4	4
	Non-scolaire exterieur	Quartier (+ Codase + Santé Ville)	Groupe de jeunes filles	7	7
PREMOL	Scolaire exterieur	Ecole Primaire Les Trembles	CM2	2	2
	Scolaire exterieur	Collège Lucie Aubrac	4ème	8	8
	Scolaire exterieur	Collège Olympique	6ème	5	10
	Scolaire exterieur	Collège Olympique	5ème	4	8
	Scolaire interieur	Collège Vill Olymp	3ème	4	4
Scolaire interieur	Collège Lucie	3ème	1	1	

		Aubrac			
	Non-scolaire interieur	CS	Groupe de femmes	2	2
	Scolaire interieur	Collège Village Olympique	Petit groupe de collégiennes (expo)	1	1
	Non-scolaire exterieur	CS	Groupe d'apprentis français	2	2
	Non-scolaire exterieur	MJC	Groupe de jeunes filles	1	4
	Non-scolaire exterieur	Maison des enfants	Groupe de parents	1	1
	Non-scolaire exterieur	Bibliothèque	Groupe de femmes	1	1
TEISSEIRE	Scolaire exterieur	Collège Munch	3ème	2	2
	Scolaire interieur	Collège Munch	3ème	5	5
	Scolaire interieur	IEM		1	1
	Non-scolaire exterieur	CS	Groupe de femmes	1	6
	Non-scolaire exterieur	CS	Groupe de parents	1	1
	Non-scolaire exterieur	IEM	Jeunes handicapés moteurs	1	1
	Non-scolaire exterieur	MJC	Groupe de femmes	1	1
TEISSEIRE + ABBAYE	Non-scolaire exterieur	CS secteur 5	Groupe de femmes secteur 5	1	1 (1 weekend)
	Non-scolaire exterieur	CS secteur 5	Groupe de femmes secteur 5	1	3 (3 journées)
VIEUX-TEMPLE	Scolaire interieur	IM Pro Les Gentianes	2ème année	1	1
	Scolaire interieur	Collège Stendhal	3ème	5	5
	Scolaire exterieur	Collège Stendhal	4ème	5	7
	Scolaire exterieur	Collège Stendhal	5ème	6	6
	Scolaire exterieur	Collège Stendhal	6ème	6	6
	Non-scolaire exterieur	CS	Groupe femmes bien-être	7	7
	Non-scolaire exterieur	CS	Groupe femmes 8mars	1	3

Remarques : intérieur = l'animation se déroule dans le CPEF; extérieur = l'animation de déroule à l'extérieur du CPEF; CS= centre social; IEM = ; MGI = mission générale d'insertion



CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE

ASSEMBLEE GENERALE

Rapport d'activité 2009

8 avril 2010

L'ACTIVITE MEDICALE

788 consultations ont été réalisées dont 78 % gratuites

REPARTITION DES CONSULTANTS PAR SEXE	2009	2008
Filles	82 %	86 %
Garçons	18 %	14 %

REPARTITION DES CONSULTANTS PAR AGE	2009	2008
< 18 ans	36 %	39 %
18 – 21 ans	22 %	24 %
> 21 ans	21 %	37 %

Les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants représentent toujours 53% du public, avec une stabilité des apprentis et étudiants, mais avec une ré-augmentation des collégiens aux dépens des lycéens (liée aux animations scolaires?, à la fois à leur nombre et/ou leur date de programmation dans l'année?).

Par contre, on constate une baisse du public en activité professionnelle, au profit de la catégorie « autre », c.à.d. emploi précaire saisonnier ou intermittent, en formation. La catégorie des sans activité, chômeurs, RMIstes ou SDF reste stable.

Cette année, 1,6% des consultants n'a pas de couverture sociale (0,5% en 2007). Sur les 47% n'ayant pas leur propre sécurité sociale, 42% sont sous celle de leurs parents.

REPARTITION SOCIO-ECONOMIQUE DES CONSULTANTS	2009	2008
Collégiens	11 %	8 %
Lycéens	21.5 %	24.5 %
Etudiants	17.4 %	17 %
Apprentis	3 %	3.5 %
En activité professionnelle	22.5 %	26 %
Demandeurs d'emploi	6.2 %	5.5 %
Sans activité	8.7 %	9 %
Bénéficiaires du RMI	0.8 %	1 %

Sans Domicile Fixe	0.3 %	0.5 %
Retraités	0.5 %	0.5 %
Autres	8.1 %	4.5 %

Les motifs de consultation médicale :

L'activité de **contraception** reste toujours **majoritaire** (51,1%) et **stable** depuis 2007, et celle de **demande d'IVG** reste minoritaire et stable (1,5%).

Le recours à la contraception locale (préservatifs) a fortement augmenté cette année et a concerné à 87% les < 18 ans et à 12,5 % les 18-21 ans.

L'activité de **dépistage IST-HIV** continue toujours d'augmenter et celle de **dépistage de grossesse** par test urinaire ou plasmatique continue à diminuer.

Les autres activités ont évolué alors qu'elles étaient stables : on constate une baisse des **suivis gynéco**, et une augmentation des **suivis de grossesse**.

ENTRETIENS DE CONSEIL CONJUGAL

Notre activité d'entretien est cette année en augmentation : tous entretiens confondus (en direction des femmes, des hommes, des couples), nous sommes passées de 1434 entretiens à 1493.

ANIMATIONS AUPRES DES SCOLAIRES

Nous avons réalisé 58 séances d'animation auprès des scolaires :

Intervention auprès des collèves de secteur dont les élèves d'une section SEGPA rencontrés de la 6^{ème} à la 3^{ème} au rythme de 3 séances par année ainsi que les élèves de toutes les classes de seconde d'un LEP . Nous sommes aussi intervenues auprès de deux classes de CM2 sur la base de deux séances par classe à travers un travail axé sur les relations garçons / filles et la puberté.

ANIMATIONS HORS SCOLAIRE

Dans le cadre de la prévention globale, nous avons proposé 43 rencontres avec des groupes.

A - Le foyer « Sainte Agnès » à Saint Martin le Vinoux

1) Rencontre avec une des équipes éducatives sur les questions de violences

Animée par le souci d'améliorer la qualité de vie des résidents du foyer Ste Agnès , l'équipe éducative a souhaité nous rencontrer pour permettre une réflexion commune autour de la question des violences de couple en institution.

Le personnel s'interroge et réfléchit sur les modalités d'actions à mettre en place pour faire cesser les situations de violence qui, par ailleurs, peuvent déstabiliser les autres résidents.

Les échanges ont permis de travailler sur la prise en compte, par l'institution, de la sexualité des personnes porteuses de handicap.

A l'issue de notre rencontre, les membres de l'équipe éducative indique être intéressés par un travail avec les conseillères conjugales et familiales du CPEF et une demande dans ce sens sera faite à la Direction de l'établissement du foyer Sainte Agnès.

2) *Co-animation de groupes de paroles « vie intime »*

Depuis plusieurs années, la psychologue du foyer d'accueil Ste Agnès propose aux résidents de participer à des groupes de paroles qu'elle appelle les groupes « vie intime ». Elle a souhaité ouvrir ces groupes sur une co-animation avec une professionnelle du centre de planification et ce pour différentes raisons :

- il lui semblait plus riche de mener ces échanges à deux animateurs : quand un animateur parle, l'autre a une position de recul qui lui permet d'observer les réactions des participants, de repérer des questionnements, des étonnements, des flous dans la compréhension. C'est bien ce relais entre animateur/observateur qui alimente la co-animation, en permettant de glisser d'une position à l'autre.
- il lui semblait important de travailler avec des personnes ayant une pratique des animations sur les questions de vie affective.
- elle souhaitait que les résidentes connaissent et créent un lien plus particulier avec le centre de planification, afin de pouvoir, si elles le souhaitent, passer de ces temps collectifs à une utilisation plus personnelle du centre et des professionnelles qui y travaillent.

Nous nous étions donc rencontrées en 2008 pour définir le projet que nous avons reporté afin de prendre le temps de nous former davantage à l'accompagnement des personnes handicapées. Nous avons eu aussi à régler des problèmes d'organisation, ces rencontres ayant lieu le soir, lorsque les résidentes ont fini leur journée de travail

Nous avons pu démarrer les rencontres à partir de septembre 2009.

Le cadre a été ainsi défini : dans un premier temps, groupe uniquement de femmes, limité à 6 participantes, sur la base du volontariat. Nous fixons le rythme à une rencontre tous les 15 jours, hors vacances scolaires. Toute résidente qui s'engage le fait pour la totalité des séances. Ce cadre a été présenté aux résidentes, en amont de la première rencontre, par la psychologue du foyer.

1^{ère} séance : Nous commençons par nous présenter les unes aux autres (les résidents ont de 25 à 49 ans) et nous rappelons le cadre. A partir de celui-ci, un « règlement intérieur » va être élaboré avec les résidentes sur des éléments qui leur importent : le respect, la confidentialité, le « il ne faut pas se moquer » entre autre.

Dès cette première rencontre, la thématique « comment dire non à quelqu'un qu'on aime » est énoncée comme devant être traitée en priorité. Nous en ferons notre axe de travail de la prochaine séance.

2^{ème} séance : Nous partons sur un temps d'échange sur le mot respect. Emergent les notions de se respecter soi-même, respecter les autres, demander aux autres de nous respecter. Nous utilisons pour la première fois un support : « des femmes et des hommes » qui va nous accompagner à plusieurs reprises.

Nous terminons la rencontre en abordant la notion de consentement mutuel.

3^{ème} séance : Toute la séance est consacrée à comment dire non à l'autre, comment être en accord avec soi, les compromis indispensables pour faire plaisir à l'autre, tenir compte de lui (ou d'elle) sans se faire violence à soi-même.

Ces points nous semblent particulièrement sensibles à traiter : la situation de handicap fait que les résidentes sont confrontées à des intrusions diverses et variées dans leur vie, par les parents, par les éducateurs ce qui leur donne un regard un peu confus sur l'intimité ainsi que sur la protection de soi et de sa sphère privée !

4^{ème} séance : nous passons encore un temps sur le consentement mutuel, à travers un jeu de rôle. Nous mesurons à quel point le discours peut être construit et puis, dans les faits, on retrouve très vite une difficulté à se protéger, à poser ses limites. C'est sur cette dichotomie que se situe la vulnérabilité des résidentes.

5^{ème} séance : nous proposons un temps d'échange sur les « bons » et « les mauvais » touchers, de qui accepte t'on tel geste, dans quelle circonstance ce même geste va-t-il nous être désagréable, les émotions ressenties. C'est à partir des émotions que nous commençons à aborder le corps.

6^{ème} séance : nous revisitons ce que nous avons évoqué sur les ressentis, le respect, le consentement mutuel. Puis nous travaillons sur le corps à travers la puberté et les transformations du corps et de la « tête » à cette période de la vie.

Nous terminons ainsi nos rencontres de l'année 2009. Nous nous retrouverons le 14 janvier 2010 et continuerons nos échanges sur le corps, son fonctionnement, la contraception, la conception.

Notre bilan est, pour l'instant, tout à fait positif. Nous sentons les résidentes très partie prenante lors de ces rencontres. Elles semblent y trouver un réel espace de paroles, une confiance s'installe avec les animatrices, mais aussi entre elles.

Il nous a semblé particulièrement important de travailler sur le respect de soi, les limites vie privée -vie publique, avec ces adultes qui sont très accompagnées dans leur vie, que ce soit par l'institution comme par leurs parents.

La coanimation est particulièrement riche : la psychologue apporte sa connaissance du public, de ses particularités psychiques. La conseillère apporte un regard extérieur à l'institution, sans préjugé aucun face à un public handicapé.

A la fin de ce cycle de 10 séances d'animation un bilan complet sera fait, d'une part entre les résidents et les animatrices, d'autre part entre les animatrices.

B – L'Association des Paralysés de France du Chevallon de Voreppe

Depuis une dizaine d'années, nous allons à la rencontre d'un groupe de jeunes, femmes et hommes, résidant dans un foyer géré par l'A.P.F. Ce lieu n'est pas seulement un lieu d'hébergement : les jeunes y sont aussi scolarisés et/ou en formation professionnelle.

Suite à leur demande, nous sommes intervenues 2 heures en co-animation avec le médecin et une CCF du Centre auprès d'un groupe de 18 jeunes (10 filles et 8 garçons) agé-e-s de 16 à 23 ans.

Il s'agissait d'aborder la contraception, les sexualités, la vie amoureuse. L'institution adhère tout à fait au soin que nous prions à faire évoluer les échanges en fonction de questions des jeunes du groupe au moment où nous le rencontrons.

C- L'Association Familiale « groupe alphabétisation »

Le CPEF est sollicité pour deux interventions auprès d'un groupe de femmes sur le thème de la santé. Nous dégageons les objectifs suivants :

- repérage du CPEF comme lieu d'information, de conseil conjugal et familiale et de consultations médicales pour chacune d'elles ou pour un membre de leur famille.
- Concrétiser les éléments du discours sur la santé par la représentation des lieux du cabinet médical et des personnes y travaillant.

D - L' APASE

Une stagiaire éducatrice de l'APASE est venue solliciter l'équipe du CPEF afin de construire un projet en direction d'un groupe de jeunes de 17-20 ans.

Il est important de noter que nous n'avons pas rencontré le public escompté. Toutefois le travail avec la stagiaire éducatrice à l'origine du projet a débouché sur une présentation des CPEF et de leurs missions à une classe de stagiaires éducateurs spécialisés de l'IUT carrières sociales à Grenoble.

E - Les activités de soutien à la parentalité

1) *La Clairière*

Petit rappel : la clairière accueille les enfants et leurs parents le vendredi de 14 à 17 heures. C'est un lieu d'accueil collectif où les accueillants sont garants du fonctionnement de groupe. Les enfants sont accueillis jusqu'à l'anniversaire de leur quatre ans. Durant tout le temps de l'accueil, l'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

L'équipe d'accueillants est composée : d'une assistante sociale de secteur, d'une assistante sociale du CMP enfants, d'une psychologue du service petite enfance de la ville de St Egrève, d'une directrice de crèche de St Egrève, d'un psychologue vacataire, et enfin d'une conseillère conjugale et familiale du CPEF de St Egrève.

Lorsque l'on est accueillant à la clairière, on s'engage pour participer à un certain nombre d'accueils, ainsi qu'aux réunions d'équipe et aux supervisions menées par un psychiatre-psychanalyste.

Cette année, cette activité a mobilisé la conseillère du centre pendant quinze accueils et une demi-journée portes-ouvertes (dans le cadre de la semaine petite-enfance de la ville), ainsi qu'à quatre réunions d'équipe et sept supervisions.

Ce lieu a fonctionné 287 fois dans l'année. 61 enfants différents sont venus. Nous avons une moyenne de 6 enfants et 6 adultes par accueil.

Nous avons noté que certains usagers, en situation d'isolement, sont utilisateurs du lieu de façon très systématique. Ils expriment que la clairière est un lieu très important de soutien éducatif, de possibilité de rencontre avec d'autres parents, de partage d'idées en matière d'éducation.

La présence spécifique d'une conseillère conjugale, dans un lieu dédié à la relation parents/enfants, permet de maintenir un regard sur le couple et la femme, malgré l'arrivée de l'enfant.

2) *Le massage bébé*

Le Centre a proposé des stages d'initiation au massage auprès de parents et de leur nourrisson.

Nous avons trois objectifs principaux :

- Inscrire la parentalité dans un processus d'apprentissage et non dans un processus instinctif.
- Atténuer la confrontation entre l'enfant réel et l'enfant imaginé au travers du massage par la rencontre de l'enfant dans sa singularité et sa capacité à interagir.

- Repérer que chacun existe par la place qu'il a dans la famille mais aussi pointer les dimensions complémentaires conjugales et individuelles dont la reconnaissance participe à l'équilibre familial.

Conformément à la demande du CGI, ces deux activités ont pris fin en décembre 2009. Nous sommes à la recherche de nouveaux montages financiers afin de relancer ce soutien à la parentalité qui nous paraît essentiel dans la prévention primaire de la maltraitance et qui s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire individuelle et familiale.

AVORTEMENT ET CONTRACEPTION

Tout au long de l'année 2009, le travail au sein de l'équipe de St Egrève, au sein de la commission IVG du Planning Familial de l'Isère et au cours de colloque de formation régionale a permis :

- L'élaboration finale du protocole de prise en charge socio-médicale en direction des professionnelles
- L'élaboration finale du dossier d'information en direction des femmes
- L'élaboration du dossier médical
- La formation du médecin directeur du centre
- La signature d'une convention entre l'établissement de la Clinique Mutualiste et le centre de planification représenté par son médecin directeur
- L'ébauche du protocole d'évaluation de cette pratique

En pratique, pour une mise en route de cette activité courant 2010, il reste la formation des conseillères et de la secrétaire, l'organisation avec les radiologues et pharmaciens de secteur, l'enregistrement de cette activité auprès des différents organismes nationaux officiels, l'articulation avec le Conseil Général de l'Isère ainsi qu'une modification de la convention intégrant cette nouvelle activité et la planification de l'accueil de ce nouveau public dans nos permanences.

LA FORMATION

A- Accueil des stagiaires en formation au conseil conjugal et familial

Au cours de l'année 2009, nous avons accueilli plusieurs stagiaires en cours de formation au conseil venant de divers organismes de formation, dont le MFPPF. Deux d'entre nous ont accompagné certaines stagiaires dans l'élaboration de leur mémoire de fin de formation, et en participant au jury de soutenance.

La stabilité de l'équipe nous paraissant être une priorité et le travail d'accompagnement des stagiaires nécessitant une grande disponibilité, nous avons décidé de suspendre cet accueil à partir de l'automne 2009. De plus, l'activité formation ne semble pas faire partie des missions des centres de planification, comme nous l'a indiqué la chef adjointe du service « santé-couples enfants » du Conseil Général.

B- Le personnel du Cpef en formation continue

1) Handicap et sexualités

Deux conseillères ainsi que le médecin ont participé à deux sessions de formation sur le handicap durant cette année : une formation SREPS à st Etienne et une formation organisée par le MFPPF régional. Nous avons mis l'accent sur cette problématique afin d'être plus pertinentes pour proposer des interventions auprès des foyers de notre secteur.

2) Violences

Deux conseillères de l'équipe ont participé à la journée proposée par le Conseil Général, sur le thème de la prévention auprès des adolescents.

L'équipe s'est jointe à une formation de 3 jours sur les violences faites aux femmes, proposée par l'association départementale du MFPPF de l'Isère, afin de réactualiser ses connaissances.

Une conseillère a assisté au colloque organisé par le service de Développement Social Urbain de la ville de Fontaine sur la prise en charge des auteurs de violences.

3) Les jeunes sans limites

Une conseillère a participé à 2 journées de travail sur la *problématique « les jeunes sans limites : de la nécessité d'inventer dans les prises en charge éducatives, thérapeutiques et sociales »*.

Notre équipe a la volonté de poursuivre ses apprentissages autour des questions des handicaps. D'autres cycles de formation sont prévus pour l'année 2010.

LES ORIENTATIONS

Le CPEF continue son investissement auprès des scolaires. Notre objectif est de tendre, comme l'édicte la loi du 4 juillet 2001, à trois séances par année scolaire et par niveau, du primaire au lycée. Ce rythme de rencontre avec les élèves nous paraît indispensable pour un travail approfondi et de qualité inscrit dans une évolution adaptée au développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent. Pour réaliser cette ambition, il faudrait que nous intégrions les CESC pour que notre travail soit inscrit en adéquation avec le projet d'établissement. Ce choix est à mettre en lien avec le constat que nous faisons sur le terrain : la réémergence de stéréotypes sexués, largement relayés par les médias, entraîne notamment la crispation des relations garçons/filles. Nous nous inquiétons devant l'absence de paroles des adultes face à cette déferlante d'images, qui provoque chez les jeunes un trouble et une déstabilisation évidente. Nous nous trouvons dans la nécessité de faire un travail sur l'image, plutôt que d'échanger avec eux autour de la dimension relationnelle, axe cependant prioritaire de notre mission d'éducation à la vie.

Journée internationale des femmes

journée de la femme 2009

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale de Saint Egrève est heureux de vous présenter

Deux pièces de Dario FO & Franca RAME

« Une femme seule »
(suivie d'une discussion avec la salle)

&

« Couple ouvert à deux battants »



Par la troupe du théâtre du Superflu

Le vendredi 6 mars 2009 à 19 h 00

A la MJC EUROPE — impasse de l'Europe — 38120 Saint Egrève
Tarif normal : 9 euros
tarif réduit : 6 euros (étudiants, demandeurs d'emploi, adhérents centre de planification)

La mise en scène de ce spectacle a été réalisée par Denise Savier, ex-salariée et toujours militant au MFPP de l'Isère

Les 30 ans du CPEF

Le Dauphiné Libéré du 12 décembre 2009

Les 30 ans du centre de planification



L'équipe au complet a présenté les diverses activités du centre avant de laisser la place aux comédiens de la compagnie Cyrano.



Les Saint-Egrévois étaient invités vendredi, à la Vence scène, à assister à une grande soirée festive pour célébrer le 30^e anniversaire du centre de planification et d'éducation familiale de la ville. Une soirée partagée en deux temps forts : tout d'abord l'équipe au complet a présenté les diverses et nombreuses activités proposées par le centre sous forme de dialogues par les militantes présentes dès la création. Un gros travail au niveau des écoles et collèges se fait en ce qui concerne les informations sur des sujets traitant de la sexualité, la contraception, les conduites à risques...

Le centre travaille également en partenariat avec des éducateurs et personnels de santé : à ce jour certaines activités sont abandonnées faute de subventions et des restrictions budgétaires sur le plan national (voir notre édition du 11 décembre). L'équipe est composée de conseillères conjugales et familiales et d'un médecin.

Un spectacle pour clore la soirée
Puis un spectacle a fait place à cette rétrospective avec une magistrale interprétation d'une pièce de théâtre opérette : "Bistropéra" jouée par la compagnie Cyrano, qui a ravi le public, venu nombreux pour cette belle soirée suivie d'un buffet offert par le centre. □

POUR EN SAVOIR PLUS
Centre de planification,
04 76 75 33 04.

ÉVÈNEMENT

Le Centre de planification a trente ans

Le Centre de planification familiale de Saint-Egrève fête en décembre ses trente ans d'existence. Au-delà des célébrations qui sont proposées pour l'occasion, c'est le moment de revenir avec l'équipe sur trente ans de militantisme pour la cause de femmes.

Pour son 30^{ème} anniversaire, le Centre de Planification de Saint-Egrève propose le 11 décembre à 20h une soirée festive à La Vence Scène. C'est la Compagnie Cyrano qui donne le ton avec un spectacle primesautier mêlant théâtre et opéra. Mis en scène par Emmanuelle Amiell, «Bistropéra» est une création originale de la troupe. A noter : la pièce est précédée par l'intervention de plusieurs militantes historiques du Centre de Planification qui à travers «*Mais qu'est-ce qu'elles veulent*», retracent l'épopée du «planning»... La soirée se poursuit avec un buffet.

«*Nous serons six ou sept sur scène*», explique Claude Cros présidente de l'association qui a participé à sa fondation. «*Cette intervention est conçue comme un échange de balles. On va en fait se poser les questions qui étaient les nôtres lors de la création du centre, savoir en quoi il était urgent de faire quelque chose pour accéder à la contraception afin d'avoir le choix de mettre au monde un enfant*». Ce sont celles

le Centre de Planification, une équipe soudée



Zoom sur le Centre

Six personnes travaillent pour le Centre de Planification de Saint-Egrève dont quatre conseillères familiales et conjugales, un médecin et une secrétaire. Les missions de celui-ci sont les mêmes depuis sa création, c'est-à-dire offrir à toutes et à tous les moyens de décider de son avenir. Financé à hauteur de 80,85% par le Conseil Général, le centre est aussi soutenu par le SIVOM du Néron ainsi que par la Ville de Saint-Egrève qui l'héberge dans ses locaux de l'immeuble du Fié (2, route du 19 mars 1962 à Fiancéy). Tél. 04 76 75 33 04.

L'heure du bilan

En 30 ans les choses ont forcément évoluées et les questionnements du public sont en adéquation avec les évolutions de la société.

«*Au début, le centre était repéré autour des campagnes pour la contraception. Aujourd'hui, il est plutôt assimilé à un choix de vie*» constate Anne-Claire Reudet, l'une des conseillères des lieux tandis que le médecin du centre, a pu pour sa part noter une évolution majeure avec «*les questions qui tournent autour des infections sexuellement transmissibles. Mais si la connaissance du risque est meilleure aujourd'hui, les représentations collectives restent très stéréotypées. Ainsi, les IST sont surtout associées aux gays,*

aux toxicomanes et aux jeunes alors qu'elles touchent principalement des femmes entre 40 et 60 ans».

Et les stéréotypes, le Centre y est quotidiennement confronté. «*Au début, on a beaucoup travaillé sur l'égalité entre les sexes. On a cru que ça ne durerait qu'un temps*» se souvient Claude Cros «*mais en fait s'il y a une période de mieux, on assiste aujourd'hui à un retour en force de certains stéréotypes sexistes*».

Comme quoi même à trente ans, il faut continuer à se battre... ●

Annexe 7 - Rapport d'activité du groupe local de Villefontaine

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 10h - 17h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 9h - 17h

Vendredi : 9h - 18h

Soit 27 heures / semaine

Ouverture au delà de ces plages horaires si besoin, pour les entretiens

Personnel

Médecins: Dr Jean-Marc GEREY (médecin directeur)

Dr Delphine LENOIR

Nombre d'heures de vacation médecin : 6 heures/semaine jusqu'en mai, 11h depuis.

Pharmacienne : Dr Delphine Lenoir,

Nombre d'heures de pharmacie : 13h/trimestre

Conseillères conjugales : Myriam CHASTEL

Arlette GADOUD

Anne MEYROUX

Nadine LECOMTE

Assistante sociale conseillère conjugale : Pascale BALLET

Temps des conseillères conjugales et familiales : 3.22 ETP

Secrétaire : Sandra MOREL

Temps de secrétariat : 0.6 ETP

LES ENTRETIENS

Nombre de personnes reçues

2798 personnes dont 1007 mineurs et 419 personnes du sexe masculin .

A cela il faut rajouter 882 personnes reçues pour un entretien court (demande d'informations, réorientation, prise de rendez-vous...).

Nous privilégions l'accueil sur rendez-vous, néanmoins nous nous rendons disponibles pour recevoir toutes les personnes qui se présentent lors des temps d'ouverture au public.

Nos liens avec les différents partenaires, les animations dans les différents établissements permettent au centre d'être bien identifié et repéré par le public. Mais ce travail de présentation de nos activités et des services proposés nécessite d'être régulièrement réactivé afin que chacun puisse avoir connaissance de ce qu'il peut trouver au centre de planification, qu'il s'agisse des professionnels ou du public.

La fréquentation est toujours largement féminine, avec 85 % de femmes depuis plusieurs années.

Répartition par âge

Pas de variation dans cette répartition

moins de 16 ans	9 %
de 16 à 18 ans	36 %
de 18 à 21 ans	24 %
plus de 21 ans	31 %

Accueil téléphonique

L'accueil téléphonique fait partie intégrante de l'activité du centre, tant en ce qui concerne des demandes individuelles que des relations institutionnelles. C'est un temps de travail difficilement quantifiable, mais non négligeable !

Nous recevons environ 30 appels/jour. Les raisons sont diverses. Les entretiens peuvent durer de quelques minutes (demande de renseignement ou prise de rendez-vous) à une demi-heure, il s'agit parfois d'un véritable temps « d'entretien ». Dans ce cas nous proposons toujours un rendez-vous.

Motif des entretiens

La majorité des personnes reçues a entre 16 et 18 ans. Leur demande première est une demande **d'information sur la contraception**, ce que nous retrouvons au niveau des consultations médicales. Même si la plupart des jeunes filles viennent demander la pilule, nous sommes attentives à parler des nouveaux moyens de contraception (patch, implant, anneau vaginal) afin de permettre à chacun de trouver la contraception qui lui conviendra le mieux. Un nombre significatif de jeunes filles les utilise, cela confirme la pertinence de les proposer en première intention.

Les jeunes connaissent le centre tout particulièrement par le biais des animations scolaires, mais aussi par les relations avec les copains/copines, parfois ce sont l'assistante sociale ou l'infirmière de l'établissement qui leur proposent de nous rencontrer.

Pour la majorité d'entre elles il n'y a pas de problème particulier. Mais le travail d'écoute proposé par les conseillères conjugales permet parfois de faire émerger une autre demande ou une autre problématique, par exemple un problème familial, un vécu de maltraitance ou de violence sexuelle, une situation d'exclusion et de marginalisation. Il peut s'agir aussi plus simplement de parler avec un adulte disponible, hors du contexte familial ou scolaire. En ce qui concerne les demandes d'**IVG**, il est fréquent surtout pour les très jeunes filles, de les recevoir plusieurs fois. C'est un travail d'accompagnement à la prise de décision.

L'activité de **conseil conjugal** a augmenté de 8%. Nous avons effectué 539 entretiens de suivi individuel, en couple ou plus rarement en famille. Nos multiples rencontres avec nos partenaires portent leurs fruits.

L'orientation est faite par les travailleurs sociaux de différents services, par des médecins, CMP, et également par le bouche à oreille et les pages jaunes.

Les suivis sont très variables dans la durée, un entretien ou deux sont parfois suffisants. Pour d'autres situations, l'accompagnement se fait sur un plus long terme.

Les couples ou les personnes reçues en entretiens de conseil conjugal sont de tous milieux sociaux. Pour la plupart la démarche est plus simple et plus accessible parce qu'il s'agit d'un centre de planification non assimilé à un service « psy » ; la gratuité est également un élément facilitateur.

Nous participons toujours à un temps d'analyse de la pratique, au rythme de 10 séances annuelles.

CONSULTATIONS MEDICALES

Les plages horaires des consultations médicales ont été élargies à partir de mi Mars

Mardi : 10h -13h

Mercredi : 14 h – 15h30 un mercredi /2

Jeudi : 9h-13h

Vendredi : 9h30-13h30

685 personnes ont été vues en consultation médicale, soit 13,3 % d'augmentation par rapport à 2008.

Répartition par âge

66% de moins de 21 ans

34% de plus de 21 ans

Motifs de consultation

- 64,5% des consultations concernent la prescription d'une contraception (pilule, stérilet, implant....) et le suivi gynécologique.
- 25% des consultations sont pour des « problèmes gynécologiques » (IST, douleurs...)
- 6,7% des consultations concernent le suivi de grossesse. Ce chiffre ne paraît pas très élevé, mais ces situations nécessitent un accompagnement important, proposé en collaboration médecin/conseillère; il s'agit majoritairement de jeunes femmes en situation précaire sur un plan familial ou social.
- 2,5% des consultations concernent les IVG.
- 1,3% pour de l'information.

LES ANIMATIONS

Les activités collectives représentent une grosse partie de l'activité du centre, nous avons effectué 247 séances ce qui représente 645 heures de travail et nous avons rencontré 1887 personnes.

Ces séances ont presque toutes lieu dans la structure demandeuse, le plus souvent des établissements scolaires de la communauté d'agglomération, et des communes environnantes (ex : St Georges d'Espéranche, St Jean de Bournay, Meyrieu,...).

Actuellement le temps de médecins est exclusivement réservé aux consultations médicales, donc ces animations sont toutes faites par les CCF.

Nos interventions s'inscrivent dans les missions définies dans la charte des centres de planification de l'Isère.

Avec les jeunes, ce sont des missions d'information et de prévention essentiellement sur les problématiques suivantes :

- prévention des grossesses précoces par une meilleure connaissance des moyens de contraception, et des centres de planification
- relations garçons/filles, prévention des conduites sexistes
- prévention de la maltraitance et des agressions sexuelles

Auprès des adultes : il s'agit majoritairement d'un travail

- de soutien à la parentalité,
- de prévention des violences intra familiales :

De plus en plus de demandes s'orientent sur la vie des couples et la place des femmes dans la société.

La première prise de contact pour ces activités collectives se fait le plus souvent à la demande des partenaires. Elle est suivie d'une discussion en équipe pour débattre de l'intérêt et de la pertinence du projet, et ensuite d'un ou plusieurs rendez-vous avec l'institution demandeuse pour préciser les objectifs et affiner le projet. Les bilans sont des temps importants qui permettent de s'ajuster à la demande pour des actions ultérieures.

Interventions en milieu scolaire

► Lycées

a. Lycée Léonard de Vinci et Philibert Delorme

Comme en 2008, les lycées de Villefontaine et de l'Isle d'Abeau (santé scolaire et service de la vie scolaire) ont renouvelé leur demande d'interventions dans toutes les classes de seconde, générale et professionnelle pour présenter le service.

Nous avons pu très rapidement constater que cela facilitait l'accès au centre pour bon nombre de jeunes qui méconnaissaient le service.

Nous sommes intervenues dans toutes les classes de seconde des 2 lycées de notre territoire. Nous les voyons en ½ groupe, soit 15 à 18 élèves, cela facilite les échanges. Cela représente 46 interventions, et 707 élèves !

L'objectif de ces séances est de présenter les missions du CPEF. C'est un temps d'information plus général sur la contraception, la pilule du lendemain, l'IVG, les IST/SIDA etc. C'est aussi parfois l'occasion d'échanges autour des thèmes tels que les inégalités filles/ garçons, le respect, le sexisme...

De nombreuses jeunes filles, mais aussi des garçons découvrent nos missions et « osent » venir se renseigner suite à la rencontre.

Nous constatons que contrairement à ce qui se passe souvent dans les classes de 3^o, les élèves de seconde (que ce soit générale ou technique) se montrent beaucoup plus réceptifs aux informations données, et sont beaucoup plus à l'aise pour participer et nous questionner. Ils se sentent plus concernés, ce qui correspond à la tranche d'âge qui fréquente le plus le centre, ainsi qu'aux statistiques publiées concernant l'âge moyen du premier rapport.

b. Autre intervention au lycée de l'Isle d'Abeau dans le cadre d'un forum santé :

En petits groupes, les élèves pouvaient choisir de rencontrer des professionnels de différents services (BPDJ, Association Contact...). Les échanges n'ont pas eu le côté formel des interventions en classe, les élèves se sentant plus libres dans leurs propos et leurs questions.

c. Lycée d'enseignement professionnel de Saint Jean de Bournay :

Ces élèves se montrent très curieux et intéressés par la présentation du centre. Les échanges autour de la contraception, de comment chacun peut gérer sa vie affective et sexuelle sont riches. Les élèves participent plus volontiers, et le temps d'intervention mériterait d'être élargi.

Accueil de petits groupes d'élèves :

Régulièrement, des petits groupes d'élèves des lycées viennent nous rencontrer pour préparer des exposés ou leurs Travaux Pratiques Encadrés, sur les thèmes de contraception, IVG, grossesse des mineures, déni de grossesse, etc.... Nous prenons le temps de leur donner toutes les informations, tant en répondant à leurs questions, qu'en les aidant dans la recherche de documents.

► **Collèges**

En 2009, nous avons travaillé dans 5 collèges (3 à Villefontaine, 1 à l'Isle d'Abeau, 1 à St Jean de Bournay). Cela représente 60 séances pour 604 élèves.

▪ « Sexualité et adolescence »

il s'agit du thème abordé avec les classes de 3°. Selon les classes nous utilisons des supports d'intervention différents : photo langage, jeu « histoire de dire », « d'accord, pas d'accord ». A chaque fois il s'agit de favoriser l'expression autour de leurs préoccupations d'adolescents, que ce soit par rapport à leur identité, l'image qu'ils ont d'eux-mêmes ou que les autres leur renvoient, leur place dans les groupes de pairs, la relation aux parents ou autres adultes. C'est aussi écouter l'autre dans sa différence. Nous accordons une large part aux représentations de chacun notamment autour du « féminin et du masculin ».

Ce travail a été proposé aux collèges Servenoble, Cassin et Aragon de Villefontaine, et collège Bouvier de Saint Jean de Bournay.

Sans doute ce travail mériterait d'être plus approfondi pour que cela favorise un peu plus de sécurité pour chacun dans ce qu'il est, et permettre ainsi une plus grande tolérance de l'altérité.

▪ Information sur IST SIDA autour de la journée du 1° décembre

Temps d'information, en lien avec les professeurs de SVT, en classe de 3° du collège Cassin de Villefontaine. Même si nous avons l'impression d'interventions répétitives, les élèves sont nouveaux chaque année, et nous nous rendons compte qu'il est important de maintenir ce genre d'information.

▪ « L'estime de soi »

Il s'agit d'interventions mises en place suite à un travail de réflexion dans un projet préparé en 2008 avec le collège Cassin de Villefontaine. Cela concerne les classes de 6ème, au cours de 6 séances en 1/2 groupe.

L'objectif principal est d'acquérir une bonne estime de soi pour faciliter une meilleure relation aux autres. Cela passe par :

- Expérimenter la prise de parole devant le groupe
- Développer les capacités de l'enfant à parler de lui, de son vécu, de ses émotions pour mieux se connaître
- Développer la capacité à écouter sans juger.
- Amener les enfants à se questionner sur leurs comportements dans la relation à l'autre
- Amener l'enfant à accepter les différences.
- Apprendre à créer des relations constructives.
- Favoriser une cohésion de groupe
- Cultiver un sentiment de compétence.

Différentes techniques d'animations ont servi de support : collage, conte, mandala, blason. Ces outils étaient là pour faciliter la discussion.

Le bilan de cette action est positif, les élèves se sont bien investis sur l'ensemble des séances. Nous avons pu remarquer une évolution dans les groupes au niveau de la prise de parole et de l'expression.

A l'issue de ces séances, les professeurs travailleront sur une réalisation commune, qui sera exposée lors d'une journée portes ouvertes en fin d'année scolaire. Il s'agissait d'un réel projet commun avec l'équipe éducative.

▪ « Dis non à ta violence »

Nous sentons que cette question de la violence entre les jeunes est quelque chose qui préoccupe les établissements. Nous travaillons avec l'exposition « dis non à ta violence ». Cet outil nous apparaît être un support intéressant, cependant, nous restons très vigilantes sur le choix des panneaux que nous utilisons en fonction de l'âge des collégiens, afin d'éviter de leur faire violence à notre tour.

Nous sommes intervenues sur ce thème avec les élèves de 6° du collège Aragon de Villefontaine.

Nos interventions permettent de mettre des mots sur le vécu des jeunes, et sur les conséquences immédiates dans la vie de chacun, au collège, dans la rue, voire dans la famille.

Même si souvent les adolescents restent sur leur position : « c'est pas grave, on se parle toujours comme ça, moi les insultes ça ne me touche pas », les discussions permettent à certains de sortir de ces clichés et de s'autoriser à donner un avis différent.

Travail avec les SEGPA

Comme chaque année, un travail un peu plus suivi (3 à 4 séances) se fait avec les élèves de 3° SEGPA du collège Aragon de Villefontaine ainsi qu'avec les élèves de 4° et 3° SEGPA du collège Truffaut de L'Isle d'Abeau. Il s'agit d'élèves en difficultés scolaires et qui ont des parcours de vie souvent compliqués.

Ce travail est largement soutenu par les enseignants qui participent aux interventions et les inscrivent dans la globalité de leur action éducative.

Une visite du Centre est proposée à ces élèves, pour faciliter leur venue dans le service.

► **Ecoles primaires**

Cette année nous avons travaillé dans 4 groupes scolaires ce qui représente 105 séances pour 359 élèves. Nous avons fait le choix de travailler prioritairement avec les élèves de CE1 et de CM2.

Nous reconduisons ce travail que nous avons entrepris il y a de nombreuses années.

L'objectif général est la prévention de la maltraitance et des agressions sexuelles.

Pour aborder ce thème nous travaillons de façon progressive. Nous avons établi un protocole de 6 à 7 séances d'intervention avec des groupes de 15 à 20 élèves maximum.

Avec les élèves de CE1, nous choisissons d'aborder prioritairement le thème de **la famille**, avec la réalisation de leur arbre généalogique.

Ces séances sont pour les enfants l'occasion de parler des différentes formes de familles qui existent aujourd'hui, de se situer au sein de leur famille à un niveau inter-générationnel. Ce travail est structurant pour les enfants.

Avec les CM2, nous mettons l'accent sur **la puberté**. Il nous semble important que tous les élèves de cette classe d'âge puissent avoir une séance sur ce thème avant l'entrée en 6°. La parole des enfants à cet âge est très libre, et permet des échanges fructueux.

Le thème du respect et des agressions est abordé dans les dernières séances. Nous clôturons nos interventions par un travail de « repérage » des personnes ressources.

Notre outil principal reste l'exposition que nous avons créée il y a quelques années «il était une fois l'origine et l'identité» mais nous utilisons également d'autres supports comme le conte.

Ces thèmes sont plus faciles à aborder avec des personnes extérieures « spécialistes », que par les enseignants eux-mêmes. Par contre, nous souhaitons que l'enseignant soit présent pendant l'intervention, en étant attentif à ce qui se passe. Nos interventions sont limitées dans le temps, alors que l'enseignant reste présent et pourra éventuellement se rendre disponible aux interrogations ou préoccupations des enfants.

► **L'Institut Médico-Educatif de Meyrieu**

Comme chaque année, nous avons travaillé avec l'IME de Meyrieu les Etangs, établissement qui accueille de jeunes déficients.

Avec l'infirmière de l'IME et deux éducateurs référents, un groupe de 15 jeunes se rencontre tout au long de l'année sur des questions de santé. Nous intervenons une fois deux heures avec ce groupe mixte, dans les locaux du centre de planification.

C'est pour eux l'occasion de repérer et visiter les lieux. D'une manière générale, nous abordons les relations amoureuses et la contraception. Selon les personnes qui constituent le groupe, la demande de l'institution est variable. Cette année notre intervention était sur le thème du consentement mutuel, faisant suite à un événement qui avait marqué les jeunes de l'institution.

Suite à cette rencontre, des jeunes filles ont fait une démarche plus personnelle pour une demande de contraception.

Ce public d'IME ou de CAT est un public plus vulnérable, en plus grande difficulté dans l'accès à l'information. Le travail avec eux mérite de disposer de plus de temps et de groupe réduit. La proposition d'outils variés leur permet de maintenir leur attention et de favoriser la participation de ceux pour qui la parole est difficile.

► **Autres structures**

Travail avec les « groupe femmes » des maisons de quartier

La maison de quartier des Fougères

« Le petit café » : une CCF intervient une matinée par mois dans un groupe de femmes. La majorité d'entre elles a encore des enfants au foyer, d'autres ont des enfants indépendants. Ce groupe se réunit très régulièrement dans un local proche de l'un des groupes scolaires du quartier, soit pour des activités manuelles propices aux échanges, soit pour des moments de discussion.

Notre intervention s'inscrit dans un soutien à la parentalité. De plus en plus souvent, émergent des préoccupations sur la place des femmes dans la famille et le rôle respectif des femmes et des hommes dans l'éducation.

Depuis cette année, nous avons la possibilité de scinder le groupe pour aborder des questions qui les préoccupent à ce moment précis, laissant ainsi le loisir aux autres d'échanges plus légers et moins encadrés.

Il arrive que la ccf soit sollicitée pour une difficulté personnelle, cela peut être l'occasion de rappeler l'activité de conseil conjugal proposé au CPEF.

Ce temps de rencontre est important pour ces femmes. Il leur apporte un véritable soutien pour aborder des sujets très personnels dans un cadre sécurisé. Il faut dire que cette structure se situe dans un quartier de Villefontaine excentré, avec un nombre élevé de familles monoparentales, et de nombreuses femmes se sentent isolées, loin de leur famille d'origine, entre deux périodes de travail rémunéré, avec de jeunes enfants à charge, parfois en retraite.

Centre social de St Quentin Fallavier

Ce groupe est constitué de femmes de 30 à 65 ans, toutes en difficulté sociale ou familiale. Elles sont accompagnées par trois professionnelles de l'action sociale. Elles se retrouvent autour de repas réalisés collectivement et de temps de loisirs.

Notre intervention, sur la base de discussions en groupe, s'inscrit dans un projet plus large. L'objectif était d'offrir un espace de parole sur les relations familiales.

Lors de ces deux animations nous avons pu aborder les rapports que ces personnes entretiennent avec leur réseau de relation : Quand et comment s'autorise t'on à être en relation avec l'autre. Parfois des histoires douloureuses s'expriment là.

Ces séances ont permis « d'alimenter » un projet d'expression théâtrale présenté en fin d'année lors d'une rencontre avec d'autres groupes similaires.

Suite à ces interventions, nous avons remarqué qu'il était plus facile pour elles de venir « frapper à la porte » du centre pour demander un soutien.

Plusieurs d'entre elles sont venues pour des entretiens suivis

Intervention avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Rhône-Alpes

La DRJS nous a sollicité pour participer à leur action de prévention des violences sexuelles dans le milieu sportif.

▪ **Contexte**

Des enquêtes et des témoignages de sportifs ont montré que la question du harcèlement et des agressions sexuelles est une réalité dans le milieu sportif de haut niveau. Un plan de lutte contre les violences sexuelles a été présenté en 2008 par Madame le Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports.

Dans le cadre de ce programme, la DRJS Rhône-Alpes a organisé des journées de sensibilisation en direction des jeunes sportifs des pôles de la région. Elle a sollicité un certain nombre de partenaires institutionnels et associatifs ayant une compétence dans ce domaine, dont le centre de planification de Villefontaine.

▪ Interventions

Après un travail de préparation sur les objectifs et les modalités de travail, 2 journées de rencontres avec les jeunes de 13 à 20 ans, de pratiques sportives diverses, ont eu lieu à Voiron et Lyon.

Nous avons travaillé en binôme avec un autre professionnel (binôme constitué le plus souvent d'un professionnel du champ judiciaire, et l'autre de l'accompagnement ou aide psychologique).

L'organisation de ces journées était complexe, car cela représentait un grand nombre de jeunes et d'intervenants avec qui il y a eu une réflexion approfondie autour de cette problématique et la manière dont on l'aborderait avec les jeunes.

Cela a été un travail riche d'échanges avec les jeunes de ce « milieu », public inhabituel pour nous, et également avec les différents partenaires. Notre expérience de travail en centre de planification, tant en ce qui concerne l'animation auprès des jeunes, que la problématique abordée, a été une grande ressource pour la globalité de cette action.

Le CADA (centre d'accueil demandeurs d'asile de La Verpillière)

La demande des animatrices est de présenter le centre de planification afin de permettre aux femmes et aux hommes d'accéder à ce service de proximité, en effet le centre est facilement accessible par le bus.

Deux séances ont été proposées, l'une en groupe mixte pour une présentation générale et l'autre en groupes non mixtes afin de favoriser l'émergence de difficultés ou de questions plus particulières aux femmes ou aux hommes.

Dans ce cadre nous avons bénéficié cette année de l'intervention de notre médecin homme pour le groupe des hommes. La présence de 14 personnes dans ce groupe montre leur intérêt pour les questions de sexualité lorsque l'intervenant leur convient !

Mais l'absence d'interprète dans ce groupe a rendu les échanges rapidement impossible. Le CADA déplore ce manque auquel il est de plus en plus souvent confronté par manque de moyens, au détriment d'une information dont pourrait disposer ce public déjà particulièrement fragilisé.

Le groupe des femmes a bénéficié de la capacité de plusieurs d'entre elles à traduire les propos échangés. Les questionnements et les propos étaient emprunts d'une grande liberté (la sexualité du couple, les rapports femmes/hommes) la non-mixité semble permettre cela. La richesse des propos et les demandes qui ont pu être exprimées mais non relayées, faute de temps, montre l'intérêt de rencontres plus régulières.

Cependant il semble difficile de prévoir sur du plus long terme alors qu'elles sont mobilisées le plus souvent par des questions d'ordre vital.

Par ailleurs nos interventions et le lien que nous entretenons avec les animatrices facilitent l'accès au CPEF pour les suivis de grossesse.

Prévention des risques sexuels

L'objectif est d'aborder le thème des risques sexuels, dans le cadre d'échanges avec le public, en se centrant sur leurs croyances, leurs interrogations et non pas en apportant un discours hygiéniste de bonne conduite.

- PIJ de Villefontaine (Point Information Jeunesse)

Nous n'avons pas travaillé avec ce service depuis plusieurs années !

Nous avons participé aux « terrasses du PIJ », manifestation organisée au début de l'été, dans la rue devant le local du PIJ. Il s'agissait d'aborder la question de prévention des risques sexuels, dans un cadre plutôt festif.

- Service prévention de la mairie de l'Isle d'Abeau

Animations organisées dans le cadre d'une journée sportive, avec d'autres intervenants. Il s'agissait d'un public plus jeune (12/14 ans) et il a plus été question des relations amoureuses.

Ce projet concernant l'ensemble du territoire Nord Isère, les différents CPEF ont collaboré.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

L'ARS à Bourgoin Jallieu

Il s'agit d'une association d'aide aux victimes.

Une conseillère du centre continue de participer au groupe de travail sur les femmes victimes de violence conjugale et plus globalement sur les violences intra-familiales. Il s'agit d'un travail de partenariat avec de nombreuses institutions concernées par cette problématique : Conseil général, gendarmerie, justice, foyer d'accueil, ADATE...

La participation à ce groupe permet de s'inscrire dans un réseau de professionnels, d'avoir une réflexion commune concernant cette problématique afin de progresser dans la prise en compte de ces situations.

La Maison des adolescents

Ce projet du Conseil Général de l'Isère est en cours depuis quatre ans. Nous participons activement aux réunions avec les partenaires car il s'agit d'un projet complexe qui concerne une cinquantaine de partenaires sur le Nord Isère.

Une conseillère participe au comité technique.

Depuis septembre 2009, nous sommes passés à la phase d'élaboration pour l'ouverture de cette Maison des Ados qui a eu lieu en novembre 2009.

Des réunions ont lieu régulièrement entre les personnes qui se sont engagées sur les permanences de l'accueil généraliste.

Ces réunions sont indispensables pour mieux se connaître car nous allons recevoir les jeunes ou les familles en binôme.

Nos pratiques sont différentes et vont se compléter.

Nous espérons pouvoir commencer nos permanences en janvier 2010, en souhaitant que la question des locaux soit résolue.

Instances Aide Sociale à l'Enfance

Il nous arrive de participer à des instances enfance à notre demande ou à la demande des services concernés. Cela concerne des situations de mineurs ou jeunes majeurs en grande difficulté sociale ou/et familiale. L'objectif de ces instances est de réunir les différents intervenants pour une meilleure compréhension et analyse de la situation.

C'est un « exercice difficile » car il nécessite d'apporter notre point de vue de conseillère conjugale dans le respect de la confidentialité, sans trahir la confiance que nous accorde la personne ; tout en prenant en compte le fait que nous sommes dans un contexte de protection de l'enfance.

Groupe des partenaires « parentalité » du quartier des Fougères

A l'initiative de la maison de quartier, les professionnels accueillant soit des parents, soit des enfants ou des ados, se retrouvent tous les deux mois.

Ces réunions misent en place il y a plusieurs années continuent d'exister. Elles permettent une cohésion des différents projets mis en œuvre sur le quartier.

Travail avec les sages femme de la PMI

Le projet d'accueillir dans le centre de planification de Villefontaine des interventions d'une sage femme a vu le jour en septembre 2009.

L'objectif est de favoriser l'accompagnement des femmes enceintes en proposant un accueil commun PMI/Centre de planification.

Pour les personnes en situation de précarité sociale et/ou affective et/ou financière, cela permet un étayage plus soutenu : médecin et conseillères conjugales et familiales du centre de planification, sage femme de PMI en lien avec les autres travailleurs sociaux du Conseil Général et les maternités.

D'autre part proposer l'intervention d'une sage femme dans les locaux du centre de planification permet de diversifier les lieux.

Le projet s'est mis en place dans le cadre d'un partenariat, autour de l'entretien du 4ème mois, entretien qui a pour objectif d'aborder la grossesse de façon plus contextuelle.

L'entretien sera réalisé à deux (sage-femme et conseillère conjugale).

Depuis octobre 2009 nous organisons ½ journée par semaine de travail en binôme sage femme conseillère conjugale pour recevoir les femmes. Les rendez-vous sont pris à l'initiative de la sage femme ou du centre de planification.

Nous avons également le projet dans un 2° temps de proposer des séances de préparation à la naissance. En effet il y a tout un public qui ne bénéficie pas de ces séances car certaines femmes ont du mal à se déplacer dans les services de maternité, soit pour des raisons de transport soit pour des raisons plus complexes de difficulté à faire des démarches, difficultés à prendre soin d'elle... On sait pourtant combien ces séances de préparation à la naissance sont importantes, pas uniquement en termes de préparation à l'accouchement, mais plus globalement pour l'accueil du nouveau né et pour favoriser la mise en place du lien parent enfant.

L'IVG médicamenteuse

La mise en place de l'IVG médicamenteuse au centre de planification est prévue pour 2010.

Nous avons participé à des réunions de travail mensuelles avec les différents groupes locaux de l'Association Départementale du Planning Familiale.

Les échanges conseillères conjugales et médecins ont permis de prévoir au mieux l'organisation, les modalités et la rédaction d'un protocole et l'évaluation pour assurer la mise en place de cette activité.

Cela a nécessité pour conseillères et médecins un temps de formation à l'hôpital de Bourgoin-Jallieu.

Le Centre de Planification propose un espace de parole qui permet aux femmes d'avoir une formation complète pour un choix éclairé, dans une optique de déculpabilisation de l'acte de l'IVG.

Projet 2010

- **Travail avec le collègue René Cassin sur le quartier des Fougères**

Il se fait en lien avec la Maison de Quartier.

Suite aux interventions qui ont eu lieu au premier trimestre 2009, nous allons retravailler avec l'équipe enseignante afin d'affiner le projet pour l'année prochaine.

Ce travail sur la cohésion de classe a été satisfaisant pour les professeurs et il semble qu'il puisse être reconduit à la rentrée prochaine.

L'objectif est de construire un projet global de prévention de la 6^e à la 3^e, en prenant en compte les difficultés repérées sur la quartier et au collège.

- **Projet avec l'ARS**

Le CP, en lien avec celui de Bourgoin-Jallieu souhaite s'inscrire dans le projet de l'ARS, à l'automne 2010.

Dans le cadre d'une action sur les violences intrafamiliales, nous souhaitons proposer de réfléchir sur le thème suivant : « comportement violent et questions de genre : la construction des conduites sexuées. »

- **Participation au forum « job d'été » organisé par le PIJ**

- **Participation au « forum jeunesse » en lien avec la mairie de Villefontaine**

- **Journée du 8 Mars en collaboration avec les municipalités de Villefontaine et la Verpillière**

Conclusion

Nous sommes attachées à ce que toutes nos interventions soient cohérentes et prennent sens auprès de notre public. Pour cela, nous rencontrons systématiquement les partenaires pour travailler et étayer le projet des interventions, en définir les objectifs et ensuite proposer des modes d'intervention le plus adaptés au public concerné. Cela demande un temps de préparation important.

D'autre part, nous mettons de plus en plus l'accent sur la nécessité d'un travail suivi avec les populations concernées.

Le travail d'information et de prévention en école primaire n'est plus aussi important qu'il l'était auparavant.

Nous ne communiquons plus à ce sujet et nous travaillons uniquement avec les écoles qui nous contactent.

Par contre nous sommes de plus en plus sollicités et mobilisés pour intervenir avec des groupes d'adultes sur le thème générique de la parentalité.

Quel que soit le type d'activités dans lequel nous sommes investies, nous avons le souci d'accompagner vers une plus grande autonomie, en permettant à chacun de retrouver ses compétences, et en valorisant ses ressources.

Annexe 8 - Tract Plateforme IVG de mai 2009

SEXUALITES, AVORTEMENT, CONTRACEPTION : UN DROIT, MON CHOIX, NOTRE LIBERTÉ !

Face aux agressions du lobby anti-avortement soutenu par les extrêmes droites, les intégristes et le Vatican, nous sommes présent-e-s aujourd'hui pour nous opposer aux manifestant-e-s anti-IVG et réaffirmer la liberté de choix des femmes de poursuivre ou d'interrompre leur grossesse, le droit des femmes à disposer de leur corps, à vivre leurs sexualités comme elles l'entendent.

Le corps d'une femme n'appartient qu'à elle même. Ce n'est donc pas aux autres, ni aux hommes, ni au Pape, ni aux médecins, ni aux intégristes de décider à sa place !

FACE AUX AGRESSIONS, NOUS DEFENDONS LE DROIT DES FEMMES !

Alors que l'IVG est légale depuis 1975, la lutte continue. Les choix politiques de l'État ne permettent pas d'appliquer la législation en matière d'avortement. Certains médecins et chefs de service d'hôpitaux refusent toujours de pratiquer des avortements. Dans de trop nombreux Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse, quelques médecins refusent de pratiquer des IVG entre 12 et 14 semaines d'aménorrhée comme le prévoit la loi du 4 juillet 2001.

A Grenoble, le Centre Médico-Social de la Femme vient de perdre son autonomie et sa visibilité en intégrant le nouvel hôpital Couple-Enfant qui réunit les services d'IVG, de gynécologie obstétrique et de pédiatrie.

L'avortement est pratiqué depuis toujours et sur toute la planète, le plus souvent clandestinement et dans des conditions sanitaires exécrables. En France, avant sa légalisation en 1975, 3600 femmes¹⁵ décédaient chaque année des suites d'avortement. Aujourd'hui dans le monde, une femme meurt toutes les 6 minutes pour cette même raison.

**Avortement, contraception : libreS et gratuitS !
non à l'ordre moral !**

MOBILISONS-NOUS !

- pour l'application de la loi du 4 juillet 2001 qui améliore l'accès à l'IVG,
- pour des campagnes régulières d'information sur les contraceptions et l'avortement,
- pour l'attribution de budgets spécifiques au Centre d'IVG,
- pour que partout en Europe soit garantie la liberté d'avortement,
- pour affirmer notre solidarité avec toutes les femmes privées de ce droit dans le monde
- pour la défense du système public de santé,
- pour défendre la laïcité,
- pour en finir avec le tabou et la culpabilisation.

¹⁵ Évaluation du président de l'Association Nationale d'Étude de l'Avortement, cité dans « *D'une révolution à une lutte. 25 ans d'histoire du Planning Familial* », Tierce, 1982.

L'AVORTEMENT RESTE TABOU ET CULPABILISE, FAISONS DE L'AVORTEMENT UNE VRAIE LIBERTE, UN VRAI CHOIX !

RESTONS VIGILANT-E-S ! L'ACCES A L'AVORTEMENT EST TOUJOURS MENACE !

- Diminution de 42%, dans la loi de finance 2009, du montant affecté à l'accueil, au conseil conjugal et à l'éducation familiale ; l'état programmait à très court terme la **suppression totale des actions d'information et de prévention sur les questions de sexualité** (entre autre question : l'avortement). Grâce à la mobilisation du Planning Familial, l'Etat est revenu sur sa décision et maintient la ligne budgétaire allouée au conseil conjugal et familial jusqu'en 2011.
- Les ministres de la Justice et de la Santé ont publié au Journal Officiel du 22 août 2008, deux décrets et leurs arrêtés modifiant les conditions d'établissement d'« acte d'enfant sans vie » autorisant son inscription sur le livret de famille des parents et au registre de l'état civil, quelque soit son stade de développement ou son poids. C'est, à terme, reconnaître une personnalité juridique à l'embryon. Nous sommes donc, en train de glisser vers la reconnaissance du statut juridique de « personne » à l'embryon, et par là vers la **possible remise en cause du droit à l'avortement**.
- Avec la Loi Hôpital Patient Santé Territoire, l'hôpital public est considéré comme un entreprise et géré en priorité sur des critères de rentabilité avec la réduction du nombre de lits et du personnel, **l'accès aux soins et donc l'avortement est menacé**. De plus, les associations d'usager-e-s ne sont plus représentées.
- Le retour en force du religieux dans l'espace public et la montée de l'ordre moral **met en danger une gestion laïque de tous les services publics**, de même que la présence active de militant-e-s anti-avortement au sein du gouvernement.

Plate-forme IVG, Collectif Isérois pour la défense du droit à l'avortement.

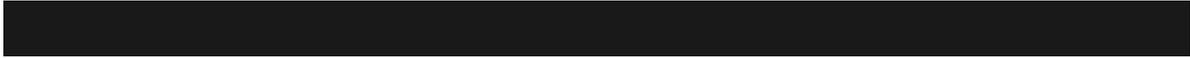
Signataires : Femmes Egalité, L.I.F.P.L., Planning Familial de l'Isère, F.S.U. Isère, P.A.G. 38

HISTORIQUE LEGISLATIF DE LA LUTTE POUR L'AVORTEMENT

1975 : Légalisation de l'avortement (définitive en 1979).
1982 : Remboursement de l'avortement.
1990 : L'utilisation du RU 486 (IVG médicamenteuse) est autorisée dans les centres IVG.
1993 : Dépénalisation de l'auto-avortement et création du délit d'entrave à l'IVG.
2001 : Le délai légal passe de 10 à 12 semaines. La femme majeure n'a pas d'obligation d'entretien social, la femme mineure qui ne peut obtenir l'autorisation parentale a la possibilité d'avoir un recours à un adulte accompagnant.
2004 : Autorisation des IVG médicamenteuses hors hospitalisation, dites aussi "en ville".

Annexe 9 - Photos Manifestation des anti-IVG





Annexe 10 - Liste des articles média MFPF 38

	Source	Auteur	Titre de l'article	Date	Pages / durée	Thèmes	Type de médias
	Le Bon Plan	Madamour, Baptiste	Liberté, égalité, sexualités : le planning familial, un lieu d'écoute, un lieu d'aide, un lieu de luttes	Décembre 2008 – janvier 2009	1 p.	Interview de Diane Guéraud, médecin au Planning Familial	Journal d'information et d'expression des allocataires du RSA de <i>Grenoble</i> et de l'agglomération grenobloise.
	Le Dauphiné Libéré	Gw. B.	On finira par ne plus exister : inquiétude au Planning Familial, des subventions en baisse	18/01/2009	1 p.	Article sur la diminution des subventions accordées par l'Etat. Interview de Françoise Laurant	Quotidien généraliste local
	19/20 édition Alpes – France 3		Baisse de subventions au Planning Familial	26/01/2009	20 s.	Annonce d'une manifestation le lendemain de militantes du Planning Familial contre la baisse des subventions accordées par l'Etat	Edition locale du journal télévisé (soir).
	12/13 édition Alpes – France 3		Baisse de subventions au Planning Familial	27/01/2009	2 min. 10 s.	Interviews d'un passant, de Françoise Laurant et Delphine Pozo par rapport à la baisse des subventions accordées par l'Etat.	Edition locale du journal télévisé (midi).
	19/20 édition Grenoble – France 3		Baisse de subventions au Planning Familial	27/01/2009	56 s.	Paroles de citoyen-ne-s par rapport à la baisse des subventions accordées par l'Etat.	Edition locale du journal télévisé (soir).
	France 3 Rhône Alpes Auvergne		Inquiétude au planning familial de l'Isère	27/01/2009	1 p.	Page web sur la baisse des subventions accordées par l'Etat	Pages d'actualité du site internet de France 3 Rhône Alpes Auvergne
	Le Dauphiné Libéré		PLANNING FAMILIAL : mobilisation nationale hier	28/01/2009	1 p.	Article sur la distribution de tracts des conseillères du MFPF de Bourgoin contre la diminution des subventions accordées par l'Etat.	Quotidien généraliste local
	Grenoble & moi	M. M.	Une régression historique	28/01/2009	1 p.	Manifestation des militantes du MFPF 38 contre la réduction des subventions accordées par l'Etat	Hebdomadaire gratuit d'informations sur la région grenobloise.
	Le Dauphiné Libéré	Lethenet, Florence	Le planning familial mobilisé	29/01/2009	1 p.	Manifestation des militantes du MFPF 38 contre la	Quotidien généraliste local

						réduction des subventions accordées par l'Etat	
	Le Dauphiné Libéré		Je ne souhaite pas garder ma grossesse, à qui en parler : débrouille-toi !	30/01/2009	1 photo	Photo d'une pancarte du MFPP, prise lors de la manifestation du 29/01/2009	Quotidien généraliste local
	Gauche Alternative	J. L.	Le planning familial en danger	Février 2009	1 p.	Article sur la diminution des subventions accordées par l'Etat	Journal des alternatifs Isère
	Le Dauphiné Libéré	Clavel, Florent	Des actions vont disparaître	Février 2009	1 p.	Article et interview des conseillères du MFPP de Bourgoin sur la diminution des subventions accordées par l'Etat.	Quotidien généraliste local
	Le Dauphiné Libéré	Estrangin, Matthieu	Affrontements à Grenoble entre anti et pro « IVG »	8/02/2009	1 p.	Article sur les affrontements entre anti et pro choix	Quotidien généraliste local
	Le Dauphiné Libéré		Slam ta jeunesse !	8/02/2009	1 p.	Article annonçant des ateliers slam au MFPP 38	Quotidien généraliste local
	Grenews	Robert, Nicolas	La pilule qui ne passe pas	11-17/02/2009	p. 4	Article sur la diminution des subventions accordées par l'Etat.	Hebdomadaire gratuit du Dauphiné Libéré sur la région grenobloise.
	Les antennes		La lutte pour l'égalité des hommes et des femmes est toujours d'actualité : Plannings familiaux en péril ?	Mars/avril 2009	1 p.	Article sur la baisse des subventions.	Le gratuit citoyen de la région grenobloise
	Top Santé	Brunet, Anne-Sophie	Touchez pas au Planning familial !	Mai 2009	p. 12 – p. 16	Article sur le Planning Familial et le renouvellement des crédits jusqu'en 2011. Interview également de Robert Chambrial, médecin au MFPP 38.	Magazine de santé grand public.
	Grenoble & moi	Aribi, Soumya	Du slam contre le vague à l'âme : Planning familial, un projet de prévention destiné aux jeunes	18/06/2009	1 p.	Article sur le projet slam	Hebdomadaire gratuit d'informations sur la région grenobloise.
	Le Dauphiné Libéré	B. D.	Le Planning familial quitte le CCAS	7/11/2009	1 p.	Déménagement du Planning Familial de Bourgoin	Quotidien généraliste local
	Le Dauphiné Libéré	Carmona, Christelle	Le centre de planification fête ses 30 ans aujourd'hui	11/12/2009	1 p.	Article annonçant la célébration des 30 ans du CPEF de St Egrève	Quotidien généraliste local
	Le Dauphiné Libéré		Les 30 ans du centre de planification	16/12/2009	1 p.	Article sur le 30 ^{ème} annivers. du CPEF de St Egrève	Quotidien généraliste local



Annexe 11 - Charte du réseau Mariages Forcés Isérois

“ Les mariages forcés, une violence familiale ”

Origine :

Le réseau “ Les mariages forcés, une violence familiale” fait référence à la notion de consentement :

“ Il n’y a pas de mariage lorsqu’il n’y a pas de consentement ” (article 146 du code civil).

“ Le mariage forcé est un mariage qui est conclu sous la contrainte, contrainte morale, contrainte physique, les deux à la fois souvent. Ce type de mariage n’est pas autorisé par la loi, au contraire dans la quasi totalité des législations le consentement des futurs époux est exigé. Le consentement induit une liberté, liberté de s’engager ou de ne pas s’engager, liberté de choisir son conjoint ” (extrait des actes du colloque du 17 octobre 2006 à Lyon).

Ce réseau a été initié en novembre 2007 par le MFPF (Mouvement Français pour le Planning Familial) de Grenoble pour faire un état des lieux de cette problématique. Il s’agissait d’échanger après avoir été confrontés, professionnels et bénévoles, dans différentes associations à ces situations, de repérer à quel niveau chacun a rencontré des difficultés. Ce réseau se veut être un lieu-ressource, interne et externe en terme de prévention, d’aide, de prise en charge, de sensibilisation et d’écoute.

La charte énonce les valeurs communes de références, elle définit les droits et devoirs des membres du réseau.

Adhérer au réseau, c’est s’engager institutionnellement et/ou professionnellement à fonder sa pratique sur les principes éthiques énoncés dans cette charte.

Objectifs et missions du réseau :

Le réseau réunit des acteurs d’associations et des institutions sanitaires et sociales intervenant dans les champs médicaux, sociaux, éducatifs et juridiques, en vue de construire des réponses adaptées en matière de prise en charge des violences et des ruptures familiales.

Cette construction s’inscrit dans une démarche transdisciplinaire et des pratiques coopératives qui favorisent la participation des personnes.

Chaque membre du réseau se doit d’informer les personnes reçues du fait qu’il ne travaille pas seul, et qu’il pourra, dans le traitement de sa situation, éventuellement l’orienter vers d’autres acteurs. La collaboration des professionnels et des bénévoles est soumise à l’accord de la personne concernée.

Pour les acteurs du réseau, ce travail est une démarche volontaire et implique l’adhésion aux principes fondateurs suivants :

- respecter la dignité de la personne et son libre choix
- faciliter l’accès aux soins et aux droits sociaux
- privilégier l’écoute de qualité et tendre vers l’accueil le mieux adapté possible
- se respecter mutuellement entre membres du réseau, sans hiérarchie de statut
- partager les expériences et confronter les pratiques
- s’engager à œuvrer pour l’évolution des pratiques en général
- viser un décloisonnement institutionnel par des pratiques transdisciplinaires et interinstitutionnelles, y compris pour des interventions conjointes

- repérer les dysfonctionnements et faire remonter les besoins.

Les acteurs du réseau s'engagent à respecter ces principes.

Ils s'engagent à ne pas utiliser le réseau à des fins commerciales.

Les institutions, les associations et les établissements s'engagent à donner les moyens à leurs professionnels de respecter ces engagements.

Valeurs et engagements :

La personne est au cœur des préoccupations des acteurs de réseaux.

Toute personne a droit à un accompagnement social de qualité sans discrimination aucune.

Toute personne dispose d'un droit inaliénable à la confidentialité des éléments qui concernent sa situation sanitaire, psychologique, sociale et sa vie privée.

Les acteurs s'engagent à une vigilance accrue sur la circulation des informations relatives aux personnes et sur les modalités précises qui garantissent la confidentialité.

Ils ont conscience des capacités de chaque personne à améliorer sa situation en s'appuyant sur son expérience.

Fonctionnement et animation du réseau :

- Le réseau se réunit une fois tous les deux mois
 - A tout moment, les membres du réseau s'interpellent lorsqu'ils sont confrontés à des situations de mariages forcés
 - Le réseau répond aux demandes des professionnels souhaitant être informés ou conseillés
- L'ensemble des acteurs du réseau adhèrent à cette charte. Ils s'engagent à respecter ces principes.